



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL TENUE LE 14 JANVIER 2013 À 19 h 00 DANS LA SALLE POLYVALENTE DU CHALET DES LOISIRS DE LAC-BEAUPORT

Sont présents : Monsieur Michel Beaulieu, maire

Mesdames les conseillères	Louise Delâge Alice Dignard France Thériault
Messieurs les conseillers	Olivier Bérard Charles Brochu Robert Fournier

Est également présent : Monsieur Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de monsieur Michel Beaulieu, maire.

ORDRE DU JOUR

SESSION ORDINAIRE DE CE CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 14 JANVIER 2013

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2012 et des deux séances extraordinaires du 17 décembre 2012
4. Correspondance, dépôt et information
5. Première période de questions (30 minutes)

FINANCES ET ADMINISTRATION

6. Dépôt des états des revenus et dépenses du mois de décembre 2012
7. Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires du mois de décembre 2012
8. Autorisation de mandat - Contrat d'entretien ménager - Mairie et caserne
9. Dépôt - Formulaire de déclaration pécuniaire des élus
10. Engagement - Personnel occasionnel, temporaire et étudiant 2013
11. Autorisation de dépenses - Service juridique annuel 2013
12. Adoption - Règlement d'emprunt numéro 615 d'un montant maximum de 2 062 500 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition des biens prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) et payable par l'ensemble des unités d'évaluation
13. Adoption - Règlement d'emprunt numéro 616 d'un montant maximum de 35 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux et l'acquisition de génératrices d'urgence pour le réseau d'égout sanitaire et payable par l'ensemble des unités d'évaluation localisées en frontage du réseau d'égout sanitaire



14. Adoption - Règlement d'emprunt numéro 617 d'un montant maximum de 30 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux et l'acquisition d'une nouvelle colonne d'eau et d'une pompe électrique incluant la réfection des accessoires adjacents pour le puits municipal et payable par l'ensemble des unités d'évaluation localisées en frontage du réseau d'aqueduc
15. Adoption - Mise à jour de l'organigramme municipal
16. Participation des élus municipaux aux activités de représentation 2013
17. Autorisation de dépenses – Services professionnels en ressources humaines
18. Adoption – Conditions de travail des employés 2011-2015 « pompiers »
19. Adoption - Règlement numéro 618 constituant le Comité de Ressources humaines (CRH)
20. Nomination – Membre du comité de ressources humaines (CRH) 2013

PLANIFICATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

21. Adoption - Règlement numéro 619 décrétant un programme d'incitation à la certification LEED 2013

TRAVAUX PUBLICS

22. Autorisation de dépenses - Honoraires professionnels – Suivi annuel de la nappe phréatique
23. Autorisation de dépenses – Location d'un véhicule au CGER
24. Corrections aux clauses de taxation - Règlement décrétant des travaux de réfection et de prolongement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire sur le chemin du Montagnard et autorisant un emprunt maximal de 800 000 \$ pour le financement de ces travaux

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

25. Autorisation de dépenses - Travaux de revêtement d'acrylique des terrains de tennis
26. Autorisation de signature des protocoles d'entente pour les événements de la saison 2013
27. Report du remboursement 50 000 \$ aux Sentiers du Moulin au 31 octobre 2013
28. Annulation - Marge de crédit de Lassallien
29. Adoption - Règlement numéro 620 décrétant un programme d'aide financière pour les propriétaires-occupants d'un logement d'appoint occupé exclusivement par des parents ou grands-parents pour l'année 2013
30. Autorisation de paiement - Soirée des bénévoles 2012
31. Subvention aux organismes culturels et récréatifs 2013

PROTECTION INCENDIE

32. Engagement – Pompier au service de protection contre l'incendie

PERMIS ET CERTIFICATS

33. Nomination - Membres du Comité consultatif d'Urbanisme (CCU) 2013
34. Permis requérant l'autorisation du conseil PIIA
35. Varia
36. Seconde période de questions
37. Levée de l'assemblée



1. Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 03.

Le président souhaite la bonne année et santé à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

2013-01-001

IL EST PROPOSÉ par madame France Thériault,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour des points suivants :

35.1 Autorisation de paiement - 1^{er} versement pour les activités aquatiques de 2013

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2012 et des deux séances extraordinaires du 17 décembre 2012

2013-01-002

Les membres du conseil ont reçu dépôt par le directeur général et secrétaire-trésorier, des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2012 et des deux séances extraordinaires du 17 décembre 2012 dans les délais fixés par la loi, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

La rédaction des procès-verbaux étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre 2012 et des deux séances extraordinaires du 17 décembre 2012 tels que déposés.

Que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire trésorier dépose aux membres du conseil municipal :

- 1- une correspondance datée du 12 décembre 2012 informant de l'approbation par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Règlement numéro 609 décrétant un emprunt de 719 500 \$ pour le financement de la subvention fédérale/provinciale sur la réfection de la voirie.



Dépôt

Aucun

Information

Le maire souligne la présence de madame Chantale Crépeau, nouvelle directrice générale du Regroupement des gens d'affaires et de tourisme Lac-Beauport (RGATLB).

5. Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 07, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- On demande pourquoi le refus de la demande de crédit de taxes a été mis dans La Chronique en même temps que sa lettre reçue ? et demande de revoir la décision par les employés.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il demandera une rencontre entre monsieur Jean-Louis Thibault et monsieur Jean Blais, directeur du Service des Finances et de l'administration.
- 2- On demande où en est rendu le projet d'infrastructures phases 1 et 5 du mont Cervin ?
RP : Monsieur le maire donne la parole à monsieur Charles Brochu qui explique que les documents seront prêts vers la mi-février 2013.
- 3- On dépose au conseil le tableau comparatif du MAMROT sur le profil financier 2012.

Fin de la première période de questions à 19 h 16.

6. Dépôt des états des revenus et dépenses du mois de décembre 2012

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de décembre 2012 et les invite à le consulter.

7. Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires du mois de décembre 2012

2013-01-003

ATTENDU QUE Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de décembre 2012, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par madame Alice Dignard,
ET RÉSOLU :



D'adopter la liste des comptes à payer du mois de décembre 2012 totalisant une somme de **2 120 213,95 \$** et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Autorisation de mandat - Contrat d'entretien ménager - Mairie et caserne

2013-01-004

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 12-230 a été produit pour le contrat d'entretien ménager des bâtiments administratifs municipaux (mairie et caserne);

ATTENDU QUE les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entretiens personnalisés SM inc. pour un montant de 43 200 \$ plus taxes pour l'entretien ménager des bâtiments administratifs municipaux (mairie et caserne), tel que décrit au document d'appel d'offres 12-230 pour une période de 2 ans, soit du 1^{er} février 2013 au 31 janvier 2015.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes) 2 ans (2013-2014)
Les Entretiens personnalisés SM inc.	43 200,00 \$
Verdure Options	51 772,80 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Dépôt - Formulaire de déclaration pécuniaire des élus

Suivant les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose devant le conseil les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

10. Engagement - Personnel occasionnel, temporaire et étudiant 2013

2013-01-005

ATTENDU QUE les besoins organisationnels de la Municipalité pour l'année 2013;

ATTENDU QUE les recommandations des différents directeurs de service;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :



De renouveler l'engagement des employés occasionnels et temporaires suivants pour l'année 2013 (du 15 janvier 2013 au 15 janvier 2014) aux postes et échelons décrits ci-après.

Noms	Postes occasionnels et temporaires		Horaire	Échelon
Vincent Hardy	Agente de documentation	T-partiel	Variable	1
Cyndia Descoteaux	Secrétaire/secrétaire réceptionniste	T-partiel	Variable	1
Johan Thomassin	Préposée aux prêts / bibliothèque	T-partiel	Variable	5
Claire Lessard	Préposée aux prêts / bibliothèque	T-partiel	Variable	5
Amélie St-Pierre	Préposée aux prêts / bibliothèque	T-partiel	Variable	5
Jean-Michel Pionetti	Préposé aux prêts / bibliothèque	T-partiel	Variable	5

De renouveler l'engagement des étudiants suivants pour l'année 2013 (du 15 janvier 2013 au 15 janvier 2014) aux postes et échelons décrits ci-après.

Noms	Postes étudiants		Horaire	Échelon
Vincent Bournival	Surveillant	T-partiel	Variable	1
Ariane Fortin	Surveillante	T-partiel	Variable	1
Anne-Sophie Cauchon	Surveillante	T-partiel	Variable	1

D'autoriser l'engagement de l'étudiante suivante pour la saison hivernale 2013 aux postes et échelons décrits ci-après.

Noms	Postes étudiants		Horaire	Échelon
Anaïs Robert	Surveillant patinoire	T-partiel	Variable	1

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-01-006

11. Autorisation de dépenses - Service juridique annuel 2013

ATTENDU QUE la firme Heenan Blaikie Aubut a offert à la Municipalité le renouvellement de son abonnement à l'assistance juridique annuelle forfaitaire;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delage,
 APPUYÉ par madame Alice Dignard,
 ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de renouvellement de l'assistance juridique annuelle pour l'année 2013 au montant de 1 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au budget d'opération 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



12. Adoption - Règlement d'emprunt numéro 615 d'un montant maximum de 2 062 500 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition des biens prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) et payable par l'ensemble des unités d'évaluation

2013-01-007

ATTENDU QUE suite à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2013-2015, la Municipalité désire décréter des travaux et financer par règlement d'emprunt une partie des dépenses d'immobilisations payables par l'ensemble des unités d'évaluation;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 2012;

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement numéro 615, intitulé : « Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 062 500 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition des biens prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) et payable par l'ensemble des unités d'évaluation ».

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Adoption - Règlement d'emprunt numéro 616 d'un montant maximum de 35 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux et l'acquisition de génératrices d'urgence pour le réseau d'égout sanitaire et payable par l'ensemble des unités d'évaluation localisées en frontage du réseau d'égout sanitaire

2013-01-008

ATTENDU QUE suite à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2013-2015, la Municipalité désire décréter des travaux et financer par règlement d'emprunt une partie des dépenses d'immobilisations payables par les secteurs desservis en égout sanitaire;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 2012;

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;



ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement numéro 616, intitulé : « Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 35 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux et l'acquisition de génératrices d'urgence pour le réseau d'égout sanitaire et payable par l'ensemble des unités d'évaluation localisées en frontage du réseau d'égout sanitaire ».

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Adoption - Règlement d'emprunt numéro 617 d'un montant maximum de 30 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux et l'acquisition d'une nouvelle colonne d'eau et d'une pompe électrique incluant la réfection des accessoires adjacents pour le puits municipal et payable par l'ensemble des unités d'évaluation localisées en frontage du réseau d'aqueduc

2013-01-009

ATTENDU QUE suite à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2013-2015, la Municipalité désire décréter des travaux et financer par règlement d'emprunt une partie des dépenses d'immobilisations payables par les secteurs desservis en aqueduc;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 décembre 2012;

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par madame Alice Dignard,
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement numéro 617, intitulé : « Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 30 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux et l'acquisition d'une nouvelle colonne d'eau et d'une pompe électrique incluant la réfection des accessoires adjacents pour le puits municipal et payable par l'ensemble des unités d'évaluation localisées en frontage du réseau d'aqueduc ».

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2013-01-010

15. Adoption - Mise à jour de l'organigramme municipal

ATTENDU les besoins organisationnels de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par madame France Thériault,
ET RÉSOLU :

D'adopter l'organigramme municipal tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-01-011

16. Participation des élus municipaux aux activités de représentation 2013

ATTENDU QUE pour répondre à des sollicitations, le conseil est disposé à désigner des membres du conseil pour représenter la Municipalité aux activités-bénéfice au profit de ces organismes à but non lucratif;

IL EST PROPOSÉ par madame France Thériault,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'autoriser les conseillers et conseillères municipaux, à déterminer en fonction de leur disponibilité, à participer aux activités-bénéfice 2013 de la Fondation des Premières-Seigneuries, de la Fondation Cité-Joie, du Gala Victoris Desjardins, du Club Optimiste et du Centre plein air Lasallien inc.

De permettre le remboursement des dépenses des élus, incluant les coûts d'inscription conformément au Règlement numéro 10-211 sur les frais de représentation et frais de déplacement des élus municipaux.

Les sommes nécessaires devant être prises au budget d'opération 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-01-012

17. Autorisation de dépenses - Services professionnels en ressources humaines

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par madame France Thériault,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à mandater un professionnel ou une firme pour assister le comité de ressources humaines dans des dossiers particuliers de ressources humaines.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2013-01-013

18. Adoption - Conditions de travail des employés 2011-2015 « pompiers »

ATTENDU QUE l'entente établissant les conditions de travail des employés municipaux « pompiers » est échue;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition soumise par la conseillère responsable des ressources humaines, madame Louise Delâge, suite à des rencontres avec les employés, en vue du renouvellement de leurs conditions de travail;

IL EST PROPOSÉ par madame France Thériault,
APPUYÉ par madame Alice Dignard,
ET RÉSOLU :

D'adopter les conditions de travail du personnel du Service de protection contre l'incendie 2011-2015 tel que déposé et d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ce document.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. Adoption - Règlement numéro 618 constituant le comité de ressources humaines

2013-01-014

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun de constituer un comité de ressources humaines;

ATTENDU QU' un avis de motion a été préalablement donné lors de la séance ordinaire tenue le 3 décembre 2012;

ATTENDU QU' une copie du projet de règlement a été remise à chacun des membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par madame France Thériault,
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement numéro 618, intitulé : « Règlement constituant le comité de ressources humaines ».

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20. Nomination – Membre du comité de ressources humaines (CRH) 2013

2013-01-015

ATTENDU QUE conformément au Règlement 618 constituant le comité de ressources humaines (CRH), le conseil doit nommer usuellement un membre complémentaire;



IL EST PROPOSÉ par madame France Thériault,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

De nommer madame la conseillère Louise Delâge, à titre de représentante du conseil municipal comme membre complémentaire au sein du comité de ressources humaines (CRH) pour l'année 2013.

D'abroger pour toute fin la résolution 2012-11-334.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21. Adoption - Règlement numéro 619 décrétant un programme d'incitation à la certification LEED 2013

2013-01-016

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun de favoriser la certification de bâtiment LEED sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport;

ATTENDU QU' un avis de motion a été préalablement donné lors de la séance ordinaire tenue le 3 décembre 2012;

ATTENDU QU' une copie du projet de règlement a été remise à chacun des membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par madame France Thériault,
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement numéro 619, intitulé : « Règlement décrétant un programme d'incitation à la certification LEED 2013 ».

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

22. Autorisation de dépenses - Honoraires professionnels - Suivi annuel de la nappe phréatique

2013-01-017

ATTENDU le suivi annuel de la nappe phréatique pour les puits municipaux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater la firme Mission HGE pour le suivi annuel 2013 de la nappe phréatique aux puits municipaux pour un montant de 3 320 \$ plus taxes.



Les sommes nécessaires devant être prises au budget d'opération 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

23. Autorisation de dépenses – Location d'un véhicule au CGER

2013-01-018

ATTENDU les besoins organisationnels de la Municipalité;

ATTENDU l'offre du centre de gestion de l'équipement roulant du gouvernement du Québec (CGER) en date du 8 janvier 2013 pour la location d'un véhicule;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à commander et à signer les contrats de location d'un véhicule de type « pick-up » ainsi que tout document pertinent à cette fin avec le CGER.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

24. Corrections aux clauses de taxation - Règlement décrétant des travaux de réfection et de prolongement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire sur le chemin du Montagnard et autorisant un emprunt maximal de 800 000 \$ pour le financement de ces travaux

2013-01-019

ATTENDU QUE les clauses de taxation du Règlement numéro 610, « Règlement décrétant des travaux de réfection et de prolongement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire sur le chemin du montagnard et autorisant un emprunt maximal de 800 000 \$ pour le financement de ces travaux » doivent être corrigées afin de tenir compte dans un premier temps de la terminologie appropriée et dans un deuxième temps pour permettre une taxation basée sur la valeur au rôle d'évaluation pour le financement des dépenses imposables au secteur de l'article 4.3;

ATTENDU la demande du MAMROT à cette fin dans le but de compléter le processus d'approbation dudit règlement;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

De remplacer les articles 4.2, 4.3, 4.4 et 4.5 du Règlement numéro 610, « Règlement décrétant des travaux de réfection et de prolongement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire sur le chemin du montagnard et autorisant un emprunt maximal de 800 000 \$ pour le financement de ces travaux » par les articles suivants :



Article 4.2 Imposition d'un tarif sur l'ensemble des immeubles desservis par le réseau d'aqueduc

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt dans une proportion de 25 %, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé, annuellement durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation du « secteur réseau aqueduc » décrit à l'article 4.1.1, une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'immeubles imposables dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

Article 4.3 Imposition d'un tarif sur l'ensemble des immeubles desservis par le réseau d'égout

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt dans une proportion de 25 %, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le «secteur réseau égout» décrit à l'article 4.1.2 une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 4.4 Imposition d'un tarif sur l'ensemble des immeubles du secteur aqueduc Montagnard

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt dans une proportion de 25 %, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé, annuellement durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation du «Secteur aqueduc Montagnard» décrit à l'article 4.1.3, une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'immeubles imposables dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

Article 4.5 Imposition d'un tarif sur l'ensemble des immeubles du secteur égout sanitaire Montagnard

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt dans une proportion de 25 %, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé, annuellement durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation du «secteur égout sanitaire Montagnard» décrit à l'article 4.1.4, une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.



Le montant de cette compensation sera établi annuellement en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt par le nombre d'immeubles imposables dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

25. Autorisation de dépenses - Travaux de revêtement d'acrylique des terrains de tennis

2013-01-020

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 12-219 a été produit pour des travaux de resurfaçage de 4 terrains de tennis et un demi-terrain de pratique;

ATTENDU QUE les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
APPUYÉ par madame Alice Dignard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, soit à Bourassa Sport Technologie pour un montant de 14 785,00 \$ plus taxes pour les travaux de resurfaçage de 4 terrains de tennis et un demi-terrain de pratique, tel que décrit au document d'appel d'offres 12-219.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Bourassa Sport Technologie	14 785,00 \$
Terrassement JOPAT inc.	15 600,00 \$
Revêtements Tennis Sud-Ouest inc.	16 700,00 \$
Tennis Mapa inc.	19 272,71 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt numéro 12-226.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26. Autorisation de signature des protocoles d'entente pour les événements de la saison 2013

2013-01-021

ATTENDU le conseil municipal désire encourager la réalisation d'évènements à Lac-Beauport pour l'année 2013;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
APPUYÉ par madame Louise Delâge,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs de la culture et de la vie communautaire à signer les protocoles d'entente à intervenir avec les organismes suivants pour la réalisation des évènements cités ci-après :



Organismes	Évènements	Dates et lieu
Hockey Québec 7450, boul. les Galeries d'Anjou, suite 210, Montréal	Tournoi de Hockey Best Buy	26 et 27 janvier 2013 7 h à 19 h Club nautique
Corporation Tournois hockey Lac-Beauport 1, chemin du chalumeau, Lac-Beauport	Tournoi de Pond Hockey	2 février 2013 Club nautique
Fondation du Grand chemin inc. 592, chemin St-Jean, La Prairie	Défi Bateaux- dragons	7 juin 2013 12 h à 16 h 30 Club nautique
Sportriple inc. 1139, chemin de la Paix, St-Sauveur	Triathlon/Duathlon Lac Beauport	15 juin 2013 7 h à 12 h Chemin du Tour-du- Lac (sens unique)
Les productions Alfred inc. Québec	Défi Tour du Lac	20 octobre 2013 Chemin du Tour-du- Lac (sens unique)
Sigma expertise inc. 18, chemin des Passereaux Lac-Beauport	24 heures du Lac	Date non définie Chemin du Tour-du- Lac et du Domaine (sens unique)

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à permettre la fermeture et l'occupation de la voie publique sur certains chemins aux fins des évènements.

D'interdire, pour ces occasions, la circulation automobile sur certains chemins publics sauf pour l'accès direct aux résidences de ces sections de chemin.

De laisser, en tout temps, un accès pour les véhicules d'urgence.

D'en informer la Sûreté du Québec, le Service des travaux publics et le Service de protection contre l'incendie pour qu'ils se gouvernent en conséquence.

Les sommes devant être prises au budget d'opération 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

27. Report du remboursement 50 000 \$ aux Sentiers du Moulin au 31 octobre 2013

2013-01-022

ATTENDU QUE la résolution 2012-10-313 accordait une avance de fonds de 50 000 \$ à l'organisme Les Sentiers du Moulin inc. remboursable au 31 décembre 2012;

ATTENDU QUE l'organisme a demandé le report du remboursement de cette avance de fonds au 31 octobre 2013;

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'accorder un délai supplémentaire à l'organisme Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc., oit jusqu'à 31 octobre 2013 pour le remboursement de cette avance.



De mandater le directeur du Service des finances et de l'administration afin qu'il prenne les dispositions nécessaires au remboursement de cette somme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

28. Annulation - Marge de crédit de Lasallien

2013-01-023

ATTENDU QUE la résolution 2011-11-325 prévoyait l'endossement par la municipalité d'une marge de crédit de 50 000 \$ à la Caisse populaire de Limoilou au profit de l'organisme le Centre plein air Lasallien inc.;

ATTENDU QUE l'organisme a confirmé avoir remboursé la totalité de ce prêt à l'institution financière Caisse populaire de Limoilou;

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

De retirer tout endossement accordé par la municipalité par la résolution 2011-11-325.

De mandater le directeur du Service des finances et de l'administration afin qu'il transmette ce retrait d'endossement à l'organisme et à l'institution financière afin qu'ils se gouvernent en conséquence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

29. Adoption - Règlement numéro 620 décrétant un Programme d'aide financière pour les propriétaires-occupants d'un logement d'appoint occupé exclusivement par des parents ou grands-parents pour l'année 2013

2013-01-024

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun de favoriser le maintien et l'installation des parents et grands-parents à même la résidence de leurs enfants en offrant une aide financière sous certaines conditions aux propriétaires-occupants d'un logement d'appoint occupé par leurs parents ou grands-parents;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné, soit à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 17 décembre 2012;

ATTENDU QU' une copie du projet de règlement a été remise à chacun des membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delage,
APPUYÉ par madame Alice Dignard,
ET RÉSOLU :



D'adopter le Règlement numéro 620, intitulé : « Règlement décrétant un programme d'aide financière pour les propriétaires-occupants d'un logement d'appoint occupé exclusivement par des parents ou grands-parents pour l'année 2013 ».

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-01-025

30. Autorisation de paiement – Soirée des bénévoles 2012

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, culture et vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
 APPUYÉ par madame Louise Delâge,
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture de 9 908,74 \$ au Mont-Tourbillon pour l'activité reconnaissance des bénévoles tenue le 6 décembre 2012.

Les sommes nécessaires devant être prises au budget d'opération 2012.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur Charles Brochu quitte la salle à 19 h 45.

2013-01-026

31. Subvention aux organismes culturels et récréatifs 2013

ATTENDU QUE la Municipalité désire encourager les organismes de loisirs et de culture de son territoire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
 APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à verser les sommes décrites ci-après aux organismes reconnus de la municipalité pour l'année financière 2013 pour un montant total de 26 600 \$.

Aides financières discrétionnaires 2013 accordées aux organismes reconnus de loisirs, culturels et communautaires de Lac-Beauport	Montants accordés pour 2013
Club de pétanque	500,00 \$
Club de ski Le Relais	1 000,00 \$
Club de ski acrobatique	750,00 \$
Club de canoë-kayak	4 250,00 \$
Association nautique du lac Bleu	1 000,00 \$
Association des propriétaires du Mont-Cervin	1 000,00 \$
Club de tennis de la Vallée autrichienne	600,00 \$
Association de baseball de Charlesbourg	1 000,00 \$
Centre national d'entraînement Yves Laroche	500,00 \$
Guilde artistique	500,00 \$
Maison des Jeunes Le Cabanon	15 000,00 \$
FADOQ Lac-Beauport (Comité vigilance Isolement Prévention de Québec)	500,00 \$
TOTAL 2013	26 600,00 \$



Que l'octroi de ces subventions soit conditionnel à ce que l'organisme bénéficiaire ait :

- a. acquitté toute facturation et taxes dues à la Municipalité;
- b. déposé leur bilan annuel auprès du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Les sommes nécessaires devant être prises au budget d'opération 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

32. Engagement – Pompier au Service de la protection contre l'incendie

2013-01-027

ATTENDU les besoins organisationnels du Service de la protection contre l'incendie;

ATTENDU les recommandations du directeur par intérim du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 14 janvier 2013 monsieur Antony Paquet à titre de pompier régulier temps partiel à l'échelon 1 des conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Monsieur Charles Brochu reprend son siège à 19 h 48.

33. Nomination - Membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) 2013

2013-01-028

ATTENDU QUE conformément au Règlement numéro 380, le conseil municipal doit procéder annuellement à la nomination des membres siégeant sur le comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU la recommandation de la conseillère responsable de l'urbanisme madame Alice Dignard;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

De nommer madame Alice Dignard à titre de représentante du conseil municipal comme membre permanent au sein du CCU pour l'année 2013.

De nommer monsieur Richard Fortin, directeur du Service des permis et inspections, à titre de soutien technique pour l'année 2013.



De nommer les citoyennes et citoyens suivants pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour l'année 2013 aux postes ci-après décrits :

No	NOM	TITRE	POSTE
1	Mme Alice Dignard	Conseillère	Membre
2	M. Julien Fortier	Résident	Président
3	Mme Marie Ignaczak	Résidente	Vice-présidente
4	Mme Frédérique O'Sullivan	Résidente	Secrétaire
5	M. Laurent Gagnon	Résident	Membre
6	M. Tommy Jones	Résident	Membre
7	Vacant	Résident	Membre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

34. Permis requérant l'autorisation du conseil PIIA

2013-01-029

ATTENDU QUE conformément au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198 et autres règlements municipaux, la réalisation de certains projets requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents relatifs à ces projets et qu'il a émis des recommandations pour ce projet présenté ci-après;

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
 APPUYÉ par madame France Thériault,
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2012-00049	PIIA – Ajout d'un usage complémentaire dans une résidence - Aménagement d'un salon de coiffure 54, chemin des Mélèzes Lot # 1 820 443	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme;

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

35. Varia

35.1 Autorisation de paiement - 1^{er} versement pour les activités aquatiques de 2013

2013-01-030

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
 APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,



ET RÉSOLU :

Autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à effectuer immédiatement le 1^{er} versement de 30 000 \$ plus taxes pour les activités aquatiques de 2013 de la piscine municipale à Lasallien inc.

Les sommes nécessaires devant être prises au budget d'opération 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

36. Seconde période de questions

À 19 h 51, les membres du conseil répondent aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- On demande, sur le PTI chemin des Mélèzes, où se situent les travaux prévus ?

RP : Monsieur le maire mentionne de l'intersection du Boisé au boulevard du Lac dépendamment des coûts exacts des travaux.

Fin de la seconde période de questions à 19 h 53.

37. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

Le président lève l'assemblée à 19 h 53.

Michel Beaulieu
Maire

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL TENUE LE 21 JANVIER 2013 À 22 h DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE DE LA MAIRIE

Sont présents : Monsieur le maire Michel Beaulieu
 Mesdames les conseillères Louise Delâge
 Alice Dignard
 France Thériault
 Messieurs les conseillers Charles Brochu
 Robert Fournier
 Olivier Frédéric Bérard

Est également présent : Monsieur Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de monsieur Michel Beaulieu, maire.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE CE CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 21 JANVIER 2013

1. Renonciation de l'avis de convocation aux membres du conseil
2. Ouverture de la séance
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Autorisation de mandat - Mandat supplémentaire – SNC Lavalin
5. Engagement – Secrétaire/réceptionniste temporaire/temps partiel
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

1. Renonciation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'ordre du jour qui a été déposé à tous les membres du conseil sur place.

Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à l'avis de convocation.

2. Ouverture de la session

Le président déclare la séance ouverte à 22 h 15.



2013-01-031

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame France Thériault,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-01-032

4. Autorisation de mandat - Mandat supplémentaire – SNC Lavalin

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater la firme SNC Lavalin pour effectuer les études de débit d'eau pluviale nécessaires au dépôt des plans et estimations du projet d'infrastructures phases 1 et 5 du secteur du mont Cervin conformément à leur offre de service datée du 16 janvier 2013 au montant de 6 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt numéro 605 et le solde au fonds de roulement remboursable sur un terme d'un (1) an à partir du 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-01-033

5. Engagement – Secrétaire/réceptionniste temporaire/temps partiel

ATTENDU la démission de Mme Nathalie Cordeau à titre de secrétaire/réceptionniste temporaire/temps partiel;

ATTENDU les recommandations du comité de ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 28 janvier 2013, madame Stéphanie Dallaire à titre de secrétaire/réceptionniste temporaire/temps partiel à l'échelon 5 des conditions salariales pour assurer le remplacement d'un congé de maternité jusqu'au 31 août 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



6. Période de questions

À 22 h 25, les membres du conseil répondent aux questions.

Aucune question n'est soulevée.

Fin de la période de questions à 22 h 25.

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

Le président lève l'assemblée à 22 h 25.

Michel Beaulieu
Maire

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL
TENUE LE 4 FÉVRIER 2013 À 19 h 00 DANS LA SALLE POLYVALENTE DU
CHALET DES LOISIRS DE LAC-BEAUPORT**

Sont présents : Monsieur Michel Beaulieu, maire
 Mesdames les conseillères Louise Delâge
 France Thériault
 Messieurs les conseillers Olivier Bérard
 Charles Brochu
 Robert Fournier

Sont également présents : Madame Annie Laplante, secrétaire de direction et
 adjointe au greffe
 Monsieur Richard Labrecque, directeur général et
 secrétaire-trésorier
 Yves Gendron, directeur du Service de la planification
 du territoire et développement durable

Est absente : Madame la conseillère Alice Dignard

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de monsieur
 Michel Beaulieu, maire.

ORDRE DU JOUR

**SESSION ORDINAIRE DE CE CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 4 FÉVRIER 2013**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2013 et
extraordinaire du 21 janvier 2013
4. Correspondance, dépôt et information
5. Première période de questions (30 minutes)

FINANCES ET ADMINISTRATION

6. Dépôt des états des revenus et dépenses du mois de janvier 2013
7. Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires du mois de
janvier 2013
8. Autorisation de dépenses – Frais de vérification externe 2012 de
l'organisme Centre plein air Lasallien inc.
9. Autorisation signature - Ouverture de compte de crédit
10. Réclamation de subvention -Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau
Routier Municipal (PAARRM) – Amélioration du chemin des Lacs
11. Autorisation - Annulation des soldes de créances jugées irrécouvrables
12. Autorisation - Vente pour non-paiement de taxes
13. Nomination de l'UMQ comme mandataire – Assurances collectives

DIRECTION GÉNÉRALE

14. Engagement – Directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie
communautaire



15. Avis de motion - Règlement constituant le comité consultatif en environnement (CCE)
16. Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement 02-115 afin de modifier le terme maximum des emprunts
17. Priorités, mandats et attentes du conseil - Service de police (Sûreté du Québec) 2013
18. Équité salariale – Suivi de la mise à jour de l'équité salariale

PLANIFICATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

19. Dénomination de nom de rue développement du Boisé de la seigneurie
20. Autorisation de signature – Demande de financement à Emploi Canada (étudiant été 2013)
21. Adoption – Projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 de la municipalité de Lac-Beauport afin de changer l'affectation du sol et les usages du secteur de l'Auberge des Quatre-Temps
22. Avis de motion – Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec le plan d'urbanisme secteur de l'Auberge des Quatre-Temps
23. Avis de motion – Projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec le plan d'urbanisme secteur de l'Auberge des Quatre-Temps
24. Adoption – Règlement numéro 09-192-01 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'intégrer le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203
25. Adoption – Règlement numéro 09-207-09 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec l'adoption du programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203
26. Adoption – Règlement numéro 09-194-02 modifiant le Règlement de lotissement 09-194 en concordance avec l'adoption du programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203

TRAVAUX PUBLICS

27. Autorisation de dépenses - Réparation différentiel rétrochargeuse
28. Autorisation de signature – Vente des équipements municipaux

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

29. Avis de motion - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la Ville de Québec saison 2013-2014
30. Autorisation de signature - Entente de partenariat 2013-2015 RGATLB
31. Autorisation de signature - Entente activités aquatiques 2013
32. Autorisation de signature - Entente Camps de jour « La Feuille Verte » 2013
33. Abrogation de la résolution 2012-05-151 – Subvention discrétionnaire
34. Subvention discrétionnaire – Centre plein air Lasallien inc. combat des chefs
35. Autorisation de mandat - Réfection de la piscine municipale
36. Autorisation - Grand prix cycliste de Québec et Montréal – Septembre 2013

PERMIS ET CERTIFICATS

37. Permis requérant l'autorisation du conseil PIIA
38. Dérogation mineure 2012-00052 – 114, chemin du Tour-du-Lac
39. Dérogation mineure 2012-00051 – 175, chemin du Tour-du-Lac
40. Varia
41. Seconde période de questions
42. Levée de l'assemblée



1. Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 02.

2. Adoption de l'ordre du jour

2013-02-034

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du point suivant :

40.1 Engagement – Journalier temporaire

Retrait à l'ordre du jour le point suivant :

34. Subvention discrétionnaire – Centre plein air Lasallien inc. combat des chefs

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2013 et extraordinaire du 21 janvier 2013

2013-02-035

Les membres du conseil ont reçu dépôt par le directeur général et secrétaire-trésorier, du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2013 et extraordinaire du 21 janvier 2013 dans les délais fixés par la loi, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture;

La rédaction des procès-verbaux étant jugée conforme aux délibérations;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 janvier 2013 et extraordinaire du 21 janvier 2013 tels que déposés.

Que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire trésorier dépose aux membres du conseil municipal :

- 1- une correspondance datée du 29 janvier 2013 reçue du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, nous informant qu'il a bien reçu les déclarations d'intérêts pécuniaires pour les membres du conseil pour l'année 2013.



Dépôt

- 1- Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, aux membres du conseil, les résultats des signatures de l'approbation du **Règlement d'emprunt numéro 615**.

Certificat concernant la période d'accessibilité au registre

Procédure d'enregistrement tenue le 28 janvier 2013 de 9 h 00 à 19 h 00 à la mairie de Lac-Beauport concernant le règlement :

Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 062 500 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition des biens prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) et payable par l'ensemble des unités d'évaluation

En vertu de l'article 553, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le nombre de personnes habiles à voter sur cedit règlement a été établi à	5 225
Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de	500
Le nombre de demandes faites est de	0

CONSÉQUEMMENT, le nombre de demandes étant inférieur au nombre requis, le règlement est réputé, approuvé.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, ce 28^e jour du mois de janvier 2013.

Richard Labrecque
Secrétaire-trésorier

- 2- Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, aux membres du conseil, les résultats des signatures de l'approbation du **Règlement d'emprunt numéro 616**.

Certificat concernant la période d'accessibilité au registre

Procédure d'enregistrement tenue le 28 janvier 2013 de 9 h 00 à 19 h 00 à la mairie de Lac-Beauport concernant le règlement :

Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 35 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux et l'acquisition de génératrices d'urgence pour le réseau d'égout sanitaire et payable par l'ensemble des unités d'évaluation localisées en frontage du réseau d'égout sanitaire

SECTEUR RÉSEAU comprenant tous les immeubles desservis par le RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE

En vertu de l'article 553, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le nombre de personnes habiles à voter sur cedit règlement a été établi à	2 095
Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de	220
Le nombre de demandes faites est de	0

CONSÉQUEMMENT, le nombre de demandes étant inférieur au nombre requis, le règlement est réputé, approuvé.



DONNÉ À LAC-BEAUPORT, ce 28^e jour du mois de janvier 2013.

Richard Labrecque
Secrétaire-trésorier

- 3- Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, aux membres du conseil, les résultats des signatures de l'approbation du **Règlement d'emprunt numéro 617**.

Certificat concernant la période d'accessibilité au registre

Procédure d'enregistrement tenue le 28 janvier 2013 de 9 h 00 à 19 h 00 à la mairie de Lac-Beauport concernant le règlement :

Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 30 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux et l'acquisition d'une nouvelle colonne d'eau et d'une pompe électrique incluant la réfection des accessoires adjacents pour le puits municipal et payable par l'ensemble des unités d'évaluation localisées en frontage du réseau d'aqueduc

SECTEUR RÉSEAU comprenant tous les immeubles desservis par le RÉSEAU D'AQUEDUC

En vertu de l'article 553, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le nombre de personnes habiles à voter sur ce règlement a été établi à	2 095
Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de	220
Le nombre de demandes faites est de	0

CONSÉQUEMMENT, le nombre de demandes étant inférieur au nombre requis, le règlement est réputé, approuvé.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, ce 28^e jour du mois de janvier 2013.

Richard Labrecque
Secrétaire-trésorier

Information

Aucune d'intérêt général

5. Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 05, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- On demande quand les plans et devis concernant le projet d'infrastructures phases 1 et 5 du mont Cervin seront disponibles ?
RP : Monsieur le maire donne la parole au conseiller monsieur Charles Brochu qui répond le 28 février 2013.
- 2- On demande, suite à l'envoi des comptes de taxes, qu'est-ce qui justifie une hausse 22 % ?
RP : Monsieur le maire répond que dans l'ensemble la population a une augmentation de 2,4 % mais étant donné que certains terrains à Lac-



Beauport ont beaucoup augmenté, certains auront une telle hausse.

- 3- On demande si le rapport de la firme CIMA+ est valide pour les débits réservés ?
RP : Monsieur le maire répond que oui, la Ville de Québec a même endossé l'étude qui confirme les débits réservés.
- 4- On demande, est-ce que tout est noté dans le procès-verbal lors de la période de questions ?
RP : Monsieur le maire donne la parole au secrétaire-trésorier monsieur Richard Labrecque qui répond que seules les questions posées figurent au procès-verbal.

Fin de la première période de questions à 19 h 30.

6. Dépôt des états des revenus et dépenses du mois de janvier 2013

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de janvier 2013 et les invite à le consulter.

7. Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires du mois de janvier 2013

2013-02-036

ATTENDU QUE Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de janvier 2013, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois janvier 2013 totalisant une somme de **713 528 47 \$** et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Autorisation de dépenses – Frais de vérification externe 2012 de l'organisme Centre plein air Lasallien inc.

2013-02-037

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par madame Louise Delâge,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration de verser la somme de 2 900 \$ plus taxes à la firme Blouin, Julien, Potvin pour leur travail sur la consolidation des résultats (Centre Lasallien et Municipalité).



Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Autorisation signature - Ouverture de compte de crédit

2013-02-038

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par madame France Thériault,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à procéder à l'ouverture de comptes auprès de fournisseurs de biens et services.

Que le directeur du Service des finances et de l'administration soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document pertinent à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Réclamation de subvention -Programme d'Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal (PAARRM) – Amélioration du chemin des Lacs

2013-02-039

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin des Lacs pour un montant subventionné de 12 824 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-Beauport.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Autorisation - Annulation des soldes de créances jugées irrécouvrables

2013-02-040

ATTENDU QUE la Municipalité dispose de comptes à recevoir divers qu'elle juge irrécouvrables;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à radier les soldes de 14 comptes à recevoir divers listés ci-après pour une valeur totale de 9 502 \$, et ce, en date du 31 décembre 2012.

**INFORMATIONS SUR LES COMPTES DIVERS À ANNULER
JANVIER 2013
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

Nu.	Nom du client	Objet	Date de la facture	Montants	Montants avec intérêts	
1	Kristel Cayer	dommage signalisation	14-10-2007	74 \$	133 \$	} comptes prescrits
2	Patrick Consigny Jean-François	dommage signalisation	14-10-2007	1 126 \$	2 038 \$	
3	Dumas	dommage signalisation	03-03-2008	150 \$	263 \$	
4	Isabelle Caron, Béton Chevalier et Garage René Bertrand	dommage chemin	08-11-2007	1 912 \$	3 442 \$	
5	Julie Marotte	frais rechargés livre	30-02-2008	24 \$	42 \$	
6	Marjolaine Cyr	bibliothèque	02-03-2008	134 \$	235 \$	
7	Sandra Veilleux- Farand	dommage signalisation publicité	14-10-2007	74 \$	134 \$	
8	Dimension indigo	journal publicité	16-03-2010	85 \$	122 \$	Refus de payer
9	Dimension indigo Bernard	journal	04-05-2010	85 \$	122 \$	Refus de payer
10	Duchaine	cd perdu publicité	14-04-2011	10 \$	13 \$	Disparu
11	Nadine Boucher	journal publicité	08-05-2011	11 \$	14 \$	Disparu
12	ID cadeaux	journal	09-10-2010	113 \$	155 \$	Refus de payer
13	Solupro inc.	bris de contrat Bris suite à	23-09-2010	458 \$	627 \$	Refus de payer
14	Valérie Boulanger	accident auto	23-12-2011	1 864 \$	2 162 \$	Disparu
Grand total:				6 120 \$	9 502 \$	

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Autorisation - Vente pour non-paiement de taxes

2013-02-041

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance d'une liste d'immeubles pour lesquels des taxes pour les exercices financiers 2010, 2011, 2012 demeurent impayées;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de prendre des mesures afin d'obtenir paiement de ces comptes avant leur prescription;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

De mandater la MRC de La Jacques-Cartier afin qu'elle procède à la vente pour défaut de paiement de taxes des immeubles mentionnés sur la liste ci-après et déposée au conseil totalisant 12 468,81 \$. Le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à transmettre à la MRC de La Jacques-Cartier la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes. Ce dernier est également autorisé à enchérir pour couvrir le montant des taxes lors de la vente.



Matricule	Montant en souffrance en date du 4 février 2013
4501-50-9521	12 377,81 \$
4206-74-3574	91,00 \$
Total	12 468,81 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-02-042

13. Nomination de l'UMQ comme mandataire – Assurances collectives

ATTENDU QUE le 30 novembre dernier, l'UMQ a octroyé au groupe Mallette Actuaire inc. le contrat pour les services professionnels d'un consultant en matière d'assurance collective pour les employés d'un regroupement d'organismes municipaux;

ATTENDU QUE Lac-Beauport fait partie de ce regroupement;

ATTENDU QUE pour être en mesure de mieux protéger les intérêts des municipalités et organismes membres du regroupement, l'UMQ souhaite agir comme mandataire auprès de l'assureur;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par madame France Thériault,
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité de Lac-Beauport mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour l'accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-02-043

14. Engagement – Directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

ATTENDU les recommandations du comité de ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 18 février 2013, madame Marie Anderson à titre de directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à l'échelon 10 des conditions salariales avec une reconnaissance de 5 ans d'ancienneté au 1^{er} janvier 2013 aux fins du calcul des vacances. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail des employés-cadres.

D'abroger la résolution numéro 2012-12-403.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



15. Avis de motion - Règlement constituant le comité consultatif en environnement (CCE)

Monsieur Olivier Frédéric Bérard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un règlement constituant le comité consultatif en environnement (CCE).

Il demande également une dispense de lecture dudit règlement.

16. Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement 02-115 afin de modifier le terme maximum des emprunts

Monsieur Olivier Frédéric Bérard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un règlement ayant pour but la modification du Règlement 02-115 afin de modifier le terme maximum des emprunts au fonds de roulement.

Il demande également une dispense de lecture dudit règlement.

17. Priorités, mandats et attentes du conseil - Service de police (Sûreté du Québec) 2013

2013-02-044

ATTENDU QUE le conseil municipal désire statuer sur les priorités qu'il entend soumettre à son service de police municipal, offert à contrat par la Sûreté du Québec, pour l'année 2013;

IL EST PROPOSÉ par madame France Thériault,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

De transmettre à la Sûreté du Québec, poste de la MRC de La Jacques-Cartier les priorités suivantes pour son territoire pour l'année 2013 :

1. Offrir une présence soutenue aux interventions spéciales sur les excès de vitesse et la sécurité routière, notamment à l'intérieur des secteurs résidentiels identifiés dans le cadre des rencontres avec les citoyens organisées par la municipalité;
2. Faire appliquer, avec plus d'assiduité par le service de police, la réglementation municipale de tout ordre dont, les nuisances, le bruit, l'arrosage, les animaux domestiques, etc.;
3. Porter une attention spéciale au respect de la réglementation concernant le stationnement sur les chemins municipaux.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à transmettre une copie de la résolution à la MRC de La Jacques-Cartier et à la Sûreté du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. Équité salariale – Suivi de la mise à jour de l'équité salariale

2013-02-045

ATTENDU les recommandations du comité d'équité salariale;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :



D'entériner le rapport et les recommandations du comité d'équité salariale.

De modifier les taux horaires des employés ciblés par les résultats de la mise à jour, tel que mentionné dans le rapport soit :

De modifier le taux horaire au 1^{er} janvier 2011 du poste de préposé au prêt pour l'établir à 12,92 \$ à l'échelon 10 des conditions de travail.

De modifier le taux horaire au 1^{er} janvier 2011 du poste de secrétaire de direction et adjointe au greffe pour l'établir à 26,80 \$ à l'échelon 10 des conditions de travail.

De séparer en deux classes salariales distinctes les postes d'agente de documentation greffe et agente de documentation bibliothèque et de modifier le taux horaire au 1^{er} janvier 2011 du poste d'agente de documentation bibliothèque pour l'établir à 22,25 \$ à l'échelon 10 des conditions de travail.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. Dénomination de nom de rue développement du Boisé de la Seigneurie

2013-02-046

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par madame Louise Delâge,
ET RÉSOLU :

Que le conseil désigne le chemin donnant accès au développement du Boisé de la Seigneurie – phase 2b, par le chemin des Lacs (partie du lot 5 138 841) « chemin de l'Écuyer ».

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à transmettre cette nouvelle dénomination à la Commission de toponymie pour officialiser cette appellation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

20. Autorisation de signature – Demande de financement à Emploi Canada (étudiant été 2013)

2013-02-047

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'autoriser monsieur Yves Gendron, directeur du Service de la planification du territoire et développement durable, à déposer une demande d'assistance financière auprès de Développement des ressources humaines Canada, dans le cadre du programme Emploi d'été Canada 2013 pour les 3 postes suivants :

- Étudiant(e) Technicien en environnement
- Étudiant(e) Sauveteur plage du club nautique
- Étudiant(e) Accompagnateur pour personne handicapée au camp de jour

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2013-02-048

21. Adoption – Projet de règlement modifiant le plan d’urbanisme numéro 09-192 de la municipalité de Lac-Beauport afin de changer l’affectation du sol et les usages du secteur de l’Auberge des Quatre-Temps

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a adopté le Plan d’urbanisme numéro 09-192 le 6 juillet 2009 et que celui-ci est entré en vigueur le 21 octobre 2009;

ATTENDU QUE l’avis de motion devant précéder l’adoption du règlement a été donné lors de la séance de ce conseil municipal tenue le 3 décembre 2012;

ATTENDU QU’ une copie du premier projet de règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l’avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D’adopter le projet de règlement, intitulé : *Projet de règlement modifiant le plan d’urbanisme numéro 09-192 de la municipalité de Lac-Beauport afin de changer l’affectation du sol et les usages du secteur de l’Auberge des Quatre-Temps* ».

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

22. Avis de motion – Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec le plan d’urbanisme secteur de l’Auberge des Quatre-Temps

Monsieur Olivier Frédéric Bérard donne avis de motion de l’adoption à une séance subséquente d’un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec le plan d’urbanisme secteur de l’Auberge des Quatre-Temps.

Il demande également une dispense de lecture dudit règlement.

23. Avis de motion – Projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec le plan d’urbanisme secteur de l’Auberge des Quatre-Temps

Monsieur Olivier Frédéric Bérard donne avis de motion de l’adoption à une séance subséquente d’un projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec le plan d’urbanisme secteur de l’Auberge des Quatre-Temps.

Il demande également une dispense de lecture dudit règlement.



24. Adoption – Règlement numéro 09-192-01 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'intégrer le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203

2013-02-049

- ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a adopté le plan d'urbanisme numéro 09-192 le 6 juillet 2009 et que celui-ci est entré en vigueur le 21 octobre 2009;
- ATTENDU QUE l'avis de motion devant précéder l'adoption du règlement a été donné lors de la séance extraordinaire de ce conseil municipal tenue le 17 septembre 2012;
- ATTENDU QUE le projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du 5 novembre 2012;
- ATTENDU QU' une consultation publique portant sur ce projet de règlement s'est tenue le 10 décembre 2012;
- ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;
- ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement numéro 09-192-01, intitulé : « Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 09-192 afin d'intégrer le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203 ».

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

25. Adoption – Règlement numéro 09-207-09 modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec l'adoption du programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203

2013-02-050

- ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a adopté le Règlement de zonage numéro 09-207 le 14 octobre 2009 et que celui-ci est entré en vigueur le 21 octobre 2009;
- ATTENDU QUE l'avis de motion devant précéder l'adoption du règlement a été donné lors de la séance de ce conseil municipal tenue le 17 septembre 2012;
- ATTENDU QU' un premier projet de règlement a été adopté le 26 novembre 2012;



ATTENDU QUE le projet de règlement a été présenté à la population dans le cadre d'une consultation publique qui s'est tenue le 10 décembre 2012;

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement numéro 09-207-09, intitulé : « Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec l'adoption du programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203 ».

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

26. Adoption – Règlement numéro 09-194-02 modifiant le Règlement de lotissement 09-194 en concordance avec l'adoption du programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203

2013-02-051

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a adopté le Règlement de lotissement numéro 09-194 le 6 juillet 2009 et que celui-ci est entré en vigueur le 21 octobre 2009;

ATTENDU QUE l'avis de motion devant précéder l'adoption du règlement a été donné lors de la séance de ce conseil municipal tenue le 5 novembre 2012;

ATTENDU QU' un premier projet de règlement a été adopté le 26 novembre 2012;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été présenté à la population dans le cadre d'une consultation publique qui s'est tenue le 10 décembre 2012;

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement numéro 09-194-02, intitulé : « Règlement modifiant le Règlement de lotissement 09-194 en concordance avec l'adoption du programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur de la zone HU-203 ».



Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

27. Autorisation de dépenses - Réparation différentiel rétrochargeuse

2013-02-052

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à faire effectuer les travaux de réparations de la rétrochargeuse pour un montant maximum de 16 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

28. Autorisation de signature – Vente des équipements municipaux

2013-02-053

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par madame Louise Delâge,
ET RÉSOLU :

Autoriser le directeur du Service des travaux publics à signer l'entente de cession des équipements (camionnette F-250 Diesel 2004 et génératrice 30 kilowatts) pour la vente aux Encans Ritchie Bros. situés à Mont-Saint-Hilaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

29. Avis de motion - Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la Ville de Québec saison 2013-2014

Monsieur Robert Fournier donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la Ville de Québec saison 2013-2014.

Il demande également une dispense de lecture dudit règlement.



2013-02-054

30. Autorisation de signature - Entente de partenariat 2013-2015 RGATLB

IL EST PROPOSÉ par madame France Thériault,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente avec le Regroupement des gens d'affaires et tourisme de Lac-Beauport (RGATLB) à cet effet pour 2013-2014-2015.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-02-055

31. Autorisation de signature - Entente activités aquatiques 2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs,
culture et vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente avec le Centre de plein air Lassalien inc. pour l'année 2013 tel que déposé.

Les sommes devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-02-056

32. Autorisation de signature - Entente Camps de jour « La Feuille Verte » 2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs,
culture et vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
APPUYÉ par madame Louise Delâge,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente avec le Centre de plein air Lassalien inc. pour l'année 2013 concernant le camp de jour La Feuille Verte tel que déposé.

Les sommes devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-02-057

33. Abrogation de la résolution 2012-05-151 – Subvention discrétionnaire

ATTENDU QUE par la résolution numéro 2012-05-151, la Municipalité désirait encourager la tenue de cour de violon sur son territoire et par le fait même, autorisait le directeur du Service des finances et



de l'administration à verser une subvention discrétionnaire à « Jeux d'archet Suzuki » pour la location de salle de cours au centre communautaire pour l'année 2012, correspondant à 140 \$ par cours offert durant l'année;

ATTENDU QUE la Municipalité ignorait à l'époque que cet organisme n'était pas un organisme à but non lucratif, mais un une compagnie privée à but lucratif;

ATTENDU QUE la loi interdit aux municipalités de subventionner des compagnies privées à but lucratif;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
 APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
 ET RÉSOLU :

D'abroger pour toute fin la résolution 2012-05-151.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

34. Subvention discrétionnaire – Centre plein air Lasallien inc. combat des chefs

POINT RETIRÉ

35. Autorisation de mandat - Réfection de la piscine municipale

2013-02-058

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-235 a été produit pour les différents travaux de rénovation et mises aux normes à la piscine du Saisonnier;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
 APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Laplante construction (2006) inc. pour un montant de 29 277,00 \$ plus taxes pour la réalisation de ce mandat, tel que décrit au document d'appel d'offres 13-235.

Tableau des résultats

Soumissionnaires	Prix (avant taxes) (pour les 5 projets)
Construction Laplante (2006) inc.	29 277,00 \$
Construction et rénovation Dallas	Pas soumissionné
Escalaera	Pas soumissionné
Construction Michel Dupré	Pas soumissionné



Les sommes nécessaires devant être prises à même le Règlement d'emprunt numéro 11-222.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

36. Autorisation - Grand prix cycliste de Québec et Montréal – Septembre 2013

2013-02-059

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
 APPUYÉ par madame Louise Delâge,
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le Grand prix cycliste de Québec et Montréal à utiliser les chemins Tour-du-Lac Nord et Traverse de Laval lors de leur évènement le 12 septembre 2013 sans fermeture de voie de circulation à la condition de la conclusion d'une entente sur les certaines conditions et le dégagement de responsabilité pour la Municipalité de Lac-Beauport.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente et tout document pertinent à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

37. Permis requérant l'autorisation du conseil PIIA

2013-02-060

ATTENDU QUE conformément au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198 et autres règlements municipaux, la réalisation de certains projets requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents relatifs à ces projets et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
 APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2013-20001	Construction d'une résidence avec une superficie de 200 m ² et plus, avec remaniement de sol sur une superficie égale ou supérieure de 700 m ² et plus (art. 5.1.6 RCI), construction d'une aire de stationnement de 150 m ² et plus (art. 5.1.5 RCI) et aire de stationnement dans une zone de forte pente (art. 5.1.3 RCI) 18, chemin des Îlots Lot # 4 373 613	Accepté
2013-20002	Changement d'usage – Logement d'appoint 89, chemin des Lacs Lot # 2 735 042	Accepté



Que ces acceptations ne portent que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme;

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé les demandes de permis et affirme que les demandes sont en tout point conformes aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

38. Dérogation mineure 2012-00052 – 114, chemin du Tour-du-Lac

2013-02-061

Monsieur Olivier Frédéric Bérard présente l'objet de la demande.

Monsieur Bérard invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE monsieur Simon Savoie, propriétaire de l'immeuble situé au 114, chemin du Tour-du-Lac, portant le numéro de lot 1 821 756 a adressé une demande de dérogation afin d'accepter l'implantation de la résidence (garage), construit en 2009. La marge de recul latérale droite est à 5,82 mètres au lieu de 6,1 mètres, tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par monsieur Alain Gosselin a.g, en date du 22 juin 2011, portant le numéro 19080 de ses minutes;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du CCU;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation 2012-00052 pour l'immeuble situé au 114, chemin du Tour-du-Lac, portant le numéro de lot 1 821 756, à l'effet d'accepter l'implantation de la résidence (garage) dont la marge de recul latérale droite est à 5,82 mètres au lieu de 6,1 mètres.

D'exiger du propriétaire le déplacement des usages construits dans la bande de protection du ruisseau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

39. Dérogation mineure 2012-00051 – 175, chemin du Tour-du-Lac

2013-02-062

Monsieur Olivier Frédéric Bérard présente l'objet de la demande.

Monsieur Bérard invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE madame Lise Lachance, propriétaire de l'immeuble situé au 175, chemin du Tour-du-Lac, portant le numéro de lot 1 497 111, a adressé une demande de dérogation afin d'accepter l'implantation de la résidence et de la remise annexée. La



marge de recul latérale, du côté nord de la résidence et de la remise annexée (dont un des murs fait partie intégrante de la résidence), est à 4,29 mètres au lieu de 6,1 mètres. L'autre coin du bâtiment du côté nord est à 4,60 mètres de la marge latérale au lieu de 6,1 mètres. Le tout est démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par monsieur Pierre Clavet a.g, en date du 23 octobre 2012, portant le numéro 7501 de ses minutes.

ATTENDU QUE la présente situation ne va pas à l'encontre des objectifs du plan d'urbanisme de la Municipalité;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du CCU;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation 2012-00051 pour l'immeuble situé au 175, chemin du Tour-du-Lac, portant le numéro de lot 1 497 111, à l'effet d'accepter la localisation de la résidence dont la marge de recul latérale, du côté nord de la résidence et de la remise annexée (dont un des murs fait partie intégrante de la résidence), est à 4,29 mètres au lieu de 6,1 mètres. L'autre coin du bâtiment du côté nord est à 4,60 mètres de la marge latérale au lieu de 6,1 mètres. Le tout est démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par monsieur Pierre Clavet a.g, en date du 23 octobre 2012, portant le numéro 7501 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale et d'urbanisme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

40. Varia

40.1 Engagement – Journalier temporaire

2013-02-063

ATTENDU les recommandations du comité de ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 4 février 2013, monsieur Stéphane Potvin à titre de journalier temporaire à l'échelon 1 des conditions salariales pour assurer le remplacement d'un congé de maladie jusqu'au 31 août 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

41. Seconde période de questions

À 20 h 15, les membres du conseil répondent aux questions de l'assemblée.



Les questions ont porté sur :

- 1- On demande jusqu'où ira la densité résidentielle à l'ancienne Auberge des Quatre-Temps ?
RP : Monsieur le maire répond qu'on verra le tout lors de l'assemblée publique d'information dans les prochains mois.
- 2- On demande une attention particulière de surveillance policière sur le Tour-du-Lac Sud et Traverse de Laval concernant la vitesse.
RP : Monsieur le maire donne la parole à la conseillère madame France Thériault qui répond que oui, ce sont des artères qui ont été identifiées lors des consultations publiques.
- 3- On demande concernant l'étude du secteur du mont Cervin prévue le 28 février prochain, a-t-on un échéancier pour consulter la population ?
RP : Monsieur le maire répond qu'une consultation publique suivra, puis l'adoption du règlement suivi de l'appel d'offres, soit \pm 6 mois après le 28 février 2013.
- 4- On demande pourquoi avoir des comptes irrécouvrables de 9 000 \$?
RP : Monsieur le maire répond que c'est 6 000 \$ plus taxes et intérêts et c'est 14 comptes datant de 2007.
- 5- On demande qu'est-ce que la subvention de 12 000 \$ pour le chemin des Lacs et à quoi a-t-elle servie ?
RP : Monsieur le maire répond que c'est une subvention qui a servi à l'élargissement de la piste cyclable.

Fin de la seconde période de questions à 20 h 30.

42. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

Le président lève l'assemblée à 20 h 30.

Michel Beaulieu
Maire

Annie Laplante
Adjointe au greffe



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL TENUE LE 18 FÉVRIER 2013 À 18 h 00 DANS LA SALLE DE LA SALLE POLYVALENTE DU CHALET DES LOISIRS DE LAC-BEAUPORT

Sont présents : Monsieur le maire Michel Beaulieu
 Mesdames les conseillères Louise Delâge
 Alice Dignard
 France Thériault
 Messieurs les conseillers Charles Brochu
 Olivier Frédéric Bérard

Est également présent : Monsieur Richard Labrecque, directeur général et
 secrétaire-trésorier

Est absent : Monsieur Robert Fournier, conseiller municipal

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de monsieur Michel Beaulieu, maire.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE CE CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 18 FÉVRIER 2013

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Avance de fonds – Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc.
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la session

Le président déclare la séance ouverte à 18 h 05.

2. Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.



2013-02-064

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par madame France Thériault,
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-02-065

4. Avance de fonds – Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à verser une avance de fonds de 25 000 \$ à l'organisme Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc., avance qui sera remboursable obligatoirement au 31 octobre 2013.

De mandater le directeur du Service des finances et de l'administration afin qu'il récupère la totalité de cette somme avant le 31 octobre 2013.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Période de questions

À 18 h 17, les membres du conseil répondent aux questions.

Aucune question n'est soulevée.

Fin de la période de questions à 18 h 17.

6. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

Le président lève l'assemblée à 18 h 17.

Michel Beaulieu
Maire

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL TENUE LE 4 MARS 2013 À 19 h 00 DANS LA SALLE POLYVALENTE DU CHALET DES LOISIRS DE LAC-BEAUPORT

Sont présents : Monsieur Michel Beaulieu, maire

Mesdames les conseillères Louise Delâge
Alice Dignard
France Thériault
Messieurs les conseillers Olivier Bérard
Charles Brochu
Robert Fournier

Est également présent : Monsieur Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de monsieur Michel Beaulieu, maire.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DE CE CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 4 MARS 2013

1 Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)

2 Finances et administration

- 2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois de février 2013
- 2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires du mois de février 2013
- 2.3 Autorisation de mandat – Ajout au contrat d'entretien ménager de la mairie et de la caserne

3 Direction générale

- 3.1 Autorisation de signature - Entente hors cour dossier 200-22-064536-121
- 3.2 Révision de la rémunération du personnel électoral et référendaire
- 3.3 Autorisation de mandat - Publication du calendrier 2014
- 3.4 Autorisation de signature - Servitude d'utilités publiques chemin Terrasse du Domaine
- 3.5 Adoption - Règlement 621 – Règlement constituant le comité consultatif en environnement (CCE)
- 3.6 Nomination - Membre du comité consultatif en environnement (CCE) 2013
- 3.7 Priorités, mandats et attentes du conseil - Comité consultatif en environnement (CCE) 2013
- 3.8 Nomination - Représentant du conseil au sein d'organismes pour l'année 2013



4 Travaux publics

- 4.1 Autorisation de dépenses - Remplacement des luminaires du chemin des Fougeroles

5 Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Adoption - Règlement 622 – Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec 2013
- 5.2 Autorisation de paiement - Réso-biblio contrat 1^{er} janvier au 31 mars 2013
- 5.3 Autorisation de mandat - Fournitures livres et support bibliothèque municipale 2013

6 Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Adoption - Projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec la modification du plan d'urbanisme relatif au secteur de l'auberge des Quatre-Temps
- 6.2 Adoption - Projet de règlement - Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec la modification du plan d'urbanisme relatif au secteur de l'auberge des Quatre-Temps
- 6.3 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207, en vue d'établir des normes d'implantation aux bâtiments de types habitation groupée (H3) et multifamiliale (H4)
- 6.4 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06, en vue de modifier certains tarifs d'honoraires pour l'émission des permis et des certificats
- 6.5 Autorisation de mandat - Analyse de laboratoire échantillonnage de l'eau
- 6.6 Autorisation de mandat - Pulvérisateur berce du Caucase et herbe à poux

7 Protection contre l'incendie

(Aucun point)

8 Permis et inspections

- 8.1 Autorisation de permis - Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 8.2 Autorisation de permis - Enseigne directionnelle « Expo Habitat »
- 8.3 Autorisation de mandat - Requête en cour supérieure en exécution de jugement pour le 101, chemin de la Vallée

9 Varia

10 Période de questions

11 Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 00.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par madame Alice Dignard,
ET RÉSOLU :

2013-03-066



D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour des points suivants :

- 9.1 Autorisation de mandat – Services professionnels pour les infrastructures phases 1 et 5 secteur mont Cervin

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-03-067

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt par le directeur général et secrétaire-trésorier, des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 février 2013 et de la séance extraordinaire du 18 février 2013 dans les délais fixés par la loi, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

La rédaction des procès-verbaux étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 février 2013 et de la séance extraordinaire du 18 février 2013 tels que déposés.

Que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire trésorier dépose aux membres du conseil municipal :

- 1- une correspondance datée du 14 février 2013 informant de l'approbation par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Règlement 610 - Règlement d'emprunt décrétant des travaux de réfection et de prolongement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire sur le chemin du Montagnard et autorisant un emprunt maximal de 800 000 \$ pour le financement de ces travaux.

Dépôt

Aucun

Information

Aucune

1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 05, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Aucune question n'est soulevée.

Fin de la première période de questions à 19 h 05.



2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois de février 2013

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de février 2013 et les invite à le consulter.

2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires du mois de février 2013

2013-03-068

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par madame Alice Dignard,
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois février 2013 totalisant une somme de 1 221 300,51 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.3 Autorisation de mandat – Ajout au contrat d'entretien ménager de la mairie et de la caserne

2013-03-069

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à modifier le contrat accordé à Les Entretien personnalisés SM inc. afin d'exiger que l'entretien des salles de conférence et de formation de la mairie et de la caserne soit effectué quotidiennement après minuit pour la période du 1^{er} février 2013 au 31 janvier 2015 au coût de 281,00 \$ par an plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.1 Autorisation de signature – Entente hors cour dossier 200-22-064536-121

2013-03-070

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire trésorier à signer l'entente hors cour intervenue dans le dossier 200-22-064536-121 telle que déposée.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



3.2 Révision de la rémunération du personnel électoral et référendaire

2013-03-071

IL EST PROPOSÉ par madame France Thériault,
 APPUYÉ par madame Louise Delâge,
 ET RÉSOLU :

De rémunérer les employés municipaux travaillant aux élections et référendums selon le taux horaire usuel de l'employé tel que défini aux conditions de travail en vigueur à l'exception des postes suivants qui recevront un montant fixe.

Fonction	Rémunération fixe par élection ou référendum
Président d'élection	3 500 \$
Secrétaire d'élection	2 600 \$
Adjoint au président d'élection et trésorier d'élection	2 600 \$

D'approuver la grille de rémunération pour le personnel électoral et référendaire de toutes autres personnes comme suit :

Élection et référendum municipal

Fonction	Rémunération pour élection et référendum à taux horaire
Scrutateur	17,00 \$/h
Secrétaire de bureau de vote	15,00 \$/h
PRIMO	17,00 \$/h
Membres de la commission de révision de la liste électorale	17,00 \$/h
Secrétaire de la commission de révision de la liste électorale	17,00 \$/h
Agent réviseur de la commission de révision de la liste électorale	17,00 \$/h
Président d'une table de vérification de l'identité des électeurs	14,00 \$/h
Membre d'une table de vérification de l'identité des électeurs	14,00 \$/h

D'abroger la résolution 2009-03-13.

Les sommes devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2013-03-072

3.3 Autorisation de mandat - Publication du calendrier 2014

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à mandater Éditions Média Plus Communication pour la réalisation du calendrier municipal 2014 et à signer tous documents nécessaires à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.4 Autorisation de signature - Servitude d'utilités publiques chemin Terrasse du Domaine

2013-03-073

ATTENDU les recommandations des services municipaux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par madame Louise Delâge,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à :

- signer une servitude d'utilités publiques en faveur de la Municipalité avec les propriétaires du lot 1 821 693 pour régulariser l'empiétement de la Municipalité sur ce terrain avec compensation financière pour le propriétaire d'un montant de 12 000 \$;
- mandater les professionnels nécessaires à la conclusion de cette servitude et d'en assumer les frais.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement, remboursable sur 5 ans à partir de 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.5 Adoption – Règlement 621 – Règlement constituant le comité consultatif en environnement (CCE)

2013-03-074

ATTENDU QU' une copie du projet de règlement a été remise à chacun des membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par madame France Thériault,
IL EST RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 621 intitulé « Règlement constituant le comité consultatif en environnement (CCE) ».

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



3.6 Nomination – Membre du comité consultatif en environnement (CCE) 2013

2013-03-075

ATTENDU QUE conformément au Règlement 621, le conseil municipal doit procéder annuellement à la nomination des membres siégeant sur le comité consultatif en environnement (CCE);

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

De nommer madame Karine Hubert, à titre de soutien technique pour l'année 2013 afin d'assister le comité lors de ces délibérations.

De nommer les résidentes et résidents suivants pour siéger au comité consultatif en environnement (CCE) pour l'année 2013 aux postes ci-après décrits :

No	NOM	TITRE	POSTE
1	M. Olivier Frédéric Bérard	Conseiller	Membre
2	M. Alain Fournier	Résident	Président
3	Mme Nicole Gendron	Résidente	Secrétaire
4	M. Jean-François Harvey	Résident	Membre
5	M. Serge Bédard	Résident	Membre
6	Mme Christine Sauvageau	Résidente	Membre
7	Mme Marie-Élaine Gagnon	Résidente	Membre
8	Mme Louise Audet	Résidente	Membre
9	Mme Ève Papillon	Résidente	Membre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.7 Priorités, mandats et attentes du conseil – Comité consultatif en environnement (CCE) 2013

2013-03-076

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par madame Alice Dignard,
ET RÉSOLU :

De mandater le comité consultatif en environnement pour faire analyses et rapports au conseil municipal avant la fin de l'année 2013 sur les dossiers suivants :

1. Avis sur modifications réglementaires (rives et pesticides)
2. Réflexion sur la sensibilisation et l'amélioration de la gestion des matières résiduelles
3. Bonification du règlement sur l'incitation à la certification LEED
4. Organisation et réalisation de la journée de l'environnement
5. Réflexion sur l'aménagement des terres forestières

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.8 Nomination - Représentant du conseil au sein d'organismes pour l'année 2013

2013-03-077

IL EST PROPOSÉ par madame France Thériault,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :



De nommer les conseillères et conseillers suivants pour représenter le conseil municipal au sein des organismes ci-après décrits pour l'année 2013 :

NOM	ORGANISMES
Robert Fournier	- Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc. - Centre plein air Lasallien inc.
Louise Delâge	- Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc. - Les Habitations St-Dunstan inc.
Alice Dignard	- Les Habitations St-Dunstan inc.
France Thériault	- Regroupement des gens d'affaires et de tourisme Lac-Beauport inc.
Charles Brochu	- Centre plein air Lasallien inc.
Olivier Frédéric Bérard	- Conseil du bassin versant du lac Beauport

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.1 Autorisation de dépenses - Remplacement des luminaires du chemin des Fougeroles

2013-03-078

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
 APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager les dépenses pour effectuer le remplacement des luminaires sur le chemin des Fougeroles pour un montant maximal de 33 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.1 Adoption – Règlement 622 – Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec 2013

2013-03-079

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise à chacun des membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
 APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
 IL EST RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 622 intitulé « Règlement décrétant un programme d'incitation aux sports de glace en aréna sur le territoire de la ville de Québec 2013 ».



Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2 Autorisation de paiement - Réso-biblio contrat 1^{er} janvier au 31 mars 2013

2013-03-080

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
APPUYÉ par madame Louise Delâge,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture no 213198 à Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches pour les services rendus pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2013 totalisant 6 859,52 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.3 Autorisation de mandat – Fournitures livres et support bibliothèque municipale 2013

2013-03-081

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater Réseau Biblio de la Capitale nationale et de la Chaudière-Appalaches inc. pour les services de bibliothèque du 1^{er} avril au 31 décembre 2013 tel que mentionné à l'offre de service date du 6 février 2013 pour un montant de 19 154,88 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.1 Adoption - Projet de règlement – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec la modification du plan d'urbanisme relatif au secteur de l'auberge des Quatre-Temps

2013-03-082

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;



IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par madame Louise Delâge,
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec la modification du plan d'urbanisme relatif au secteur de l'auberge des Quatre-Temps ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2 Adoption - Projet de règlement – Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec la modification du plan d'urbanisme relatif au secteur de l'auberge des Quatre-Temps

2013-03-083

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec la modification du plan d'urbanisme relatif au secteur de l'auberge des Quatre-Temps ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207, en vue d'établir des normes d'implantation aux bâtiments de types habitation groupée (H3) et multifamiliale (H4)

Madame Alice Dignard donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente d'un règlement modifiant le Règlement de de zonage numéro 09-207, en vue d'établir des normes d'implantation aux bâtiments de types habitation groupée (H3) et multifamiliale (H4).

Elle demande également une dispense de lecture dudit règlement.

6.4 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06, en vue de modifier certains tarifs d'honoraires pour l'émission des permis et des certificats

Madame Alice Dignard donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente d'un règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06, en vue de modifier certains tarifs d'honoraires pour l'émission des permis et des certificats.

Elle demande également une dispense de lecture dudit règlement.



6.5 Autorisation de mandat - Analyse de laboratoire échantillonnage de l'eau

2013-03-084

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-238 a été produit pour l'analyse de laboratoire de la qualité de l'eau pour l'année 2013;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la planification du territoire et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par madame Alice Dignard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la planification du territoire et développement durable à octroyer, auprès du plus bas soumissionnaire conforme, pour l'analyse de laboratoire avec déplacement, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-238.

Soumissionnaires	Prix (excluant les taxes)
Environex	98,00 \$/unité
Exova	131,00 \$/unité
Maxxam Analytique	186,00 \$/unité

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.6 Autorisation de mandat - Pulvérisateur berce du Caucase et herbe à poux

2013-03-085

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-240 a été produit pour l'acquisition d'un pulvérisateur de pesticides;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la planification du territoire et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par madame France Thériault,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la planification du territoire et développement durable à mandater le plus bas soumissionnaire conforme, pour l'acquisition d'un pulvérisateur à pesticides tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-240.

Soumissionnaires	Prix (excluant les taxes)
Les entreprises Kar-Bat Inc.	4 736,97 \$
Atlantis Pompe Ste-Foy	4 886,44 \$
Les Pompes M.C.	5 489,49 \$
Équipements Laguë	6 099,42 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



8.1 Autorisation de permis - Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

2013-03-086

ATTENDU QUE conformément au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
 APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No demande de permis	Objet	Décision du conseil
2013-20003	Changement d'usage 61, chemin de l'Anse Lot # 1 497 851	Accepté
2012-00897	Construction d'une résidence unifamiliale de plus de 200 m2, stationnement à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (art. 5.1.3) et à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection 13, chemin des Glacis Lot # 3 812 912	Accepté
2012-00907	Construction d'une résidence unifamiliale, avec stationnement à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (art. 5.1.3), aire de stationnement d'une superficie de 150 m.c. et plus (art. 5.1.5) et remaniement de sol de plus de 700m.c. (art.5.1.6) 14, chemin des Glacis Lot # 3 812 915	Accepté
2013-00008	Construction d'une résidence unifamiliale, à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (art. 5.1.13) 515, chemin Tour-du-Lac Lot # 1 821 693	Accepté
2013-00009	Agrandissement d'une résidence unifamiliale, sur pilotis, pieux et autres structures à l'intérieur des bandes de protection d'un secteur de forte pente (art. 5.1.11) 74, chemin du Godendard Lot # 2 355 990	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme;

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé les demandes de permis et affirme que les demandes sont conformes aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



8.2 Autorisation de permis - Enseigne directionnelle « Expo Habitat »

2013-03-087

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par madame Louise Delâge,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des permis et inspections, conformément à l'article 187 du Règlement de zonage 09-207, à émettre un permis d'enseigne directionnelle temporaire à Construction Mckinley inc. pour l'installation de trois (3) enseignes concernant la Maison Expo-Habitat soit du 4 mars 2013 au 24 mars 2013, aux endroits suivants :

- Intersection boulevard du Lac et chemin du Tour-du-Lac Nord
- Intersection chemin du Tour-du-Lac Nord et chemin de l'Éperon
- Intersection chemin de l'Éperon et chemin du Haut-Bois

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 Autorisation de mandat – Requête en cour supérieure en exécution de jugement pour le 101, chemin de la Vallée

2013-03-088

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à mandater la firme Stein Monast, avocats pour représenter la Municipalité et prendre toutes les procédures nécessaires pour faire exécuter le jugement de la cour supérieure no 200-17-008380-073 daté du 22 juin 2009.

D'autoriser également le directeur général à mandater la firme Stein Monast pour représenter la Municipalité et prendre toutes les procédures nécessaires pour faire expulser le ou les résidents du 101, chemin de la Vallée jusqu'à ce que le bâtiment soit terminé et que des installations septiques conformes soient approuvées par les autorités municipales.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Varia

9.1 Autorisation de mandat – Services professionnels pour les infrastructures phases 1 et 5 secteur mont Cervin

2013-03-089

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater un arpenteur pour réaliser les descriptions techniques nécessaires à l'acquisition des emprises dans le cadre du Règlement d'emprunt et travaux d'infrastructures des phases 1 et 5 du secteur mont Cervin.

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à mandater un évaluateur pour fournir une évaluation des coûts d'acquisition des emprises dans le cadre du Règlement d'emprunt et travaux d'infrastructures des phases 1 et 5 du secteur mont Cervin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



10. Période de questions

À 19 h 30, les membres du conseil répondent aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- On demande si le règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec la modification du plan d'urbanisme relatif au secteur de l'auberge des Quatre-Temps est conforme aux nomenclatures du nombre de logement pour concordance aux grilles de spécifications du règlement de zonage ?
RP : On vous remercie et on vérifie.
- 2- On demande si les citoyens peuvent emprunter les plans et devis du secteur du mont Cervin ?
RP : Monsieur le maire répond que le conseil va y réfléchir.
Les coûts finaux sont estimés à 3 519 000,00 \$ plus taxes.
- 3- On demande si on surveille les programmes de subvention pour le secteur du mont Cervin ?
RP : Monsieur le maire répond que oui, on surveille avec SNC-Lavalin, mais pour l'instant il n'y a rien.
- 4- On demande qu'est-ce que l'entente hors cour, point 3.1 ?
RP : Monsieur le maire répond que c'est un arbre tombé sur un cabanon, coût de moins de 5 000 \$.
- 5- On demande si l'on a été informé du nouveau règlement de la ville de Québec de tonte de gazon à moins de 15 mètres des rives ?
RP : Monsieur le maire répond que non.
- 6- On demande concernant les infrastructures du mont Cervin, si le prix peut baisser à l'appel d'offres ?
RP : Monsieur le maire répond que oui cela peut baisser ou monter et on espère que cela baisse.

Fin de la seconde période de questions à 19 h 48.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

Le président lève l'assemblée à 19 h 48.

Michel Beaulieu
Maire

Richard Labrecque
Directeur général et secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL TENUE LE 18 MARS 2013 À 18 H DANS LA SALLE POLYVALENTE DU CHALET DES LOISIRS DE LAC-BEAUPORT

Sont présents Madame la mairesse suppléante Louise Delâge
Mesdames les conseillères Alice Dignard
France Thériault
Messieurs les conseillers Charles Brochu
Olivier Frédéric Bérard
Robert Fournier

Est également présent : Monsieur Richard Labrecque, directeur général
et secrétaire-trésorier

Est absent : Monsieur le maire, Michel Beaulieu

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de madame Louise Delâge, mairesse suppléante.

ORDRE DU JOUR

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE CE CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 18 MARS 2013**

1 Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Acceptation de l'ordre du jour
- 1.3 Autorisation de signature - Cession des infrastructures phases 1 et 9 - Développement Domaine Écho Lac-Beauport inc.
- 1.4 Autorisation de mandat - Servitude de passage - Parc des Sentiers du Moulin
- 1.5 Période de questions
- 1.6 Levée de l'assemblée

1 Ouverture de la session

La présidente déclare la séance ouverte à 18 h 12.

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.



2013-03-090

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retirer de l'ordre du jour le point suivant :

- 1.3 Autorisation de signature – Cession des infrastructures phases 1 et 9 - Développement Domaine Écho Lac-Beauport inc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 1.3 Autorisation de signature – Cession des infrastructures phases 1 et 9 - Développement Domaine Écho Lac-Beauport inc.**

POINT RETIRÉ

- 1.4 Autorisation de mandat – Servitude de passage - Parc des Sentiers du Moulin**

2013-03-091

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater Me Nancy Lavoie pour préparer les documents et enregistrements de la servitude perpétuelle de passage en faveur de la Municipalité pour le parc des Sentiers du Moulin pour un montant maximum de 980,00 \$ plus taxes.

D'autoriser le maire ou la mairesse suppléante et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pertinent à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

D'autoriser le versement d'une somme de 100 000,00 \$ à titre de balance de paiement pour l'acquisition des terrains des Sentiers du Moulin à Réal et Marcel Duclos, les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement payable sur 4 ans à partir de 2014 conformément à la résolution 2012-05-157.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.5 Période de questions

À 18 h 40, les membres du conseil répondent aux questions.

Aucune question n'est soulevée.

Fin de la période de questions à 18 h 40.



1.6 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

La présidente lève l'assemblée à 18 h 40.

Louise Delâge
Mairesse suppléante

Richard Labrecque
Secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL TENUE LE 27 MARS 2013 À 18 H DANS LA SALLE POLYVALENTE DU CHALET DES LOISIRS DE LAC-BEAUPORT

Sont présents Monsieur le maire Michel Beaulieu
Mesdames les conseillères Louise Delâge
Alice Dignard
Monsieur le conseiller Robert Fournier

Est également présent : Monsieur Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier

Sont absents : Madame France Thériault, conseillère
Monsieur Charles Brochu, conseiller
Monsieur Olivier Frédéric Bérard, conseiller

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de monsieur Michel Beaulieu.

ORDRE DU JOUR

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE CE CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 27 MARS 2013**

1 Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Acceptation de l'ordre du jour
- 1.3 Autorisation de signature - Cession des infrastructures phases 1 et 9 - Développement Domaine Écho Lac-Beauport inc.
- 1.4 Autorisation de dépenses – Services professionnels en ressources humaines
- 1.5 Période de questions
- 1.6 Levée de l'assemblée

1 Ouverture de la session

Le président déclare la séance ouverte à 18 h 08.

1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.



2013-03-092

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2013-03-093

1.3 Autorisation de signature – Cession des infrastructures phases 1 et 9 - Développement Domaine Écho Lac-Beauport inc.

ATTENDU le Protocole d'entente concernant les services publics du développement du Mont Écho et sa première phase intervenu entre la Municipalité de Lac-Beauport (ci-après la « Municipalité ») et Développement Domaine Écho (Lac-Beauport) inc. le 6 avril 2009 (ci-après le « Protocole du 6 avril 2009 »), ses quatre modifications ainsi que le Protocole d'entente concernant l'établissement des coûts et des quoteparts pour les services publics relatifs aux terrains hors site du développement du mont Écho (Latitude 46) pour les phases 1 et 9 intervenu le 30 mars 2012 entre les mêmes parties ;

ATTENDU le jugement du 21 septembre 2012 dans le dossier 200-11-020614-122 nommant Mallette syndics et gestionnaires inc. séquestre aux biens de Développement Domaine Écho (Lac-Beauport) inc. (ci-après le « Séquestre ») et autorisant ce Séquestre à prendre possession des immeubles et à exercer sur ceux-ci plusieurs pouvoirs énumérés au jugement ;

ATTENDU le jugement du 24 septembre 2012 rendant une ordonnance de financement temporaire par la Caisse Desjardins des Rivières de Québec à Développement Domaine Écho (Lac-Beauport) inc. au montant de 1 500 000\$ afin de pourvoir à la finalisation prioritairement des travaux relatifs aux phases 1, 2 et 9 du Projet de Développement des immeubles visés par les protocoles d'entente et au paiement des entrepreneurs et des sous-traitants concernés, et ce, afin d'obtenir notamment les certificats de fin des travaux et les cautionnements requis pour que les terrains soient transférés à la Municipalité, le tout devant permettre au Séquestre de vendre par la suite les terrains résidentiels à des tiers acquéreurs ;

ATTENDU la Transaction signée entre Mallette Syndics et Gestionnaires inc., agissant comme séquestre aux biens de Développement Domaine Écho (Lac-Beauport) inc. et la Municipalité les 19 et 22 octobre 2012 visant à assouplir les exigences du Protocole du 6 avril 2009 vu la condition financière du projet de développement (ci-après la « Transaction pour la cession des infrastructures ») ;

ATTENDU une deuxième Transaction signée entre Mallette Syndics et Gestionnaires inc., agissant comme séquestre aux biens de Développement Domaine Écho (Lac-Beauport) inc., Construction McKinley inc. et la Municipalité les 19 et 22 octobre 2012 visant à permettre la construction de la



maison modèle Expo-Habitat à certaines conditions (ci-après la « Transaction Expo-Habitat ») ;

ATTENDU que les exigences de ces deux transactions ont été respectées, sous réserve des ajustements suivants, du consentement de toutes les parties concernées :

Concernant la **Transaction Expo-Habitat** :

- a) La parcelle du lot 4 473 722 appartenant à Marie-Pier Champagne et Ghislain Tanguay a fait l'objet d'une Offre d'achat entre le Séquestre et les propriétaires au montant de 9 000\$ le 30 janvier 2013. Par courriel du 14 février 2013, les avocats du Séquestre Beauvais Truchon confirmaient détenir la somme de 9 000\$ dans leur compte en fiducie afin d'acheter cette parcelle de Marie-Pier Champagne et Ghislain Tanguay. Ils confirmaient également que le lot serait ensuite cédé par le Séquestre à la Municipalité gratuitement, en même temps que la cession des autres infrastructures ;

Concernant la **Transaction pour la cession des infrastructures** :

- a) Concernant le paragraphe 2a) exigeant que les travaux aient été substantiellement complétés et les déficiences corrigées, Denis Maltais de Dessau a fait parvenir une lettre datée du 29 janvier 2013 confirmant la réception des travaux et une liste des travaux à compléter et /ou corriger. Cette lettre a été bonifiée par une évaluation des coûts de ces travaux à compléter et /ou corriger le 14 février 2013. Le Séquestre a transmis à la Municipalité une lettre de garantie confirmant la détention et le maintien des sommes nécessaires pour assurer la complétion et/ou la correction des travaux dans un délai de douze(12) mois de la signature de la transaction de cession des infrastructures;
- b) Concernant le paragraphe 2c) exigeant la main-levée de toutes les hypothèques légales enregistrées sur les immeubles à céder à la Municipalité, la main-levée des hypothèques légales prises par Gilles Rochette & Fils inc. s'effectuera de façon concomitante à la signature de la transaction de cession des infrastructures ;
- c) Concernant l'exigence 2e) d'obtenir une quittance complète générale et finale des propriétaires des 109 et 187 Chemin de l'Éperon pour les problématiques affectant leur propriété respective suite aux travaux, Développement Domaine Écho (Lac-Beauport) inc. a signé (en remplacement de ces quittances) un engagement de prendre fait et cause pour la Municipalité pour quelque réclamation de qui que ce soit relativement à ces deux problématiques ;
- d) Concernant l'exigence 2f) d'obtenir un engagement solidaire de tous les entrepreneurs impliqués dans le projet de tenir indemne la Municipalité de toute réclamation de quelque nature que ce soit relativement à ce projet et de prendre fait et cause pour elle, il ne fut pas nécessaire d'obtenir cet



engagement de Constructions Laffer inc. vu la quittance finale du 12 juillet 2012, la quittance finale de son sous-traitant Clyvanor du 4 mai 2012, la Déclaration statutaire de Constructions Laffer inc. du 25 octobre 2012, la lettre de la CCQ du 9 juillet 2012 et la lettre de la CSST du 28 juin 2012. Il ne fut pas nécessaire non plus que Gilles Rochette & Fils inc. signe cet engagement puisqu'il remettra tous les documents nécessaires de même nature de façon concomitante à la signature de l'acte de cession ;

- e) Concernant l'exigence 2g) que le Séquestre paie tous les honoraires et frais de l'ingénieur mandaté, ce paiement sera effectué de façon concomitante à la signature de la transaction de cession des infrastructures ;

ATTENDU qu'il sera impossible de publier une partie de la transaction de cession des infrastructures lors de la signature de l'acte de cession puisque la parcelle du lot appartenant à Marie-Pier Champagne et Ghislain Tanguay n'aura pas encore obtenu un numéro de lot distinct, de même qu'une parcelle de la rue de la phase 1 qui n'a pas été terminée et ne sera donc pas immédiatement cédée à la Municipalité. Une transaction sous seing privée sera signée entre les parties pour ces parcelles et le Séquestre s'engage à faire le nécessaire pour que cette transaction puisse être publiée dans un délai maximal de six (6) mois. À défaut de ce faire, la Municipalité pourra faire le nécessaire pour faire publier la transaction et en réclamer les sommes au Séquestre qui versera alors les montants nécessaires à même la somme garantie de 120 000\$ pour la complétude ou la correction des travaux, tel que le mentionne la lettre de garantie émise à cet effet ;

ATTENDU que la Municipalité a appris vendredi le 15 mars 2013 qu'un problème de gel à l'usine de traitement des eaux empêcherait actuellement de mettre en marche l'usine. Il est probable que ce gel soit localisé à l'extérieur de l'usine plutôt qu'à l'intérieur. Le Séquestre est actuellement à travailler pour mandater le sous-traitant concerné afin de régler cette problématique afin que l'usine puisse être mise en marche après la cession à la Municipalité ;

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par madame Louise Delâge,
ET RÉSOLU :

De mandater le maire ou la mairesse suppléante et le directeur général à signer tout document nécessaire à la cession des infrastructures publiques des phases 1 et 9 du projet de Développement Domaine Écho (Lac-Beauport) inc. ;

De mandater le maire ou la mairesse suppléante et le directeur général à signer tout document nécessaire à la radiation des inscriptions au registre foncier des Transaction Expo-Habitat et Transaction pour la cession des infrastructures suivant la signature des documents nécessaires à la cession des infrastructures publiques ci-haut mentionnées ;

De mettre fin en conséquence, suivant la signature des documents nécessaires à la session des infrastructures publiques, au Protocole d'entente concernant les services publics du développement du Mont Écho et sa première phase intervenue entre la Municipalité de Lac-Beauport et Développement Domaine Écho (Lac-Beauport) inc. le 6 avril



2009, ses quatre modifications ainsi que le Protocole d'entente concernant l'établissement des coûts et des quoteparts pour les services publics relatifs aux terrains hors site du développement du mont Écho (Latitude 46) pour les phases 1 et 9 intervenu le 30 mars 2012 entre les mêmes parties ;

D'exiger de Mallette syndics et gestionnaires inc., de l'ingénieur-directeur de projet de Roy-Vézina (M. Brochu) et de Premier Tech d'accompagner la Municipalité lors du démarrage de l'usine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4 Autorisation de dépenses – Services professionnels en ressources humaines

2013-03-094

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Delâge,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à mandater des professionnels ou des firmes pour assister le comité de ressources humaines dans des dossiers particuliers de ressources humaines pour le Service de la protection contre l'incendie.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.5 Période de questions

À 18 h 22, les membres du conseil répondent aux questions.

Aucune question n'est soulevée.

1.6 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

Le président lève l'assemblée à 18 h 22.

Michel Beaulieu
Maire

Richard Labrecque
Secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL TENUE LE 2 AVRIL 2013 À 19 h 00 DANS LA SALLE POLYVALENTE DU CHALET DES LOISIRS DE LAC-BEAUPORT

Sont présents : Madame la mairesse suppléante Louise Delâge
Mesdames les conseillères Alice Dignard
France Thériault
Messieurs les conseillers Charles Brochu
Olivier Frédéric Bérard
Robert Fournier

Est également présent : Monsieur Richard Labrecque, directeur général
et secrétaire-trésorier

Est absent : Monsieur le maire, Michel Beaulieu

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de madame Louise Delâge, mairesse suppléante.

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DE CE CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2 AVRIL 2013

1 Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)

2 Finances et administration

- 2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois de mars 2013
- 2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires du mois de mars 2013

3 Direction générale

- 3.1 Nomination - Madame Marie Anderson au sein des conseils d'administration du Centre de plein air Lasallien inc. (CPL) et des Sentiers du Moulin inc. (SDM)
- 3.2 Autorisation de signature - Protocole d'entente pour le Plan municipal de sécurité civile (PMSC)

4 Travaux publics

- 4.1 Avis de motion – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 3 900 000 \$ ayant pour objet la mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur du mont Cervin (phases 1 et 5a)
- 4.2 Autorisation de mandat - Plan et devis et surveillance des travaux du projet de réfection et prolongement des infrastructures du chemin du Montagnard
- 4.3 Autorisation de mandat - Balayage des chemins et stationnements publics 2013-2015
- 4.4 Autorisation de mandat - Analyse d'eau brute aux puits municipaux
- 4.5 Autorisation de mandats - 174, chemin des Granites



- 4.6 Autorisation de mandat - Fournitures de matériaux granulaires pour 2013
- 4.7 Autorisation de mandat - Travaux de réparation de pavage pour la saison 2013

5 Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation - Demande de subvention - Programme d'assistance financière aux manifestations locales pour la Fête nationale 2013
- 5.2 Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires à la piscine municipale
- 5.3 Adoption - Règlement d'emprunt 607 d'un montant maximum de 140 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux au parc des Sentiers du Moulin et l'acquisition de biens et payable par l'ensemble des unités d'évaluation

6 Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Adoption – Règlement 09-196-06-03 modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 en vue de modifier certains tarifs d'honoraires pour l'émission des permis et des certificats
- 6.2 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en vue d'établir des normes d'implantation aux bâtiments de types habitation groupée (H3) et multifamiliale (H4)
- 6.3 Autorisation de dépenses - Achat de bacs bleus pour la Municipalité
- 6.4 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement sur l'utilisation extérieure des pesticides et des matières fertilisantes

7 Protection contre l'incendie

(Aucun point)

8 Permis et inspections

- 8.1 Autorisation de permis - Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 8.2 Autorisation de mandat – Cause Grégoire Denis c. Municipalité de Lac-Beauport - dossier 200-17-018053-132

9 Varia

10 Période de questions

11 Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 01.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2013-04-095

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2013-04-096

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt par le directeur général et secrétaire-trésorier, des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 mars 2013 et des séances extraordinaires du 18 et 27 mars 2013 dans les délais fixés par la loi, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

La rédaction des procès-verbaux étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
ET RÉSOLU :

D'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 mars 2013 et des séances extraordinaires du 18 et 27 mars 2013 tels que déposés.

Que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire trésorier dépose aux membres du conseil municipal :

1- des correspondances datées du 22 mars 2013 informant de l'approbation par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire des règlements suivants :

- Règlement 615 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 2 062 500 \$ ayant pour objet la réalisation des travaux et l'acquisition des biens prévus au programme triennal d'immobilisation (PTI) et payable par l'ensemble des unités d'évaluation
- Règlement 616 –Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 35 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux et l'acquisition de génératrices d'urgence pour le réseau d'égout sanitaire et payable par l'ensemble des unités d'évaluation localisées en frontage du réseau d'égout sanitaire
- Règlement 617 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 30 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux et l'acquisition d'une nouvelle colonne d'eau et d'une pompe électrique incluant la réfection des accessoires adjacents pour le puits municipal et payable par l'ensemble des unités d'évaluation localisées en frontage du réseau d'aqueduc

Dépôt

Aucun

Information

Aucune



1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 05, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

- 1- On demande si le comité de citoyens du mont Cervin va pouvoir voir les plans et devis des travaux d'infrastructures ?
RP : Madame la présidente donne la parole au conseiller M. Charles Brochu qui mentionne qu'il y aura un article dans le journal municipal pour expliquer la situation à la population concernée, mais que les plans et devis ne seront pas disponibles pour consultation.
- 2- On demande, est-ce que le nouveau programme d'infrastructures fédéral pourrait s'appliquer au projet du mont Cervin ?
RP : Madame la présidente répond qu'on va vérifier.
- 3- On demande si le dossier de l'association des résidents du chemin du Bord-de-l'Eau a été discuté en plénière ?
RP : Madame la présidente répond que non, car monsieur le maire était absent lors de la dernière rencontre.

Fin de la première période de questions à 19 h 10.

2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois de mars 2013

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de mars 2013 et les invite à le consulter.

2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires du mois de mars 2013

2013-04-097

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois mars 2013 totalisant une somme de 973 622,32 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.1 Nomination - Madame Marie Anderson au sein des conseils d'administration du Centre de plein air Lasallien inc. (CPL) et de Les Sentiers du Moulin inc. (SDM)

2013-04-098

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

De nommer madame Marie Anderson, directrice du Service des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire à titre de membre permanente des conseils d'administration des deux organismes de propriété municipale, soit le Centre plein air Lasallien inc. (CPL) et Les Sentiers du Moulin inc. (SDM) en remplacement de monsieur Pierre Desjardins.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



3.2 Autorisation de signature - Protocole d'entente pour le Plan municipal de sécurité civile (PMSC)

2013-04-099

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le coordonnateur des mesures d'urgence à signer tous documents pertinents à la confection et au maintien du Plan municipal de sécurité civile (PMSC), incluant des ententes de fourniture de biens et de services.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.1 Avis de motion – Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 3 900 000 \$ ayant pour objet la mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur du mont Cervin (phases 1 et 5a)

Monsieur Charles Brochu donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente d'un Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 3 900 000 \$ ayant pour objet la mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur du mont Cervin (phases 1 et 5a).

Il demande également une dispense de lecture dudit règlement.

4.2 Autorisation de mandat - Plan et devis et surveillance des travaux du projet de réfection et prolongement des infrastructures du chemin du Montagnard

2013-04-100

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-237 a été produit pour les services professionnels pour la production des plans et devis pour la réfection et le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur le chemin du Montagnard;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Dessau inc. pour un montant de 60 270,00 \$ plus taxes pour les travaux décrits au document d'appel d'offres 13-237.

Soumissionnaires	Prix excluant les taxes
Dessau inc.	60 270,00 \$
SNC-Lavalin inc.	62 000,00 \$
Cima Plus	65 000,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 610.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



4.3 Autorisation de mandat - Balayage des chemins et stationnements publics 2013-2015

2013-04-101

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-231-1 a été produit pour le balayage des chemins et des stationnements publics pour les années 2013-2015;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
 APPUYÉ par madame Alice Dignard,
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises Trema inc. pour un montant de 108 301,60 \$ plus taxes pour les travaux décrits au document d'appel d'offres 13-231-1.

Soumissionnaires	Coût des travaux avant taxes			
	2013	2014	2015	Total
Les Entreprises Trema inc.	35 269,60 \$	36 516,00 \$	36 516,00 \$	108 301,60 \$
Charles Trudel inc.	42 524,00 \$	42 668,00 \$	42 668,00 \$	127 860,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.4 Autorisation de mandat - Analyse d'eau brute aux puits municipaux

2013-04-102

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
 APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater la firme Mission HGE pour effectuer le mandat d'échantillonnage pour un montant de 3 310,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets des opérations des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.5 Autorisation de mandats - 174, chemin des Granites

2013-04-103

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-244 a été produit pour des travaux de remplacement d'un ponceau et empiètement de fossé - chemin des Granites;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;



IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
 APPUYÉ par monsieur Robert Fournier,
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Paradis aménagement urbain inc. pour un montant de 72 664,02 \$ plus taxes pour les travaux décrits au document d'appel d'offres 13-244.

	Soumissionnaires	Prix excluant les taxes
1	Paradis aménagement urbain inc.	72 664,02 \$
2	Berqedac ltée.	79 000,00 \$
3	9192-5701 Québec inc.-Excavation Concept-Terre	82 559,60 \$
4	I.T.E. Construction inc.	83 385,00 \$
5	PAX Excavation inc.	86 000,00 \$
6	Les Entreprises Lou-Vil inc.	86 795,00 \$
7	Aurel Harvey & Fils inc.	88 500,00 \$
8	Méto-Excavation inc.	89 199,01 \$
9	Les Entreprises Gosselin et Tremblay inc.	90 250,00 \$
10	Sotraco inc.	92 885,00 \$
11	Les Entreprises Gévilco inc.	94 443,00 \$
12	Excavation Marcel Fréchette inc.	95 540,00 \$
13	Gilles Rochette & fils inc.	102 820,00 \$
14	Maxi-Paysage inc.	103 172,21 \$
15	Jocelyn Harvey Entrepreneur inc.	108 669,50 \$
16	Les Entreprises Coulombe & Guérard inc.	118 783,00 \$
17	Terrassement Latulippe inc.	141 711,00 \$

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater la firme Dessau inc. pour la surveillance des travaux conformément à leur offre de service datée du 27 mars 2013 au montant de 10 560,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt numéro 12-606.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.6 Autorisation de mandat - Fournitures de matériaux granulaires pour 2013

2013-04-104

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-242 a été produit pour les fournitures de matériaux granulaires pour l'année 2013;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
 APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
 ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises B.L.C. pour un montant de 9,50 \$/tonne pour le MG 20 mm et 7,50 \$/tonne pour le CG-14 (sable) plus taxes pour les fournitures décrites au document d'appel d'offres 13-242.

NOM DE LA FIRME	ITEM NO.	DESCRIP-TION	QUANTITÉ Tonne métrique	Prix pour la fourniture seulement (sans les taxes) Pour une (1) tonne	Prix incluant la fourniture et la livraison (sans les taxes) Pour une (1) tonne
Les Entreprises B.L.C.	1	MG-20	+ / - 850	9.50	15.20
Les Entreprises P.E.B.				10.00	14.80
Carrières Québec inc.				Non déposé	Non déposé
Carrière Union Itée				Non déposé	Non déposé
Les Entreprises B.L.C.	2	CG-14 (Sable)	+ / - 450	7.50	13.20
Les Entreprises P.E.B.				7.75	12.55
Carrières Québec inc.				Non déposé	Non déposé
Carrière Union Itée				Non déposé	Non déposé
LE COUT UNITAIRE DE CHACUN DE CES ITEMS SANS LIVRAISON, DETERMINERA LE PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME PAR ITEM.					

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.7 Autorisation de mandat - Travaux de réparation de pavage pour la saison 2013

2013-04-105

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-243 a été produit pour les travaux de réparation de pavage pour la saison 2013;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Charles Brochu,
 APPUYÉ par madame Alice Dignard,
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Entreprises P.E.B. pour les travaux décrits au document d'appel d'offres 13-243.

NOM DE LA FIRME	DESCRIPTION	QUANTITÉ	Prix à la tonne de pavage	TOTAL DES 3 PRODUITS (A + B + C) (sans les taxes)
Les Entreprises P.E.B. ltée	A) Préparation avant pavage	Plus ou moins 2300 m ²	5.00\$ / m ²	64 000.00 \$
	B) Produit ESG-14 PG 58-34	Plus ou moins 300 tonnes à 180 kg /m ²	130.00\$/ tonne	
	C) Produit ESG-10 PG 58-34	Plus ou moins 100 tonnes à 144 kg/m ²	135.00\$/ tonne	
Bleau Terrassement & Pavage ltée	A) Préparation avant pavage	Plus ou moins 2300 m ²	7.00\$ / m ²	75 300.00 \$
	B) Produit ESG-14 PG 58-34	Plus ou moins 300 tonnes à 180 kg /m ²	148.00\$ / tonne	
	C) Produit ESG-10 PG 58-34	Plus ou moins 100 tonnes à 144 kg/m ²	148.00\$/ tonne	
Groupe Macadam inc.	A) Préparation avant pavage	Plus ou moins 2300 m ²	8.65\$ / m ²	75 690.00 \$
	B) Produit ESG-14 PG 58-34	Plus ou moins 300 tonnes à 180 kg /m ²	137.17\$/ tonne	
	C) Produit ESG-10 PG 58-34	Plus ou moins 100 tonnes à 144 kg/m ²	145.52\$/ tonne	

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.1 Autorisation - Demande de subvention - Programme d'assistance financière aux manifestations locales pour la Fête nationale 2013

2013-04-106

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser madame Mélanie Morneau, agente de développement culturel et communautaire, à déposer une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour soutenir financièrement les activités de la Fête nationale, édition 2013 à Lac-Beauport.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2 Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires à la piscine municipale

2013-04-107

ATTENDU QUE des travaux supplémentaires pour la réparation à la structure de la piscine qui n'avaient pas été prévus lors de l'appel d'offres et ont dû être réalisés en urgence;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser la dépense additionnelle de 3 137,00 \$ plus taxes et autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à effectuer le paiement à l'entreprise Laplante Construction (2006) inc.



Les sommes nécessaires devant être prises à même le Règlement d'emprunt 11-222.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.3 Adoption - Règlement d'emprunt 607 d'un montant maximum de 140 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux au parc des Sentiers du Moulin et l'acquisition de biens et payable par l'ensemble des unités d'évaluation

2013-04-108

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Fournier,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 607, intitulé : « Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 140 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux au parc des Sentiers du Moulin et l'acquisition de biens et payable par l'ensemble des unités d'évaluation ».

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.1 Adoption – Règlement 09-196-06-03 modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 en vue de modifier certains tarifs d'honoraires pour l'émission des permis et des certificats

2013-04-109

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-196-06-03 intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 09-196-06 en vue de modifier certains tarifs d'honoraires pour l'émission des permis et des certificats ».

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



6.2 Adoption - Projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en vue d'établir des normes d'implantation aux bâtiments de types habitation groupée (H3) et multifamiliale (H4)

2013-04-110

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en vue d'établir des normes d'implantation aux bâtiments de types habitation groupée (H3) et multifamiliale (H4) ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 Autorisation de dépenses - Achat de bacs bleus pour la Municipalité

2013-04-111

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-245 a été produit pour l'achat de bacs bleus pour l'année 2013;

ATTENDU QUE les recommandations du directeur du Service de la planification du territoire et développement durable;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
APPUYÉ par madame France Thériault,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la planification du territoire et développement durable à octroyer, auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit Plasti-Bac inc. pour un montant total de 8 432,88 \$ plus taxes pour l'achat de bacs bleus, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-245.

Entreprises	Prix excluant toutes taxes
Plasti-Bac inc.	7 668,00 \$
Nova Envirocom inc.	8 165,00 \$
USD	7 833,96 \$
RCI Environnement	10 082,60 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



6.4 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement sur l'utilisation extérieure des pesticides et des matières fertilisantes

Monsieur Olivier Frédéric Bérard donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente d'un Règlement sur l'utilisation extérieure des pesticides et des matières fertilisantes en abrogeant le Règlement numéro 7-168.

Il demande également une dispense de lecture dudit règlement.

8.1 Autorisation de permis - Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

2013-04-112

ATTENDU QUE conformément au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
 APPUYÉ par monsieur Charles Brochu,
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No demande de permis	Objet	Décision du conseil
2012-00404	Construction d'une résidence unifamiliale avec construction d'une aire de stationnement d'une superficie de plus de 150 m ² (RCI-art. 5.1.5) et remaniement de sol de plus de 700m.c. (RCI-art.5.1.6) 3, chemin des Brumes Lot # 1 821 243	Accepté
2013-00910	Construction d'une résidence unifamiliale avec construction d'un stationnement à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI, art. 5.1.3), d'une superficie de 150 m.c. et plus (RCI, art. 5.1.5) et construction à l'intérieur d'un secteur de forte pente et de bandes de protection (RCI, art.5.1.13) 107, chemin des Mélèzes Lot # 3 119 405	Accepté
2013-00017	Construction d'une résidence unifamiliale, avec stationnement à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (art. 5.1.3), aire de stationnement d'une superficie de 150 m.c. et plus (RCI, art. 5.1.5) et remaniement de sol de plus de 700m.c. (RCI, art.5.1.6) 53, chemin du Grand-Duc Lot # 5 085 414	Accepté
2013-00043	Construction d'une résidence unifamiliale, avec aire de stationnement d'une superficie de 150 m.c. et plus (RCI,art. 5.1.5) 78b, chemin des Lacs Lot # 4 224 196	Accepté
2013-00045	Construction d'une résidence unifamiliale de plus de 200 m.c., avec aire de stationnement de	Accepté



No demande de permis	Objet	Décision du conseil
	150 m.c. et plus (RCI, art. 5.1.5) et remaniement de sol de plus de 700m.c. (RCI, art.5.1.6) 58, chemin du Grand-Duc Lot # 5 085 399	
2013-20007	Usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée- Service de garde en milieu familial 38, chemin des Buis Lot # 1 820 468	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du Règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme;

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé les demandes de permis et affirme que les demandes sont conformes aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 Autorisation de mandat – Cause Grégoire Denis c. Municipalité de Lac-Beauport - Dossier 200-17-018053-132

2013-04-113

IL EST PROPOSÉ par madame Alice Dignard,
APPUYÉ par monsieur Olivier Frédéric Bérard,
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des permis et inspections à mandater la firme Heenan Blaikie Aubut pour représenter la Municipalité dans la cause Grégoire Denis c. Municipalité de Lac-Beauport - Dossier 200-17-018053-132.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Varia

10. Période de questions

À 19 h 35, les membres du conseil répondent aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- On demande pourquoi le numéro 78B chemin des Lacs pour une nouvelle construction ?
RP : Madame la présidente répond que c'est parce que la numérotation date des années 1970 et ne permet plus l'insertion de nouveau numéro.
- 2- On demande de faire enlever les annonces et affiches des entrepreneurs le long des rues ?
RP : Madame la présidente répond qu'on va voir afin de les faire appliquer. Ex. : ch. des Îlots.



- 3- On demande si le coût des travaux du 174, ch. des Granites est compris dans le Règlement d'emprunt de 2012 ?
RP : Madame la présidente répond que oui, c'est le même dossier.
- 4 On demande s'il y a eu erreur au Règlement d'emprunt 607 puisqu'on parle de 3 000 \$ dans le tableau à la fin et de 3 500 \$ à la page 1 ?
RP : Madame la présidente répond qu'il y a effectivement une coquille et qu'elle est déjà corrigée, il s'agit de 3 000 \$.
- 5- On demande combien la hausse des tarifs va rapporter de plus à la Ville ?
RP : Madame la présidente répond environ 20 000 \$.
- 6- On demande si le projet d'infrastructures du mont Cervin ne se fait pas, est-ce qu'on refait l'asphalte sur le chemin du Brûlé quand même ?
RP : Madame la présidente donne la parole au conseiller M. Charles Brochu qui répond seulement la sur largeur entre le Irving et le chemin de la Cornière pour piéton au coût de 200 000 \$.
- 7- On demande, le point 8.2, est-ce une autre cause ?
RP : Madame la présidente répond que oui.
- 8- On demande est-ce que l'on est obligé de faire vérifier les travaux municipaux par un ingénieur ?
RP : Madame la présidente donne la parole au conseiller M. Charles Brochu qui répond que non, seulement pour les travaux majeurs d'aqueduc et d'égout. Cependant, la Municipalité a déjà payé deux condamnations en cour pour des travaux non surveillés par un ingénieur, ce qui justifie l'utilisation de ces derniers.
- 9- On demande, est-ce qu'il y a une date prévue pour le dépôt des états financiers des SDM ?
RP : Madame la présidente répond que oui, le 6 mai prochain, ils seront inclus dans le dépôt des états financiers de la Municipalité.
- 10- On demande est-ce qu'il reste des travaux à faire pour le développement du mont Écho ?
RP : Madame la présidente répond que oui, ± 100 000 \$ dont le promoteur a déposé une garantie financière à cet effet à la Municipalité.
- 11- On demande concernant les infrastructures du mont Cervin, si la Municipalité va détailler dans la lettre les coûts des 3,9 M\$?
RP : Madame la présidente répond que oui.
- 12- On demande combien il y a de mètres linéaires de travaux dans la zone 1 et 5a du projet du mont Cervin ?
RP : Madame la présidente répond qu'on l'ignore, mais qu'on le fournira pour le 6 mai prochain.



11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé;

La présidente lève l'assemblée à 20 h 05.

Louise Delâge
Mairesse suppléante

Richard Labrecque
Secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU LE 6 MAI 2013 À 19H - SALLE
POLYVALENTE DU CHALET DES LOISIRS**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, maire
France Thériault, conseillère, siège no1
Louise Delâge, conseillère, siège no2
Olivier Frédéric Bérard, conseiller, siège no3
Alice Dignard, conseillère, siège no4
Charles Brochu, conseiller, siège no5
Robert Fournier, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier
Annie Laplante, greffière adjointe

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, maire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)
- 1.6 Ajournement de la séance
- 1.7 Reprise de la séance

2. Finances et Administration

- 2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.2 Dépôt des états et revenus et dépenses semestriels
- 2.3 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.4 Autorisation - Renouvellement du contrat d'assurances collectives
- 2.5 Adoption - Règlement d'emprunt - Règlement d'emprunt 623 d'un montant maximum de 3 859 000 \$ ayant pour objet la mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur du mont Cervin (phases 1 et 5a)

3. Direction générale

- 3.1 Autorisation - Acquisition des lots 1 496 577, 1 496 578, 1 496 580 et 2 769 574
- 3.2 Autorisation - Mandat - Cause Grégoire Denis c. Municipalité de Lac-Beauport - dossier 200-17-018053-132
- 3.3 Adoption - Règlement général - Règlement 02-115-04 modifiant le Règlement 02-115 afin de modifier le terme maximum des emprunts au fonds de roulement
- 3.4 Autorisation - Formation élue municipale

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Entretien des espaces verts 2013-2014
- 4.2 Autorisation de mandat - Nettoyage et récurage des égouts pluviaux pour 2013
- 4.3 Autorisation de mandat - Services professionnels en ingénierie pour modification à la station de pompage du club nautique
- 4.4 Autorisation de mandat - Services professionnels en ingénierie pour réfection du platelage des ponts municipaux
- 4.5 Autorisation de mandat - Services professionnels en ingénierie pour la réfection de chaussée Tour-du-Lac Sud
- 4.6 Autorisation de mandat - Services professionnels en ingénierie pour réfection de l'intersection des Mélèzes et du Boisé



4.7 Autorisation de mandat - Acquisition d'un lecteur GPS et d'un logiciel de traitement

4.8 Engagement – journalier

5. Loisirs, culture et vie communautaire

5.1 Autorisation - Demande de subvention au programme du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour l'accompagnement des personnes handicapées au camp de jour municipal « La Feuille verte »

5.2 Autorisation de mandat - Contrôle des insectes piqueurs dans la zone communautaire et des terrains sportifs (soccer et tennis) 2013

5.3 Autorisation de mandat - Acquisition de buts de soccer

5.4 Autorisation de signature - Autoriser la signature d'une nouvelle annexe au protocole d'entente avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et la Municipalité de Lac-Beauport

5.5 Engagement - Personnel étudiant saisonnier – Saison estivale 2013

5.6 Autorisation - Réfection de l'aire de jeux de l'école Montagnac - Commission scolaire des Premières Seigneuries

5.7 Autorisation de mandat - Services professionnels pour demande de piquetage - Parc du lac Morin

6. Planification du territoire et développement durable

6.1 Autorisation de dépenses - Cotisation annuelle à l'OBV de la capitale

6.2 Adoption - Règlement général - Règlement sur l'utilisation extérieure des pesticides et des matières fertilisantes

6.3 Adoption - Règlement d'urbanisme - Règlement 09-192-02 modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 de la municipalité de Lac-Beauport afin de changer l'affectation du sol et les usages du secteur de l'Auberge des Quatre-Temps

6.4 Adoption - Règlement d'urbanisme - Règlement 09-207-10 modifiant le règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec le plan d'urbanisme secteur de l'Auberge des Quatre-Temps

6.5 Adoption - Règlement d'urbanisme - Règlement 09-194-03 modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec le plan d'urbanisme secteur de l'Auberge des Quatre-Temps

6.6 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Saison estivale 2013

7. Protection contre l'incendie

7.1 Autorisation de mandat - Acquisition d'un véhicule de type Pick-up

7.2 Autorisation de mandat - Acquisition et installation d'une boîte de fibre de verre pour Pick-up

7.3 Autorisation de mandat - Acquisition et installation de lettrage et identification pour Pick-up

7.4 Autorisation de mandat - Acquisition et installation de lumières et sirène d'urgence pour Pick-up

8. Permis et inspections

8.1 Nomination - Comité consultatif d'urbanisme

8.2 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Saison estivale 2013

8.3 Autorisation de paiement - Demande de remboursement - Démantèlement d'entrée d'auto

8.4 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

8.5 Dérogation mineure - DM2013-20010 - 290, chemin des Lacs

8.6 Dérogation mineure - DM 2013-20014 - 10, chemin des Pentes

8.7 Dérogation mineure - DM 2013-20015 - 23 chemin de l'Ancêtre

8.8 Dérogation mineure - DM 2013-20009 - Layon du lac Mckenzie

9. Varia

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée



01. Ouverture de la séance et greffe

01.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 02.

01.2 Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION : 114-2013

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame France Thériault
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour des points suivants :

- 9.1 Autorisation – Mandat juridique – Accréditation syndicale des pompiers
- 9.2 Autorisation – Travaux d'aménagement pour l'ajout de classes à l'école Montagnac
- 9.3 Autorisation – Projet de lotissement du prolongement du chemin des Parulines

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.3 Adoption des procès-verbaux

RÉSOLUTION : 115-2013

Les membres du conseil ont reçu dépôt des procès-verbaux suivants par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 02 avril 2013

La rédaction du procès-verbal étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal ci-haut mentionné tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Le directeur général et secrétaire trésorier dépose aux membres du conseil municipal :

- 1- Les résultats des signatures de l'approbation du Règlement d'emprunt numéro 607.

Certificat concernant la période d'accessibilité au registre

Procédure d'enregistrement tenue le 29 avril 2013 de 9 h 00 à 19 h 00 à la mairie de Lac-Beauport concernant le règlement :



Règlement d'emprunt d'un montant maximal de 140 000 \$ ayant pour objet la réalisation de travaux au parc des Sentiers du Moulin et l'acquisition de biens et payable par l'ensemble des unités d'évaluation.

En vertu de l'article 553, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le nombre de personnes habiles à voter sur ce règlement a été établi à : 5 225

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de : 500

Le nombre de demandes faites est de : 3

CONSÉQUEMMENT, le nombre de demandes étant inférieur au nombre requis, le règlement est réputé, approuvé. DONNÉ À LAC-BEAUPORT, ce 29^e jour du mois d'avril 2013.

Richard Labrecque
Secrétaire-trésorier

Information

Aucune

01.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 05, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1) On demande où sont rendues les étapes d'avancement dans le projet de développement des Mélèzes ? RP: On est à l'analyse des tests de sol, les travaux débuteraient normalement fin juin 2013.
- 2) On demande et se plaint du non-respect du règlement des nuisances et on suggère que la Municipalité en fasse la promotion? RP: C'est une très bonne idée notamment dans La Chronique.
- 3) On demande pourquoi il n'y a pas le dépôt des états financiers 2012 ? RP: Ils sont prévus à l'ordre du jour de la séance de juin.
- 4) On demande s'il reste des travaux d'asphaltage des chemins municipaux ? RP : Oui, il reste beaucoup à faire.
- 5) On demande que la Municipalité avertisse la Commission scolaire pour les informer lorsqu'il y a des problèmes de déneigement majeurs. RP: On mentionne que c'est de la responsabilité de la Commission scolaire de fermer les écoles en fonction de la température.
- 6) On demande qui peut redonner le droit de passage à l'Auberge des Quatre-temps ? RP: C'est un droit garanti par les titres de propriété de chacun.
- 7) On demande si l'on devrait attendre la fin de la construction des condos avant de réasphalter le chemin du Tour-du-Lac. RP: Non, car il y aura deux couches d'asphalte.
- 8) On demande si l'on peut voir les plans du développement des Mélèzes ? RP: Non, car les plans ne sont pas encore approuvés. Le promoteur en est encore aux tests de sol afin de confectionner les plans et devis d'ingénierie de rues.
- 9) On demande si la lettre pour le prolongement des infrastructures du mont Cervin va être postée ? RP : Elle doit être postée demain matin; elle a été acceptée par le conseil ce soir même.
- 10) On demande d'accélérer le permis de la coupe d'arbres du parc du lac Morin ? RP: Oui, on verra ce que l'on peut faire pour le sortir avec diligence.

Fin de la période de questions à 19 h 32.



01.6 Ajournement de la séance

RÉSOLUTION : 116-2013

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'ajourner la séance du conseil pour la tenue d'une assemblée publique de consultation portant sur les règlements suivants :

- a) Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 de la municipalité de Lac-Beauport afin de changer l'affectation du sol et les usages du secteur de l'Auberge des Quatre-Temps
- b) Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec le plan d'urbanisme secteur de l'Auberge des Quatre-Temps
- c) Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec le plan d'urbanisme secteur de l'Auberge des Quatre-Temps.

Ajourner à 19 h 35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.7 Reprise de la séance

RÉSOLUTION : 117-2013

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

De reprendre la séance du conseil du 06 mai 2013 au point 2.1 de l'ordre du jour.

Reprise de la séance à 20 h 50.

Sont présents :

Monsieur le maire Michel Beaulieu

Mesdames les conseillères France Thériault, Louise Delâge et Alice Dignard

Messieurs les conseillers Olivier Frédéric Bérard, Charles Brochu et Robert Fournier

Sont également présents : M. Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Annie Laplante, greffier adjointe

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02. Finances et Administration

02.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois d'avril 2013 et les invite à le consulter.



02.2 Dépôt des états et revenus et dépenses semestriels

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses semestriels au 30 avril 2013 et les invite à le consulter.

02.3 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

RÉSOLUTION : 118-2013

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois d'avril 2013, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois d'avril 2013 totalisant une somme de 444 359,73 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02.4 Autorisation - Renouvellement du contrat d'assurances collectives

RÉSOLUTION : 119-2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité renouvelle le contrat d'assurances collectives pour une période de 8 mois à un coût annualisé de 87 000 \$ avec SSQ.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02.5 Adoption - Règlement d'emprunt - Règlement d'emprunt 623 d'un montant maximum de 3 859 000 \$ ayant pour objet la mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur du mont Cervin (phases 1 et 5a)

RÉSOLUTION : 120-2013

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 623 d'un montant maximum de 3 859 000 \$ ayant pour objet la mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur du mont Cervin (phases 1 et 5a).



Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03. Direction générale

03.1 Autorisation - Acquisition des lots 1 496 577, 1 496 578, 1 496 580 et 2 767 574

RÉSOLUTION : 121-2013

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'acquérir les lots 1 496 577, 1 496 578, 1 496 580 et 2 767 574 pour un montant de 10 000 \$ plus les frais.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à mandater Me Nancy Lavoie pour effectuer la transaction d'acquisition des lots 1 496 577, 1 496 578, 1 496 580 et 2 767 574 pour un montant d'honoraires de 655,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents pertinents à l'acquisition de ces terrains et du règlement du litige.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03.2 Autorisation - Mandat - Cause Grégoire Denis c. Municipalité de Lac-Beauport - dossier 200-17-018053-132

RÉSOLUTION : 122-2013

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser nos procureurs de la firme Heenan Blaikie Aubut dans la cause Grégoire Denis c. Municipalité de Lac-Beauport - Dossier 200-17-018053-132 à amener en garantie d'autres mises en cause dont : La MRC de La Jacques-Cartier, Les Sentiers du Moulin inc., Marcel et Réal Duclos, Monsieur Jean-Yves Plamondon et toutes autres mises en cause potentielles.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03.3 Adoption - Règlement général - Règlement 02-115-04 modifiant le Règlement 02-115 afin de modifier le terme maximum des emprunts au fonds de roulement

RÉSOLUTION : 123-2013

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;



IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 02-115-04 Règlement modifiant le Règlement 02-115 afin de modifier le terme maximum des emprunts au fonds de roulement.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03.4 Autorisation - Formation élue municipale

RÉSOLUTION : 124-2013

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser madame Alice Dignard à participer à la formation "Le bon usage du PIIA : Expériences pratiques pour vos localités" qui se tiendra le 1^{er} juin 2013 à Plessisville.

La Municipalité accepte de payer les frais de la formation ainsi que les frais de séjour et de déplacement conformément au Règlement numéro 10-211 sur les frais de représentation et frais de déplacement des élus municipaux.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04. Travaux publics

04.1 Autorisation de mandat - Entretien des espaces verts 2013-2014

RÉSOLUTION : 125-2013

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-227 a été produit pour Entretien des espaces verts 2013-2014;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-227.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Ferti-Sol Plus	85 594,00 \$
Pouce coupe ML inc.	139 964,40 \$
Les Entretiens du Lac B inc.	non déposé

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



04.2 Autorisation de mandat - Nettoyage et récurage des égouts pluviaux pour 2013

RÉSOLUTION : 126-2013

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-246 a été produit pour Nettoyage et récurage des égouts pluviaux pour 2013;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
 APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-246.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Qualinet Environnement	8 780,00 \$
Sani-Orléans inc.	9 450,00 \$
Sancovac 2000 inc.	29 480,00 \$
Laboratoires de canalisations souterraines LCS inc.	29 934,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04.3 Autorisation de mandat - Services professionnels en ingénierie pour modification à la station de pompage du club nautique

RÉSOLUTION : 127-2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
 APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater CIMA+ pour services professionnels en ingénierie pour modification à la station de pompage du club nautique pour un montant maximum de 5 900,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04.4 Autorisation de mandat - Services professionnels en ingénierie pour réfection du platelage des ponts municipaux

RÉSOLUTION : 128-2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
 APPUYÉ par Madame Louise Delâge
 ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater Dessau pour services professionnels en ingénierie pour réfection du platelage des ponts municipaux pour un montant maximum de 7 013,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04.5 Autorisation de mandat - Services professionnels en ingénierie pour la réfection de chaussée Tour-du-Lac Sud

RÉSOLUTION : 129-2013

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 12-228 a été produit pour Services professionnels en ingénierie pour la réfection de chaussée Tour-du-Lac Sud;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

APPUYÉ par Madame France Thériault

ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 12-228.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
CIMA+	56 000,00 \$
SNC-Lavalin inc.	59 500,00 \$
Dessau inc.	62 300,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04.6 Autorisation de mandat - Services professionnels en ingénierie pour réfection de l'intersection des Mélèzes et du Boisé

RÉSOLUTION : 130-2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu

APPUYÉ par Madame France Thériault

ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater Dessau pour services professionnels en ingénierie pour réfection de l'intersection des mélèzes et du boisé pour un montant maximum de 5 500,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04.7 Autorisation de mandat - Acquisition d'un lecteur GPS et d'un logiciel de traitement

RÉSOLUTION : 131-2013

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-241 a été produit pour Acquisition d'un lecteur GPS et d'un logiciel de traitement;



ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-241.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Groupe de géomatique Azimut	12 740,00 \$
Genec inc.	15 405,00 \$
AB. Tech	n'a pas soumissionné
Cancel inc.	25 771,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04.8 Engagement - journalier

RÉSOLUTION : 132-2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 07 mai 2013, monsieur Sébastien Thibeault à titre de journalier temporaire à l'échelon 1 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 1er novembre 2013. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05 Loisirs, culture et vie communautaire

05.1 Autorisation - Demande de subvention au programme du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour l'accompagnement des personnes handicapées au camp de jour municipal « La Feuille verte »

RÉSOLUTION : 133-2013

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'autoriser monsieur Frédéric Giguère, coordonnateur aux programmes de loisirs à déposer une demande d'assistance financière auprès de l'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de la Capitale-Nationale, afin de permettre l'accompagnement des jeunes handicapés de Lac-Beauport inscrits au camp de jour municipal «La Feuille verte».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



05.2 Autorisation de mandat - Contrôle des insectes piqueurs dans la zone communautaire et des terrains sportifs (soccer et tennis) 2013

RÉSOLUTION : 134-2013

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater GDG environnement pour contrôle des insectes piqueurs dans la zone communautaire et des terrains sportifs (soccer et tennis) 2013 pour un montant maximum de 21 700,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05.3 Autorisation de mandat - Acquisition de buts de soccer

RÉSOLUTION : 135-2013

Autorisation de mandat - Acquisition de buts de soccer

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-248 a été produit pour Acquisition de buts de soccer;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-248.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Le Groupe Sport-Inter plus	11 410,00 \$
Distribution Sports Loisirs	12 578,90 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05.4 Autorisation de signature - Autoriser la signature d'une nouvelle annexe au protocole d'entente avec la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et la Municipalité de Lac-Beauport

RÉSOLUTION : 136-2013

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par : Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'annexe G "Protocole d'entente portant sur les conditions d'utilisation mutuelle de matériels, locaux, terrains, jeux, etc. " ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



05.5 Engagement - Personnel étudiant saisonnier – Saison estivale 2013

RÉSOLUTION : 137-2013

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
 APPUYÉ par Madame France Thériault
 ET RÉSOLU :

De procéder à l'engagement des étudiants suivants pour la saison estivale 2013 aux postes et échelons décrits ci-après.

Noms	Postes étudiants	Horaires	Échelon	
Martin Bertrand	Coordonnateur – EU	T-partiel	Variable	2
Anne-Sophie Cauchon	Sauveteur	T-partiel	Variable	1
Sophie Langevin	Sauveteur	T-partiel	Variable	1
Géraldine Lamarche	Préposée à l'accueil – ES	T-partiel	Variable	2
Anne-Sophie Cauchon	Préposée à l'accueil – ES	T-partiel	Variable	2
Sophie Langevin	Préposée à l'accueil – ES	T-partiel	Variable	1
Christophe Bilodeau	Préposé aux embarcations – ES	T-partiel	Variable	2
Charles Domingue	Préposé aux embarcations – ES	T-partiel	Variable	1
Samuel Dansereau	Préposé aux embarcations – ES	T-partiel	Variable	1
Vincent Bournival	Surveillant – ES	T-partiel	Variable	2
Anouk Larochelle	Surveillante – ES	T-partiel	Variable	1
Benoit Hamelin-Morissette	Surveillant – ES	T-partiel	Variable	1
Joanie Pouliot-Gosselin	Surveillante – ES	T-partiel	Variable	1

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05.7 Autorisation de mandat - Services professionnels pour demande de piquetage - Parc du lac Morin

RÉSOLUTION : 138-2013

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-249 a été produit pour Services professionnels pour demande de piquetage - Parc du lac Morin;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-249.



Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
DLT arpenteurs-géomètres	1 230,00 \$
VRSB arpenteurs-géomètres	1 475,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de parcs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06 Planification du territoire et développement durable

06.1 Autorisation de dépenses - Cotisation annuelle à l'OBV de la capitale

RÉSOLUTION : 139-2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la planification;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la planification à engager des dépenses pour réaliser le projet de cotisation annuelle à l'obv de la capitale pour un montant maximum de 1 000,00 \$ plus taxes, et ce, pour les années 2013 et subséquentes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06.2 Adoption - Règlement général 624 - Règlement sur l'utilisation extérieure des pesticides et des matières fertilisantes

RÉSOLUTION : 140-2013

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 624 Règlement sur l'utilisation extérieure des pesticides et des matières fertilisantes.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06.3 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-192-02 - Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 de la municipalité de Lac-Beauport afin de changer l'affectation du sol et les usages du secteur de l'Auberge des Quatre-Temps

RÉSOLUTION : 141-2013



ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-192-02 Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 09-192 de la municipalité de Lac-Beauport afin de changer l'affectation du sol et les usages du secteur de l'Auberge des Quatre-Temps.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06.4 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-10 - Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec le plan d'urbanisme secteur de l'Auberge des Quatre-Temps

RÉSOLUTION : 142-2013

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-10 Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 09-207 en concordance avec le plan d'urbanisme secteur de l'Auberge des Quatre-Temps.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06.5 Adoption - Règlement d'urbanisme - Règlement 09-194-03 modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec le plan d'urbanisme secteur de l'Auberge des Quatre-Temps

RÉSOLUTION : 143-2013

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-194-03 Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 en concordance avec le plan d'urbanisme secteur de l'Auberge des Quatre-Temps.



Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06.6 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Saison estivale 2013

RÉSOLUTION : 144-2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la planification du territoire et du développement durable;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'engager pour la saison estivale 2013, Mme Isabel Lefebvre à titre d'étudiante en environnement au niveau universitaire avec spécialisation à l'échelon 1 des conditions salariales. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07. Protection contre l'incendie

07.1 Autorisation de mandat - Acquisition d'un véhicule de type Pick-up

RÉSOLUTION : 145-2013

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-233 a été produit pour « Acquisition d'un véhicule de type Pick-up »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame France Thériault
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-233.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Cliche Auto Ford inc.	37 790,00 \$
JL Desjardins Auto Collection inc.	38 783,00 \$
Banlieue Ford inc.	43 405,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



07.2 Autorisation de mandat - Acquisition et installation d'une boîte de fibre de verre pour Pick-up

RÉSOLUTION : 146-2013

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-236 a été produit pour « Acquisition et installation d'une boîte de fibre de verre pour Pick-up »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame France Thériault
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-236.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Fibrobec	8 250,00 \$
Mory	11 756,00 \$
Mainguy	12 756,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07.3 Autorisation de mandat - Acquisition et installation de lettrage et identification pour Pick-up

RÉSOLUTION : 147-2013

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-235 a été produit pour « Acquisition et installation de lettrage et identification pour Pick-up »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame France Thériault
 APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-235.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Enseignes Germain	1 265,00 \$
Posimage	non conforme
Frontenac communication	non conforme

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



07.4 Autorisation de mandat - Acquisition et installation de lumières et sirène d'urgence pour Pick-up

RÉSOLUTION : 148-2013

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-234 a été produit pour « Acquisition et installation de lumières et sirène d'urgence pour Pick-up »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la protection contre l'incendie;

IL EST PROPOSÉ par Madame France Thériault
 APPUYÉ par Madame Louise Delâge
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la protection contre l'incendie à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-234.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Groupe GyroTech inc.	6 723,00 \$
Équipements Vision	non conforme

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08 Permis et inspections

08.1 Nomination - Comité consultatif d'urbanisme 2013

RÉSOLUTION : 149-2013

ATTENDU QUE conformément au Règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme, le conseil municipal doit procéder annuellement à la nomination des membres siégeant sur le comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QU' un poste est vacant;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
 APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
 ET RÉSOLU :

De nommer le résident suivant pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2013 au poste ci-après décrit :

No	NOM	POSTE
7	Donald Fortin	Membre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08.2 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Saison estivale 2013

RÉSOLUTION : 150-2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des permis et inspections;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :



D'engager pour la saison estivale 2013, monsieur Louis Villeneuve à titre d'étudiant en foresterie au niveau niveau CÉGEP avec spécialisation à l'échelon 5 des conditions salariales. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08.3 Autorisation de paiement - Demande de remboursement - Démantèlement d'entrée d'auto

RÉSOLUTION : 151-2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des permis et inspections;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le remboursement d'une somme de 1 845,00 \$ à Mesdames Mélanie Gravel et Marie-Eve Gaudreault-Germain pour « Demande de remboursement - Démantèlement d'entrée d'auto ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08.4 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

RÉSOLUTION : 152-2013

ATTENDU QUE conformément au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2013-00109	Ajout de bâtiments temporaires – 78, chemin du Brûlé	Accepté
2013-00110	Aménagement d'un site médiéval – 78, chemin du Brûlé	Accepté
2013-00111	Ajout d'un bâtiment d'hébergement – 78, chemin du Brûlé	Accepté
2013-00061	Construction d'une résidence unifamiliale avec construction d'un stationnement à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI, art. 5.1.3) – 22, chemin des Ilôts	Accepté
2013-00050	Construction d'une résidence unifamiliale avec construction d'un stationnement à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI, art. 5.1.3), construction à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI, art. 5.1.13) et usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée (bureau de professionnel) – 24, chemin des Ilôts	Accepté
2013-00102	Construction d'une résidence unifamiliale avec une superficie supérieure à 200 mètres carrés et construction à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI, art. 5.1.13) – 24, chemin des Parulines	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme;

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08.5 Dérogation mineure - DM2013-20010 - 290, chemin des Lacs

RÉSOLUTION : 153-2013

Madame Alice Dignard présente l'objet de la demande.

Madame Alice Dignard invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 290, chemin des Lacs portant le numéro de lot 2 802 234 a adressé une demande de dérogation DM2013-20010;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure DM2013-20010 sur le lot 2 802 234 afin d'autoriser la localisation du bâtiment principal, avec une marge de recul de 1,17 mètre et 2,15 mètres de la ligne latérale droite, au lieu de 6,1 mètres et également une distance de 9,83 mètres de la rivière au lieu de 17,62 mètres, tel que prévu au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par Bertrand Bussières a.g, en date du 22 novembre 2012, portant le numéro 2185 de ses minutes.



Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08.6 Dérogation mineure - DM 2013-20014 - 10, chemin des Pentes

RÉSOLUTION : 154-2013

Madame Alice Dignard présente l'objet de la demande.

Madame Alice Dignard invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 10, chemin des Pentes portant le numéro de lot 1 821 620 a adressé une demande de dérogation DM 2013-20014;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure DM 2013-20014 sur le lot 1 821 620 afin d'autoriser la localisation du garage, avec une marge de recul à 2,59 mètres de la ligne arrière, au lieu de 3,05 mètres, tel que prévu au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par Frédéric Martel a.g, en date du 12 mars 2013, portant le numéro 1351 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08.7 Dérogation mineure - DM 2013-20015 - 23 chemin de l'Ancêtre

RÉSOLUTION : 155-2013

Madame Alice Dignard présente l'objet de la demande.

Madame Alice Dignard invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 23 chemin de l'Ancêtre portant le numéro de lot 1 497 068 a adressé une demande de dérogation DM 2013-20015;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure DM 2013-20015 sur le lot 1 497 068 afin d'autoriser de resubdiviser le lot 1 497 068, avec une largeur, le long du chemin Tour-du-Lac, inférieure à la norme minimale requise et d'avoir un angle de ligne latérale qui n'est pas entre 65 et 90 degrés, tel que prévu au



Règlement de lotissement 09-194, le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par Frédéric Martel a.g, en date du 10 avril 2013, portant le numéro 1401 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08.8 Dérogation mineure - DM 2013-20009 - Layon du lac Mckenzie

RÉSOLUTION : 156-2013

Madame Alice Dignard présente l'objet de la demande.

Madame Alice Dignard invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au Layon du lac Mckenzie, portant le numéro de lot 1 820 296 a adressé une demande de dérogation DM 2013-20009;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard

APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier

ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure DM 2013-20009 sur le lot 1 820 296 afin d'autoriser la construction d'une cabane à sucre, avec une marge de recul avant de 7,62 mètres, au lieu de 15,0 mètres, tel que prévu au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par Emmanuelle Boulet a.g, en date du 12 décembre 2012, portant le numéro 8299 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

09. Varia

9.1 Autorisation - Mandat juridique - accréditation syndicale des pompiers

RÉSOLUTION : 157-2013

ATTENDU QUE les pompiers de Lac-Beauport ont déposé une demande d'accréditation syndicale le 30 avril dernier;

IL EST PROPOSÉ par Madame France Thériault

APPUYÉ par Madame Louise Delâge

ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater Heenan Bleakie Aubut pour représenter la Municipalité dans ce dossier.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



9.2 Autorisation - Travaux d'aménagement pour l'ajout de classes à l'école Montagnac

RÉSOLUTION : 158-2013

ATTENDU QUE ce conseil désire participer à l'aménagement de classes supplémentaires à l'école Montagnac;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'autoriser le conseil à décréter des travaux de nivellement du terrain de la Commission scolaire (école Montagnac) dans le cadre de l'ajout de classes supplémentaires pour un montant maximal de 20 000 \$ pris à même le budget Aménagement et urbanisme 2013.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.3 Autorisation - Projet de lotissement du prolongement du chemin des Parulines

RÉSOLUTION : 159-2013

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 4 110 380 a déposé un plan projet de lotissement pour le prolongement du chemin des Parulines daté du 5 avril 2013 et préparé par Pierre Clavet Ag minutes 7462.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'accepter le projet de lotissement tel que présenté sur le plan de l'arpenteur Pierre Clavet daté du 5 avril sous sa minute 7462.

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucune construction ou prolongement d'infrastructures ne soit autorisé sur ces lots avant la conclusion d'une entente de développement entre la municipalité et le promoteur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 21 h 50, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1) On demande pourquoi le chemin de la Passerelle est devenu un chemin privé après 35 ans d'assignation publique ? RP : Nous l'avons appris suite au dépôt d'un notaire en novembre 2012. Le conseil est à la recherche de solutions pour une quinzaine de chemins semblables. On demande de valider s'il y avait un droit de passage municipal en échange d'un entretien par servitude notariée datant de 1979.
- 2) On demande sur l'augmentation du terme de remboursement du fonds de roulement, pourquoi avoir augmenté le terme ? RP: Pour permettre d'aller jusqu'à 10 ans au besoin seulement selon la durée de vie de certains équipements.



- 3) On suggère que la Municipalité s'engage un ingénieur à l'interne pour économiser des frais de professionnels ? RP: On réfléchit actuellement à cette solution.
- 4) On demande la grandeur des trois (3) terrains acquis sur le chemin du Buisson ?
RP: Ce sont de très petits terrains non constructibles.

Fin de la période de questions à 22 h 10.

11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 22 h 11.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU LE 3 JUIN 2013 À 19H À LA
SALLE POLYVALENTE DU CHALET DES LOISIRS**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, maire
France Thériault, conseillère, siège no1
Louise Delâge, conseillère, siège no2
Olivier Frédéric Bérard, conseiller, siège no3
Alice Dignard, conseillère, siège no4
Charles Brochu, conseiller, siège no5
Robert Fournier, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, maire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)
- 1.6 Ajournement de la séance
- 1.7 Reprise de la séance

2. Finances et Administration

- 2.1 Dépôt - Rapport financier 2012 consolidé
- 2.2 Adoption - États financiers vérifiés pour l'exercice 2012
- 2.3 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.4 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.5 Financement par billet - Résolution d'adjudication - Émission no. 26 du 11 juin 2013
- 2.6 Financement par biais - Concordance et court terme - Émission no. 26 du 11 juin 2013

3. Direction générale

- 3.1 Adoption - Règlement général 625 - Règlement municipal relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils
- 3.2 Autorisation - Dépôt de demande de subvention PAARRM « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal » 2013
- 3.3 Autorisation de mandat - Piquetage du site de l'entrepôt municipal

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Appel d'offres pour travaux d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin phases 1 et 5a
- 4.2 Autorisation de mandat - Contrat de suivi environnement station d'égouts sanitaires chemin des Brumes
- 4.3 Autorisation de mandat - Acquisition d'un tracteur compact
- 4.4 Autorisation de mandat - Réfection de bâtiment de station de pompage

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation - Appel de projet en développement des collections des bibliothèques publiques
- 5.2 Autorisation - Fête des voisins 2013
- 5.3 Autorisation - Subvention discrétionnaire au Club âge d'or de Lac-Beauport (FADOQ Lac-Beauport) pour l'utilisation des locaux du Centre plein air Lasallien inc. du premier semestre de 2013



- 5.4 Autorisation - Subvention discrétionnaire au Centre de plein air Lasallien inc. pour la Kermesse 2013
- 5.5 Autorisation de mandat - Sécurité des parcs et lieux publics et respect des règlements municipaux
- 5.6 Autorisation de dépenses - Compensation financière à la Corporation Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport pour le remboursement des droits de passage, saison 2012-2013

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Avis de motion - Règlement abrogeant le règlement numéro 600 relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et abrogeant le règlement numéro 8-180
- 6.2 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les usages dans certaines zones.
- 6.3 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires
- 6.4 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones
- 6.5 Adoption - Règlement d'urbanisme - second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en vue d'établir des normes d'implantation aux bâtiments de types habitation groupée (H3) et multifamiliale (H4)

7. Protection contre l'incendie

Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 8.2 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Kermesse 2013 au Saisonnier

9. Varia

Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

01. Ouverture de la séance et greffe

01.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 05.

01.2 Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION : 160-2013

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour des points suivants :

- 9.1 Autorisation – Demande de certificat au MDDEFP pour le prolongement des infrastructures du chemin du Montagnard



9.2 Autorisation – Mandat d'assistance juridique – Cause du 210 chemin de l'Éperon

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.3 Adoption des procès-verbaux

RÉSOLUTION : 161-2013

Les membres du conseil ont reçu dépôt du procès-verbal suivant par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 06 mai 2013

La rédaction du procès-verbal étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal ci-haut mentionné tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en date du 27 mai 2013 nous informant de l'approbation du Règlement 607 décrétant un emprunt de 140 000 \$.

Dépôt

Aucun

Information

Monsieur le maire mentionne que la Municipalité a reçu confirmation de la construction d'une deuxième école à Lac-Beauport pour ouverture en août 2015.

Monsieur le maire mentionne la présence dans la salle de la nouvelle présidente de l'organisme RGATLBPT et la félicite pour cette nomination.

01.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 10, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- On demande ce qu'il advient du chemin de la Passerelle entre privé et municipal ? RP: Monsieur le maire mentionne qu'on poursuit l'entretien entre temps et l'analyse du dossier qui se dirige vers une possible municipalisation du chemin.
- 2- On demande où on en est rendu dans le dossier de réfection du chemin du Barrage ? RP: Monsieur le maire mentionne on va revenir sur le sujet ultérieurement.
- 3- On demande les résultats du sondage sur le chemin du Brûlé infrastructures phases 1 et 5a ? RP: Monsieur le maire mentionne que les résultats sont principalement négatifs à cause des prix élevés et que le conseil ira en appel d'offres pour voir si les vrais coûts pourraient être plus bas. Le conseil poursuivra sa recherche de subvention pour aider la réalisation du projet.



- 4- On demande pourquoi avoir interdit l'arrosage extérieur ? RP: Monsieur le maire mentionne qu'il ne manque pas d'eau, mais on dépasse les quotas des permis émis par le MDDEFP dû à la trop grande consommation des résidents de Lac-Beauport en période printanière.
- 5- On demande pourquoi le coût des vidanges des fosses périodiques est si élevé notamment en hiver. On laisse entendre qu'il y aurait un monopole dans le domaine ? RP: Monsieur le maire suggère qu'on regarde un regroupement d'achats MRC pour faire baisser les coûts.
- 6- On demande pourquoi le conseil veut interdire les systèmes d'égouts tertiaires autorisés depuis seulement un an ? RP: Monsieur le maire mentionne que des problèmes majeurs sur les infrastructures ressortent du système installé depuis un an et qu'une analyse est en cours. Il mentionne également que ce soir on adopte un avis de motion et que ce sera en juillet que l'on va étudier le règlement. Entre temps, l'avis de motion aura un effet de gel sur l'émission de tout nouveau permis.

Fin de la période de questions à 19 h 45.

01.6 Ajournement de la séance

RÉSOLUTION : 162-2013

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame France Thériault
ET RÉSOLU :

D'ajourner la séance du conseil pour la tenue d'une assemblée de consultation publique portant sur le règlement suivant :

- Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en vue d'établir des normes d'implantation aux bâtiments de types habitation groupée (H3) et multifamiliale (H4).

Ajourner à 19 h 45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.7 Reprise de la séance

RÉSOLUTION : 163-2013

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

De reprendre la séance du conseil du 03 juin 2013 au point 2.1 de l'ordre du jour.

Reprise de la séance à 20 h 00.

Sont présents :

Monsieur le maire Michel Beaulieu, président
Mesdames les conseillères France Thériault, Louise Delâge et Alice Dignard
Messieurs les conseillers Olivier Frédéric Bérard, Charles Brochu et Robert Fournier

Est également présent : M. Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



02. Finances et Administration

02.1 Dépôt - Rapport financier 2012 consolidé

Le directeur du Service des finances et de l'administration dépose aux membres du conseil le document « États financiers vérifiés pour l'exercice 2012 » et les invite à le consulter.

02.2 Adoption - États financiers vérifiés pour l'exercice 2012

RÉSOLUTION : 164-2013

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'accepter les états financiers découlant de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 tels que déposés.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à déposer les états financiers vérifiés de la période se terminant le 31 décembre 2012 au MAMROT.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02.3 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de mai 2013 et les invite à le consulter.

02.4 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

RÉSOLUTION : 165-2013

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de mai 2013, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de mai 2013 totalisant une somme de 384 060,30 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02.5 Financement par billet - Résolution d'adjudication - Émission no. 26 du 11 juin 2013

RÉSOLUTION : 166-2013

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Beauport accepte l'offre qui lui est faite de Banque Royale du Canada pour son emprunt du 11 juin 2013 au montant de 1 232 500 \$ par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 2-102, 2-103, 2-104, 2-108, 2-110, 7-167, 8-175, 9-202, 609 et 12-227, au prix de 100, échéant en série cinq (5) ans comme suit :



90 800 \$	2,660 %	11 juin 2014
93 300 \$	2,660 %	11 juin 2015
96 100 \$	2,660 %	11 juin 2016
98 800 \$	2,660 %	11 juin 2017
853 500 \$	2,660 %	11 juin 2018

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02.6 Financement par biais - Concordance et court terme - Émission no. 26 du 11 juin 2013

RÉSOLUTION : 167-2013

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Lac-Beauport souhaite emprunter par billet un montant total de 1 232 500 \$;

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
2-102	37 700 \$
2-103	134 600 \$
2-104	21 100 \$
2-108	92 200 \$
2-110	164 400 \$
7-167	53 500 \$
8-175	76 700 \$
9-202	157 500 \$
609	425 000 \$
12-227	69 800 \$

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport aura, le 10 juin 2013, un montant de 580 200 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 1 019 600 \$, pour des périodes de 5 ans et 10 ans, en vertu des règlements numéros 2-102, 2-103, 2 104, 2-108, 2-110, 7 167 et 8-175;

ATTENDU QU' à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
 APPUYÉ par Madame Louise Delâge
 ET RÉSOLU :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 1 232 500 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2-102, 2-103, 2 104, 2-108, 2-110, 7-167, 8-175, 9-202, 609 et 12-227 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);



QUE les billets soient datés du 11 juin 2013;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014. 90 800 \$
2015. 93 300 \$
2016. 96 100 \$
2017. 98 800 \$
2018. 101 600 \$(à payer en 2018)
2018. 751 900 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Lac-Beauport émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 11 juin 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 2-102, 2-103, 2 104, 2-108, 2-110, 9-202, 609 et 12-227, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE la Municipalité de Lac-Beauport emprunte 580 200 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets pour un terme additionnel de 1 jour au terme original des règlements numéros 2-102, 2-103, 2 104, 2-108, 2-110, 7 167 et 8-175.

Que les billets soient signés par le maire ou le maire suppléant et le secrétaire-trésorier ou le directeur du Service des finances et de l'administration.

Que les billets soient datés du 11 juin 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03. Direction générale

03.1 Adoption - Règlement général 625 - Règlement municipal relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils

RÉSOLUTION : 168-2013

ATTENDU QUE le paragraphe 5° de l'article 626 du Code de la Sécurité routière (L.R.Q., chapitre C-24.2) permet à la Municipalité d'adopter un règlement pour prohiber la circulation de tout véhicule routier dans les chemins qu'elle indique pourvu que cette prohibition soit indiquée par une signalisation appropriée;

ATTENDU QUE l'article 291 du Code de la Sécurité routière (L.R.Q., chapitre C-24.2) permet à la Municipalité de restreindre ou d'interdire sur un chemin, dont elle est responsable de l'entretien, la circulation de tous ou de certains véhicules lourds;

ATTENDU QUE l'article 291.1 du Code de la Sécurité routière (L.R.Q., chapitre C-24.2) prévoit que la restriction ou l'interdiction de circuler prévue à l'article 291 peut être partiellement levée, par une signalisation appropriée, pour permettre de se rendre à un endroit où l'on ne peut accéder qu'en pénétrant dans la zone de circulation interdite afin d'y prendre ou d'y livrer un bien, d'y fournir un service, d'y exécuter un travail, d'y faire réparer le véhicule ou le conduire à son point d'attache;

ATTENDU QU' il est nécessaire de réglementer la circulation des camions et des véhicules-outils sur les chemins publics dont l'entretien est à la charge de la Municipalité afin d'assurer la protection du réseau routier, la sécurité des citoyens et la tranquillité des secteurs résidentiels;



ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1er octobre 2012;

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise à chacun des membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame France Thériault
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement général 625 - Règlement municipal relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils.

Qu'une copie du règlement soit transmise à la MRC de La Jacques-Cartier afin que cette dernière l'approuve par une résolution d'appui au règlement auprès du Ministère des Transports du Québec;

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**03.2 Autorisation - Dépôt de demande de subvention PAARRM
« Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal »
2013**

RÉSOLUTION : 169-2013

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à déposer une demande de subvention PAARRM « Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal » 2013, au Ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03.3 Autorisation de mandat - Piquetage du site de l'entrepôt municipal

RÉSOLUTION : 170-2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater un arpenteur géomètre pour le projet « piquetage du site de l'entrepôt municipal » pour un montant maximum de 5 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



04. Travaux publics

04.1. Autorisation de mandat - Appel d'offres pour travaux d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin phases 1 et 5a

RÉSOLUTION : 171-2013

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
 APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater SNC Lavalin pour le projet « appel d'offres pour travaux d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin phases 1 et 5a » pour un montant maximum de 9 900,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04.2 Autorisation de mandat - Contrat de suivi environnement station d'égouts sanitaires chemin des Brumes

RÉSOLUTION : 172-2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
 APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater Premier Tech Aqua pour « contrat de suivi environnement station d'égouts sanitaires chemin des Brumes » pour un montant maximum de 4 800,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04.3 Autorisation de mandat - Acquisition d'un tracteur compact

RÉSOLUTION : 173-2013

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-232 a été produit pour Acquisition d'un tracteur compact;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
 APPUYÉ par Madame Alice Dignard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-232.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Agritex	27 700,00 \$
Émile Larochelle inc.	pas déposé
François Goulet & Fils inc.	pas déposé



Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04.4 Autorisation de mandat - Réfection des bâtiments de stations de pompage

RÉSOLUTION : 174-2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater STGM Architectes pour « réfection des bâtiments des stations de pompage » pour un montant maximum de 12 500,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05. Loisirs, culture et vie communautaire

05.1 Autorisation - Appel de projet en développement des collections des bibliothèques publiques

RÉSOLUTION : 175-2013

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser Madame Mélanie Morneau, agente de développement culturel et communautaire, à déposer une demande d'assistance financière auprès du Ministère de la Culture et des Communications dans le cadre de l'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pertinent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05.2 Autorisation - Fête des voisins 2013

RÉSOLUTION : 176-2013

ATTENDU QUE la Municipalité favorise les initiatives pour l'organisation de fêtes populaires dans le cadre de la journée de la fête des voisins le 8 juin 2013;

ATTENDU les demandes de citoyens pour occuper le domaine public à cette fin;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Madame France Thériault
ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à permettre la fermeture et l'occupation de la voie publique sur certains chemins, lorsqu'il sera jugé que la sécurité n'est pas compromise, aux fins de la fête des voisins.

D'interdire, pour cette occasion, la circulation automobile sauf pour l'accès direct aux résidences de ces sections de chemins.

De laisser, en tout temps, un accès pour les véhicules d'urgence.

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à permettre la tenue de fêtes dans certains parcs municipaux lors de cette journée.

D'en informer la Sûreté du Québec et les services de protection incendie pour qu'ils se gouvernent en conséquence.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05.3 Autorisation - Subvention discrétionnaire au Club âge d'or de Lac-Beauport (FADOQ Lac-Beauport) pour l'utilisation des locaux du Centre plein air Lasallien inc. du premier semestre de 2013

RÉSOLUTION : 177-2013

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à verser une subvention discrétionnaire au Club âge d'or de Lac-Beauport (FADOQ Lac-Beauport) pour l'utilisation des locaux du Centre plein air Lasallien inc. du premier semestre de 2013 au montant de 1 350,00 \$.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05.4 Autorisation - Subvention discrétionnaire au Centre de plein air Lasallien inc. pour la Kermesse 2013

RÉSOLUTION : 178-2013

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Madame France Thériault
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à verser une subvention discrétionnaire au Centre de plein air Lasallien inc. pour la Kermesse 2013 au montant de 1 000,00 \$.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05.5 Autorisation de mandat - Sécurité des parcs et lieux publics et respect des règlements municipaux

RÉSOLUTION : 179-2013

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-247 a été produit pour Sécurité des parcs et lieux publics et respect des règlements municipaux;



ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Madame France Thériault
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-247.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Sécurité Sirois Événements spéciaux	30,00 \$ / heure
Groupe de sécurité Garda S.E.N.C.	36,00 \$ / heure
Gardium	39,00 \$ / heure
Sécuritas	Pas déposé
G4S Solutions de sécurité	Pas déposé

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05.6 Autorisation de dépenses - Compensation financière à la Corporation Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport pour le remboursement des droits de passage, saison 2012-2013

RÉSOLUTION : 180-2013

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « compensation financière à la Corporation Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport pour le remboursement des droits de passage, saison 2012-2013 » pour un montant maximum de 8 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux surplus accumulés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06. Planification du territoire et développement durable

06.1 Avis de motion - Règlement abrogeant le règlement numéro 600 relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et abrogeant le règlement numéro 8-180

Monsieur Olivier Frédéric Bérard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement abrogeant le règlement numéro 600 relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et abrogeant le règlement numéro 8-180.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.



06.2 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les usages dans certaines zones.

Madame Alice Dignard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les usages dans certaines zones.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

06.3 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires

Madame Alice Dignard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

06.4 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones

Madame Alice Dignard donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

06.5 Adoption - Règlement d'urbanisme - second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en vue d'établir des normes d'implantation aux bâtiments de types habitation groupée (H3) et multifamiliale (H4)

RÉSOLUTION : 181-2013

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'adopter le second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en vue d'établir des normes d'implantation aux bâtiments de types habitation groupée (H3) et multifamiliale (H4).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07. Protection contre l'incendie



08. Permis et inspections

08.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

RÉSOLUTION : 182-2013

ATTENDU QUE conformément au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2013-00168	Construction d'une résidence unifamiliale isolée incluant un remaniement de sol de plus de 700 m.c. (RCI, art.5.1.6) – 104, chemin des Lacs - Lot # 4 224 172	Accepté
2013-00179	Construction d'une résidence unifamiliale isolée avec logement d'appoint – 50, chemin du Bord-de-l'Eau - Lot # 1 496 423	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme;

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08.2 Autorisation - Demande d'usage conditionnel - Kermesse 2013 au Saisonnier

RÉSOLUTION : 183-2013

ATTENDU QUE le Centre de plein air Le Saisonnier a fait une demande d'usage conditionnel en vertu du Règlement numéro 09-199, pour la tenue d'une kermesse;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande d'usage conditionnel numéro 2013-00226.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



09. Varia

09.1 Autorisation - Demande de certificat au MDDEFP pour le prolongement des infrastructures du chemin de Montagnard

RÉSOLUTION : 184-2013

ATTENDU QUE la Municipalité à mandater la firme Dessau pour préparer les plans et devis et demande de CA au MDDEFP pour le prolongement des infrastructures du chemin du Montagnard;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser la firme Dessau à déposer une demande de certificat d'autorisation (CA) auprès du MDDEFP et de représenter la Municipalité aux fins des travaux de prolongement des infrastructures du chemin du Montagnard.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

09.2 Autorisation - Mandat d'assistance juridique - Causes du 210 chemin de l'Éperon

RÉSOLUTION : 185-2013

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater la firme Heenan Bleakie Aubut pour assister et représenter la Municipalité dans les différents dossiers mettant en cause le propriétaire du 210 chemin de l'Éperon pour l'écoulement des eaux pluviales.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 20 h 30, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- On demande comment les camions lourds pourront faire pour se rendre à des adresses de livraison avec le projet de règlement 625 sur la circulation lourde ? RP: Monsieur le maire répond que c'est seulement pour la circulation de transit et non les livraisons locales.
- 2- On demande combien de temps peut être valide l'effet de gel de l'avis de motion concernant l'abrogation du Règlement 600 sur les installations septiques tertiaires ? RP: Monsieur le maire mentionne 3 mois sans quoi il faudra redonner un second avis de motion.
- 3- On demande où seront pris les fonds pour payer le mandat d'appel d'offres pour les infrastructures du secteur du mont Cervin phases 1 et 5a ? RP.: Monsieur le maire mentionne que ce sera sur le budget général de la Municipalité.
- 4- On demande si l'appel d'offres pour les infrastructures du secteur du mont Cervin phases 1 et 5a sera ventilé? RP: Monsieur le maire mentionne que oui.
- 5- On demande si les états financiers 2012 de la Municipalité sont consolidés incluant les organismes municipaux ? RP: Monsieur le maire mentionne que oui.



- 6- On demande pourquoi l'ordre du jour n'était pas sur le site Internet de la Municipalité avant lundi matin ? RP: Monsieur le maire mentionne qu'il l'ignore et qu'il vérifiera.
- 7- On demande pourquoi le procès-verbal du mois d'avril n'est pas encore sur le site Internet de la Municipalité ? RP: Monsieur le maire mentionne qu'il l'ignore et qu'il vérifiera.
- 8- On demande si les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc. ont des résultats financiers 2012 positifs ? RP: Monsieur le maire mentionne que non, car ils n'ont pas encore une année complète d'opération.
- 9- On demande qu'advient-il du projet du Manoir St-Castin présenté dans les journaux ? RP: Monsieur le maire mentionne que la Municipalité a été informée que le groupe d'investisseurs a abandonné leur projet d'acquisition.
- 10- On demande pourquoi accuser les gens avec une lettre concernant des infractions sur la renaturalisation des rives ? RP: Monsieur le maire mentionne que la Municipalité se devait de réagir, car le règlement sur la renaturalisation des rives date de 3 ans et après plusieurs avis en 3 ans certains propriétaires n'ont pas encore réaménagé leur rive. On mentionne également qu'on le fait par respect pour les nombreux propriétaires qui eux se sont conformés à la loi.
- 11- On demande si le même règlement sur la renaturalisation des rives s'applique également pour un ruisseau intermittent ? RP: Monsieur le maire donne la parole à M. Olivier Frédéric Bérard qui mentionne que oui, car il est encore plus important de bien régénérer la rive pour des cours d'eau intermittents afin de prévenir l'érosion lors de coup d'eau.
- 12- On demande que la Municipalité énonce une position ferme concernant sa vision des fosses septiques ? RP: Monsieur le maire mentionne que la Municipalité a déjà une position claire, soit que la Municipalité accompagne les citoyens qui désirent faire prolonger les infrastructures d'égout municipal et que ceux qui sont sur des fosses septiques doivent respecter à la lettre les diverses réglementations provinciales et municipales pour éviter toute contamination potentielle des sols et qu'aucune tolérance à polluer n'est accordée.
- 13- On demande qu'advient-il des demandes de permis pour des installations tertiaires déjà déposées au Service des permis et inspections ? RP: Monsieur le maire mentionne que toutes les demandes de permis complétées et payées avant le 3 juin 2013 seront honorées.
- 14- On demande si l'on va aller en réunion d'information pour présenter les prix des infrastructures du secteur du mont Cervin après les résultats de l'appel d'offres ? RP: Monsieur le maire mentionne que non ce sera une lettre similaire à celle de mai 2013.
- 15- On demande qui va assumer le coût d'emprunt pour l'amélioration des bâtiments des Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc. ? RP: Monsieur le maire mentionne que ce sera Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc. eux-mêmes.
- 16- On demande quel est le montant maximum de la dépense pour la sécurité dans les parcs ? RP: Monsieur le maire mentionne qu'à sa connaissance c'est un montant maximum de 20 000 \$, soit le même montant que depuis de nombreuses années.

Fin de la période de questions à 21 h 30.



11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 21 h 30.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU LE 6 JUIN 2013 À 17H À LA
SALLE POLYVALENTE DU CHALET DES LOISIRS**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, maire
France Thériault, conseillère, siège no1
Louise Delâge, conseillère, siège no2
Alice Dignard, conseillère, siège no4
Charles Brochu, conseiller, siège no5

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Olivier Frédéric Bérard, conseiller, siège no3
Robert Fournier, conseiller, siège no6

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, maire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

1.1 Ouverture de la séance et greffe

1.2 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

2.1 Aucun

3. Direction générale

3.1 Adoption - Abrogation de la résolution 2009-06-08 sur le vote par correspondance

3.2 Autorisation - Mandat juridique - Enquête de la Commission municipale du Québec - Modification zonage HU203

3.3 Engagement - Directeur du Service de la protection contre l'incendie

3.4 Adoption - Modifications aux conditions de travail des employés cadres 2011-2015

3.5 Autorisation - Avance de fonds - Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc.

4. Travaux publics

4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

5.1 Aucun



6. Planification du territoire et développement durable

6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

7.1 Aucun

8. Permis et inspections

8.1 Aucun

9. Varia

9.1 Aucun

10. Période de questions

10.1 Aucun

11. Levée de l'assemblée

11.1 Aucun

01. Ouverture de la séance et greffe

01.1. Ouverture de la séance et greffe

Le président déclare la séance ouverte à 17 h 05.

01.2. Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

01.3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02. Finances et Administration

03. Direction générale

03.1. Adoption - Abrogation de la résolution 2009-06-08 sur le vote par correspondance



ATTENDU QUE le projet d'essai du vote par correspondance de 2009 ne s'est pas avéré concluant;

ATTENDU QUE la Municipalité désire se désengager de tenir ce mode de votation;

IL EST PROPOSÉ par Madame France Thériault
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'abroger la résolution 2009-06-08 pour toute fin.

De transmettre cette résolution au directeur général des élections DGE pour sa gouverne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03.2. Autorisation - Mandat juridique - Enquête de la Commission municipale du Québec - Modification zonage HU203

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater le firme Heenan Bleakie Aubut avocats pour représenter la Municipalité et ses représentants dans le dossier d'enquête CMQ-64717.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03.3. Engagement - Directeur du Service de la protection contre l'incendie

ATTENDU les recommandations du comité de ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par Madame France Thériault
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 10 juin 2013, monsieur Donald Adam à titre de « Directeur du Service de la protection contre l'incendie » à l'échelon 6 des conditions salariales avec une reconnaissance de 32 année(s) d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03.4. Adoption - Modifications aux conditions de travail des employés cadres 2011-2015

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'augmenter les heures par semaine du poste de directeur du Service de la protection contre l'incendie et d'inscrire le nom du nouveau directeur aux conditions de travail;

ATTENDU QUE la grille salariale 2011-2015 du poste de directeur du Service des finances et de l'administration n'a pas été adoptée en octobre 2011;

ATTENDU QUE l'échelle recommandée depuis octobre 2011 pour le poste



de directeur du Service des finances et de l'administration par le Comité de ressources humaines est la même que celui du directeur du Service de la planification du territoire et développement durable considérant qu'il y a une similitude entre les exigences des deux postes au niveau des responsabilités, de la formation (universitaire) et de l'obligation d'accréditation à un ordre professionnel (OUQ et CPA);

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

De modifier la ligne du poste de directeur du Service de protection contre l'incendie de l'annexe "A" des conditions de travail des employés cadres adoptées par la résolution 2011-10-290 par: "Adam/ Donald/ directeur protection contre l'incendie/ T-partiel 17 h/sem. /Variable / 6/ 1981-05-01.

D'inclure le poste de directeur du Service des finances et de l'administration à la grille salariale du poste de directeur du Service de la planification du territoire et développement durable.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03.5. Autorisation - Avance de fonds - Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc.

ATTENDU QUE les résolutions 2012-10-313, 2013-01-022 et 2013-02-065 accordaient une avance de fonds de 75 000 \$ à l'organisme Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc. remboursable au 31 octobre 2013;

ATTENDU QUE l'organisme a demandé le report du remboursement de cette avance de fonds au 31 décembre 2013 et une avance supplémentaire de 30 000 \$;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'accorder un délai supplémentaire à l'organisme Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc., soit jusqu'au 31 décembre 2013 pour le remboursement de ces avances.

De verser à l'organisme Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc. une avance supplémentaire de 30 000 \$ remboursable au 31 décembre 2013, portant à 105 000 \$ l'avance de fonds à cet organisme.

De mandater le directeur du Service des finances et de l'administration afin qu'il prenne les dispositions nécessaires au remboursement de ces sommes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04. Travaux publics

05. Loisirs, culture et vie communautaire

06. Planification du territoire et développement durable



07. Protection contre l'incendie

08. Permis et inspections

09. Varia

10. Période de questions

10.1 Période de questions

À 17 h 54, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Aucune question

Fin de la période de questions à 17 h 54.

11. Levée de l'assemblée

11.1 Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 17 h 55.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU LE 17 JUIN 2013 À 18 H À LA
SALLE POLYVALENTE DU CHALET DES LOISIRS**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, maire
France Thériault, conseillère, siège no1
Louise Delâge, conseillère, siège no2
Olivier Frédéric Bérard, conseiller, siège no3
Charles Brochu, conseiller, siège no5
Robert Fournier, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Alice Dignard, conseillère, siège no4

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, maire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Rapport du comité de ressources humaines sur l'enquête interne au Service de la protection contre l'incendie
- 3.2 Décision du conseil municipal sur plaintes relativement à M. Guy Gosselin
- 3.3 Décision du conseil municipal sur plaintes relativement à M. François Richard

4. Travaux publics

Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Engagement - Personnel étudiant saison estivale 2013 - Engagement personnel saisonnier en loisir - Accompagnatrice pour jeune ayant un léger handicap au camp de jour la Feuille verte

6. Planification du territoire et développement durable

Aucun

7. Protection contre l'incendie

Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Dérogation mineure - 2013-20024 - 570, chemin Tour-du-Lac

9. Varia

Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée



01. Ouverture de la séance et greffe

01.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président déclare la séance ouverte à 19h07.

01.2 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

01.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02. Finances et Administration

03. Direction générale

03.1 Rapport du comité de ressources humaines sur l'enquête interne au Service de la protection contre l'incendie

Les membres du conseil présents reconnaissent avoir pris connaissance du rapport d'enquête et après la présentation qui leur a été faite le jour même de 15 h 30 à 19 h 00, reconnaissent en être satisfaits pour une prise de décision éclairée sur le sujet.

03.2 Adoption - Décision du conseil municipal sur plaintes relativement à M. Guy Gosselin

ATTENDU QUE le 5 mars 2013, le directeur général a suspendu avec solde pour enquête, l'employé Guy Gosselin;

ATTENDU QUE cette suspension était de nature administrative et visait à permettre à la Municipalité de recueillir l'ensemble des informations pertinentes reliées à des gestes qu'aurait posés l'employé Guy Gosselin et qui pourraient lui valoir une mesure disciplinaire;

ATTENDU QUE le conseil a été informé de cette suspension dans le cadre de la rencontre de travail tenue le 4 mars 2013;

ATTENDU QUE l'enquête objective a été complétée;

ATTENDU QUE les gestes commis par l'employé ont pour effet de rompre irrémédiablement le lien de confiance essentiel à toute relation employeur/employé;

ATTENDU QUE les gestes commis par l'employé sont inadéquats et inacceptables en milieu de travail en matière de rapport interpersonnels;

CONSIDÉRANT les motifs exprimés dans la lettre de congédiement destinée à l'employé Guy Gosselin;



CONSIDÉRANT toutes les circonstances de cette affaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame France Thériault
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

QUE monsieur Guy Gosselin soit congédié sans autre avis ni délai.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03.3 Adoption - Décision du conseil municipal sur plaintes relativement à François Richard

ATTENDU QUE le 5 mars 2013, le directeur général a suspendu avec solde pour enquête, l'employé François Richard;

ATTENDU QUE cette suspension était de nature administrative et visait à permettre à la Municipalité de recueillir l'ensemble des informations pertinentes reliées à des gestes qu'aurait posés l'employé François Richard et qui pourraient lui valoir une mesure disciplinaire;

ATTENDU QUE le conseil a été informé de cette suspension dans le cadre de la rencontre de travail tenue le 4 mars 2013;

ATTENDU QUE l'enquête objective a été complétée;

ATTENDU QUE les gestes commis par l'employé démontrent une incapacité à assurer les fonctions rattachées au poste de lieutenant au sein du Service de protection contre l'incendie;

ATTENDU QUE les gestes commis par l'employé sont inadéquats et inacceptables en milieu de travail en matière de rapports interpersonnels constituant ainsi un manque à son obligation de civilité;

CONSIDÉRANT les motifs exprimés dans la lettre de rétrogradation destinée à l'employé François Richard;

CONSIDÉRANT toutes les circonstances de cette affaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame France Thériault
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

QUE monsieur François Richard soit privé de son grade de lieutenant et agisse maintenant à titre de pompier à compter des présentes sans autre avis ni délai.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04. Travaux publics

05. Loisirs, culture et vie communautaire

05.1 Engagement - Personnel étudiant saison estivale 2013 - Engagement personnel saisonnier en loisir - Accompagnatrice pour jeune ayant un léger handicap au camp de jour la Feuille verte

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :



D'engager pour la saison estivale 2013 - Engagement personnel saisonnier en loisir - Accompagnatrice pour jeune ayant un léger handicap au camp de jour la Feuille verte, Madame Anne Bilodeau à titre d'étudiante Accompagnatrice pour jeunes ayant un léger handicap au camp de jour la Feuille verte au niveau Étudiante niveau Cégep - avec spécialisation à l'échelon Échelon 2 (12,73 \$ / heure) des conditions salariales. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06. Planification du territoire et développement durable

07. Protection contre l'incendie

08. Permis et inspections

08.1 Dérogation mineure - 2013-20024 - 570, chemin Tour-du-Lac

Dérogation mineure - 2013-20024 - 570, chemin Tour-du-Lac

Monsieur Olivier Frédéric Bérard présente l'objet de la demande.

Monsieur Olivier Frédéric Bérard invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 570, chemin Tour-du-Lac, portant le numéro de lot 3 977 668 et 4 301 331 a adressé une demande de dérogation 2013-20024;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure 2013-20024 afin de permettre uniquement d'accepter l'installation de roulottes pour qu'elles soient occupées et utilisées comme locaux temporaires pour l'école Montagnac, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207 (article 31), le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par Benoit Bouchard, architecte en date du 10 juin 2013.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

09. Varia

10. Période de questions

À 19 h 20, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune question

Fin de la période de questions à 19 h 20.



11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 19h20.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU LE 2 JUILLET 2013 À 19H -
SALLE POLYVALENTE DU CHALET DES LOISIRS**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, maire
Louise Delâge, conseillère, siège no2
Olivier Frédéric Bérard, conseiller, siège no3
Alice Dignard, conseillère, siège no4
Robert Fournier, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

France Thériault, conseillère, siège no1
Charles Brochu, conseiller, siège no5

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, maire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)
- 1.6 Ajournement de la séance - Présentation et explications des états financiers 2012 par le vérificateur externe
- 1.7 Reprise de la séance

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption - Rapport "Indicateurs de gestion 2012"
- 2.2 Autorisation - Réaménagements budgétaires – 2013
- 2.3 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.4 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

3. Direction générale

- 3.1 Adoption - Retour de la subvention du CLD pour l'activité "Combat des chefs"
- 3.2 Autorisation de signature - Servitude d'aggravation des eaux sur le lot 1 820 695

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Groupe électrogène stationnaire à moteur diesel de 50 kw
- 4.2 Autorisation de dépenses - Mise en place et remplacement des glissières de sécurité
- 4.3 Autorisation - Chemin du Montagnard demande du certificat d'autorisation du MDDEFP

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation de signature - Consentement de l'exploitant de plage avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)
- 5.2 Autorisation de mandat - Travaux d'amélioration de la salle mécanique à la piscine municipale

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Adoption - Règlement général 626 - Règlement abrogeant le Règlement numéro 600 relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et abrogeant le Règlement numéro 8-180



7. Protection contre l'incendie

7.1 Aucun

8. Permis et inspections

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

9. Varia

9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET GREFFE

01.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président déclare la séance ouverte à 19h02.

197-2013

01.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

198-2013

01.3 Adoption du(des) procès-verbal(aux) du 3 juin 2013

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 03 juin 2013

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme(s) aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal :

Les résultats des signatures de l'approbation du Règlement d'emprunt numéro 623.

Certificat concernant la période d'accessibilité au registre



Procédure d'enregistrement tenue le 4 juin 2013 de 9 h 00 à 19 h 00 à la mairie de Lac-Beauport concernant le règlement :

Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 3 859 000 \$ ayant pour objet la mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur du mont Cervin (phases 1 et 5a)

En vertu de l'article 553, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le nombre de personnes habiles à voter sur ce règlement a été établi à : 115

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de : 22

Le nombre de demandes faites est de : 0

CONSÉQUEMMENT, le nombre de demandes étant inférieur au nombre requis, le règlement est réputé, approuvé. DONNÉ À LAC-BEAUPORT, ce 4^e jour du mois de juin 2013.

Richard Labrecque
Secrétaire-trésorier

Information

Aucune

01.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19h05, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- On demande à quelle date le conseil projette de refaire la chaussée du chemin des Lacs ?
RP: Monsieur le maire mentionne que l'intention du conseil est de proposer pour 2014-2017 de s'attaquer à la réfection de l'ensemble des chemins de la municipalité et que le chemin des Lacs est au programme et même prioritaire.
- 2- On demande de prévoir une piste multifonctionnelle sur le chemin des Lacs avec la réfection?
RP: Le maire mentionne qu'on y pense et que ce projet est présentement à l'étude.
- 3- On demande où en est rendue la demande de municipalisation du chemin de l'Éclaircie et le projet de développement du bout de la rue ?
RP: Monsieur le maire mentionne qu'il a été dit au propriétaire qu'il n'y aurait pas de projet intégré au bout du chemin et que maintenant on est en attente d'un OK de l'association pour démarrer le projet de règlement d'emprunt, soit dès le mois d'août. M. le maire mentionne également qu'il rencontrera le propriétaire en début de semaine prochaine pour l'aviser que le projet de municipalisation du chemin de l'Éclaircie démarrera au mois d'août avec ou sans son projet de développement.

Fin de la période de questions à 19h22.

199-2013

01.6 Ajournement de la séance - Présentation et explications des états financiers 2012 par le vérificateur externe

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'ajourner la séance du conseil pour la présentation et explications des états financiers 2012 par le vérificateur externe.



Ajourner à 19h23.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

200-2013

01.7 Reprise de la séance

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

De reprendre la séance du conseil du 02 juillet 2013 au point 1.8 de l'ordre du jour.

Reprise de la séance à 19h40.

Sont présents :

Monsieur le maire Michel Beaulieu

Mesdames les conseillères Louise Delâge et Alice Dignard

Messieurs les conseillers Olivier Frédéric Bérard et Robert Fournier

Personne(s) également présente(s) : M. Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

201-2013

01.8 Adoption du(des) procès-verbal(aux) du 6 juin 2013

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 06 juin 2013

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

202-2013

01.9 Adoption du(des) procès-verbal(aux) du 17 juin 2013

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 17 juin 2013

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



02. FINANCES ET ADMINISTRATION

203-2013

02.1 Adoption - Rapport "Indicateurs de gestion 2012"

Adoption - Rapport "Indicateurs de gestion 2012"

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 17.6 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Municipalité a établi les indicateurs de gestion applicables à l'exercice 2012;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à transmettre au MAMROT les indicateurs de gestion 2012 conformément à la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

204-2013

02.2 Autorisation - Réaménagements budgétaires - 2013

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à effectuer les réaménagements budgétaires au budget 2013 prévoyant des ajustements de 126 734,00 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02.3 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de juin 2013 et les invite à le consulter.

205-2013

02.4 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de juin 2013, ainsi que la liste des engagements budgétaires;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de juin 2013 totalisant une somme de 1 549 000,53 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



03. DIRECTION GÉNÉRALE

206-2013

03.1 Adoption - Retour de la subvention du CLD pour l'activité "Combat des chefs"

ATTENDU QUE le CLD a versé une subvention de 2 000 \$ pour l'activité "Combat des chefs" 2012 à la Municipalité de Lac-Beauport alors qu'il aurait dû verser ladite subvention directement à l'organisme responsable;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

De retourner cette subvention au CLD afin qu'il verse cette dernière directement au Centre plein air Lasallien inc.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

207-2013

03.2 Autorisation de signature - Servitude d'aggravation des eaux sur le lot 1 820 695

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par : Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer le document « Servitude d'aggravation des eaux sur le lot 1 820 695 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04. TRAVAUX PUBLICS

208-2013

04.1 Autorisation de mandat - Groupe électrogène stationnaire à moteur diesel de 50 kw

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-239 a été produit pour « Groupe électrogène stationnaire à moteur diesel de 50 kw »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-239.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Cummins Est du Canada SEC. Division Énergie	26 108,00 \$
Hewitt Équipement Ltée div. Énergie	27 370,00 \$
Génératrices Drummond - Wajax Systèmes de puissance	non conforme

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 616.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



209-2013

04.2 Autorisation de dépenses - Mise en place et remplacement des glissières de sécurité

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « mise en place et remplacement des glissières de sécurité » pour un montant maximum de 17 612,10 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

210-2013

04.3 Autorisation - Chemin du Montagnard demande du certificat d'autorisation du MDDEFP

ATTENDU QUE la Municipalité sera propriétaire de ces ouvrages, elle s'engage à entretenir les ouvrages et tenir un registre d'exploitation et d'entretien;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

La Municipalité de Lac-Beauport s'engage à entretenir les ouvrages qui seront construits sur le chemin du Montagnard et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

211-2013

05.1 Autorisation de signature - Consentement de l'exploitant de plage avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par : Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer le document « Consentement de l'exploitant de plage avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

212-2013

05.2 Autorisation de mandat - Travaux d'amélioration de la salle mécanique à la piscine municipale

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard



ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater Le Centre de plein air Lasallien inc. pour « travaux d'amélioration de la salle mécanique à la piscine municipale » pour un montant maximum de 2 375,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 11-222.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06. PLANIFICATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

213-2013

06.1 Adoption - Règlement général 626 - Règlement abrogeant le Règlement numéro 600 relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et abrogeant le Règlement numéro 8-180

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 626 Règlement abrogeant le Règlement numéro 600 relatif à l'entretien des installations septiques tertiaires sur le territoire de la municipalité de Lac-Beauport et abrogeant le Règlement numéro 8-180.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07. PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

08. PERMIS ET INSPECTIONS

214-2013

08.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.



No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2013-00271	Usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée - Service de toilettage d'animaux - 16, chemin des Quatre-Vents Lot 3 257 856	Accepté
2013-00314	Construction d'une résidence unifamiliale isolée avec une superficie de 200 mètres carrés et plus – 14, chemin des Brumes Lot 4 967 046	Accepté
2013-00189	Construction d'une cabane à sucre avec construction d'un stationnement à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI, art. 5.1.3) et construction à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI, art. 5.1.13) – chemin du Lac Mckenzie Lot 1 820 296	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

09. VARIA

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19h55, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- On demande si la Municipalité est prête à fournir les coûts de réalisation du PPU HU203 (honoraires professionnels juridiques) pour 2012 ?
RP: Monsieur le maire mentionne qu'il demandera au Service des Finances de faire le calcul et reviendra avec les chiffres lors d'une prochaine séance.
- 2- On demande si l'on peut obtenir les états financiers 2012 des Sentiers du Moulins inc. et du Centre plein air Lasallien inc. indépendamment ?
RP: Monsieur le maire mentionne que l'on vérifiera si ces documents existent à la Municipalité de cette façon et si oui, ils seront rendus disponibles à la bibliothèque pour consultation comme les états financiers municipaux consolidés 2012.
- 3- On demande où sont rendus les travaux d'installations septiques des Sentiers du Moulin inc. ?
RP: Monsieur le maire donne la parole au secrétaire-trésorier qui mentionne que le projet est encore sur la planche à dessin et devrait être complété en 2013, le MDDEFP n'ayant pas accepté la première proposition du consultant.
- 4- On demande s'il y a eu une autorisation du conseil pour le sondage de 2012 ?
RP: Monsieur le maire mentionne que oui, cependant, s'il s'agissait d'une dépense de moins de 5 000 \$ elle ne nécessitait pas de résolution du conseil.
- 5- On demande pourquoi retourner la subvention au CLD concernant le combat des chefs ?
RP: Monsieur le maire donne la parole au secrétaire-trésorier qui



mentionne que la Municipalité ne peut servir de « passeur » pour donner une subvention à un organisme et que la subvention doit être délivrée directement à cet organisme.

- 6- On demande si la réfection du chemin des Lacs est prioritaire pour le conseil ?
RP: Monsieur le maire mentionne que oui et qu'il sera à leur programme électoral pour une réfection complète.

Fin de la période de questions à 20h10.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président lève l'assemblée à 20h10.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des comptes à payer – Juin 2013

LISTE DES DÉBOURSÉS 30 JUIN 2013 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
FINANCIERE BANQUE NATIONALE	2013-06-10	18444	14 540.45 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2013-06-15	18598	276 057.06 \$
MINISTRE DES FINANCES	2013-06-30	18599	805 056.00 \$
COUTURE NICOLAS	2013-06-01	18602	23.56 \$
ASS. CHEFS EN SEC. INC. DU QC	2013-06-01	18603	1 133.66 \$
PETITE CAISSE	2013-06-03	18604	159.35 \$
SENTIER DU MOULIN LAC-BEAUPORT (LES)	2013-06-04	18605	7 591.63 \$
SENTIER DU MOULIN LAC-BEAUPORT (LES)	2013-06-07	18606	30 000.00 \$
PETITE CAISSE	2013-06-17	18607	352.40 \$
BERGERON JULIE	2013-06-30	18608	534.00 \$
ROBITAILLE STEVE, POTVIN NANCY	2013-06-30	18609	939.62 \$
ACKLANDS-GRAINGER INC.	2013-06-30	18610	205.26 \$
AGRITEX	2013-06-30	18611	249.66 \$
ALTUS HELYAR	2013-06-30	18612	229.95 \$
ARBOREAL QUEBEC LTEE	2013-06-30	18613	3 488.34 \$
ATE.FORM. LINGUISTIQUE JPL	2013-06-30	18614	804.82 \$
BELL CANADA	2013-06-30	18615	689.85 \$
BRENNTAG CANADA INC.	2013-06-30	18616	1 053.63 \$
BUANDERIE VICTORIA	2013-06-30	18617	57.78 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2013-06-30	18618	138.44 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2013-06-30	18619	2 287.01 \$
CENTRE GESTION ÉQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2013-06-30	18620	7 294.22 \$
CHAPITEAUX QUÉBEC	2013-06-30	18621	402.41 \$
CHEM ACTION	2013-06-30	18622	2 205.02 \$
CI QUÉBEC INC.	2013-06-30	18623	5 173.88 \$
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LAC BEAUPORT	2013-06-30	18624	1 552.16 \$
CONSTRUCTION & RÉNOVATION DALLAS INC.	2013-06-30	18625	741.59 \$
CORPORATE EXPRESS (358386)	2013-06-30	18626	611.07 \$
COTE FLEURY INC.	2013-06-30	18627	375.79 \$
CSL - LOMA INC.	2013-06-30	18628	4 106.57 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2013-06-30	18629	209.33 \$
DECAM	2013-06-30	18630	1 057.77 \$
DELAROSBIL KARINE	2013-06-30	18631	31.39 \$
DENIS L. TREMBLAY ARPENTEUR-GEOMETRE INC.	2013-06-30	18632	1 409.70 \$
DESCHÊNES & FILS LTÉE	2013-06-30	18633	11.22 \$
DESSAU	2013-06-30	18634	39 919.32 \$
DETEKTA SOLUTIONS	2013-06-30	18635	367.92 \$
DICOM EXPRESS INC.(#878104)	2013-06-30	18636	39.46 \$
DIMENSION SPORTIVE & CULTURELLE	2013-06-30	18637	50.00 \$
EMCO CORPORATION	2013-06-30	18638	6 239.73 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2013-06-30	18639	3 313.33 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	2013-06-30	18640	891.06 \$
ENTRETIENS PERSONNALISÉS SM INC. (LES)	2013-06-30	18641	2 096.48 \$
ENVIROVAL INC.	2013-06-30	18642	11 695.96 \$
ÉQUIPEMENT L.A.V. INC.	2013-06-30	18643	448.40 \$
FERTI-SOL ENR.	2013-06-30	18644	11 361.44 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2013-06-30	18645	124.00 \$
GARAGE DANIEL BLANCHET INC.	2013-06-30	18646	561.66 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2013-06-30	18647	48 953.60 \$
GDG ENVIRONNEMENT LTEE	2013-06-30	18648	12 474.79 \$
GROUPE CCL	2013-06-30	18649	639.26 \$
GROUPE SSB INC.	2013-06-30	18650	1 607.86 \$
GROUPE HARNOIS (LE)	2013-06-30	18651	2 279.43 \$
HEENAN BLAIKIE AUBUT	2013-06-30	18652	33 948.75 \$
HORIZON 5 PLEIN AIR INC.	2013-06-30	18653	459.90 \$
HUBERT KARINE	2013-06-30	18654	349.38 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-06-30	18655	993.38 \$

Initiales du maire

3146

Initiales du
secrétaire-trésorier

LISTE DES DÉBOURSÉS 30 JUIN 2013 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
IMPRIM. TRANSCONTINENTAL INC.	2013-06-30	18656	4 239.13 \$
INDUSTRIES LAM-E	2013-06-30	18657	169.91 \$
LATULIPPE (30300)	2013-06-30	18658	468.21 \$
LAVAGE DE VITRES ESG INC.	2013-06-30	18659	833.57 \$
LAVERY, DE BILLY, AVOCATS	2013-06-30	18660	209.25 \$
LILI MICHAUD AGRONOME	2013-06-30	18661	402.41 \$
LINDE CANADA LIMITEE M2193	2013-06-30	18662	24.60 \$
LUMEN INC.	2013-06-30	18663	16 149.11 \$
MARTIN, ANDRÉANNE	2013-06-30	18664	400.00 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2013-06-30	18665	288.59 \$
MECANO RICHARD INC.	2013-06-30	18666	3 599.34 \$
MEDIAPRIM	2013-06-30	18667	1 500.42 \$
MICHEL FILION RELIEUR	2013-06-30	18668	1 091.34 \$
MINISTRE DES FINANCES	2013-06-30	18669	33.00 \$
MISSION HGE INC.	2013-06-30	18670	2 046.56 \$
MOBILIER DE BUREAU MBH	2013-06-30	18671	42.26 \$
MOISAN INC.	2013-06-30	18672	113.83 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2013-06-30	18673	3 960.16 \$
MULTI-FORMES INC.	2013-06-30	18674	2 379.98 \$
AON CONSEIL	2013-06-30	18675	2 287.03 \$
NI CORPORATION DIVISION PRODUITS	2013-06-30	18676	2 224.77 \$
PARAFIAMMA SOLUTIONS INC.	2013-06-30	18677	463.94 \$
PEPINIERE LA SAMARE INC.	2013-06-30	18678	146.02 \$
PETITE CAISSE	2013-06-30	18679	124.45 \$
PG SOLUTIONS INC.	2013-06-30	18680	1 013.50 \$
POMPACTION QUÉBEC	2013-06-30	18681	741.80 \$
POULIOT ET LAVOIE, NOTAIRE	2013-06-30	18682	1 111.89 \$
PRODUCTIONS AMSTRAMGRAM	2013-06-30	18683	320.00 \$
PROTECTION INCENDIE PC	2013-06-30	18684	539.30 \$
PUBLICATIONS DU QUÉBEC (LES)	2013-06-30	18685	17.43 \$
PURIBEC INC.	2013-06-30	18686	140.27 \$
PUROLATOR COURRIER LTD	2013-06-30	18687	38.57 \$
QUALINET ENVIRONNEMENT INC.	2013-06-30	18688	536.24 \$
REAL HUOT INC.	2013-06-30	18689	185.15 \$
REFERENCE CAPITAL HUMAIN	2013-06-30	18690	965.79 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2013-06-30	18693	20 298.77 \$
RICHARD, DIANE	2013-06-30	18694	555.00 \$
RICHER BOULET INC.	2013-06-30	18695	423.46 \$
SABLIERE VALLIERE INC.	2013-06-30	18696	986.49 \$
SANI ORLEANS	2013-06-30	18697	15 032.41 \$
SCIAGE & FORAGE QC (1984) INC.	2013-06-30	18698	373.67 \$
SERIGRAPHIE CLAUDE ROUSSEAU	2013-06-30	18699	275.94 \$
SERVICES MATREC INC.	2013-06-30	18700	10 045.41 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL	2013-06-30	18701	365.41 \$
SIGNALISATION LEVIS INC.	2013-06-30	18702	1 303.76 \$
SIMONEAU MARIO	2013-06-30	18703	1 492.50 \$
SOC. NAT. QUEB. CAPITALE	2013-06-30	18704	225.35 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2013-06-30	18705	1 061.82 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2013-06-30	18706	2 105.38 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTÉE	2013-06-30	18707	169.28 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2013-06-30	18708	616.07 \$
SPORTS CONTACT CHARLESBOURG	2013-06-30	18709	643.57 \$
SUSPENSION ILLIMITEE	2013-06-30	18710	304.23 \$
TBL TELECOM INC.	2013-06-30	18711	1 358.04 \$
TESSIER RECREO-PARC INC.	2013-06-30	18712	94.28 \$
TRAITEUR DES ANGÉS (LE)	2013-06-30	18713	423.11 \$
TRANSPORT MIGA INC.	2013-06-30	18714	7 617.61 \$
TREMBLAY, GINETTE	2013-06-30	18715	555.00 \$
TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT & LEMAY	2013-06-30	18716	2 356.57 \$

Initiales du maire

3147

Initiales du
secrétaire-trésorier

LISTE DES DÉBOURSÉS 30 JUIN 2013 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
UMEN	2013-06-30	18717	155.22 \$
UNIVAR CANADA LTEE	2013-06-30	18718	2 018.27 \$
UTC FIRE & SECURITY CANADA	2013-06-30	18719	533.48 \$
VERDURE OPTIONS	2013-06-30	18720	3 995.34 \$
VOLTEC	2013-06-30	18721	1 229.25 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	2013-06-30	18722	1 031.33 \$
COUTURE JOSEE-MARIE, DOYON DANY	2013-06-30	18723	113.34 \$
DUFOUR DENIS, GOULET MARIE	2013-06-30	18724	184.77 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2013-06-30	18725	697.17 \$
CHINOOK AVENTURE	2013-06-30	18726	1 910.00 \$
GARON, VALERIE	2013-06-30	18727	753.67 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2013-06-30	18728	108.94 \$
LECOMPTE-POIRIER LOUISE	2013-06-30	18729	15.00 \$
RICHARD, DIANE	2013-06-30	18730	575.00 \$
SAISONNIER (LE)	2013-06-30	18731	375.77 \$
TREMBLAY, GINETTE	2013-06-30	18732	575.00 \$
LAPERRIERE LOUISE	2013-06-30	18733	71.40 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2013-06-30	18734	25.28 \$
BELL CANADA	2013-06-06	648	49.43 \$
BELL CANADA	2013-06-06	649	63.13 \$
BELL CANADA	2013-06-06	650	110.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-06-06	655	1 081.83 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-06-06	656	131.61 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-06-06	657	1 890.18 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2013-06-06	658	6 711.62 \$
VILLE DE QUEBEC	2013-06-06	659	1 675.20 \$
SSQ, SOCIETE D'ASS. VIE INC (RETRAITE)	2013-06-11	661	40 362.25 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-06-18	662	2 011.37 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-06-18	663	1 773.91 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-06-18	664	2 566.01 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-06-18	665	2 165.74 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2013-06-20	673	3 318.01 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-06-20	674	1 079.42 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-06-20	675	149.20 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-06-20	676	106.39 \$
VISA-CLAUDETTE ROBILLARD	2013-06-20	677	478.90 \$
VISA DONALD ADAM	2013-06-20	678	25.00 \$
VISA-ERIC GELINAS	2013-06-20	679	112.46 \$
VISA-MAXIM BAILLARGEON	2013-06-20	680	1 022.07 \$
VISA-MICHEL MERLIN	2013-06-20	681	100.12 \$
VISA-NANCY GIROUX	2013-06-20	682	4.31 \$
VISA-RICHARD FORTIN	2013-06-20	683	37.90 \$
VISA-RICHARD LABRECQUE	2013-06-20	684	524.84 \$
	GRAND TOTAL		1 549 000.53 \$

LISTE DES ENGAGEMENTS JUN 2013 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT								
Numéro de bon	Date comm.	Pér. compt	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ADM-103135	20-06-13	6	GARO05	63.82	Labrecque, Richard		graphisme pour avis public Projet Silva	219100349
ADM-103136	20-06-13	6	COPI05	538.53	Labrecque, Richard		Copies avis public dérogation Silva	219100349
ADM-103137	20-06-13	6	SOCI15	528	Labrecque, Richard		distribution avis public Silva	219100349
ADM-103138	21-06-13	6	FDJU05	315.09	Prévost Denise		Dossier pour le service d'archives	219000670
ENV-470656	03-06-13	6	CHAP70	402.41	Hubert Karine		Location chapiteau Journée environnement	247000340
ENV-470657	06-06-13	6	PEPI05	146.02	Hubert Karine		Myrique baumier Journée de l'env.	247000640
ENV-470658	07-06-13	6	CANA05	23	Hubert Karine		Bouchons pour tuyau septique	247400640
ENV-470659	11-06-13	6	TRAI05	423.11	Hubert Karine		Diner Journée de l'environnement	247000340
ENV-470660	13-06-13	6	GAUD10	48953.6	Hubert Karine		Collecte des matières résiduelles	245110446
ENV-470660	13-06-13	6	GAUD10	48953.6	Hubert Karine		Collecte des matières résiduelles	245111446
ENV-470660	13-06-13	6	GAUD10	48953.6	Hubert Karine		Collecte des matières résiduelles	245112446
ENV-470660	13-06-13	6	GAUD10	48953.6	Hubert Karine		Collecte des matières résiduelles	245113446
ENV-470661	19-06-13	6	ENVI15	137.97	Hubert Karine		Compost pour la journée de l'environnement	247000340
ENV-470662	20-06-13	6	LATU10	172.46	Hubert Karine		Achat de bottes pour Roger	247400640
ENV-470663	20-06-13	6	ACKL05	17.25	Hubert Karine		Achat de gants pour Roger	247400640
ENV-470664	25-06-13	6	PROT50	339.18	Hubert Karine		Senseur de conductivité pour la sonde	247000640
REC-704642	04-06-13	6	MEDI05	287.44	Morneau Mélanie		Dépliants pour St-Jean	270200340
REC-704643	06-06-13	6	WINT60	172.46	Morneau Mélanie		Paquets de croûtes (bundel) pour feu St-Jean	270207447
REC-704644	07-06-13	6	NICO50	2224.77	Morneau Mélanie		Poubelles (Tulia) bleues/noires	270150640
REC-704644	07-06-13	6	NICO50	2224.77	Morneau Mélanie		Poubelles (Tulia) bleues/noires	270150640
REC-704645	11-06-13	6	TESS10	1510.77	Giguère, Frédéric		Panier à rebut - Mobilier urbain	270150640
REC-704647	12-06-13	6	LIBR20	1365	Morneau Mélanie		Achat de livres	270233641
REC-704648	12-06-13	6	LIBR20	105	Morneau Mélanie		Achat de livres	270233643
REC-704649	17-06-13	6	MART10	400	Morneau Mélanie		Spectacle Andréanne Martin - St-Jean	270207447
REC-704650	17-06-13	6	VERD05	193.16	Giguère, Frédéric		Conciergerie Chalet des loisirs	270124499
REC-704651	17-06-13	6	VERD05	441.47	Giguère, Frédéric		Conciergerie - club nautique	270144499
REC-704652	17-06-13	6	VERD05	175.86	Giguère, Frédéric		Conciergerie - Ouverture terrain de tennis	270150495
REC-704653	17-06-13	6	DIST35	451.8	Giguère, Frédéric		Ancrages buts soccer + sac contrepoids	270150640
REC-704654	17-06-13	6	DECA05	310.42	Anderson Marie		Numériseur pour Service des loisirs	219300640
REC-704655	17-06-13	6	SIMO05	1200	Morneau Mélanie		Sonorisation et éclairage Saint-Jean	270207447

LISTE DES ENGAGEMENTS JUN 2013 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT								
Numéro de bon	Date comm.	Pér. compt	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
REC-704656	18-06-13	6	LECO90	15.75	Morneau Mélanie		Achat livre	270233641
REC-704657	19-06-13	6	SAIS05	280	Morneau Mélanie		Animation du Saisonnier pour Fête nationale	270207447
REC-704658	20-06-13	6	ALIM05	675	Morneau Mélanie		Achat Bière Archibald	270207447
REC-704659	20-06-13	6		100	Morneau Mélanie		Bricolage Saint-Jean	270205699
REC-704662	20-06-13	6	CHIN05	1910	Morneau Mélanie		Kayak de mer tandem	270144649
REC-704663	21-06-13	6	TRAF05	454.61	Giguère, Frédéric		Travaux d'électricité contrôles des terrains soccer et tennis	270150522
SEC-201514	12-06-13	6	CTMQ05	209.33	Merlin Michel		Location de site Place Capitale	222001519
SEC-201515	19-06-13	6	UNDE05	1250	Adam Donald		Attestation de performance ULC citerne 751(shéma)	222202525
SEC-201516	26-06-13	6	CTMQ05	250.65	Merlin Michel		2 BATTERIES CP 200, 1 CHARGEUR KENWOOD KSC32	222000640
URB-600189	04-06-13	6	GARA05	459.9	Fortin, Richard		Changement de cardans gauche+droit-évaluation 188	261000525
VOI-308974	04-06-13	6	CARR30	748.32	Baillargeon, Maxim		pierre nette 4 à 8 po. (déluge)	232401521
VOI-308975	04-06-13	6	ENTR35	402.41	Baillargeon, Maxim		transport pierre 4 à 8 po.	232401521
VOI-308976	04-06-13	6	TRAN40	876.84	Baillargeon, Maxim		location camion répar. chemin	232401521
VOI-308977	04-06-13	6	ENTR35	3449.25	Blackburn, Mathieu		niveleuse (3 jrs) plus compacteur 1 (jr)	232401521
VOI-308978	04-06-13	6	LABO05	1149.75	Blackburn, Mathieu		inspection par caméra rés pluv et san	241500521
VOI-308979	04-06-13	6	CARR30	1724.63	Fournier, Alain		pierre nette 4 à 8 po. 2 voyages	232401521
VOI-308980	04-06-13	6	ENTR23	1724.63	Baillargeon, Maxim		CG14 sable, gravier MG20, disposer matériel	232401521
VOI-308981	04-06-13	6	ENTR23	229.95	Baillargeon, Maxim		déblai fossé (matériel)	232401521
VOI-308982	04-06-13	6	TRAN40	1149.75	Blackburn, Mathieu		transport rép. chemins (déluge)	232401521
VOI-308983	04-06-13	6	CARR30	1050.96	Blackburn, Mathieu		pierre 4 à 8 po. pierre net	232401521
VOI-308984	05-06-13	6	UNIV05	20408.06	Giroux, Nancy	2012-11-354	soude caustique 50% - remplir réservoir puits	241300635
VOI-308985	05-06-13	6	DICO10	23	230413372 1		envoi document glissière sécurité A.O. 13-250	2304133721
VOI-308986	05-06-13	6	PUBL15	17.43	Gélinas, Éric		mise à jour norme ouvrage routier tome 8	232000494
VOI-308987	05-06-13	6	CSLL05	172.46	Darveau, Paul-René		asphalte- nids de poule	232401521
VOI-308988	05-06-13	6	BONA05	402.41	Baillargeon, Maxim		rép. moteur du syst ventilation rez-de-chaussée	219300522
VOI-308989	05-06-13	6	TRAN40	1149.75	Baillargeon, Maxim		transport matériel rép. chemin déluge	232401521
VOI-308990	05-06-13	6		986.49	Baillargeon, Maxim		disposer matériel résidus fossé	232401521
VOI-308991	05-06-13	6	SNCL20	11382.53	Gélinas, Éric	171-2013	prol. de mandat (12-207) projet Mt Cervin	241500411
VOI-308992	05-06-13	6		741.8	Giroux, Nancy		rép. pompe surpresseur stat Mélézes	241300521

LISTE DES ENGAGEMENTS JUN 2013 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT								
Numéro de bon	Date comm.	Pér. compt	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-308993	05-06-13	6	CHEM05	459.9	Giroux, Nancy		pièces pompe doseuse	241300641
VOI-308994	05-06-13	6	PURI50	160.97	Giroux, Nancy		dispenseur de DPD	241300641
VOI-308995	05-06-13	6	ENTR23	114.98	Fournier, Alain		dépôt terre de rempl.	232401521
VOI-308996	06-06-13	6	TRAN40	931.3	Baillargeon, Maxim		location camion pour réparation chemin (Déluge)	232401521
VOI-308997	06-06-13	6		229.95	Baillargeon, Maxim		disposition de résidus de fossé	232401521
VOI-308998	06-06-13	6	CHEM05	1647.96	Giroux, Nancy		rép. pompe + pièces	241300521
VOI-308999	06-06-13	6	ENTR23	172.46	Fournier, Alain		terre à gazon -1 voyage	232401521
VOI-309000	07-06-13	6	TRAN40	438.43	Baillargeon, Maxim		location camion pour réparation chemin du Refuge	232401521
VOI-309001	07-06-13	6	CARR30	487.73	Baillargeon, Maxim		0 3/4 entrée montée du Golf réparation	232401521
VOI-309002	07-06-13	6	ENTR23	114.98	Baillargeon, Maxim		4 a 8 " pour réparation fossé. Sable CG 14 Réserve	232401521
VOI-309003	10-06-13	6	LATU10	862.31	Giroux, Nancy		3 paires bottes et 1 imperméable	232200640
VOI-309004	10-06-13	6	QUAL50	2356.99	Blackburn, Mathieu		récurage ponceau 303 Tour-du-Lac	232401521
VOI-309005	10-06-13	6	QUAL50	2655.92	Blackburn, Mathieu		nett. sédiments sortie ponceau ch. du Bassin	232401521
VOI-309006	10-06-13	6	REAL05	143.72	Giroux, Nancy		10 têtes entrée service (AQ)	241300641
VOI-309007	10-06-13	6		5518.8	Gélinas, Éric	172-2013	contrat suivi env. stat. ég. san. Brumes	241510522
VOI-309008	10-06-13	6	DESC40	5.33	Gélinas, Éric		manomètre pour bâtiment de tennis	270153521
VOI-309009	10-06-13	6	CANA05	86.23	Giroux, Nancy		hose pour bâtiment de tennis	270153521
VOI-309010	10-06-13	6		14371.88	Gélinas, Éric	174-2013	réf. des bâtiments de stations de pompage	241500411
VOI-309011	10-06-13	6	AGRI05	31848.08	Gélinas, Éric	173-2013	achat d'un tracteur compact A.O. 13-232	2304134725
VOI-309012	12-06-13	6	CIEW05	3345.77	Giroux, Nancy		installer clapet réservoir	241300522
VOI-309013	12-06-13	6	QUAL50	1494.68	Blackburn, Mathieu		récurage ponceau 111 Tour-du-Lac	232401521
VOI-309014	12-06-13	6	QUAL50	1494.68	Blackburn, Mathieu		récurage ponceau 175 Tour-du-Lac	232401521
VOI-309015	12-06-13	6	LABO05	2874.38	Blackburn, Mathieu		récurage réseau égout	241500521
VOI-309016	12-06-13	6	ENTR45	6898.5	Blackburn, Mathieu	2013-04-105	préparation & pavage chemin du Domaine	232401521
VOI-309017	12-06-13	6	ENTR45	18396	Blackburn, Mathieu	2013-04-105	préparation & pavage ch. Village & Glacis	232401521
VOI-309018	12-06-13	6	TRAN40	919.8	Baillargeon, Maxim		location camion pour préparation pavage	232401521
VOI-309019	12-06-13	6	ENTR23	574.88	Baillargeon, Maxim		disposition pavage	232401521
VOI-309020	13-06-13	6	ENTR23	229.95	Baillargeon, Maxim		disposer pavage	232401521
VOI-309021	13-06-13	6	DUSO05	1819.06	Baillargeon, Maxim		inspection camion 10 roues	232304525
VOI-309022	13-06-13	6	TRAN40	1034.78	Baillargeon, Maxim		réparation de chemin-location de camion	232401521

LISTE DES ENGAGEMENTS JUN 2013 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT								
Numéro de bon	Date comm.	Pér. compt	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309023	13-06-13	6	BREN05	1034.78	Giroux, Nancy	2012-11-354	4 barils de silicate et 4 retour	241300635
VOI-309024	13-06-13	6	PURO05	38.58	Giroux, Nancy		rép. pièce rés. aqueduc	241300522
VOI-309025	13-06-13	6	CIEW05	804.83	Giroux, Nancy		kit répar de valve pour puits, Bois-Franc et Passereaux	241300641
VOI-309026	17-06-13	6	ENTR23	287.44	Fournier, Alain		disposer asphalte et rapporter voyage de terre	232401521
VOI-309027	17-06-13	6	COTE05	34.49	Giroux, Nancy		5 clés master caserne et 2 aqueduc	222000522
VOI-309027	17-06-13	6	COTE05	34.49	Giroux, Nancy		5 clés master caserne et 2 aqueduc	241300640
VOI-309028	17-06-13	6	GROU40	1207.24	Gélinas, Éric		contrat télésurveillance puits 1 #2, stat. pomp.	241302339
VOI-309029	17-06-13	6	GROU40	243.1	Gélinas, Éric		modif. prog syst. alarme	270124339
VOI-309030	17-06-13	6	HYDR15	993.38	Gélinas, Éric		inst et racc 6 nouv lamp ch. Grillons	232405521
VOI-309031	17-06-13	6	CANA05	14.1	O'Brien Shawn		tire-fonds pour stationnement Parc Gentiane	270144640
VOI-309032	17-06-13	6	BUAN30	15.24	Baillargeon, Maxim		nettoyage de guenilles	232001526
VOI-309033	17-06-13	6	LIND05	24.6	Gélinas, Éric		argoshield	232200516
VOI-309034	17-06-13	6	MAXX05	288.59	Gélinas, Éric		analyse d'eau	241300453
VOI-309035	18-06-13	6		344.93	Baillargeon, Maxim		disposer matériel de fossé	232401521
VOI-309036	18-06-13	6	TRAN40	876.84	Baillargeon, Maxim		transport matériel de fossé	232401521
VOI-309037	18-06-13	6	CIEW05	221.9	Giroux, Nancy		rép. pompe bloquée station 4	241500521
VOI-309038	18-06-13	6	REAL05	143.72	Giroux, Nancy		coussin pour couvercle trou d'homme	241500521
VOI-309039	18-06-13	6	CORD05	459.9	Baillargeon, Maxim		bottes Paul et Shawn	232200650
VOI-309040	18-06-13	6	CSSL05	1034.78	Baillargeon, Maxim		asphalte montée du Golf	232401521
VOI-309041	20-06-13	6	ENTR23	459.9	Baillargeon, Maxim		gravier 8 à 12 sable A réparation chemin	232401521
VOI-309042	20-06-13	6	CIEW05	689.85	Giroux, Nancy		validation débitmètre puits	241300522
VOI-309043	20-06-13	6	DESC40	57.49	Thibault, Sébastien		tuyaux et feeting (plomberie chalet des loisirs)	270124640
VOI-309044	21-06-13	6	CSSL05	229.95	Baillargeon, Maxim		pavage	232401521
VOI-309045	21-06-13	6	PNEU10	174.76	Fournier, Alain		Rotation pneus 10 roues	232304525



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE POLYVALENTE
DU CHALET DES LOISIRS LE 11 JUILLET 2013**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, maire
Olivier Frédéric Bérard, conseiller, siège no3
Alice Dignard, conseillère, siège no4
Charles Brochu, conseiller, siège no5
Robert Fournier, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

France Thériault, conseillère, siège no1
Louise Delâge, conseillère, siège no2

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, maire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Surveillance des travaux de construction d'infrastructures du projet de développement Silva Quartier Nature phase 1

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation de signature - Protocole d'entente avec l'organisme Les Sentiers du Moulin - Gratuité sentiers et club nautique

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Autorisation - Plan projet de lotissement - Développement Silva Quartier Nature phase 1
- 6.2 Autorisation - Acceptation des plans et devis de construction - Projet de développement Silva Quartier Nature phase 1
- 6.3 Autorisation de signature - Protocole d'entente - Développement Silva Quartier Nature phase 1
- 6.4 Adoption - Résolution d'engagement de la Municipalité auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP et du ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du Territoire (MAMROT), relativement à l'entretien des ouvrages de gestion des eaux - Développement Silva Quartier Nature phase 1

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Dérogation mineure - 2013-20027 - Projet Silva Quartier Nature phase 1



8.2 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

9. Varia

9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

01.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président déclare la séance ouverte à 18h00.

01.2 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

215-2013

01.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

216-2013

04.1 Autorisation de mandat - Surveillance des travaux de construction d'infrastructures du projet de développement Silva Quartier Nature phase 1

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 13-252 a été produit pour « Surveillance des travaux de construction d'infrastructures du projet de développement Silva Quartier Nature phase 1 »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-252.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
CIMA +	280 000,00 \$
SNC Lavalin	290 000,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



217-2013

05.1 Autorisation de signature - Protocole d'entente avec l'organisme Les Sentiers du Moulin - Gratuité sentiers pédestres et club nautique

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par : Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Protocole d'entente avec l'organisme Les Sentiers du Moulin - Gratuité sentiers pédestres et club nautique » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

218-2013

06.1 Autorisation - Plan projet de lotissement - Développement Silva Quartier Nature phase 1

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du plan projet de lotissement v.7 préparé par M. Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre daté du 10 juillet 2013 sous sa minute 7644 pour le compte Leboeuf Société Immobilière (9220-1474 Québec Inc.);

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents relatifs à ce projet et que ce dernier a émis les recommandations au conseil;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le plan projet de lotissement de 108 lots dont 99 résidentiels conformément au plan projet de lotissement v.7 préparé par M. Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, daté du 10 juillet 2013 sous sa minute 7644.

Que conformément au Règlement de lotissement numéro 09-194, cette acceptation soit conditionnelle à la cession d'un terrain à la Municipalité d'une superficie de 72 295 m² à l'intérieur du projet de développement Silva Quartier Nature phase 1 tel que montré sur le plan projet de lotissement.

Que la contribution du promoteur au fonds de parcs soit valide pour les projets de développement des zones HU203, HU203.1 et ZAD601 tel que décrit au Règlement de zonage 09-207 en vigueur le 11 juillet 2013; représentant une contribution d'environ 10,9 % de la superficie de ces zones.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

219-2013

06.2 Autorisation - Acceptation des plans et devis de construction - Projet de développement Silva Quartier Nature phase 1

ATTENDU QUE la Municipalité entend conclure une convention avec le promoteur pour le développement domiciliaire Silva Quartier Nature phase 1;

ATTENDU QUE la firme Génivar inc. a été mandatée par le promoteur pour la réalisation des plans et devis de construction de rues ainsi que des infrastructures d'égouts sanitaire et pluvial, du réseau d'aqueduc et des utilités publiques;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :



D'accepter, conditionnellement au dépôt à la Municipalité du certificat d'autorisation (CA) du MDDEFP, dans le cadre de la convention concernant le projet de développement Silva Quartier Nature phase 1, les plans et devis préparés par la firme Génivar inc. portant le numéro de projet 121-24411-00 datés du 9 juillet 2013, sous la signature de Mme Noémie Lapointe ingénieure, membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Que les plans d'infrastructures électriques et de communication devront être préalablement approuvés par le directeur des travaux publics avant toute implantation ou aménagement.

Que le plan de signalisation autorisé soit conforme au rapport signé par l'ingénieur Jonathan Garneau, ing. daté du 8 juillet 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

220-2013

06.3 Autorisation de signature - Protocole d'entente - Développement Silva Quartier Nature phase 1

ATTENDU QUE Leboeuf Société Immobilière (9220-1474 Québec Inc.) entend développer des terrains résidentiels en lien avec le développement Silva Quartier Nature phase 1;

ATTENDU QUE le secteur domiciliaire auquel réfère la convention correspond au plan projet de lotissement préparé par M. Daniel Ayotte, arpenteur-géomètre, daté du 10 juillet 2013 sous sa minute 7644, déposé et approuvé le 11 juillet 2013 (résolution numéro 218-2013);

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la convention;

ATTENDU QUE le conseil est favorable à autoriser ce développement aux conditions énumérées dans la convention;

ATTENDU QU' en vertu de cette convention, le promoteur s'engage à respecter toutes les conditions énumérées dans la convention et à respecter toutes réglementations municipales et provinciales lors de la construction des rues et des infrastructures ainsi qu'au moment de chaque demande de permis;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire ou la mairesse suppléante et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la convention concernant le Développement Silva Quartier Nature phase 1 daté du 11 juillet 2013 à cet effet, tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

221-2013

06.4 Adoption - Résolution d'engagement de la Municipalité auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP et du ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du Territoire (MAMROT), relativement à l'entretien des ouvrages de gestion des eaux - Développement Silva Quartier Nature phase 1

ATTENDU QUE la Municipalité entend conclure une convention de développement concernant le projet Silva Quartier Nature phase 1;

ATTENDU QUE ce projet est assujéti à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement et qu'en conséquence, le promoteur doit obtenir un certificat d'autorisation pour le projet mentionné précédemment;



ATTENDU QUE ce certificat sera émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et que ce dernier souhaite obtenir un engagement de la part de la Municipalité relativement à l'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales;

ATTENDU QUE la Municipalité est avisée qu'un cours d'eau a été identifié au droit du terrain de l'école projetée. Ce dernier a été caractérisé par le biologiste Marc Fleury (tel qu'indiqué dans son rapport "Inventaires biophysiques et forestiers d'un lotissement de 100 lots du projet Silva Quartier Nature à Lac-Beauport, mars 2013) et est montré aux plans d'ingénierie de Génivar daté du 9 juillet 2013 et sur le plan projet de lotissement de Groupe Giroux arpenteurs-géomètres v.7 daté du 10 juillet 2013 sous sa minute 7 644. La Municipalité s'engage à protéger ce cours d'eau lors de l'implantation du bâtiment et du stationnement de l'école projetée, et ce, temps que la Municipalité sera propriétaire de ce lot.;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité de Lac-Beauport s'engage auprès du MDDEFP à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales (PGO) et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien à cet effet après leur cession à la Municipalité.

Que la Municipalité de Lac-Beauport s'engage à entretenir les ouvrages de réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire auprès du MAMROT et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien à cet effet après leur cession à la Municipalité.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

222-2013

08.1 Dérogation mineure - 2013-20027 - Projet Silva Quartier Nature phase 1

Madame Alice Dignard présente l'objet de la demande.

Madame Alice Dignard invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au Projet Silva Quartier Nature phase 1, portant le numéro de lot 1 820 328, 1 821 825, 1 821 826, 1 820 669 a adressé une demande de dérogation 2013-20027;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure 2013-20027 afin de permettre uniquement d'accepter que certaines intersections sur le projet soient situées à une distance inférieure à 125 mètres, l'une de l'autre, tel que prévu à l'article 19 du Règlement de lotissement numéro 09-194, soit les intersections :

Boisé / rue C à Boisé / rue E (environ 83,5 m)

Boisé / rue E à Boisé / rue B (environ 104 m)

Boisé / rue C à rue C / rue D (environ 85 m)



D'accepter que la distance prévue à l'article 27 du règlement de lotissement de 45 mètres, entre l'emprise du chemin et le cours d'eau, soit autorisée à 10 mètres., contrairement aux normes prévues au Règlement de lotissement, numéro 09-194, le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par Christian Jeffery, urbanistes en date du 10 juillet 2013.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

223-2013

08.2 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard

APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu

ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2013-00455	Projet Silva Quartier Nature phase 1 - Construction d'une rue (RCI, art. 5.1.7), desservie par un réseau d'égout pluvial fermé (RCI, art. 5.1.9) et construit à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI, art. 5.1.10)	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 18h30, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

On demande si le pluvial sera fermé ?

RP: Monsieur le maire mentionne que oui.

On demande si l'égout sanitaire sera avec poste de pompage ou gravitaire ?

RP: Monsieur le maire mentionne qu'il sera gravitaire

On demande si l'alimentation électrique sera souterraine ?

RP: Monsieur le maire mentionne que ce sera aérien en arrière lot ou en sous terrain.

On demande si le promoteur peut vendre son projet maintenant qu'il est accepté ?

RP: Monsieur le maire mentionne que oui mais que le protocole est signé avec Société Immobilière Leboeuf et que si l'éventualité se présentait il faudrait assurément étudier la question technique.



On demande si le propriétaire pourra faire des murs de soutènement en roches de 3 à 4 mètres de haut dans le projet ?

RP: Monsieur le maire mentionne que non car la hauteur maximale permise au règlement municipal est de 1,2 mètre.

Fin de la période de questions à 18h45.

11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 18h45.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE POLYVALENTE DU
CHALET DES LOISIRS LE 22 JUILLET À 10H**

Personne(s) présente(s) :

Olivier Frédéric Bérard, conseiller, siège no3
Alice Dignard, conseillère, siège no4
Robert Fournier, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Michel Beaulieu, maire
France Thériault, conseillère, siège no1
Louise Delâge, conseillère, siège no2
Charles Brochu, conseiller, siège no5

Sous la présidence d'Alice Dignard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Dépôt - Rapports du directeur général sur la situation des pluies diluviennes du 17 juillet 2013
- 3.2 Adoption - Déclaration d'urgence locale
- 3.3 Autorisation de dépenses - Pluies diluviennes du 17 juillet 2013

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Aucun

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée



01.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 10h00.

01.2 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

224-2013

01.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03.1 Dépôt - Rapports du directeur général sur la situation des pluies diluviennes du 17 juillet 2013

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, aux membres du conseil, les rapports circonstanciels des événements d'urgence suite aux pluies diluviennes du 17 juillet 2013 et les invite à le consulter.

225-2013

03.2 Adoption - Déclaration d'urgence locale

ATTENDU les dispositions des articles 42 à 52 de la Loi sur la sécurité civile, L.Q. 2001, c.76;

ATTENDU QUE le territoire décrit ci-dessous est l'objet d'un danger imminent qui exige de protéger la vie, la santé et l'intégrité des personnes s'y trouvant;

Le territoire concerné constitue l'ensemble des limites de la municipalité. La circonstance ou l'état d'urgence est le suivant :

Plusieurs chemins municipaux et ponceaux sont grandement endommagés, dont deux chemins municipaux ont été coupés (des Glacis et de la Corniche). Plusieurs dizaines de ponceaux d'entrées privées ont été endommagés ou arrachés empêchant les résidents de sortir de leur propriété;

ATTENDU QUE le conseil municipal a constaté que les prévisions de la loi permettant de telles décisions sont existantes dans les faits;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des rapports de situation relatifs aux pluies torrentielles du 17 juillet 2013 et qu'ils sont favorables à une telle déclaration;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :



QUE le conseil municipal de la municipalité de Lac-Beauport déclare l'état d'urgence sur le territoire mentionné ci-dessus pour une période de cinq (5 jours) débutants à 17 h, le 17 juillet 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

226-2013

03.3 Autorisation de dépenses - Pluies diluviennes du 17 juillet 2013

ATTENDU la situation d'urgence suite aux pluies diluviennes du 17 juillet 2013;

ATTENDU les dispositions des articles 42 à 52 de la Loi sur la sécurité civile, L.Q. 2001, c.76;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser les directeurs des services municipaux à dépenser les sommes nécessaires au rétablissement des infrastructures municipales.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes, aux surplus accumulés et au fonds de roulement remboursable sur un an à partir de 2014 si nécessaire et d'y affecter toutes les sommes perçues du programme gouvernemental d'aide au sinistre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 10h25, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Aucune question.

Fin de la période de questions à 10h25.

11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 10h25.

Alice Dignard, présidente

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE POLYVALENTE DU
CHALET DES LOISIRS LE 5 AOÛT 2013 À 19H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, maire
France Thériault, conseillère, siège no1
Louise Delâge, conseillère, siège no2
Olivier Frédéric Bérard, conseiller, siège no3
Alice Dignard, conseillère, siège no4
Charles Brochu, conseiller, siège no5
Robert Fournier, conseiller, siège no6

Annie Laplante, greffière adjointe

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, maire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)

2. Finances et Administration

- 2.1 Avis de motion - Règlement autorisant l'acquisition du chemin de l'Éclaircie décrétant des travaux de réfection et de prolongement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire sur ce chemin et autorisant un emprunt maximal de 1 500 000 \$ pour le financement de ces travaux et acquisitions
- 2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.3 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

3. Direction générale

- 3.1 Adoption - Opposition à l'addition d'un permis de spectacle (sans nudité) au permis de Bar sur terrasse de la Microbrasserie Archibald
- 3.2 Autorisation de mandat - Servitude d'aggravation des eaux au 29, chemin de la Cime
- 3.3 Autorisation de dépenses - Servitude d'aggravation des eaux au 10, chemin des Ombres
- 3.4 Autorisation - Participation des élus municipaux aux activités de représentation 2013
- 3.5 Autorisation - Mandat - Poursuite Dany Côté - 9, Montée du Parc c. Mont Tourbillon inc. et Municipalité de Lac-Beauport

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de mandat - Travaux de construction réfection de la chaussée Tour-du-Lac Sud
- 4.2 Autorisation de mandat - Remplacement de la surface de roulement de 4 ponts acier-bois
- 4.3 Adoption - Formulaire de l'usage de l'eau potable du MAMROT

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun



8. Permis et inspections

- 8.1 Dérogation mineure - 2013-20013 - 45, chemin des Crêtes
- 8.2 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

01. Ouverture de la séance et greffe

01.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président déclare la séance ouverte à 19h04.

227-2013

01.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes.

Retrait à l'ordre du jour des points suivants : 3.4 et 4.1.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

228-2013

01.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 02 juillet 2013
Séance extraordinaire du 11 juillet 2013
Séance extraordinaire du 22 juillet 2013

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal les correspondances suivantes :

- en date du 28 juin 2013 du ministère des Transports du Québec qui nous informe qu'à la suite de l'examen des documents reçus concernant le Règlement 625 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils, il ne peut donner leur approbation audit règlement.
- en date du 28 juin 2013 du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui nous informe de la procédure à suivre



pour la poursuite de contrats avec une entreprise récemment inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics.

Dépôt

Aucun

Information

Aucun

01.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19h10, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- Concernant la berce du Caucase, on demande pourquoi, cette année, la tâche revient aux citoyens de nettoyer leur terrain ? On mentionne également que les lettres adressées aux résidents ont été envoyées trop tard.
RP: Monsieur le maire donne la parole à M. Olivier Bérard qui explique que la Municipalité est proactive dans ce dossier et que cette année, la Municipalité a fait l'essai de nouveaux produits qui se sont avérés excellents. M. Bérard mentionne que nous reverrons notre approche aux résidents.
- 2- On demande quelles sont les étapes à suivre suite à l'avis de motion concernant le règlement d'emprunt de 1 500 000 \$ autorisant l'acquisition du chemin de l'Éclaircie décrétant des travaux de réfection et de prolongement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout ?
RP: Monsieur le maire répond qu'il faut débiter par un avis de motion pour démarrer le processus et ensuite suivront les étapes pour l'adoption du règlement.
- 3- Concernant le Règlement 625 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils et suite à la correspondance reçue du ministère des Transports qui refuse l'adoption du règlement, quels seront les impacts sur la circulation ?
RP: Monsieur le maire mentionne qu'à défaut d'obtenir une résolution d'appui de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, nous pourrions nous référer à la MRC de La Jacques-Cartier.

Fin de la période de questions à 19h23.

02. Finances et administration

02.1 Avis de motion - Règlement autorisant l'acquisition du chemin de l'Éclaircie décrétant des travaux de réfection et de prolongement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire sur ce chemin et autorisant un emprunt maximal de 1 500 000 \$ pour le financement de ces travaux et acquisitions

Monsieur Charles Brochu donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement autorisant l'acquisition du chemin de l'Éclaircie décrétant des travaux de réfection et de prolongement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sanitaire sur ce chemin et autorisant un emprunt maximal de 1 500 000 \$ pour le financement de ces travaux et acquisitions.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

229-2013

02.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de juillet 2013, ainsi que la liste des engagements budgétaires.



IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de juillet 2013 totalisant une somme de 747 606,68 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02.3 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de juillet 2013 et les invite à le consulter.

03. Direction générale

230-2013

03.1 Adoption - Opposition à l'addition d'un permis de spectacle (sans nudité) au permis de Bar sur terrasse de la Microbrasserie Archibald

ATTENDU QUE la Microbrasserie Archibald (1 402 619) a fait une demande d'addition d'un permis de spectacle (sans nudité) au permis de Bar sur terrasse à la Regie des alcools, des courses et des jeux;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage 09-207 de la Municipalité ne permet pas l'usage demandé, soit les spectacles extérieurs dans la zone CM-102;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité de La-Beauport s'oppose auprès de la Regie des alcools, des courses et des jeux à l'addition d'un permis de spectacle (sans nudité) au permis de Bar sur terrasse de l'établissement Archibald Microbrasserie (No 1 402 619) pour les motifs que cet usage n'est pas autorisé par le règlement de zonage de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

231-2013

03.2 Autorisation de mandat - Servitude d'aggravation des eaux au 29, chemin de la Cime

ATTENDU les recommandations du directeur du Service de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service de la direction générale à mandater Me Nancy Lavoie pour la préparation et l'enregistrement de la servitude d'aggravation des eaux au 29, chemin de la cime, pour un montant maximum de 1 100,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



232-2013

03.3 Autorisation de dépenses - Servitude d'aggravation des eaux au 10, chemin des Ombres

ATTENDU les recommandations du directeur général et secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à engager des dépenses pour réaliser le projet de « servitude d'aggravation des eaux au 10, chemin des ombres » pour un montant maximum de 75 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 12-226 et le solde au fonds de roulement remboursable sur 5 ans à partir de 2014. D'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer tous documents pertinents à la conclusion d'une servitude d'aggravation des eaux sur le lot 1 497 609 et de mandater Me Nancy Lavoie pour préparer les documents à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03.4 Autorisation - Participation des élus municipaux aux activités de représentation 2013

POINT RETIRÉ

233-2013

03.5 Autorisation - Mandat - Poursuite Dany Côté - 9, Montée du Parc c. Mont Tourbillon inc. et Municipalité de Lac-Beauport

ATTENDU QUE la Municipalité est mise en cause dans la poursuite de Dany Côté - 9, Montée du Parc c. Club Mont Tourbillon inc. et Municipalité de Lac-Beauport;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général à mandater la firme Tremblay Bois Mignault Lemay pour représenter la Municipalité dans le dossier "Dany Côté - 9, Montée du Parc c. Club Mont Tourbillon inc. et Municipalité de Lac-Beauport No 200-17-018609-131.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04. Travaux publics

04.1 Autorisation de mandat - Travaux de construction réfection de la chaussée Tour-du-Lac Sud

POINT RETIRÉ

234-2013

04.2 Autorisation de mandat - Remplacement de la surface de roulement de 4 ponts acier-bois

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 13-254 a été produit pour « Remplacement de la surface de roulement de 4 ponts acier-bois »;



ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
 APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-254.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Les Dalles Parco inc.	79 014,00 \$
Sotraco inc.	80 840,00 \$
Infra Spécialisées inc.	86 220,00 \$
Inter-Structures inc.	92 200,00 \$
Les Constructions Bécon inc.	107 695,00 \$
JES Construction inc.	107 750,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

235-2013

04.3 Adoption - Formulaire de l'usage de l'eau potable du MAMROT

ATTENDU QUE le directeur du Service des travaux publics a présenté au conseil municipal de la Municipalité de Lac-Beauport, en août 2013, le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable de l'année 2012 qui a été validé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 28 juin 2013, # de confirmation (1594410579);

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2012.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
 APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
 ET RÉSOLU :

La Municipalité de Lac-Beauport adopte le formulaire (rapport 2012) présenté concernant l'usage de l'eau potable.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05. Loisirs, culture et vie communautaire

06. Planification du territoire et développement durable

07. Protection contre l'incendie

08. Permis et inspecteurs

236-2013

08.1 Dérogation mineure - 2013-20013 - 45, chemin des Crêtes

Madame Alice Dignard présente l'objet de la demande.

Madame Alice Dignard invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 45, chemin des Crêtes, portant le numéro de lot 1 820 815 a adressé une demande de dérogation 2013-20013;



ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
 APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
 ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure 2013-20013 afin de permettre uniquement l'implantation de la résidence, avec une marge de recul latérale nord-ouest de 5,73 m au lieu de 6,1 m, prévu au règlement de zonage 09-207 et d'accepter l'implantation de la piscine creusée située à 7,50 m de la marge de recul avant au lieu de 7,62 m, prévu au règlement de zonage 09-207.

De refuser l'implantation de la remise de la piscine avec une marge de recul latérale de 0,57 m au lieu de 1,5 m., tel que prévu au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Daniel Ayotte a.g, en date du 23 janvier 2013, portant le numéro 7711 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

237-2013

08.2 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
 APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2013-00381	Construction d'une résidence unifamiliale avec une superficie de plus de 200 m.c., d'un stationnement d'une superficie de 150 m.c. et plus (RCI, art. 5.1.5) et remaniement de sol de plus de 700 m.c. (RCI, art.5.1.6) – 103, chemin des Lacs Lot 4 807 426	Accepté
2012-00893	Construction d'un stationnement d'une superficie de 150 m.c. et plus (RCI, art. 5.1.5) – 82, chemin Tour-du-Lac Lot 4 236 996	Accepté
2013-00333	Construction, ouvrages et travaux dans une rive (RCI, art. 5.1.1) – 31, chemin Tour-du-Lac Lot 1 821 458	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.



Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 19h40, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- On constate que l'autobus sur le boul. Laurentien était vide en semaine à l'heure de pointe de 17h. Est-ce que c'est vraiment nécessaire ?
RP: Monsieur le maire donne la parole à Olivier Bérard qui explique que c'est un projet régional et collectif. Notons qu'en 2012, l'achalandage a augmenté de 80 % et cette année, une augmentation progressive des usagers avec un nouvel horaire et un parcours sur la colline parlementaire.
- 2- On demande si cela serait possible d'avoir accès à la Chapelle durant le jour ?
RP: Monsieur le maire mentionne que c'est un chemin et un terrain privés et que les gens ont le droit de clôturer suite à plusieurs méfaits. Tout de même, nous allons voir si les visites ne seraient pas possibles durant le jour.
- 3- On demande si les propriétaires de chemins privés auront droit à une compensation suite aux pluies diluviennes ?
RP: Monsieur le maire répond que certains propriétaires de chemins privés ont déjà reçu une lettre de la Municipalité leur indiquant qu'ils doivent effectuer les réparations dans les plus brefs délais.

Fin de la période de questions à 20h.

11. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20h.

Michel Beaulieu, maire

Annie Laplante, greffière adjointe

ANNEXE 1
Liste des comptes à payer – Juillet 2013

LISTE DES DÉBOURSÉS 31 JUILLET 2013 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2013-07-01	18600	207 819.50 \$
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QC	2013-07-02	18601	13 430.67 \$
BEAULIEU SÉBASTIEN	2013-07-31	18735	310.53 \$
GIGUERE KARINE	2013-07-31	18736	3 223.71 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2013-07-31	18737	933.99 \$
ANDERSON MARIE	2013-07-31	18738	222.88 \$
BELL CANADA	2013-07-31	18739	689.85 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	2013-07-31	18740	126.01 \$
BON-AIR REFRIGERATION INC.	2013-07-31	18741	1 467.37 \$
BOULET CHANTALE	2013-07-31	18742	130.00 \$
BRASSARDBURO	2013-07-31	18743	54.96 \$
BRETON ISABELLE	2013-07-31	18744	1 000.00 \$
BUANDERIE VICTORIA	2013-07-31	18745	85.08 \$
BUDGETCAR INC.	2013-07-31	18746	1 563.36 \$
CABANON MAIS. JEUNES LAC-BEAUPORT	2013-07-31	18747	39.00 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2013-07-31	18748	559.04 \$
CANON CANADA INC	2013-07-31	18749	95.27 \$
C.C.A.P.	2013-07-31	18750	1 200.01 \$
CHEM ACTION	2013-07-31	18751	362.17 \$
CWA (CIE WILFRID ALLEN LTEE)	2013-07-31	18752	5 318.97 \$
CLD JACQUES-CARTIER	2013-07-31	18753	2 000.00 \$
CLICHE AUTO FORD INC.	2013-07-31	18754	43 449.05 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	2013-07-31	18755	1 862.37 \$
CORPORATION CITE JOIE INC.	2013-07-31	18756	600.00 \$
CSL - LOMA INC.	2013-07-31	18757	1 391.85 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2013-07-31	18758	1 711.63 \$
DANYEL RODRIGUE & FILS	2013-07-31	18759	1 000.00 \$
DECAM	2013-07-31	18760	1 448.69 \$
DESCHÊNES & FILS LTÉE	2013-07-31	18761	35.71 \$
DESSAU	2013-07-31	18762	1 403.84 \$
DICOM EXPRESS INC.(#878104)	2013-07-31	18763	54.32 \$
DIGNARD ALICE	2013-07-31	18764	98.90 \$
DISTRIBUTION SPORTS-LOISIRS	2013-07-31	18765	451.80 \$
D'UN POINT A L'AUTRE SIGNALISATION	2013-07-31	18766	45.99 \$
DU-SO PIECES D'AUTO.	2013-07-31	18767	1 819.06 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2013-07-31	18768	6 561.13 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2013-07-31	18769	3 529.73 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2013-07-31	18770	22 851.28 \$
ENTRETIENS PERSONNALISÉS SM INC. (LES)	2013-07-31	18771	2 096.48 \$
ENVIROVAL INC.	2013-07-31	18772	6 665.87 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	2013-07-31	18773	6 477.12 \$
EQUIPEMENTS SIGMA INC.	2013-07-31	18774	455.30 \$
EUGENE ALLARD INC.	2013-07-31	18775	40.93 \$
F.D. JUL INC.	2013-07-31	18776	349.47 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2013-07-31	18777	172.00 \$
GARON, VALERIE	2013-07-31	18778	45.99 \$
GIGUERE FREDERIC	2013-07-31	18779	165.98 \$
GIVESCO INC.	2013-07-31	18780	47.37 \$
GRAPHICA IMPRESSSION LTEE	2013-07-31	18781	209.83 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2013-07-31	18782	1 264.80 \$
GROUPE SECURI-SPORT ET	2013-07-31	18783	43.12 \$
GROUPE HARNOIS (LE)	2013-07-31	18784	3 055.05 \$
GROUPE DE GEOMATIQUE AZIMUT	2013-07-31	18785	12 124.11 \$
HEENAN BLAIKIE AUBUT	2013-07-31	18786	33 343.54 \$
IMPRIM. TRANSCONTINENTAL INC.	2013-07-31	18787	4 239.13 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
INDUSTRIES LAM-E	2013-07-31	18788	1 061.16 \$
INDUSTRIES FIBROBEC (LES)	2013-07-31	18789	10 660.57 \$
J.-P. PROTEAU & FILS LTEE	2013-07-31	18790	2 759.41 \$
LABO. CANALISATIONS SOUT. LCS INC.	2013-07-31	18791	3 124.45 \$
LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	2013-07-31	18792	1 441.84 \$
LAVERY, DE BILLY, AVOCATS	2013-07-31	18793	824.13 \$
LECLERC LINE	2013-07-31	18794	30.27 \$
LEFEBVRE ISABEL	2013-07-31	18795	5.14 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	2013-07-31	18796	1 401.35 \$
LINDE CANADA LIMITEE M2193	2013-07-31	18797	26.49 \$
LOBLAW (A/R) #36760 (PRESTO)	2013-07-31	18798	1 198.01 \$
MARIUS GARON INC.	2013-07-31	18799	127.03 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2013-07-31	18800	233.98 \$
METAL GILLES ALLARD INC.	2013-07-31	18801	229.95 \$
MICROTEC (ALARME SSB)	2013-07-31	18802	213.02 \$
MONT ST-CASTIN LES NEIGES INC.	2013-07-31	18803	3 739.76 \$
MORNEAU, MELANIE	2013-07-31	18804	205.93 \$
MUN. CANTONS-UNIS STONEHAM	2013-07-31	18805	1 908.90 \$
MUN. STE-BRIGITTE-DE-LAVAL	2013-07-31	18806	484.85 \$
OPTI-MAX INC.	2013-07-31	18807	146.71 \$
PARAFIAMMA SOLUTIONS INC.	2013-07-31	18808	1 897.09 \$
PLONGEE CAPITALE OCEAN FABRIK	2013-07-31	18810	16.49 \$
PNEUS R.Q.M. INC.	2013-07-31	18811	174.76 \$
PROD. INDUSTRIELS J.-P. COTE INC.	2013-07-31	18812	495.77 \$
PRO TECHNIQUE QUEBEC	2013-07-31	18813	339.18 \$
PURIBEC INC.	2013-07-31	18814	160.97 \$
PUROLATOR COURRIER LTD	2013-07-31	18815	15.30 \$
QUALINET ENVIRONNEMENT INC.	2013-07-31	18816	5 694.43 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNT.	2013-07-31	18817	8 910.57 \$
REAL HUOT INC.	2013-07-31	18818	333.81 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2013-07-31	18820	13 074.12 \$
RICHER BOULET INC.	2013-07-31	18821	174.22 \$
SABLIERE VALLIERE INC.	2013-07-31	18822	1 200.34 \$
SANI ORLEANS	2013-07-31	18824	20 753.50 \$
SCIAGE & FORAGE QC (1984) INC.	2013-07-31	18825	373.67 \$
SECURITE SIROIS EVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC.	2013-07-31	18826	2 897.38 \$
SERR. L&S BLANCHET INC.	2013-07-31	18827	8.99 \$
SERV. DEPRED. LAURENTIDES-APPAL.	2013-07-31	18828	195.46 \$
SERVICES MATREC INC.	2013-07-31	18829	425.01 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL	2013-07-31	18830	317.72 \$
SIGNALISATION LEVIS INC.	2013-07-31	18831	375.51 \$
SNC-LAVALIN INC.	2013-07-31	18832	16 728.86 \$
SOCAN	2013-07-31	18833	132.22 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2013-07-31	18834	2 326.29 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2013-07-31	18835	1 061.82 \$
SOLUTIONS M3	2013-07-31	18836	515.09 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2013-07-31	18837	1 012.61 \$
STEPHANE GALIBOIS AVOCAT INC.	2013-07-31	18838	17 749.73 \$
TESSIER RECREO-PARC INC.	2013-07-31	18839	1 510.77 \$
TRAFIC CONTROLE F.M. INC.	2013-07-31	18840	454.61 \$
TRANSPORT MIGA INC.	2013-07-31	18841	2 740.12 \$
UMEN	2013-07-31	18842	155.22 \$
VEOLIA ES CANADA SI INC.	2013-07-31	18843	4 450.18 \$
VERDURE OPTIONS	2013-07-31	18844	3 184.85 \$
VOLTEC	2013-07-31	18845	1 229.25 \$
WINTERSON & GAUTHIER	2013-07-31	18846	172.46 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	2013-07-19	18847	103.48 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTÉE	2013-07-31	18848	268.86 \$
PARADIS AMÉNAGEMENT URBAIN	2013-07-31	18849	69 231.01 \$
BIO ACTIF INC.	2013-07-31	18850	7 040.00 \$
BMV HOTEL S.E.C.	2013-07-31	18851	223.18 \$

Initiales du maire

3173

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
ROBERGE MARTIN, DUGUAY JOSEE	2013-07-31	18852	249.47 \$
BELL CANADA	2013-07-03	692	50.07 \$
BELL CANADA	2013-07-03	693	110.56 \$
BELL CANADA	2013-07-03	694	64.32 \$
BELL CANADA	2013-07-03	695	31.03 \$
BELL CANADA	2013-07-03	696	548.42 \$
BELL CANADA	2013-07-03	697	122.49 \$
BELL CANADA	2013-07-03	698	1 068.99 \$
BELL CANADA	2013-07-03	699	74.88 \$
BELL CANADA	2013-07-03	700	63.03 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-03	701	352.96 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-03	702	784.66 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-03	703	2 040.91 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-03	704	647.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-03	705	96.28 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-03	706	710.74 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-03	707	394.19 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-03	708	994.92 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-03	709	26.16 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-03	710	1 865.33 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-03	711	987.48 \$
BELL CANADA	2013-07-16	712	31.74 \$
BELL CANADA	2013-07-16	713	554.66 \$
BELL CANADA	2013-07-16	714	128.93 \$
BELL CANADA	2013-07-16	715	1 088.98 \$
BELL CANADA	2013-07-16	716	77.40 \$
BELL CANADA	2013-07-16	717	64.59 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2013-07-16	718	1 837.92 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2013-07-16	719	1 837.22 \$
C.S.S.T.	2013-07-16	720	709.35 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-16	721	1 475.86 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-16	722	2 280.58 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-16	723	1 713.07 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-16	724	1 445.73 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-16	725	185.93 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-16	726	1 831.75 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-16	727	79.55 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-07-16	728	27.41 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2013-07-16	729	2 794.38 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2013-07-16	730	7 540.32 \$
SSQ, SOCIETE D'ASS. VIE INC (RETRAITE)	2013-07-16	731	26 444.38 \$
VILLE DE QUEBEC	2013-07-16	732	55 525.65 \$
VILLE DE QUEBEC	2013-07-16	733	8 078.40 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2013-07-25	740	2 877.16 \$
GRAND TOTAL:			747 606.68 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Juillet 2013

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES JUILLET 2013 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT								
No. de bon	Date comm.	Pér. comp.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ADM-103142	02-07-13	7	ALIM05	181.85	Labrecque, Richard		Alimentation conseil	211000610
ADM-103143	02-07-13	7	CANO05	95.27	Blais, Jean		COPIE SUPPL	219000670
ADM-103144	02-07-13	7	GARO05	40.00	Delasrobil, Karine		Affiche illustration d'un thermomètre pour le danger d'incendie	222000640
ADM-103145	03-07-13	7	GARO05	804.83	Delasrobil, Karine		Graphisme Journal La Chronique	219100349
ADM-103146	03-07-13	7	IMPR17	5391.18	Delasrobil, Karine		Impression Journal La Chronique	219100349
ADM-103147	05-07-13	7	BOUL80	258.69	Labrecque, Richard		Évaluation des compétences - Secrétariat - Stéphanie Dallaire	216000414
ADM-103148	09-07-13	7	CORP35	600.00	Labrecque, Richard	2013-01-011	Golf - Cité Joie 2013 - 4 personnes 26 août 2013	211000310
ADM-103149	10-07-13	7	SPEC05	280.60	Plante Andrée		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103149	10-07-13	7	SPEC05	280.60	Plante Andrée		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103149	10-07-13	7	SPEC05	280.60	Plante Andrée		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103149	10-07-13	7	SPEC05	280.60	Plante Andrée		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103149	10-07-13	7	SPEC05	280.60	Plante Andrée		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103149	10-07-13	7	SPEC05	280.60	Plante Andrée		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103149	10-07-13	7	SPEC05	280.60	Plante Andrée		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103149	10-07-13	7	SPEC05	280.60	Plante Andrée		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103149	10-07-13	7	SPEC05	280.60	Plante Andrée		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103150	10-07-13	7	SOLU40	268.86	Blais, Jean		COPIE NOIR & COULEURS	219000670
ADM-103151	11-07-13	7	HEEN50	1149.75	Labrecque, Richard		Serv. juridique - Poursuite Dany Côté - 9 Montée du Parc	212000412
ADM-103152	12-07-13	7	RAYM05	2644.43	Blais, Jean		Vérification prog.subvention PSISR et M.Recyclable	213100413
ADM-103152	12-07-13	7	RAYM05	2644.43	Blais, Jean		Vérification prog.subvention PSISR et M.Recyclable	213100413
ADM-103153	12-07-13	7	RAYM05	6266.14	Blais, Jean		année 2012	213100413
ADM-103154	16-07-13	7	CORP25	693.99	Leclerc Line		Cartouches d'encre	219000670
ADM-103155	16-07-13	7	FEDQ05	90.00	Labrecque, Richard		Formation SAM 26 sept. 2013 - Richard Labrecque	213000414
ADM-103156	17-07-13	7	SPEC05	200.00	Dallaire, Stéphanie		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103156	17-07-13	7	SPEC05	200.00	Dallaire, Stéphanie		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103156	17-07-13	7	SPEC05	200.00	Dallaire, Stéphanie		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103156	17-07-13	7	SPEC05	200.00	Dallaire, Stéphanie		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103156	17-07-13	7	SPEC05	200.00	Dallaire, Stéphanie		Papeterie - Divers	219000670

No. de bon	Date comm.	Pér. comp.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ADM-103156	17-07-13	7	SPEC05	200.00	Dallaire, Stéphanie		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103156	17-07-13	7	SPEC05	200.00	Dallaire, Stéphanie		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103156	17-07-13	7	SPEC05	200.00	Dallaire, Stéphanie		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103156	17-07-13	7	SPEC05	200.00	Dallaire, Stéphanie		Papeterie - Divers	219000670
ADM-103157	19-07-13	7	HEEN50	574.88	Labrecque, Richard		Mise ne demeure - chemin des Passes	212000412
ADM-103158	23-07-13	7	DECA05	344.93	Blais, Jean		DISQUE DUR	219300640
ADM-103159	23-07-13	7	BURE10	160.97	Blais, Jean		reparation timbreuse IJ-25	219000527
ADM-103160	26-07-13	7	CORP25	135.09	Dallaire, Stéphanie		PAPIER PHOTOCOPIEUR	219000670
ADM-103160	26-07-13	7	CORP25	135.09	Dallaire, Stéphanie		PAPIER PHOTOCOPIEUR	219000670
ADM-103161	26-07-13	7	CORP25	124.85	Dallaire, Stéphanie		CARTOUCHE D'ENCRE HP-96A imprimante Roger	219000670
ADM-103162	29-07-13	7	CORP25	477.73	Savoie Linda		papier photocopieur	219000670
ADM-103162	29-07-13	7	CORP25	477.73	Savoie Linda		papier photocopieur	219000670
ADM-103162	29-07-13	7	CORP25	477.73	Savoie Linda		papier photocopieur	219000670
ENV-470666	03-07-13	7	OPTI05	55.51	Hubert Karine		Achat sacs à ordures	247000640
ENV-470667	10-07-13	7	LAUR10	1441.84	Hubert Karine		collecte des RDD	245115446
ENV-470668	10-07-13	7	PURO05	15.31	Hubert Karine		frais de transport pour la sonde	247000640
ENV-470669	11-07-13	7	SERV30	11497.50	Hubert Karine		Disposition des encombrants	245123446
ENV-470670	23-07-13	7	GAUD10	48953.60	Hubert Karine		Collecte et transport des matières résiduelles	245110446
ENV-470670	23-07-13	7	GAUD10	48953.60	Hubert Karine		Collecte et transport des matières résiduelles	245111446
ENV-470670	23-07-13	7	GAUD10	48953.60	Hubert Karine		Collecte et transport des matières résiduelles	245112446
ENV-470670	23-07-13	7	GAUD10	48953.60	Hubert Karine		Collecte et transport des matières résiduelles	245113446
ENV-470671	23-07-13	7	GAUD10	281.29	Hubert Karine		Roll off Le Relais	245110446
REC-704668	02-07-13	7	SECU60	20000.00	Anderson Marie	179-2013	Sécurité des parcs ÉTÉ 2013	229001451
REC-704669	02-07-13	7	SOLU30	204.66	Giguère, Frédéric		Lutrin	219000410
REC-704670	02-07-13	7	SOLU30	210.40	Giguère, Frédéric		Bureau du maire	219000410
REC-704671	02-07-13	7	SOLU30	210.40	Giguère, Frédéric		Bureau du DG	270124640
REC-704673	03-07-13	7	COPI05	144.00	Giguère, Frédéric		2 autocollants pour panneaux club nautique	270144340
REC-704674	03-07-13	7	COPI05	120.68	Giguère, Frédéric		25 autocollants pour emplacements de location club nautique	270144340
REC-704675	03-07-13	7	SIGN12	35.41	Giguère, Frédéric		Panneau 30x30 Plongeon avec bombonne interdit	270144340
REC-704676	03-07-13	7	GROU18	43.12	Giguère, Frédéric		Autocollant paddle board	270144340

No. de bon	Date comm.	Pér. comp.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
REC-704677	03-07-13	7	DUPO60	45.99	Giguère, Frédéric		2 AFFICHES TOILETTE HOMME-FEMME CHALET LOISIRS	270144340
REC-704678	10-07-13	7	**GIGU05	3223.71	Giguère, Frédéric		Entraînement session été 2013	270105447
REC-704679	10-07-13	7	LOBL05	586.99	Giguère, Frédéric		CANTINE CLUB NAUTIQUE 2e	270144610
REC-704680	10-07-13	7	LOBL05	611.02	Giguère, Frédéric		CANTINE CLUB NAUTIQUE	270144610
REC-704681	10-07-13	7	VERD05	375.96	Giguère, Frédéric		CHALET DES LOISIRS ENTRETIEN + AMÉNAGEMENT	270124499
REC-704681	10-07-13	7	VERD05	375.96	Giguère, Frédéric		CHALET DES LOISIRS ENTRETIEN + AMÉNAGEMENT	270124499
REC-704682	10-07-13	7	VERD05	550.20	Giguère, Frédéric		ENTRETIEN LOCAL CANOE-KAYAK CLUB NAUTIQUE	270144495
REC-704683	10-07-13	7	DIST35	41.16	Giguère, Frédéric		Sangles de tension	270153521
REC-704684	24-07-13	7	LIBR20	420.00	Morneau Mélanie		Achat de livres	270233641
REC-704685	24-07-13	7	GROU16	787.50	Morneau Mélanie		Achat de livres	270233641
REC-704686	25-07-13	7	LOBL05	429.33	Giguère, Frédéric		Alimentation - Club nautique	270144610
REC-704687	29-07-13	7	DIST35	815.75	Giguère, Frédéric		Peinture soccer	270150640
REC-704687	29-07-13	7	DIST35	815.75	Giguère, Frédéric		Peinture soccer	270150640
REC-704688	30-07-13	7	COPI05	88.48	Anderson Marie		Dépliant du club nautique	270144340
SEC-201519	03-07-13	7	PLON05	16.49	Merlin Michel		Remplissage de bouteille d'air	222302526
SEC-201520	03-07-13	7	CTMQ05	135.67	Merlin Michel		2 Batteries CP 200	222000640
SEC-201521	03-07-13	7	PARA70	1897.09	Merlin Michel		Scie à disque	222000640
SEC-201522	10-07-13	7	CLIC70	43449.05	Merlin Michel	145-2103	ACHAT CAMION F-350	2303131724
SEC-201523	10-07-13	7	INDU50	10660.57	Merlin Michel	146-2013	BOITE FIBRE DE VERRE POUR CAMION F-350	2303131724
SEC-201524	10-07-13	7	GROU85	10000.00	Merlin Michel	147-2013	PHARES ET SIRÈNE D'URGENCES POUR LE CAMION F-350	2303131724
SEC-201525	10-07-13	7	ENSE70	1500.00	Merlin Michel		LETTRAGE CAMION F-350	2303131724
SEC-201526	10-07-13	7	CANA05	32.06	Merlin Michel		COPIE DE CLEF CLASSEUR, TOURNEVIS	222000640
SEC-201527	10-07-13	7	AREO05	100.00	Merlin Michel		RÉPARATION CAMÉRA THERMIQUE	222302526
SEC-201528	10-07-13	7	SERR05	8.99	Merlin Michel		PORTE CLEFS	222000640
SEC-201529	10-07-13	7	SERIO2	370.00	Merlin Michel		ENSEIGNE SOPFEU	222100640
SEC-201530	10-07-13	7	MUNI05	1908.90	Merlin Michel		Intervention 13 avril 2013 au 22 chemin Noroît	222000421
SEC-201531	17-07-13	7	BOIV05	150.00	Merlin Michel		Inscriptions casques	222400650
SEC-201532	17-07-13	7	LUBR05	443.79	Merlin Michel		matériel d'entretien et huile moteur	222000640
SEC-201533	17-07-13	7	MART05	245.75	Merlin Michel		UNIFORME DONALD	222400650
SEC-201534	25-07-13	7	PARA70	226.50	Merlin Michel		LAME DE SCIE	222000640

No. de bon	Date comm.	Pér. comp.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
SEC-201535	25-07-13	7	MUNI05	3033.05	Merlin Michel		FEU DE GARAGE 56, CHEMIN MURPHY	222000421
SEC-201536	25-07-13	7	DUSO05	200.00	Merlin Michel		INSPECTION ANNUUELLE 451	222201525
VOI-309058	02-07-13	7	CSLL05	574.88	Gagnon Pierre		asphalte	232401521
VOI-309059	02-07-13	7	CANA05	91.98	O'Brien Shawn		boyaux stat. égout Mt Écho	241510642
VOI-309060	02-07-13	7	RICH15	1494.68	Blackburn, Mathieu		graines à gazon, tapis anti-érosion	232401521
VOI-309061	02-07-13	7	DICO10	34.59	Giroux, Nancy		envoi Chem Action pièces pompe doseuse	241300521
VOI-309062	02-07-13	7	CANA05	57.49	Giroux, Nancy		poussière pierre	232401521
VOI-309063	02-07-13	7	GIVE50	23.00	O'Brien Shawn		colle epoxy pour balises	235501649
VOI-309064	02-07-13	7	REAL05	182.04	O'Brien Shawn		capuchon pour borne-fontaine	222000521
VOI-309065	02-07-13	7	CSLL05	344.93	Darveau, Paul-René		asphalte	232401521
VOI-309066	02-07-13	7	ENTR23	344.93	Fournier, Alain		terre à gazon	232401521
VOI-309067	02-07-13	7	DESS05	1403.84	Gélinas, Éric		surv.chantier automne 2012 - ch. des Glacis	232000411
VOI-309068	03-07-13	7	CANA05	111.42	Thibault, Sébastien		2 bidons peintures pour estrades soccer	270150522
VOI-309069	03-07-13	7	CANA05	6.31	Fournier, Alain		ruban métallique pour camion 10 roues	232304525
VOI-309070	03-07-13	7	PROD10	574.88	O'Brien Shawn		chlore 700 litres	241300635
VOI-309071	03-07-13	7	CUMM05	30017.67	Gélinas, Éric	208-2013	génératrice 50 kW A.O. 13-239	2305133725
VOI-309072	03-07-13	7		20249.52	Gélinas, Éric	209-2013	glissières de sécurité A.O.	2304133721
VOI-309073	03-07-13	7	WOLS05	2010.16	Blackburn, Mathieu		puisard de chaussée - 379 Tour-du-Lac	232401521
VOI-309074	05-07-13	7	CANA05	7.26	Giroux, Nancy		CHAINE DE TOILETTE POUR LE CLUB NAUTIQUE	270122640
VOI-309075	05-07-13	7	RICH15	250.00	Giroux, Nancy		TOURBE POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE	270122522
VOI-309076	05-07-13	7	CSLL05	300.00	Giroux, Nancy		PAVAGE 3 TONNES	232401521
VOI-309077	05-07-13	7	LABO05	500.00	Blackburn, Mathieu		INSPECTION PAR CAMÉRA RÉSEAU ÉGOUT	241500411
VOI-309078	08-07-13	7	CHEM05	362.17	Giroux, Nancy		feetings pompe doseuse	241300642
VOI-309079	08-07-13	7	REAL05	182.04	Giroux, Nancy		bouchon Borne fontaine	222000521
VOI-309080	08-07-13	7	INDU10	31.04	Giroux, Nancy		gants de travail	232200650
VOI-309081	08-07-13	7	OPTI05	34.49	Giroux, Nancy		papier à main	232200640
VOI-309082	08-07-13	7	OPTI05	86.23	Giroux, Nancy		sacs à poubelle	270106640
VOI-309083	08-07-13	7	EUGE05	45.99	Giroux, Nancy		1 caisse papier mouchoir	241300640
VOI-309084	08-07-13	7	INDU10	114.98	Giroux, Nancy		2 masques produits chimiques	241300640
VOI-309085	08-07-13	7	SUSP05	766.60	Gagnon Pierre		rép. camion 10 roues	232304525
VOI-309086	08-07-13	7	LIND05	26.67	Baillargeon, Maxim		argoshield	232200516

No. de bon	Date comm.	Pér. comp.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309087	08-07-13	7	CLOT05	172.46	Patrick pépin		pièces pour clôtures au terrain de soccer	270150522
VOI-309088	08-07-13	7	RICH15	123.61	Thibault, Sébastien		graines gazon	232401521
VOI-309089	08-07-13	7	CANA05	86.23	Fournier, Alain		4 tubes colle- 6 poches ciment	270150522
VOI-309090	08-07-13	7	SIGN12	218.45	Blackburn, Mathieu		panneau signal. ch. Source	235501649
VOI-309091	08-07-13	7	SABL30	137.97	Fournier, Alain		dépôt sable	232401521
VOI-309092	08-07-13	7	EMCO05	57.49	Patrick pépin		panneau signal. ch. Source	241510642
VOI-309093	10-07-13	7	RICH15	264.44	Blackburn, Mathieu		gazon 900 pi.ca. terrain soccer	270150522
VOI-309094	10-07-13	7	CSLL05	574.88	Blackburn, Mathieu		asphalte pour descente de terrain de soccer	270150522
VOI-309095	10-07-13	7	ARSE60	1986.77	Giroux, Nancy		vêtements	232200650
VOI-309096	10-07-13	7	SABL30	229.95	Fournier, Alain		disposer terre	232401521
VOI-309097	10-07-13	7	MAXX05	233.98	Gélinas, Éric		analyses eau potable	241300453
VOI-309098	10-07-13	7	CUMM05	574.88	Giroux, Nancy		entretien génératrice	241300521
VOI-309099	10-07-13	7	CUMM05	574.88	Giroux, Nancy		batteries puits	241300522
VOI-309100	10-07-13	7	CUMM05	344.93	Giroux, Nancy		formation pour les génératrices	241300454
VOI-309101	10-07-13	7	CANA05	34.49	O'Brien Shawn		bois 2 x 4 pour réparer poteau de rue	235501649
VOI-309102	10-07-13	7	ENTR23	344.93	Fournier, Alain		déblai, terre à gazon	232401521
VOI-309103	10-07-13	7	FERT05	5748.75	Blackburn, Mathieu	125-2013	fauchage des chemins	219301522
VOI-309104	12-07-13	7	CANA05	59.74	Thibault, Sébastien		Robinetterie centre comm	270122640
VOI-309105	12-07-13	7	CSLL05	287.44	Gagnon Pierre		Asphalte	232401521
VOI-309106	12-07-13	7	EMCO05	114.98	Patrick pépin		plomberie puit municipal	241300642
VOI-309107	12-07-13	7	MARI05	127.03	Patrick pépin		Cadenas pour attacher steamer	232200640
VOI-309108	12-07-13	7	INDU10	1791.57	Giroux, Nancy		Détecteur de gaz	241500521
VOI-309110	12-07-13	7	SEBA60	1149.75	Giroux, Nancy		electricité centre comm	270122681
VOI-309111	12-07-13	7	CIMA05	321930.00	Gélinas, Éric	216-2013	surveillance chantier Projet Silva	232000411
VOI-309112	12-07-13	7	RICH15	298.94	O'Brien Shawn		piquet tourbe 2 boîtes	232401521
VOI-309113	12-07-13	7	BREN05	1034.78	O'Brien Shawn		silicate sodium 4 barils	241300635
VOI-309114	12-07-13	7	ENTR23	402.41	Fournier, Alain	2013-04-104	gravier 0 - 3/4 pour stationnement des Mèlèzes	232401521
VOI-309115	12-07-13	7	CANA05	68.99	O'Brien Shawn		bois traité pour réparer rampe escalier club naut.	270144522
VOI-309116	12-07-13	7	DICO10	19.73	Giroux, Nancy		transport pièce pompe	241300642
VOI-309117	12-07-13	7	GROU50	3055.05	Baillargeon, Maxim	2011-12-350	remplir réservoir mairie (diesel)	232300631
VOI-309118	16-07-13	7	RICH15	2069.55	Blackburn, Mathieu		tapis anti-érosion et graines	232401521

No. de bon	Date comm.	Pér. comp.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309119	16-07-13	7	CORD05	229.95	Baillargeon, Maxim		bottes sécurité pour Shawn	232200650
VOI-309120	16-07-13	7	MOIS05	344.93	Baillargeon, Maxim		rép. porte # 2 caserne (fil électrique)	222000522
VOI-309121	16-07-13	7	CSSL05	747.34	Baillargeon, Maxim		2 barils de colle à asphalte	232401521
VOI-309123	16-07-13	7	BATT03	149.41	Giroux, Nancy		chargeur batterie génératrice Aqueduc	241300521
VOI-309124	16-07-13	7	PURI50	56.24	Giroux, Nancy		boîte chlore libre et total pour puits	241300635
VOI-309125	16-07-13	7	ENTR23	2299.50	Blackburn, Mathieu	2013-04-104	5 voyages gravier 0 - 3/4	232401521
VOI-309126	16-07-13	7	CANA05	56.24	O'Brien Shawn		poignée produits nid guêpes, moppe (Aqueduc)	241300642
VOI-309127	16-07-13	7	DESC40	182.05	O'Brien Shawn		ampoules pour centre comm.	270122522
VOI-309128	18-07-13	7	EQUI30	574.88	Baillargeon, Maxim		rép. alternateur pépîne	232301525
VOI-309129	18-07-13	7	ENTR23	459.90	Fournier, Alain	2013-04-104	terre à gazon	232401521
VOI-309130	18-07-13	7	ENTR23	2299.50	Baillargeon, Maxim		déluge- gravier	223100640
VOI-309131	18-07-13	7	JPPR05	3449.25	Baillargeon, Maxim		déluge- loc. pelle	223100640
VOI-309132	18-07-13	7	ENTR35	3449.25	Baillargeon, Maxim		déluge - loc. camion	223100640
VOI-309133	18-07-13	7	CONS40	6898.50	Baillargeon, Maxim		déluge- loc. pelle mécan.	223100640
VOI-309134	18-07-13	7	ENTR56	9198.00	Baillargeon, Maxim		déluge- nettoyage de rues	223100640
VOI-309135	18-07-13	7	QUAL50	17246.25	Baillargeon, Maxim		déluge- nettoyage de bassin sédiments	223100640
VOI-309136	18-07-13	7	CENT08	459.90	Baillargeon, Maxim		déluge - location compacteur	223100640
VOI-309137	18-07-13	7	REAL05	1724.63	Blackburn, Mathieu		déluge- ponceau 24 po. 10 unités	223100640
VOI-309138	18-07-13	7	DESC40	86.23	Baillargeon, Maxim		rép. tuyau ligne à eau usine	241300642
VOI-309139	18-07-13	7	POMP60	1414.19	Giroux, Nancy		rép. pompe aqueduc poste Mélèzes	241300521
VOI-309140	18-07-13	7	ENTR45	5748.75	Blackburn, Mathieu		déluge - équipe de réparation gros travaux	223100640
VOI-309141	18-07-13	7	JOLI05	1149.75	Baillargeon, Maxim		Location de camion déluge	223100640
VOI-309142	18-07-13	7	JPPR05	1925.26	Baillargeon, Maxim		location camion et pelle mécanique déluge	223100640
VOI-309143	18-07-13	7	ENTR35	4024.13	Baillargeon, Maxim		Location camion déluge	223100640
VOI-309144	18-07-13	7	CARR30	574.88	Baillargeon, Maxim		Achat de gravier	223100640
VOI-309145	18-07-13	7	ENTR23	3449.25	Baillargeon, Maxim		Rebus de fossé et grader déluge	223100640
VOI-309146	22-07-13	7	TRAN40	1149.75	Baillargeon, Maxim		transport et réparation de chemin	223100640
VOI-309147	22-07-13	7	JOLI05	11497.50	Baillargeon, Maxim		transport et répar. chemins	223100640
VOI-309148	22-07-13	7	TRAN40	11497.50	Baillargeon, Maxim		transport et répar. chemins	223100640
VOI-309149	22-07-13	7	JPPR05	28743.75	Baillargeon, Maxim		loc. de pelle et camion	223100640
VOI-309150	22-07-13	7	ENTR35	28743.75	Baillargeon, Maxim		loc. pelle et camion et signaleur	223100640

Initiales du maire

3180

Initiales du
secrétaire-trésorier

No. de bon	Date comm.	Pér. comp.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309151	22-07-13	7	ENTR23	11497.50	Baillargeon, Maxim	2013-04-104	gravier 8 à 12po et 0-3/4 po.	223100640
VOI-309152	17-07-13	7	JOLI05	1149.75	Blackburn, Mathieu		loc. de camion	223100640
VOI-309153	23-07-13	7	QUAL50	10707.62	Blackburn, Mathieu	126-2013	nett rés pluv. grille rue + bassin+ puisard fossé	241500521
VOI-309154	23-07-13	7	RICH15	55.67	Blackburn, Mathieu		tourbe 220 pi.ca.	223100640
VOI-309155	23-07-13	7	EQUI30	1415.30	Baillargeon, Maxim		changer cylindre gaudet de la pépine	232301525
VOI-309156	23-07-13	7	GROU50	2914.97	Baillargeon, Maxim	2011-12-350	essence diesel - réservoir mairie	232300631
VOI-309157	25-07-13	7	SERV30	574.88	Baillargeon, Maxim		disposer poteau garde-fou	232401521
VOI-309158	25-07-13	7	BUAN30	17.20	Baillargeon, Maxim		guenilles à nettoyer	232001526
VOI-309159	26-07-13	7	CARR30	344.93	Baillargeon, Maxim		gravier 0 - 3/4 po. rép. entrée d'auto déluge	223100640
VOI-309160	26-07-13	7	CSLL05	344.93	Baillargeon, Maxim		asphalte rép. de pavage - déluge	223100640
VOI-309161	26-07-13	7	EMCO05	172.46	Blackburn, Mathieu		membrane 2 rouleaux	223100640
VOI-309162	29-07-13	7	CAMT05	1149.75	Patrick pépin		rép. balai mécanique	232001526
VOI-309163	30-07-13	7	CHEM05	120.72	O'Brien Shawn		membrane lecteur continu puits	241300642
VOI-309164	30-07-13	7	SERV30	229.95	Zicat, Alain		tuyaux, matelas, etc. (monstres accumulés)	245123446
VOI-309165	30-07-13	7	WOLS05	2299.50	Blackburn, Mathieu		ponceau 36 po.	223100640
VOI-309166	29-07-13	7	MECA05	574.88	Blackburn, Mathieu		soudure camion 6 roues - rép. boîte	232318525
VOI-309167	29-07-13	7	PNEU10	459.90	Baillargeon, Maxim		crevaison pépine et rotation pneus	232301525



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE POLYVALENTE DU
CHALET DES LOISIRS LE 19 AOÛT 2013 À 18H30**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, maire
France Thériault, conseillère, siège no1
Louise Delâge, conseillère, siège no2
Olivier Frédéric Bérard, conseiller, siège no3
Alice Dignard, conseillère, siège no4
Charles Brochu, conseiller, siège no5

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Robert Fournier, conseiller, siège no6

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, maire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Adoption - Attestation au MDDEFP - Extension des réseaux d'aqueduc et égouts du chemin du Montagnard
- 4.2 Autorisation de mandat - Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur le chemin du Montagnard
- 4.3 Autorisation de mandat - Travaux de construction et de réfection de la chaussée du Tour-du-Lac Sud

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Aucun

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée



01.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président déclare la séance ouverte à 18 h 30.

01.2 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

238-2013

01.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

239-2013

04.1 Adoption - Attestation au MDDEFP - Extension des réseaux d'aqueduc et égouts du chemin du Montagnard

ATTENDU QUE le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a besoin d'un engagement de la part de la Municipalité, celle-ci prendra cet engagement.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

La Municipalité de Lac-Beauport s'engage à fournir au MDDEFP, 60 jours après la fin des travaux autorisés, une attestation signée par un ingénieur spécifiant que les travaux ont été réalisés conformément aux plans et devis et documents faisant partie intégrante de l'autorisation.

Les travaux seront complétés au plus tard le 30 juin 2014 et l'attestation de l'ingénieur sera transmise au plus tard le 30 août 2014.

Si l'attestation est reportée au-delà de la date prévue, la Municipalité s'engage à aviser le MDDEFP des nouvelles dates de fin prévue des travaux et de transmission de l'attestation.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

240-2013

04.2 Autorisation de mandat - Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur le chemin du Montagnard

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 13-253 a été produit pour « Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur le chemin du Montagnard »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-253.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
MK2 inc.	764 280,00 \$
Les Excavations Lafontaine inc.	806 625,51 \$
Allen Entrepreneur général inc.	850 000,00 \$
Les Entreprises PEB Ltée.	866 589,00 \$
Giroux et Lessard Ltée.	1 023 763,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 610 et le solde au fonds de roulement remboursable sur 5 ans à partir de 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

241-2013

04.3 Autorisation de mandat - Travaux de construction et de réfection de la chaussée du Tour-du-Lac Sud

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 13-251 a été produit pour « Travaux de construction et de réfection de la chaussée du Tour-du-Lac Sud »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
 APPUYÉ par Monsieur Olivier Frédéric Bérard
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-251.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
P.E. Pageau inc.	1 572 222,50 \$
Inter-Cité Construction Ltée	1 848 066,09 \$
Les Entreprises PEB Ltée	1 879 143,49 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 19 h 45, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
 Aucune question

Fin de la période de questions à 19 h 45.



11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 19 h 45.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE POLYVALENTE DU
CHALET DES LOISIRS LE 26 AOÛT 2013 À 18H00**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, maire
France Thériault, conseillère, siège no1
Louise Delâge, conseillère, siège no2
Olivier Frédéric Bérard, conseiller, siège no3
Alice Dignard, conseillère, siège no4
Charles Brochu, conseiller, siège no5
Robert Fournier, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, maire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Aucun

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation - Subvention discrétionnaire à l'organisme Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc.

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Aucun

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

01.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président déclare la séance ouverte à 18h00.



01.2 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

242-2013

01.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

243-2013

05.1 Autorisation - Subvention discrétionnaire à l'organisme Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc.

ATTENDU QUE les résolutions 2012-10-313, 2013-01-022, 2013-02-065 et 191-2013 accordaient une avance de fonds de 105 000 \$ à l'organisme Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc. remboursable au 31 décembre 2013;

ATTENDU QUE l'organisme a demandé une avance supplémentaire de 25 000 \$;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

De verser à l'organisme Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc. une avance supplémentaire de 25 000 \$ remboursable au 31 décembre 2013, portant à 130 000 \$ l'avance de fonds à cet organisme.

De mandater le directeur du Service des finances et de l'administration afin qu'il prenne les dispositions nécessaires au remboursement de ces sommes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 18h15, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :
Aucune question soulevée

Fin de la période de questions à 18h15.



11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 18h15.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE POLYVALENTE DU
CHALET DES LOISIRS LE 9 SEPTEMBRE 2013 À 19H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, maire
France Thériault, conseillère, siège no1
Louise Delâge, conseillère, siège no2
Olivier Frédéric Bérard, conseiller, siège no3
Alice Dignard, conseillère, siège no4
Charles Brochu, conseiller, siège no5
Robert Fournier, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, maire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)

2. Finances et Administration

- 2.1 Autorisation - Annulation des soldes irrécouvrables - 2013- Annulation de deux comptes irrécouvrables

3. Direction générale

- 3.1 Adoption - Modification aux conditions de travail des employés « cols blancs » 2015
- 3.2 Engagement - Technicienne juridique
- 3.3 Engagement - Secrétaire réceptionniste temps plein
- 3.4 Engagement - Secrétaire réceptionniste temps partiel
- 3.5 Adoption - Modification au calendrier des séances du conseil municipal 2013
- 3.6 Autorisation - Subvention discrétionnaire à l'Association de soccer de Lac-Beauport inc.
- 3.7 Adoption - Engagement municipal pour la construction d'une nouvelle école primaire à Lac-Beauport

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de dépenses - Remplacement de la colonne d'eau et d'une pompe électrique incluant la réfection des accessoires adjacents
- 4.2 Autorisation de dépenses - Projet d'aménagement et de sécurisation des piétons et cyclistes à l'intersection du chemin du Tour-du-Lac et du boulevard du Lac

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-11 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en vue d'établir des normes d'implantation aux bâtiments de types habitation groupée (H3) et multifamiliale (H4)



6.2 Adoption - projet de règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones

6.3 Adoption - projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires

7. Protection contre l'incendie

7.1 Aucun

8. Permis et inspections

8.1 Autorisation de dépenses - Formation en foresterie pour les inspecteurs

8.2 Autorisation - Demande d'installation d'enseignes directionnelles, temporaires - Activité Cyclos

8.3 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

8.4 Dérogation mineure - 2013-20025 - lot : 1 820 852

9. Varia

9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET GREFFE

01.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président déclare la séance ouverte à 19h00.

244-2013

01.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Charles Brochu
APPUYÉ par Madame France Thériault
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

245-2013

01.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 05 août 2013

Séance extraordinaire du 19 août 2013

Séance extraordinaire du 26 août 2013

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.4 Correspondance, dépôt et information



Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

- du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire nous informant que la Municipalité est autorisée à poursuivre l'exécution des contrats avec la firme Dessau.

Dépôt

Aucun

Information

Le maire informe la population des coûts des soumissions reçues pour le projet d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout des phases 1 et 5a du secteur du mont Cervin.

Le maire mentionne que des gens utilisent le logo de la corporation municipale pour passer des tracts mensongers au nom de la municipalité. Une plainte a été déposée à la Sûreté du Québec et une enquête est en cours pour utilisation illégale du nom et logo municipal.

M. le maire mentionne qu'il y a eu 78 inscriptions aux sports de glace en 2012 en non 70 tel que mentionné sur des tracks et que le 700 \$ de surcharge n'est pas de la municipalité de Lac-Beauport, mais de la ville de Québec et qu'à cet effet la Municipalité de Lac-Beauport aide les familles à payer cette surcharge en subventionnant chaque enfant à la hauteur de 200 \$.

M. le maire demande au greffier de prendre en note au procès-verbal les noms des gens lors des périodes de questions.

01.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19h10, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Jean-Paul Beaulieu, demande où est rendu le PPU HU203 ?
RP : M. le maire répond qu'il est en réalisation.
- 2- M. Jean-Paul Beaulieu demande si le protocole d'entente avec le promoteur est signé ?
RP : M. le maire répond que le protocole vient d'être signé et les travaux devraient débiter sous peu.
- 3- M. Jean-Paul Beaulieu demande si la Municipalité va assurer la surveillance des travaux du projet Silva ?
RP : M. le maire répond oui, le conseil verra à surveiller le projet.
- 4- M. Michel Adem demande les montants des prix reçus dans l'appel d'offres des infrastructures du secteur du mont Cervin et si ce dernier inclut les taxes ?
RP : M. le maire répond oui, les taxes nettes.
- 5- M. Michel Adem demande si le conseil accepte de rendre public le tableau du calcul des coûts du projet mont Cervin produit par le directeur des finances ?
RP : M. le maire répond oui
- 6- M. Michel Adem demande si le conseil est prêt à revoir les calculs ?
RP : M. le maire répond oui
- 7- M. Michel Adem demande si on a tenu compte du surdimensionnement dans le projet mont Cervin
RP : M. le maire répond oui, le surdimensionnement est compris.



- 8- M. Michel Adem demande est-ce que le projet mont Cervin comprend de refaire la structure de chemin et si oui qui va payer ?
 RP : M. le maire répond qu'on va vérifier, car nous n'avons pas les connaissances techniques pour répondre.
- 9- M. Bernard Baker demande s'il y a eu des demandes particulières pour abaisser la vitesse sur le chemin de la Fenière ?
 RP : M. le maire répond que non.
- 10- M. Bernard Baker demande si le conseil pourrait baisser la limite de vitesse à 40 km sur le chemin du Brûlé ?
 RP : M. le maire répond qu'on a comme projet de faire une réflexion sur ce sujet.
- 11- M. Michel Adem demande si l'on peut avoir une copie des plans et devis d'appel d'offres secteur mont Cervin ?
 RP : M. le maire répond qu'on va vérifier.

Fin de la période de questions à 19h40.

02. FINANCES ET ADMINISTRATION

246-2013

02.1 Autorisation - Annulation des soldes irrécouvrables - 2013- Annulation de deux comptes irrécouvrables

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des finances et de l'administration;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard

APPUYÉ par M. Robert Fournier

ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des finances et de l'administration à radier les soldes de 2 comptes à recevoir listés ci-après pour une valeur totale de 48,24 \$, et ce, en date du 31 décembre 2012.

Numéro de la facture	Date de la facture	Montant
4206 74 3575	2008 à 2010	19,05 \$
4503 52 8523	2009 à 2010	29,19 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03. DIRECTION GÉNÉRALE

247-2013

03.1 Adoption - Modification aux conditions de travail des employés « cols blancs » 2015

ATTENDU l'ajout d'une nouvelle catégorie de technicien(ne) à la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge

APPUYÉ par M. Charles Brochu

ET RÉSOLU :

D'ajouter à la grille salariale des conditions de travail 2010-2015 des employés cols blancs le nom « Technicien(ne) juridique » à la classe salariale existante d'agente de gestion financière, agente de perception et technicien(ne) comptable.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

248-2013

03.2 Engagement - Technicienne juridique



ATTENDU les recommandations du comité de ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par M. Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 23 septembre 2013, Mélanie Pilote à titre de « Technicienne juridique » à l'échelon 10 des conditions salariales avec une reconnaissance de 4 année(s) d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

249-2013

03.3 Engagement - Secrétaire réceptionniste temps plein

ATTENDU les recommandations du comité de ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 16 septembre 2013, madame Cyndia Descôteaux à titre de « Secrétaire réceptionniste temps plein » à l'échelon 3 des conditions salariales avec une reconnaissance de 2 année(s) d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Reconnaître l'ancienneté accumulée à titre d'employé temporaire depuis le 3 mai 2011.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

250-2013

03.4 Engagement - Secrétaire réceptionniste temps partiel

ATTENDU les recommandations du comité de ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 10 septembre 2013, Stéphanie Dallaire à titre de « Secrétaire réceptionniste temps partiel » à l'échelon 10 des conditions salariales avec une reconnaissance de 4 année(s) d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Reconnaître l'ancienneté accumulée à titre d'employé temporaire depuis le 28 janvier 2013.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



251-2013

03.5 Adoption - Modification au calendrier des séances du conseil municipal 2013

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la Loi, le conseil municipal a établi un calendrier des séances de l'année 2013 par la résolution 2012-10-297;

ATTENDU QUE pour tenir compte de la période électorale, le calendrier doit être modifié;

IL EST PROPOSÉ par Madame France Thériault
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

De modifier la résolution 2012-10-297 en changeant les dates des séances des mois d'octobre et de novembre 2013 par les dates suivantes : le jeudi 3 octobre 2013 et le lundi 18 novembre 2013

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

252-2013

03.6 Autorisation - Subvention discrétionnaire à l'Association de soccer de Lac-Beauport inc.

IL EST PROPOSÉ par M. Robert Fournier
APPUYÉ par M. Charles Brochu
ET RÉSOLU :

De verser une subvention discrétionnaire du conseil de 10 000,00 \$ à l'organisme "Association de soccer de Lac-Beauport inc."

Que le Service des finances et de l'administration procède pour ce faire à un réaménagement budgétaire en transférant la somme de 10 000,00 \$ du poste 02-140-00-141 au poste 02-110-02-315.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

253-2013

03.7 Adoption - Engagement municipal pour la construction d'une nouvelle école primaire à Lac-Beauport

IL EST PROPOSÉ par M. Robert Fournier
APPUYÉ par M. Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal confirme qu'il cédera, gracieusement, un terrain libre de toute contrainte, prêt à la construction et desservi par les services municipaux, en temps opportun pour la construction de la nouvelle école;

Que le terrain aura une dimension minimale de 13 000 mètres carrés et que la localisation du terrain répondra aux besoins définis et que toutes les étapes associées à son acquisition par la Municipalité, si nécessaire, en vue de sa cession à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, ne retarderont pas sa mise en disponibilité pour la construction de l'école qui doit débuter le 3 juin 2014.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



254-2013

04. TRAVAUX PUBLICS

04.1 Autorisation de mandat - Remplacement de la colonne du puits municipal P-3 et de ses accessoires.

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-257 a été produit pour « Remplacement de la colonne du puits municipal P-3 et de ses accessoires »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par M. Charles Brochu

APPUYÉ par Madame Alice Dignard

ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-257.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Allen Entrepreneur Général inc.	31 320,00 \$
Pompquip inc./Donavar	40 750,00 \$
Turcotte (1989) inc.	63 000,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt 617 et le solde au budget d'opération.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

255-2013

04.2 Autorisation de dépenses - Projet d'aménagement et de sécurisation des piétons et cyclismes à l'intersection du chemin du Tour-du-Lac et du boulevard du Lac

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par M. Charles Brochu

APPUYÉ par M. Olivier Frédéric Bérard

ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « projet d'aménagement et de sécurisation des piétons et cyclismes à l'intersection du chemin du Tour-du-Lac et du boulevard du lac » pour un montant maximum de 72 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au budget d'opération pour la main-d'œuvre en régie interne et pour un montant de 45 000 \$ au fonds de parcs et de 12 000 \$ pris à la subvention PAARRM 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

06. PLANIFICATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

256-2013

06.1 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-11 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en vue d'établir des normes d'implantation aux bâtiments de types habitation groupée (H3) et multifamiliale (H4)

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;



ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par M. Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-11 règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 en vue d'établir des normes d'implantation aux bâtiments de types habitation groupée (H3) et multifamiliale (H4).

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

257-2013

06.2 Adoption - Projet de règlement - règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par M. Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement, règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

258-2013

06.3 Adoption - projet de règlement Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par M. Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'adopter le projet de règlement, règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07. PROTECTION CONTRE L'INCENDIE



259-2013

08. PERMIS ET INSPECTIONS

08.1 Autorisation de dépenses - Formation en foresterie pour les inspecteurs

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des permis et inspections;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des permis et inspections à engager des dépenses pour réaliser le projet de « formation en foresterie pour les inspecteurs » pour un montant maximum de 2 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

260-2013

08.2 Autorisation - Demande d'installation d'enseignes directionnelles temporaires - Activité Cyclos

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par M. Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le Service des permis et inspections, conformément à l'article 187 du Règlement de zonage 09-207, à émettre un certificat d'autorisation d'enseigne directionnelle temporaire à Gestion Cyclo Sportive Québec pour l'installation de trois (3) enseignes directionnelles pour baliser le parcours et indiquer le lieu de ravitaillement aux endroits suivants :

- Intersection boulevard du Lac et chemin du Tour-du-Lac Nord,
- Intersection chemin du Tour-du-Lac et Traverse de Laval,
- Intersection chemin Traverse de Laval à 100 mètres de l'intersection du Tour-du-Lac.

Les enseignes seront installées du 11 septembre 2013 au 13 septembre 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

261-2013

08.3 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par M. Olivier Frédéric Bérard
ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.



No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2013-00624	Construction d'un centre commercial planifié dans les zones CM-101 et CM-102, Objectifs et critères relatifs aux établissements non résidentiels autres que les établissements hôteliers, Construction avec remaniement de sol de plus de 700 m.c. (RCI, art.5.1.6), Construction d'un stationnement d'une superficie de 150 m.c. et plus (RCI, art. 5.1.5) - 1025, boulevard du Lac Lot 1 821 016	Accepté
2013-00329	Construction d'une résidence unifamiliale isolée – Construction d'une aire de stationnement à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI, art. 5.1.3 – Construction d'un stationnement d'une superficie de 150 m.c. et plus (RCI, art. 5.1.5) – 16, chemin des llôts Lot 4 373 614	Accepté
2013-00557	Construction d'une résidence unifamiliale isolée avec une superficie de 200 mètres carrés et plus – Construction d'un stationnement d'une superficie de 150 m.c. et plus (RCI, art. 5.1.5) - Construction avec remaniement de sol de plus de 700 m.c. (RCI, art.5.1.6) – 100, chemin des Lacs Lot 4 224 174	Accepté
2013-00549	Construction, ouvrages et travaux dans une rive (RCI, art. 5.1.1) – 3, chemin des llôts Lot 4 365 203	Accepté
2013-00594	Usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée- Service de garde en milieu familial– 60, chemin du Godendard Lot 2 483 917	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

262-2013

08.4 Dérogation mineure - 2013-20025 - lot : 1 820 852

Madame Alice Dignard présente l'objet de la demande.

Madame Alice Dignard invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au lot : 1 820 852, portant le numéro de lot 1 820 852 a adressé une demande de dérogation 2013-20025;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;



ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par M. Robert Fournier
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2013-20025 afin de permettre uniquement un assouplissement des normes de lotissement quant à la forme des lots : Les nouvelles lignes latérales formant les agrandissements des lots ne respectent pas les limites d'angles prescrites avec la ligne d'emprise (entre 65 et 90 degrés)., contrairement aux normes prévues au Règlement de lotissement 09-194, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Eric Chouinard a.g, en date du 09 juillet 2013, portant le numéro 316 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 Période de questions

À 20h05, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Jean-Paul Beaulieu demande qui a payé le document politique distribué dans les boîtes postales cette semaine ?
RP : M. le maire répond que c'est le parti politique Vision Lac-Beauport
- 2- Mme Chantale Crépeau demande où passe le projet de piste multifonctionnelle au feu de circulation ?
RP : M. le maire répond sur la pointe de Relais.
- 3- M. Gilles Guay demande s'il est possible qu'un conseiller visite le chemin des Glacis demain pour voir les dégâts ?
RP : M. le maire répond que oui, il ira lui-même.
- 4- M. Armand Leblond demande si le maire a obtenu les coûts municipaux du PPU HU203 ?
RP : M. le maire répond que nous répondrons sous peu.
- 5- M. Jean-Paul Beaulieu demande pourquoi avoir fait remarquer que M. Leblond est chef du parti d'opposition "Avenir Lac-Beauport" quand il pose des questions ?
RP : M. le maire répond « Quand on agit en tant que chef politique il est important de ne pas le cacher ».
- 6- M. Grenier demande pour quand la municipalisation des chemins de la Passerelle ?
RP : M. le maire répond d'ici environ un mois par avis public
- 7- M. Armand Leblond demande si la réfection du chemin des Lacs sera faite entièrement en 2014 ?
RP : M. le maire répond que le chemin des Lacs est une priorité de réfection 2014.
- 8- M. Grenier demande quels critères sont utilisés pour prioriser les chemins à refaire ?
RP : M. le maire répond que c'est une analyse du Service des travaux publics qui dépose une liste de priorités au conseil.
- 9- M. Grenier demande quel type de formation en foresterie on donnera aux inspecteurs ?
RP : M. le maire répond que ce sera des formations sur la détection des arbres malades entre autres.

Fin de la période de questions à 20h55.



11 Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20h55.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE POLYVALENTE DU
CHALET DES LOISIRS LE 3 OCTOBRE 2013 À 19H**

Personne(s) présente(s) :

Michel Beaulieu, maire
France Thériault, conseillère, siège no1
Louise Delâge, conseillère, siège no2
Alice Dignard, conseillère, siège no4
Charles Brochu, conseiller, siège no5
Robert Fournier, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Personne(s) absente(s) :

Olivier Frédéric Bérard, conseiller, siège no3

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, maire

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)
- 1.6 Ajournement de la séance pour la tenue d'une assemblée publique de consultation portant sur les règlements suivants :
 - a) Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones
 - b) Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires
- 1.7 Reprise de la séance

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires (août 2013)
- 2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires (septembre 2013)
- 2.3 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois (août 2013)
- 2.4 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois (septembre 2013)
- 2.5 Adoption - Don de 10 000 \$ à la Municipalité pour le club de canoë-kayak

3. Direction générale

- 3.1 Adoption - Politique municipale de sécurité civile
- 3.2 Autorisation - Cession à la municipalité de terrains municipaux du projet développement Silva
- 3.3 Autorisation - Cession d'un terrain municipal à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de dépenses - Remplacement des toilettes au club nautique
- 4.2 Autorisation de dépenses - Modification à la station de pompage du club nautique
- 4.3 Autorisation de dépenses - Remplacement des surfaces de roulement de 4 ponts acier/bois de la municipalité
- 4.4 Autorisation de dépenses - Réfection du chemin du Tour-du-Lac Sud



- 4.5 Autorisation de dépenses - Débroussaillage et fauchage des fossés
- 4.6 Autorisation de mandat - Chargé de projet surveillance et travaux de réfection de chaussée du chemin des Lacs
- 4.7 Autorisation de mandat - Chargé de projet surveillance et travaux de réfection de la traverse de Laval

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Autorisation de paiement - Contrat d'engagement pour services professionnels en matière d'enseignement et d'animation spécialisés en activité physique (Métabolisme)
- 5.2 Autorisation de paiement - Contrat d'engagement pour services professionnels en matière d'enseignement et d'animation spécialisés en activité physique (Géraldine Bindelle)
- 5.3 Autorisation de paiement - Facture du système de chauffage du Saisonnier pour les membres du Club de l'Âge d'or
- 5.4 Autorisation de paiement - Inscription de résidents au camp de jour La Feuille verte 2013
- 5.5 Autorisation de mandat - Travaux de toiture dans les bâtiments au Centre de plein air Lasallien inc. (Le Saisonnier)
- 5.6 Autorisation - Achat de livres afin d'améliorer la collection de la bibliothèque municipale
- 5.7 Autorisation - Permettre l'aide aux devoirs à la bibliothèque municipale, sans frais

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Adoption - Second projet de Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones
- 6.2 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-12 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires.

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 8.2 Dérogation mineure - 2013-20032 - 5, chemin du Haut-Bois

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

01.1 Ouverture de la séance et greffe

Le président déclare la séance ouverte à 19h00.

263-2013

01.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour des points suivants :

- 9.1 Autorisation - Quittance et transaction dossier du 379, chemin du Tour-du-Lac



9.2 Autorisation - Cession d'un terrain municipal au Centre de la petite enfance (CPE) Jolicoeur

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

264-2013

01.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 09 septembre 2013

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Aucun

Information

Aucune

01.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19h05, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

1- Peut-on obtenir les résultats de la diagnose du lac Tourbillon 2009-2013 ?
RP: Ils sont déposés à la bibliothèque municipale

Fin de la période de questions à 19h10.

265-2013

01.6 Ajournement de la séance pour la tenue d'une assemblée publique de consultation portant sur les règlements suivants :

- a) Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones
- b) Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires



IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'ajourner la séance du conseil pour la tenue d'une assemblée publique de consultation portant sur les règlements suivants :

a) Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones

b) Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires.

Ajourner à 19h10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

266-2013

01.7 Reprise de la séance

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

De reprendre la séance du conseil du 03 octobre 2013 au point 2.1 de l'ordre du jour.

Reprise de la séance à 19h25.

Sont présents :

Monsieur le maire Michel Beaulieu

Mesdames les conseillères France Thériault, Louise Delâge et Alice Dignard

Messieurs les conseillers Charles Brochu et Robert Fournier

Est également présent :

M. Richard Labrecque, directeur général et secrétaire-trésorier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

267-2013

02.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires (août 2013)

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois d'août 2013, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois d'août 2013 totalisant une somme de 702 729,30 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

268-2013

02.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires (septembre 2013)

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de septembre 2013, ainsi que la liste des engagements budgétaires.



IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Delâge
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de septembre 2013 totalisant une somme de 393 441,74 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02.3 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois (août 2013)

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois d'août 2013 et les invite à le consulter.

02.4 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois (septembre 2013)

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de septembre 2013 et les invite à le consulter.

269-2013

02.5 Adoption - Don de 10 000 \$ à la Municipalité pour le Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport

Que la Municipalité a reçu d'un mécène une somme de 10 000 \$ pour le Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité verse un don de 10 000 \$ au Club de Canoë-Kayak Lac-Beauport.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

270-2013

03.1 Adoption - Politique municipale de sécurité civile

ATTENDU QUE dans le cadre de la Loi sur la sécurité civile, le conseil municipal a formé un comité municipal de sécurité civile (résolution 2010-09-227) et que ce dernier a déposé, pour adoption, une première politique de sécurité civile de Lac-Beauport.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'adopter la "politique municipale de sécurité civile de Lac-Beauport" version 1,0 datée du 3 octobre 2013.

De mandater le directeur général à agir à titre de coordonnateur municipal de sécurité civile.

Que les membres du comité municipal de sécurité civile créé par la résolution 2010-09-227, soit maintenant formé des personnes suivantes sous la présidence du coordonnateur municipal de sécurité civile, soit : le directeur général, le maire, le directeur du Service des travaux publics, le directeur du Service de la protection contre l'incendie, le directeur du Service des finances et



de l'administration et la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

271-2013

03.2 Autorisation - Cession à la municipalité de terrains municipaux du projet développement Silva

ATTENDU QUE l'entente de développement du projet SILVA prévoit la cession à la Municipalité d'un terrain à des fins de parcs lot 5 364 433

ATTENDU QUE l'entente de développement du projet SILVA prévoit la cession à la Municipalité d'un terrain à des fins institutionnelles lot 5 364 429

ATTENDU QUE l'entente de développement du projet SILVA prévoit la cession d'une servitude d'utilité publique sur le lot 5 364 428;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'accepter la cession à la Municipalité des lots 5 364 433 et 5 364 429 ainsi qu'une servitude d'utilité publique sur le lot 5 364 428.

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

272-2013

03.3 Autorisation - Cession d'un terrain municipal à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée par la résolution 253-2013 à céder gratuitement un terrain à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries pour l'aménagement d'une école primaire dont la construction débutera en juin 2014.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

De céder, à titre gratuit, à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, une partie du lot 5 364 429, d'une superficie minimale de 13 000 mètres carrés.

De mandater Bertrand Buisnière, AG pour cadastrer et subdiviser ce lot à céder.

De mandater Me Nancy Lavoie à préparer les actes de cession et documents d'enregistrements.

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



273-2013

04.1 Autorisation de dépenses - Remplacement des toilettes au club nautique

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « remplacement des toilettes au club nautique » pour un montant maximum de 4 350,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

274-2013

04.2 Autorisation de dépenses - Modification à la station de pompage du club nautique

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « modification à la station de pompage du club nautique » pour un montant maximum de 26 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

275-2013

04.3 Autorisation de dépenses - Remplacement des surfaces de roulement de 4 ponts acier/bois de la municipalité

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame France Thériault
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « remplacement des surfaces de roulement de 4 ponts acier/bois de la municipalité » pour un montant maximum de 22 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

276-2013

04.4 Autorisation de dépenses - Réfection du chemin du Tour-du-Lac Sud

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :



D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « réfection du chemin du Tour-du-Lac sud et montagnard » pour un montant maximum de 100 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615 et au Règlement d'emprunt 610.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

277-2013

04.5 Autorisation de dépenses - Débroussaillage et fauchage des fossés

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
 APPUYÉ par Monsieur Robert Fournier
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « débroussaillage et fauchage des fossés » pour un montant maximum de 15 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

278-2013

04.6 Autorisation de mandat - Chargé de projet surveillance et travaux de réfection de chaussée du chemin des Lacs

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 13-258 a été produit pour « Chargé de projet surveillance et travaux de réfection de chaussée du chemin des Lacs »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
 APPUYÉ par Madame France Thériault
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-258.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Génivar inc.	124 810,00 \$
Les consultants SM inc.	163 814,74 \$
Cima Plus	166 000,00 \$
LVM	192 267,33 \$
BPR infrastructure inc.	199 407,50 \$
Génio experts-conseils	230 000,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



279-2013

04.7 Autorisation de mandat - Chargé de projet surveillance et travaux de réfection de la Traverse de Laval

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 13-260 a été produit pour « Chargé de projet surveillance et travaux de réfection de la Traverse de Laval »;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-260.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Génivar inc.	62 750,00 \$
Cima plus	95 000,00 \$
Consultants enviroconseil inc.	115 000,00 \$
Les consultants SM inc.	120 818,66 \$
LVM	126 846,44 \$
Génio experts-conseils	139 000,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt 615.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

280-2013

05.1 Autorisation de paiement - Contrat d'engagement pour services professionnels en matière d'enseignement et d'animation spécialisés en activité physique (Métabolisme)

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture numéro 23092013-010-1 au montant de 12 219,60 \$ pour le fournisseur Métabolisme pour « Contrat d'engagement pour services professionnels en matière d'enseignement et d'animation spécialisés en activité physique (Métabolisme) ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

281-2013

05.2 Autorisation de paiement - Contrat d'engagement pour services professionnels en matière d'enseignement et d'animation spécialisés en activité physique (Géraldine Bindelle)

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture numéro 23092013-01 au montant de 5 820,78 \$ pour le fournisseur Géraldine Bindelle pour « Contrat d'engagement pour services professionnels en matière d'enseignement et d'animation spécialisés en activité physique (Géraldine Bindelle) ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

282-2013

05.3 Autorisation de paiement - Facture du système de chauffage du Saisonnier pour les membres du Club de l'Âge d'or

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Madame Louise Delâge
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture numéro Facture 301112 au montant de 3 750,92 \$ pour le fournisseur Centre de plein air Lasallien inc. (Le Saisonnier) pour « Facture du système de chauffage du Saisonnier pour les membres du Club de l'âge d'or de Lac-Beauport ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

283-2013

05.4 Autorisation de paiement - Inscription de résidents au camp de jour La Feuille verte 2013

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement de la facture numéro 01092013 au montant de 13 910 \$ (non taxable) pour le fournisseur Le Centre de plein air Lasallien inc. (Le Saisonnier) pour « Inscription de résidents au camp de jour La Feuille verte 2013 ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

284-2013

05.5 Autorisation de mandat - Travaux de toiture dans les bâtiments au Centre de plein air Lasallien inc. (Le Saisonnier)

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 13-262 a été produit pour « Travaux de toiture dans les bâtiments au Centre de plein air Lasallien inc. (Le Saisonnier) »;

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :



D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 13-262.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Toiture D. Arsenault inc.	12 375,00 \$
Les Constructions Pro-Tec-Toit inc.	24 443,00 \$
Les revêtements Pro-toit inc.	Non conforme

Les sommes nécessaires devant être prises au Fonds de parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

285-2013

05.6 Autorisation - Achat de livres afin d'améliorer la collection de la bibliothèque municipale

ATTENDU QUE les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
 APPUYÉ par Madame Louise Delâge
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à engager des dépenses pour réaliser le projet d'achat de livres afin d'améliorer la collection de la bibliothèque municipale pour un montant maximum de 36 530,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

286-2013

05.7 Autorisation - Permettre l'aide aux devoirs à la bibliothèque municipale, sans frais

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
 APPUYÉ par Madame Louise Delâge
 ET RÉSOLU :

D'autoriser, l'utilisation sans frais pour les usagers, d'une section de la bibliothèque par des résidents de Lac-Beauport, après entente avec la bibliothécaire, afin de permettre l'aide aux devoirs, et ce, dans le respect de la quiétude des usagers, de la disponibilité des lieux et heures d'ouverture.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

287-2013

06.1 Adoption - Second projet de Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
 APPUYÉ par Madame France Thériault
 ET RÉSOLU :



D'adopter le second projet de Règlement modifiant le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

288-2013

06.2 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-207-12 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires.

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
 APPUYÉ par Madame France Thériault
 ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-207-12 Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de corriger des erreurs d'écriture et d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

289-2013

08.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
 APPUYÉ par Madame Louise Delâge
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2013-00702	Usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée- Clinique de massothérapie– 22, chemin de l'Éclaircie Lot: 1 821 768	Accepté
2013-00744	Usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée – Bureau de courtage immobilier – 91, chemin Tour-du-Lac Lot: 1 821 768	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.



Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

290-2013

08.2 Dérogation mineure - 2013-20032 - 5, chemin du Haut-Bois

Madame Alice Dignard présente l'objet de la demande.

Madame Alice Dignard invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 5, chemin du Haut-Bois, portant le numéro de lot 1 496 534, 1 496 535 a adressé une demande de dérogation 2013-20032;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Dignard
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2013-20032 afin de permettre uniquement l'implantation de la résidence, tel que construite en 1959, le coin ouest de la marge de recul avant est à 6,25 m au lieu de 7,62 m, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par Pierre Clavet a.g, en date du 03 juin 2013, portant le numéro 7712 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

291-2013

09.1 Autorisation - Quittance et transaction dossier du 379, chemin du Tour-du-Lac

ATTENDU l'entente de quittance et transaction intervenues entre la Municipalité de Lac-Beauport et monsieur Marc-André Tardif du 379, chemin du Tour-du-Lac;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Brochu
APPUYÉ par Madame Alice Dignard
ET RÉSOLU :

De mandater monsieur Bertrand Buisnière, AG pour décrire la servitude municipale.

De mandater Me Nancy Lavoie pour préparer les actes de servitude et documents d'enregistrement.

De mandater Me Isabelle Landry pour conclure la transaction.

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



292-2013

09.2 Autorisation - Cession d'un terrain municipal au service de garde Jolicoeur

ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée à céder au CPE Jolicoeur un terrain municipal pour la construction d'une nouvelle garderie subventionnée dans le quartier Silva.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Fournier
APPUYÉ par Monsieur Charles Brochu
ET RÉSOLU :

De céder, à titre gratuit, au Centre de la petite enfance (CPE) Jolicoeur, une partie du lot 5 364 429, d'une superficie minimale de 3 000 mètres carrés.

De mandater Bertrand Buisnière, AG pour cadastrer et subdiviser ce lot à céder.

De mandater Me Nancy Lavoie à préparer les actes de cession et documents d'enregistrement.

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

À 19h56, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

1- Le dossier des égouts du secteur chemin du Brûlé est rendu où ?

RP: Le maire mentionne qu'il fera une rencontre avec les citoyens pour discuter du dossier avec les élus dans le but de favoriser la réalisation du projet.

Fin de la période de questions à 20h00.

11. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20h00.

Michel Beaulieu, maire

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des comptes à payer – Août 2013

LISTE DES DÉBOURSÉS			
31 AOÛT 2013			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
BERTRAND, MARTIN	2013-08-30	18956	152.68 \$
MARKETING PRIME INC.	2013-08-30	18957	830.34 \$
ACKLANDS-GRAINGER INC.	2013-08-30	18958	17.25 \$
BATTERIES DU QC INC.	2013-08-30	18959	149.41 \$
BELL CANADA	2013-08-30	18960	689.85 \$
BIOLAB	2013-08-30	18961	44.84 \$
BON-AIR REFRIGERATION INC.	2013-08-30	18962	824.38 \$
BUDGETCAR INC.	2013-08-30	18965	3 126.72 \$
BUREAUTIQUE LACOULINE INC.	2013-08-30	18966	160.97 \$
CAM-TRAC BERNIERES INC.	2013-08-30	18967	997.59 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2013-08-30	18969	1 532.82 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2013-08-30	18970	7 294.22 \$
CIMA	2013-08-30	18972	25 754.40 \$
CLOTURES UNIVERSELLES INC.	2013-08-30	18973	89.16 \$
CORDONNERIE AU PAS	2013-08-30	18975	229.95 \$
CORPORATE EXPRESS (358386)	2013-08-30	18976	732.70 \$
COUTURE NICOLAS	2013-08-30	18978	718.75 \$
CUMMINS EST DU CANADA SEC	2013-08-30	18980	8 334.05 \$
DESCHÊNES & FILS LTÉE	2013-08-30	18982	307.38 \$
DESSAU	2013-08-30	18983	22 101.65 \$
DURA-LIGNES INC. (LIGNCO)	2013-08-30	18986	12 529.17 \$
EMCO CORPORATION	2013-08-30	18988	713.03 \$
ENTR. STEEVE COUTURE INC.	2013-08-30	18989	18 679.75 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2013-08-30	18990	25 160.02 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2013-08-30	18991	335.95 \$
ENVIROVAL INC.	2013-08-30	18993	6 681.40 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	2013-08-30	18994	4 422.93 \$
GARON, VALERIE	2013-08-30	18996	68.99 \$
GROUPE HARNOIS (LE)	2013-08-30	19000	2 914.97 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2013-08-30	19001	7 321.80 \$
HEENAN BLAIKIE AUBUT	2013-08-30	19002	25 445.09 \$
J.-P. PROTEAU & FILS LTEE	2013-08-30	19006	10 105.16 \$
LABO. CANALISATIONS SOUT. LCS INC.	2013-08-30	19007	439.78 \$
LEBOEUF HELENE	2013-08-30	19009	30.00 \$
LINDE CANADA LIMITEE M2193	2013-08-30	19012	26.67 \$
LUBRIWIN INC.	2013-08-30	19014	443.79 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	2013-08-30	19015	245.75 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2013-08-30	19016	517.39 \$
MECANO RICHARD INC.	2013-08-30	19017	733.12 \$
MOBILIER DE BUREAU MBH	2013-08-30	19018	689.85 \$
MUN. CANTONS-UNIS STONEHAM	2013-08-30	19020	3 033.05 \$
PARAFIAMMA SOLUTIONS INC.	2013-08-30	19021	6 521.38 \$
PARADIS AMÉNAGEMENT URBAIN	2013-08-30	19022	7 692.35 \$
PNEUS R.Q.M. INC.	2013-08-30	19023	477.50 \$
PUBLICATIONS DU QUEBEC (LES)	2013-08-30	19024	57.98 \$
PURIBEC INC.	2013-08-30	19025	126.47 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNT.	2013-08-30	19028	2 299.50 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2013-08-30	19030	13 176.26 \$
SEBASTIEN ROY ELECTRICIEN	2013-08-30	19034	760.19 \$
SERV. DEPRED. LAURENTIDES-APPAL.	2013-08-30	19037	344.93 \$
SIGNALISATION LEVIS INC.	2013-08-30	19040	216.61 \$
SOLEIL (LE)	2013-08-30	19042	208.06 \$
SOLUTIONS M3	2013-08-30	19043	397.81 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTÉE	2013-08-30	19044	110.02 \$
SUSPENSION ILLIMITEE	2013-08-30	19046	766.60 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
TRAITEUR LE PORTOBELLO	2013-08-30	19047	321.94 \$
UNDERWRITERS LAB. OF CANADA	2013-08-30	19049	1 655.43 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	2013-08-30	19050	22.70 \$
UNIVAR CANADA LTEE	2013-08-30	19051	8 136.14 \$
UTC FIRE & SECURITY CANADA	2013-08-30	19052	665.72 \$
VOLTEC	2013-08-30	19054	1 229.25 \$
9174-3641 QUEBEC INC.-CARR.ST-PIERRE	2013-08-30	19056	185.22 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2013-08-30	19057	93.10 \$
ARSENO	2013-08-30	19058	784.08 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	2013-08-30	19059	74.16 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2013-08-30	19063	586.51 \$
CHINOOK AVENTURE	2013-08-30	19065	286.03 \$
CIMON, DANIEL	2013-08-30	19066	120.00 \$
CLAVET, PIERRE	2013-08-30	19067	431.16 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2013-08-30	19072	683.39 \$
DESJARDINS AUTO COLLECTION	2013-08-30	19074	780.78 \$
DUMONT GILBERTE	2013-08-30	19077	250.00 \$
ENTRETIENS PERSONNALISÉS SM INC. (LES)	2013-08-30	19080	2 096.48 \$
FERTI-SOL ENR.	2013-08-30	19082	17 110.19 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2013-08-30	19083	132.00 \$
GDG ENVIRONNEMENT LTEE	2013-08-30	19085	12 474.79 \$
GEOSHACK CANADA (ERNEST JOUBERT)	2013-08-30	19086	124.17 \$
GERARD BOURBEAU & FILS INC.	2013-08-30	19087	210.06 \$
GROUPE J.S.V. INC.	2013-08-30	19089	309.69 \$
GROUPE DE GEOMATIQUE AZIMUT	2013-08-30	19090	1 431.44 \$
LABRECQUE RICHARD	2013-08-30	19094	94.60 \$
LECLERC LINE	2013-08-30	19096	20.81 \$
MAHEU & MAHEU	2013-08-30	19100	310.43 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2013-08-30	19102	1 932.00 \$
OPTI-MAX INC.	2013-08-30	19103	68.20 \$
POMPACTION QUÉBEC	2013-08-30	19104	1 140.23 \$
PREMIER TECH AQUA	2013-08-30	19105	1 822.35 \$
PRO TECHNIQUE QUEBEC	2013-08-30	19106	361.02 \$
REAL HUOT INC.	2013-08-30	19109	5 787.84 \$
REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES ET	2013-08-30	19110	9 750.00 \$
SENTIER DU MOULIN LAC-BEAUPORT (LES)	2013-08-30	19115	25 000.00 \$
SNC-LAVALIN INC.	2013-08-30	19119	20 005.65 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2013-08-30	19121	1 061.82 \$
SOLUTIONS ALTERNATIVES ENVIRONNEMENT INC	2013-08-30	19122	29.95 \$
UMEN	2013-08-30	19125	155.22 \$
SAISONNIER (LE)	2013-08-30	19128	60 000.00 \$
AREO-FEU LTEE	2013-08-30	19129	1 151.32 \$
BRENNTAG CANADA INC.	2013-08-30	19130	2 131.30 \$
BUANDERIE VICTORIA	2013-08-30	19131	162.02 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2013-08-30	19132	116.26 \$
CHEM ACTION	2013-08-30	19133	269.04 \$
CONSTRUCTION & RENOVATION DALLAS INC.	2013-08-30	19134	8 634.62 \$
COTE FLEURY INC.	2013-08-30	19135	212.65 \$
CSL - LOMA INC.	2013-08-30	19136	4 084.50 \$
DECAM	2013-08-30	19137	2 368.49 \$
DICOM EXPRESS INC.(#878104)	2013-08-30	19138	54.83 \$
DISTRIBUTION SPORTS-LOISIRS	2013-08-30	19139	639.28 \$
EDITIONS YVON BLAIS	2013-08-30	19140	398.90 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	2013-08-30	19141	4 167.84 \$
EQUIPEMENTS SIGMA INC.	2013-08-30	19142	4 971.18 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2013-08-30	19143	98 916.51 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2013-08-30	19145	1 135.22 \$
HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE	2013-08-30	19146	2 928.16 \$
INDUSTRIES LAM-E	2013-08-30	19147	1 914.68 \$
JOLIN, MARTIN	2013-08-30	19149	12 424.54 \$
LATULIPPE (30300)	2013-08-30	19150	293.09 \$

Initiales du maire

3216

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
LEFEBVRE ISABEL	2013-08-30	19151	18.01 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	2013-08-30	19152	608.60 \$
LOBLAW (A/R) #36760 (PRESTO)	2013-08-30	19153	970.40 \$
MOISAN INC.	2013-08-30	19154	529.66 \$
PUROLATOR COURRIER LTD	2013-08-30	19155	45.15 \$
QUALINET ENVIRONNEMENT INC.	2013-08-30	19156	23 220.96 \$
RES. BIBLIO. CAPITALE NATIONALE	2013-08-30	19157	9.59 \$
RICHER BOULET INC.	2013-08-30	19158	2 938.25 \$
SABLIERE VALLIERE INC.	2013-08-30	19159	310.43 \$
SANI ORLEANS	2013-08-30	19161	13 600.09 \$
SECURITE SIROIS EVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC.	2013-08-30	19162	10 520.22 \$
SERIGRAPHIE CLAUDE ROUSSEAU	2013-08-30	19163	592.12 \$
SERVICES MATREC INC.	2013-08-30	19164	3 333.58 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL	2013-08-30	19165	406.24 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	2013-08-30	19166	2 281.48 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2013-08-30	19167	431.63 \$
TRANSPORT MIGA INC.	2013-08-30	19168	7 507.91 \$
VERDURE OPTIONS	2013-08-30	19169	4 758.06 \$
WOLSELEY GROUPE PLOMBERIE	2013-08-30	19170	4 031.58 \$
ALLYSON ANNIE	2013-08-30	19171	1 000.00 \$
DEMERS CATHERINE, DUMAIS WILLIAM	2013-08-30	19172	1 000.00 \$
PILOTE JEAN-PHILIPPE	2013-08-30	19173	1 000.00 \$
BELL CANADA	2013-08-13	757	49.88 \$
BELL CANADA	2013-08-13	758	63.95 \$
BELL CANADA	2013-08-13	759	110.94 \$
BELL CANADA	2013-08-13	760	32.38 \$
BELL CANADA	2013-08-13	761	569.22 \$
BELL CANADA	2013-08-13	762	130.75 \$
BELL CANADA	2013-08-13	763	1 110.65 \$
BELL CANADA	2013-08-13	764	78.62 \$
BELL CANADA	2013-08-13	765	65.84 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-08-13	766	1 492.33 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-08-13	767	1 535.46 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-08-13	768	1 979.15 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-08-13	769	1 779.01 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-08-13	770	2 865.23 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-08-13	771	1 892.80 \$
NEOPOST CANADA LTEE.	2013-08-02	772	2 874.38 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2013-08-15	773	1 472.11 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2013-08-15	774	3 784.27 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2013-08-26	775	7 304.63 \$
SSQ, SOCIETE D'ASS. VIE INC (RETRAITE)	2013-08-26	776	39 836.89 \$
BELL CANADA	2013-08-27	777	51.26 \$
BELL CANADA	2013-08-27	778	63.95 \$
BELL CANADA	2013-08-27	779	110.61 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-08-27	780	85.54 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-08-27	781	885.83 \$
VISA-MAXIM BAILLARGEON	2013-08-26	782	39.38 \$
VISA-MICHEL MERLIN	2013-08-26	783	199.57 \$
VISA-NANCY GIROUX	2013-08-26	784	363.77 \$
VISA-RICHARD LABRECQUE	2013-08-26	785	295.53 \$
GRAND TOTAL:			702 729.30 \$

ANNEXE 2
Liste des comptes à payer – Septembre 2013

LISTE DES DÉBOURSÉS
AU 30 SEPTEMBRE 2013
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
PETITE CAISSE	2013-09-17	19174	312.56 \$
AUBRY, ISABELLE	2013-09-30	19175	400.00 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2013-09-30	19176	1 940.26 \$
BRASSET ROSE-LINE	2013-09-30	19177	360.00 \$
BRONSARD, DIANE	2013-09-30	19178	440.00 \$
DELAGE ROSE-MARIE	2013-09-30	19179	250.11 \$
GAGNE ISABELLE	2013-09-30	19180	540.00 \$
PAQUET, REJEAN	2013-09-30	19181	532.05 \$
BEDARD SANDRA	2013-09-30	19182	705.67 \$
BELLEAU SERGE, THEBERGE LINDA	2013-09-30	19183	439.29 \$
BERUBE SHIRLEY, DECAM THIERRY	2013-09-30	19184	21.16 \$
DUCCLOS MARTINE, DUCLOS MARC,	2013-09-30	19185	42.96 \$
LACHANCE JEAN	2013-09-30	19186	1 350.00 \$
ST-PIERRE NANCY	2013-09-30	19187	553.75 \$
AGENCE TREIZE51	2013-09-30	19188	1 310.98 \$
AREO-FEU LTEE	2013-09-30	19189	579.47 \$
ARSENO	2013-09-30	19190	998.90 \$
BATTERIES DU QC INC.	2013-09-30	19191	213.80 \$
BEAULIEU SÉBASTIEN	2013-09-30	19192	100.00 \$
BELL CANADA	2013-09-30	19193	689.85 \$
BETON SUR MESURE INC.	2013-09-30	19194	379.42 \$
BIOLAB	2013-09-30	19195	103.48 \$
BLAIS, JEAN	2013-09-30	19196	441.06 \$
BLAIS NADINE	2013-09-30	19197	85.00 \$
BOURASSA SPORTS TECHNOLOGIE INC.	2013-09-30	19198	16 999.05 \$
BRENNTAG CANADA INC.	2013-09-30	19199	1 427.30 \$
BUANDERIE VICTORIA	2013-09-30	19200	85.08 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2013-09-30	19201	495.89 \$
CANON CANADA INC	2013-09-30	19202	82.92 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2013-09-30	19203	661.64 \$
C.A.U.C.A.	2013-09-30	19204	1 708.88 \$
C.C.A.P.	2013-09-30	19205	329.73 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2013-09-30	19206	1 139.83 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT (CEGER)	2013-09-30	19207	3 647.11 \$
CHEM ACTION	2013-09-30	19208	2 348.94 \$
CIMA	2013-09-30	19209	12 201.73 \$
CLOUTIER JULIE	2013-09-30	19210	40.00 \$
ORG. DES BASSINS VERSANTS DE LA CAPITALE	2013-09-30	19212	1 000.00 \$
CONSTRUC-TOIT	2013-09-30	19213	1 822.35 \$
CORDONNERIE AU PAS	2013-09-30	19214	178.21 \$
COTE GILBERT & BELANGER CATHY	2013-09-30	19215	1 000.00 \$
COUVERTURE DC INC.	2013-09-30	19216	1 000.00 \$
CSL - LOMA INC.	2013-09-30	19217	1 278.39 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2013-09-30	19218	1 945.57 \$
DECAM	2013-09-30	19219	4 289.09 \$
DEVELOTECH INC.	2013-09-30	19220	543.26 \$
DIABOLO DESIGN ET TECHNOLOGIES	2013-09-30	19221	137.97 \$
DICOM EXPRESS INC.(#878104)	2013-09-30	19222	71.23 \$
D'UN POINT A L'AUTRE SIGNALISATION	2013-09-30	19223	252.95 \$
DU-SO PIECES D'AUTO.	2013-09-30	19224	155.22 \$
ENSEIGNES GERMAIN INC.	2013-09-30	19225	1 816.61 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC	2013-09-30	19226	8 026.29 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC (LES)	2013-09-30	19227	15 533.70 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2013-09-30	19228	56 838.67 \$
ENTRETIENS PERSONNALISÉS SM INC. (LES)	2013-09-30	19229	2 096.48 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
ENVIROVAL INC.	2013-09-30	19230	5 044.17 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	2013-09-30	19231	2 781.25 \$
F.D. JUL INC.	2013-09-30	19232	176.32 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2013-09-30	19233	56.00 \$
GARAGE DANIEL BLANCHET INC.	2013-09-30	19234	1 338.84 \$
GARON, VALERIE	2013-09-30	19235	919.80 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2013-09-30	19236	49 234.89 \$
GROUPE HARNOIS (LE)	2013-09-30	19237	2 006.17 \$
GROUPE GYROTECH INC.	2013-09-30	19238	14 807.06 \$
HARDY VINCENT	2013-09-30	19239	85.00 \$
HEENAN BLAIKIE AUBUT	2013-09-30	19240	10 998.84 \$
HEWITT EQUIPEMENT LIMITÉE	2013-09-30	19241	123.14 \$
INDUSTRIES LAM-E	2013-09-30	19243	14.86 \$
JOLIN, MARTIN	2013-09-30	19244	4 673.03 \$
J.-P. PROTEAU & FILS LTÉE	2013-09-30	19245	1 812.01 \$
LABO. CANALISATIONS SOUT. LCS INC.	2013-09-30	19246	390.92 \$
LAPLANTE CONSTRUCTION (2006) INC.	2013-09-30	19247	999.13 \$
LECLERC LINE	2013-09-30	19248	24.60 \$
LINDE CANADA LIMITEE	2013-09-30	19249	26.67 \$
LUMEN INC.	2013-09-30	19250	2 192.12 \$
LUMISOLUTION INC.	2013-09-30	19251	75.02 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2013-09-30	19252	393.21 \$
MECANO RICHARD INC.	2013-09-30	19253	372.96 \$
MÉTABOLISME	2013-09-30	19254	4 683.16 \$
MICRO-LOGIC	2013-09-30	19255	1 178.04 \$
MINI-MOTEURS M.P. INC.	2013-09-30	19256	544.24 \$
MISSION HGE INC.	2013-09-30	19257	735.84 \$
MORNEAU, MELANIE	2013-09-30	19258	120.23 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	2013-09-30	19259	39 958.56 \$
OPTI-MAX INC.	2013-09-30	19260	229.90 \$
PERMACON QUEBEC	2013-09-30	19261	903.66 \$
PG SOLUTIONS INC.	2013-09-30	19262	1 078.18 \$
PLONGEE CAPITALE OCEANFABRIK	2013-09-30	19263	54.44 \$
PNEUS R.Q.M. INC.	2013-09-30	19264	53.98 \$
POTVIN, MARTIN	2013-09-30	19265	2 200.00 \$
ETUDE NOTARIALE POULIOT LAVOIE INC.	2013-09-30	19266	1 011.91 \$
PRAXAIR DISTRIBUTION	2013-09-30	19267	478.24 \$
PREVOST, DENISE	2013-09-30	19268	17.58 \$
PRODUITS SANY INC.	2013-09-30	19269	83.93 \$
PROVAN	2013-09-30	19270	2 733.16 \$
PUBLICATIONS CCH LTEE	2013-09-30	19271	311.85 \$
RABAIS CAMPUS	2013-09-30	19272	74.95 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2013-09-30	19274	11 666.58 \$
RICHER BOULET INC.	2013-09-30	19275	3 145.42 \$
SAISONNIER (LE)	2013-09-30	19276	14 720.73 \$
SANI ORLEANS	2013-09-30	19277	11 595.05 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	2013-09-30	19278	431.94 \$
SECURITE SIROIS EVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC.	2013-09-30	19279	3 552.74 \$
SERVICES MATREC INC.	2013-09-30	19280	323.49 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL	2013-09-30	19281	271.64 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2013-09-30	19282	1 061.82 \$
SOLUTIA TELECOM	2013-09-30	19283	130.46 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTÉE	2013-09-30	19284	154.19 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2013-09-30	19285	825.59 \$
STEIN MONAST	2013-09-30	19286	941.83 \$
SUSPENSION ILLIMITEE	2013-09-30	19287	148.60 \$
TRAFIC CONTROLE F.M. INC.	2013-09-30	19288	829.89 \$
TRAVESY, GENEVIEVE	2013-09-30	19289	202.00 \$
UMEN	2013-09-30	19290	155.22 \$
VERDURE OPTIONS	2013-09-30	19291	3 663.49 \$
VOLTEC	2013-09-30	19292	1 229.25 \$

Initiales du maire

3219

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	792	1 747.70 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	793	1 545.72 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	794	2 035.90 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	796	1 114.00 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	797	1 363.80 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	798	438.72 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	799	964.09 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	800	1 400.95 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	801	602.68 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	802	340.01 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	803	86.00 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	804	179.67 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	805	543.13 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	806	1 840.91 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	807	32.14 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	808	517.46 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-12	809	109.85 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C	2013-09-12	810	3 488.65 \$
VILLE DE QUEBEC	2013-09-12	811	5 690.40 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2013-09-17	812	1 239.24 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-09-19	813	1 892.80 \$
VILLE DE QUEBEC	2013-09-19	814	3 948.00 \$
VISA-CLAUDETTE ROBILLARD	2013-09-19	815	59.75 \$
VISA-ERIC GELINAS	2013-09-19	816	27.88 \$
VISA-NANCY GIROUX	2013-09-19	817	90.87 \$
VISA-RICHARD FORTIN	2013-09-19	818	12.50 \$
VISA-RICHARD LABRECQUE	2013-09-19	819	137.27 \$
GRAND TOTAL:			393 441.74 \$

ANNEXE 3
Liste des engagements budgétaires – Août 2013

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
AOÛT 2013							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ADM-103163	01-08-13	IMPR17	5391.18	Delasrobil, Karine		Chronique mois d'Août 20 pages	02 19100 349
ADM-103164	01-08-13	GARO05	919.80	Delasrobil, Karine		Chronique Août 20 pages	02 19100 349
ADM-103165	05-08-13	ALIM05	93.10	Laplante Annie		Alimentation conseil 5 août 2013	02 11000 610
ADM-103166	06-08-13	RAYM05	2299.50	Blais, Jean		PREPARATION RAPPORT CADA	02 12000 412
ADM-103167	06-08-13	SOLE05	208.06	Delasrobil, Karine		RENOUVELLEMENT SOLEIL 2013	02 19000 494
ADM-103168	09-08-13	SOLU40	110.02	Blais, Jean		copie noir & couleur	02 19000 670
ADM-103169	09-08-13	TREM78	22995.00	Labrecque, Richard	233-2013	Serv. juridique - Poursuite Dany Côté 9 Montée du Parc	02 12000 412
ADM-103170	14-08-13	SPEC05	245.34	Plante Andrée		Papeterie - Divers	02 19000 670
ADM-103171	14-08-13	DUMO50	250.00	Fortin, Richard		Remboursement dépôt garantie	02 61000 419
ADM-103172	14-08-13	SOLU20	257.44	Labrecque, Richard		Rehaussement - Blackberry Z10 (Richard Labrecque)	02 19000 670
ADM-103173	16-08-13	MRC05	1932.00	Blais, Jean		Cadet 2013 intégration (MRC)	02 21001 441
ADM-103174	16-08-13	HEEN50	1149.75	Labrecque, Richard		Serv. juridique - Mise en demeure Courmoyer/Tardif 379 TourduLac	02 12000 412
ADM-103175	16-08-13	POUL10	4599.00	Labrecque, Richard	232-2013	Hon.prof. - Servitude d'aggravation 10 des Ombres Lot 1 497 609	02 12000 412
ADM-103176	16-08-13	POUL10	2299.50	Labrecque, Richard	231-2013	Hon.prof. - Servitude aggravation eaux 29 de la Cime Lot 1 820 695	02 12000 412
ADM-103177	26-08-13	HEEN50	574.88	Labrecque, Richard		Serv. jur. - Accès documentation - Marc Puyau	02 12000 412
ADM-103178	29-08-13	DECA05	1782.12	Blais, Jean		Batterie de secours - serveur mairie	02 19300 640
ADM-103179	30-08-13	MICR15	1178.04	Blais, Jean		Support Wmware vSphere 5 Essentials	02 13200 414
ENV-470672	02-08-13	GAUD10	140.52	Hubert Karine		Location conteneur SQ	02 45110 446
ENV-470673	07-08-13	SERV05	344.93	Hubert Karine		Capture de castor	02 47000 419
ENV-470674	07-08-13	PROT50	371.37	Hubert Karine		réparation de la sonde	02 47000 640
ENV-470675	09-08-13	GAUD10	306.21	Hubert Karine		DISPOSITIONS DES ORDURES	02 45120 446
ENV-470676	09-08-13	SOCI15	1662.54	Blais, Jean		Enveloppes prépayées Xprestpost certifiée	02 19000 321
ENV-470677	09-08-13	GAUD10	281.29	Hubert Karine		Roll off Le Relais	02 45110 446
ENV-470678	09-08-13	GAUD10	48953.60	Hubert Karine		collecte des matières résiduelles	02 45110 446

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ENV-470679	13-08-13	SOLU60	29.95	Hubert Karine		achat livre pesticide	02 47000 640
ENV-470680	27-08-13	GERA05	210.06	Hubert Karine		Pesticide herbe a poux	02 47000 640
ENV-470681	27-08-13	GDGE50	784.36	Hubert Karine		achat pesticide herbe a poux	02 47000 640
ENV-470682	27-08-13	PURO05	16.03	Hubert Karine		Frais de transport matériel pour la sonde	02 47000 640
ENV-470683	27-08-13	TRAI50	321.93	Hubert Karine		Traiteur pour la réunion du CCE	02 11003 951
REC-704690	02-08-13	GROU18	89.50	Giguère, Frédéric		Autocollant 3 panneaux loisir	02 70100 340
REC-704691	06-08-13	SERI02	126.47	Giguère, Frédéric		3 coroplastes pour Club nautique	02 70144 340
REC-704692	07-08-13	LOBL05	541.07	Giguère, Frédéric		Nourriture pour club nautique	02 70144 610
REC-704694	09-08-13	SERI02	68.99	Giguère, Frédéric		2 coroplastes 24" x 18" pour club nautique	02 70144 340
REC-704695	14-08-13	MAHE05	310.43	Giguère, Frédéric		Service de gestion parasitaire pour année 2013-2014	02 70122 522
REC-704696	14-08-13	CHIN05	286.03	Giguère, Frédéric		En référence facture: 16010 pour kayak et papais	02 70144 649
REC-704697	14-08-13	DIST35	55.95	Pascal Isabelle		Ancrage ressort pour poteaux Soccer	02 70150 640
REC-704698	15-08-13	VERD05	124.16	Giguère, Frédéric		Conciergerie	02 70122 499
REC-704699	15-08-13	VERD05	459.90	Giguère, Frédéric		Conciergerie	02 70144 499
REC-704700	15-08-13	VERD05	62.99	Giguère, Frédéric		CONCIERGERIE (CLUB DE TENNIS)	02 70150 495
REC-704701	27-08-13	BIOL05	172.46	Giguère, Frédéric	211-2013	Dénombrement des coliformes fécaux	02 70144 453
REC-704702	28-08-13	RABA60	74.95	Morneau Mélanie		Achat de livres	02 70233 641
REC-704703	29-08-13	GROU16	52.50	Morneau Mélanie		Achat de livres	02 70233 641
REC-704704	29-08-13	RESE05	9.59	Morneau Mélanie		Achat livre	02 70233 642
REC-704705	29-08-13	SAIS05	73910.00	Anderson Marie	2013-02-056	Camp de jour Feuille verte 2013	02 70155 447
REC-704706	30-08-13	ASS55	373.67	Morneau Mélanie		Trousses pour Une naissance un livre	02 70233 340
SEC-201537	02-08-13	BATT03	114.98	Merlin Michel		pile pour APRIA	02 22000 640
SEC-201538	02-08-13	COUT10	395.59	Merlin Michel		Immatriculation 951	02 22200 455
SEC-201540	02-08-13	CTMQ05	59.49	Merlin Michel		Programmation	02 22302 526
SEC-201542	02-08-13	PURO05	33.48	Merlin Michel		Envoi caméra thermique	02 22000 951
SEC-201543	02-08-13	COPI05	191.91	Merlin Michel		Prévention accroche porte	02 22100 640
SEC-201544	05-08-13	PROD50	83.94	Merlin Michel		Rouleaux papier mains	02 22000 640
SEC-201545	05-08-13	AREO05	500.00	Merlin Michel		10 sacs de transport VIP	02 22400 650
SEC-201546	06-08-13	PARA70	6294.88	Merlin Michel		Habit de combat	02 22400 650
SEC-201547	07-08-13	MECA05	733.11	Merlin Michel		Réparation 751	02 22202 525

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
SEC-201548	21-08-13	BOIV05	541.88	Merlin Michel		Autocollant casques	02 22000 640
SEC-201549	30-08-13	CTMQ05	998.35	Merlin Michel	146-2013	Radio 951	23 03131 724
SEC-201550	30-08-13	CTMQ05	147.06	Merlin Michel		Radios réparation	02 22302 526
URB-600190	05-08-13	EDIT10	357.00	Fortin, Richard		RENOUVELLEMENT ABONNEMENT DROIT QUÉBÉCOIS L'ENVIRONNEMENT	02 19000 670
URB-600191	09-08-13	CIMO05	120.00	Fortin, Richard		Étude dossier # 101 CH. DE LA VALLÉE	02 61000 419
VOI-309172	01-08-13	PUBL15	57.98	Gélinas, Éric		3 mises à jour des normes ouvrages routiers	02 32000 494
VOI-309173	01-08-13	QUAL50	2874.38	Blackburn, Mathieu		nettoyage du rés. pluv.	02 23100 640
VOI-309174	01-08-13	BREN05	1034.78	Baillargeon, Maxim	2012-11-354	4 barils de silicate de sodium type N	02 41300 635
VOI-309175	01-08-13	CHEM05	1149.75	Bergeron, Charles		rép. lecteur en continu puits	02 41300 522
VOI-309176	05-08-13	RICH15	287.44	Blackburn, Mathieu		190 mètres carré de pelouse pour fossée	02 32401 521
VOI-309177	05-08-13	ENTR45	51738.75	Blackburn, Mathieu	226-2013	Préparation et pavage pour le déluge	02 23100 640
VOI-309178	05-08-13	LATU10	229.95	Blackburn, Mathieu		Botte et gant	02 32200 650
VOI-309179	05-08-13	DESS05	977.29	Gélinas, Éric		Vérification plan et devis	02 32000 419
VOI-309180	05-08-13	INDU10	229.95	Blackburn, Mathieu		gant	02 32200 650
VOI-309181	06-08-13	COTE05	172.46	Gélinas, Éric		Réparation de la porte entrée principale	02 19300 522
VOI-309182	06-08-13	CHEM05	517.39	Giroux, Nancy		Puit municipal	02 41300 642
VOI-309183	06-08-13	CSLL05	344.93	Baillargeon, Maxim		Réparation pavage	02 23100 640
VOI-309184	07-08-13	OPTI05	23.00	Giroux, Nancy		bouteille pulvérisateur pour l'asphalte	02 32401 521
VOI-309185	07-08-13	ATLA05	86.23	Giroux, Nancy		2 flots pour la pompe du puit	02 41300 642
VOI-309186	07-08-13	HEWI10	172.46	Giroux, Nancy		Graisse pour la pelle mécanique	02 32313 525
VOI-309187	07-08-13	EQUI30	172.46	Giroux, Nancy		Graisse pour la pépîne	02 32301 525
VOI-309188	07-08-13	MAXX05	517.39	Gélinas, Éric		Analyse d'eau	02 41300 453
VOI-309189	07-08-13	LIND05	26.67	Gélinas, Éric		Argoshield 25c t	02 32200 516
VOI-309190	08-08-13	PROV05	2643.51	Giroux, Nancy		vanne de réduction (poste de réduction chemin Passereaux)	02 41300 641
VOI-309191	08-08-13	DALL05	90846.35	Gélinas, Éric	234-2013	Remplacement de la surface de roulement de 4 ponts acier-bois	23 04131 721
VOI-309192	09-08-13	CLAV05	574.88	Blackburn, Mathieu		Installation d'une borne au 247 chemin de l'Éperon	02 32401 521
VOI-309193	09-08-13	PURO05	23.00	Gélinas, Éric		Envoi d'un document pour l'appel d'offres no.13-253	02 41300 522
VOI-309194	09-08-13	CSLL05	574.88	Patrick pépin		EB-105 3 tonnes pour réparation	02 32401 521

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309195	12-08-13	CONS45	1822.35	Giroux, Nancy		Réparation de bardeau manquant pour le Club Nautique	02 70144 522
VOI-309196	12-08-13	GROU38	75.00	O'Brien Shawn		2 rateaux et un balai à feuilles Travaux Publics	02 32200 640
VOI-309197	12-08-13	RICH15	2000.00	Gagnon Pierre		540 pieds cube de gazon réparation chemin des Glacis	02 23100 640
VOI-309198	15-08-13	GROU38	800.00	Thibault, Sébastien		RÉPARATION PONT CLOUS	23 04131 721
VOI-309199	15-08-13	CANA05	28.05	Thibault, Sébastien		DEUX (2) MÈCHES À BOIS	02 32200 640
VOI-309200	15-08-13	SERV30	402.41	Fournier, Alain		VIDANGES MONSTRES ET ACHAT DE TERRE A GAZON	02 45123 446
VOI-309201	15-08-13	ENTR23	500.00	Fournier, Alain		DÉPOT TERRE DE REMPLISSAGE + ACHAT TERRE GAZON	02 23100 640
VOI-309202	15-08-13	MOIS05	250.00	Giroux, Nancy		RÉPARATION PORTE GARAGE CLUB NAUTIQUE	02 70144 522
VOI-309203	19-08-13	ENTR23	1149.75	Fournier, Alain	2013-04-104	dépôt de remplissage et terre à gazon	02 23100 640
VOI-309204	19-08-13	SABL30	137.97	Fournier, Alain		dépôt de remplissage	02 23100 640
VOI-309205	19-08-13	ENTR23	1149.75	Fournier, Alain		dépôt de vieux pavage	02 23100 640
VOI-309206	19-08-13	SERV30	574.88	Fournier, Alain		dépôt de branches	02 23100 640
VOI-309207	19-08-13	CANA05	12.77	Thibault, Sébastien		rép. toilette club nautique	02 70144 640
VOI-309208	19-08-13	9174-05	185.23	Fournier, Alain		dépôt vieux tuyaux béton	02 23100 640
VOI-309209	20-08-13	PEPA10	1807662.82	Gélinas, Éric	241-2013	pavage ch. Tour-du-Lac sud -A.O. 13-251	23 04132 721
VOI-309210	21-08-13	CSLL05	1034.78	Baillargeon, Maxim		10 tonnes d'asphalte	02 32401 521
VOI-309211	21-08-13	BUAN30	17.20	Baillargeon, Maxim		nettoyage de guenilles	02 32001 526
VOI-309212	22-08-13	CORD05	229.95	Giroux, Nancy		paire de bottes Nancy	02 32200 650
VOI-309213	22-08-13	RICH15	856.56	Giroux, Nancy		5 boîtes crochets à pelouse	02 32401 521
VOI-309214	22-08-13	AUTO30	977.29	Baillargeon, Maxim		remplac ordi aqueduc (base donnée, alarme)	02 41300 641
VOI-309215	22-08-13	ENTR56	373.67	Anderson Marie		balayage ch. Tour-du-lac pour 24 hres du lac	02 32405 521
VOI-309216	26-08-13	FDJU05	229.95	Gélinas, Éric		rép. classeur voûte	02 19300 522
VOI-309217	26-08-13	ENTR45	5173.88	Blackburn, Mathieu	2013-04-105	rép. de pavage ch. du Barrage	02 32401 521
VOI-309218	26-08-13	ENTR45	4599.00	Blackburn, Mathieu	2013-04-105	rép. pavage ch. des Lacs	02 23100 640
VOI-309219	26-08-13	DESJ05	634.89	Giroux, Nancy		F-250 #4 chang. huile + brake arrière	02 32305 525
VOI-309220	26-08-13	GEOS05	124.17	Blackburn, Mathieu		canne peinture orange et bleu	02 32200 650
VOI-309221	26-08-13	LABO05	574.88	Blackburn, Mathieu		inspection caméra	02 32401 521
VOI-309222	26-08-13	ENTR45	2874.38	Baillargeon, Maxim		roche 200 mm. et 600 mm 166 Granites	02 23100 640

Initiales du maire

3224

Initiales du
secrétaire-trésorier

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309223	26-08-13	JOLI05	1926.78	Baillargeon, Maxim		rép. fossé ch des Granites Déluge	02 23100 640
VOI-309224	26-08-13	ENTR23	574.88	Fournier, Alain	2013-04-104	transp. terre à gazon rempl.	02 32401 521
VOI-309225	26-08-13	EDIT10	41.90	Gélinas, Éric		mise à jour- code civil	02 32000 494
VOI-309226	26-08-13	DICO10	19.91	O'Brien Shawn		envoi pièce puits	02 41300 642
VOI-309227	26-08-13	LUMI05	34.49	Thibault, Sébastien		achat ampoules bibliothèque	02 70122 640
VOI-309228	26-08-13	ALLE05	1931.58	Giroux, Nancy		inst. réservoir hydro-pneumatique	02 70144 522
VOI-309229	26-08-13	CSSL05	114.98	Bergeron, Charles		asphalte	02 32401 521
VOI-309230	28-08-13	ENTR23	114.98	Fournier, Alain		disposer matériel	02 32401 521
VOI-309231	28-08-13	RICH15	574.88	Blackburn, Mathieu		3 rouleaux tapis anti-érosion	02 32401 521
VOI-309232	28-08-13	DESJ05	145.89	Giroux, Nancy		F-250 filtre à air et lumière	02 32316 525
VOI-309233	29-08-13	ENTR23	459.90	Fournier, Alain		disp. terre remblai et rapp. voyage de terre	02 32401 521
VOI-309234	29-08-13	LUME05	1839.60	Baillargeon, Maxim		tuyaux 1 1/2 et accessoire pour lampadaire Fougeroles	23 04136 725
VOI-309235	29-08-13	SUSP05	344.93	Fournier, Alain		ajuster freins et vér. perte d'air	02 32304 525
VOI-309236	29-08-13	DICO10	19.91	Giroux, Nancy		transport pièces puits	02 41300 642
VOI-309237	29-08-13	JOLI05	425.41	Baillargeon, Maxim		location camion entretien chemins	02 32401 521
VOI-309238	29-08-13	CARR30	459.90	Fournier, Alain		1 voyage 0-3/4 (entrée spécial gris)	02 32401 521
VOI-309239	29-08-13		229.95	Blackburn, Mathieu		abattage arbre 19 Canton	02 32401 521
VOI-309240	30-08-13	BREN05	1427.30	Bergeron, Charles		Silicate de sodium type N 4 barils (4 retours)	02 41300 635

ANNEXE 4
Liste des engagements budgétaires – Septembre 2013

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
SEPTEMBRE 2013							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ADM-103180	03-09-13	COPI05	57.49	Labrecque, Richard		Copie pour plans de construction (16) - Jacquelin Bureau	02 19000 670
ADM-103182	04-09-13	SPEC05	353.66	Plante Andrée		Papeterie - Divers	02 19000 670
ADM-103183	05-09-13	REST05	689.85	Labrecque, Richard		5 à 7 Retraite Andrée Plante	02 16000 610
ADM-103184	06-09-13	MEDI05	488.64	Plante Andrée		Papier en-tête MLB	02 19000 670
ADM-103185	09-09-13	EDIT05	1868.46	Blais, Jean		Papeterie élections 2013	02 14001 670
ADM-103186	10-09-13	SOLU40	154.19	Blais, Jean		COPIE NOIR & COULEUR	02 19000 670
ADM-103187	10-09-13	PGGO05	1011.78	Fortin, Richard		licence Sybase & Powerbuilder + instal. Bur. 2e étage	02 19300 640
ADM-103188	10-09-13	AMEU15	2537.50	Labrecque, Richard		Ameublement bureau Denise	02 19300 640
ADM-103189	11-09-13	SPEC05	416.71	Plante Andrée		Papeterie - Divers	02 19000 670
ADM-103190	12-09-13	IMPR17	2538.65	Delasrobil, Karine		Impression La Chronique	02 19100 349
ADM-103191	12-09-13	GARO05	551.88	Delasrobil, Karine		Montage graphique La Chronique	02 19100 349
ADM-103192	13-09-13	SEAO05	431.94	Gélinas, Éric		Frais d'addenda	02 19100 340
ADM-103193	17-09-13	GARO05	420.00	Delasrobil, Karine		Montage graphique 4 affiches 8 x 4 pi	02 70100 340
ADM-103194	18-09-13	SPEC05	123.16	Descoteaux Cyndia		Commande de papeterie	02 19000 670
ADM-103195	20-09-13	CANO05	82.92	Blais, Jean		COPIE NOIR & COULEUR	02 19000 670
ADM-103196	23-09-13	PGGO05	287.44	Blais, Jean		installation Accès-Cité - Mélanie Pilote	02 13200 414
ENV-470684	03-09-13	CIMA05	24403.44	Hubert Karine		Étude étang du Hameau	02 47200 499
ENV-470685	12-09-13	GAUD10	48953.60	Hubert Karine		collecte des matières résiduelles	02 45110 446
ENV-470686	12-09-13	GAUD10	281.29	Hubert Karine		Roll off Le Relais	02 45110 446
REC-704710	03-09-13	CANA05	57.49	Giguère, Frédéric		Kit de nettoyage pour graffitis	02 70150 522
REC-704711	06-09-13	DIAB05	137.97	Morneau Mélanie		Affiche Fête de Noël	02 70200 340
REC-704712	12-09-13	BIOL05	103.48	Giguère, Frédéric		Dénombrement des coliformes (avec dilution)	02 70144 453
REC-704713	12-09-13	SAIS05	322.09	Giguère, Frédéric		Animation pour fermeture club nautique	02 70150 419
REC-704714	12-09-13	SAIS05	488.64	Anderson Marie		Isolation des bureaux administratifs suite au sinistre	02 70150 522
REC-704715	17-09-13	SINI50	2067.37	Anderson Marie		Nettoyage lisses de métal + lavage plancher béton	02 70150 522
REC-704716	17-09-13	COPI05	1115.60	Morneau Mélanie		Dépliants - Journée de la culture	02 70206 447
REC-704717	18-09-13	POTV10	2200.00	Giguère, Frédéric		Grand ménage locaux école Montagnac	02 70150 495

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
REC-704718	20-09-13	VERD05	178.20	Giguère, Frédéric		Conciergerie	02 70124 499
REC-704719	20-09-13	VERD05	300.44	Giguère, Frédéric		Conciergerie	02 70144 499
REC-704720	20-09-13	AGEN60	4000.00	Giguère, Frédéric		Activités de loisirs session automne 2013	02 70105 447
REC-704721	23-09-13	**GAGN60	1620.00	Giguère, Frédéric		1er vers. sur 3 - Cours entr. physique automne 2013	02 70105 447
REC-704722	23-09-13	META70	14049.48	Giguère, Frédéric		1er vers. sur 3 - Cours entr. physique automne 2013	02 70105 447
REC-704723	23-09-13		229.95	Morneau Mélanie		Bois pour réparation panneaux club nautique	02 70206 526
SEC-201551	04-09-13	GARA05	287.44	Merlin Michel		Utilisation véhicule civil	02 22000 454
SEC-201552	10-09-13	PROD50	100.00	Merlin Michel		Matériel d'entretien	02 22000 640
SEC-201553	10-09-13	CTMQ05	30.00	Merlin Michel		Piles pagette 4 (E. Pageau)	02 22000 640
SEC-201554	10-09-13	MECA05	1500.00	Merlin Michel		Réparation 451	02 22201 525
SEC-201555	10-09-13	MECA05	2000.00	Merlin Michel		Reparation 751	02 22202 525
SEC-201556	10-09-13	PLON05	100.00	Merlin Michel		Remplissage 10 bouteille air	02 22302 526
SEC-201557	10-09-13	BROD05	250.00	Merlin Michel		ecussons 50 paires	02 22400 650
SEC-201558	16-09-13	CAMI05	1724.63	Merlin Michel		Pompe échelle 451	02 22201 525
SEC-201559	16-09-13	CAMI05	126.47	Merlin Michel		Pompe 451	02 22202 525
SEC-201560	16-09-13	CAUC05	22708.88	Merlin Michel		Nouveau lien	02 22302 526
SEC-201562	17-09-13	DUSO05	56.27	Merlin Michel		Vérification SAAQ	02 22201 525
SEC-201563	20-09-13	BOIV05	229.95	Merlin Michel		Réparation appareil respiratoire	02 22302 526
SEC-201564	20-09-13	POUL15	114.98	Merlin Michel		Réparation scie	02 22302 526
SEC-201565	24-09-13	MART05	103.48	Merlin Michel		2 pantalons	02 22400 650
SEC-201566	24-09-13	DICO10	20.01	Merlin Michel		Envoi de 2 téléphones	02 22000 640
SEC-201567	24-09-13	BOIV05	98.47	Merlin Michel		Batterie et ampoule	02 22000 640
URB-600192	12-09-13	MOBI05	689.85	Fortin, Richard		Chaise Bouty #4002-SS-99-N6-14 prop 43563	02 19300 640
URB-600193	16-09-13	DELD05	2299.50	Fortin, Richard	259-2013	Formation foresterie pour inspecteurs	02 61000 454
VOI-309241	04-09-13	GARA05	1051.40	Blackburn, Mathieu		changement huile inspection GMC	02 32312 525
VOI-309242	04-09-13	JOLI05	751.94	Baillargeon, Maxim	226-2013	vider rebus Eperon (deluge juillet)	02 23100 640
VOI-309243	05-09-13	LUME05	2859.17	Baillargeon, Maxim	2013-03-078	fils électriques pour luminaire Fougeroles	23 04136 725
VOI-309244	05-09-13	CENT08	1724.63	Baillargeon, Maxim	2013-03-078	loc. pelle mécanique (inst. fils Fougeroles)	23 04136 725
VOI-309245	05-09-13	ALLE05	3087.08	Giroux, Nancy		inst. bride acier au surp. Pied-de-Roi	02 41300 641
VOI-309246	05-09-13	PERM50	903.66	Baillargeon, Maxim	2013-03-078	rép. bordure Fougeroles achat chaîne de rue	23 04136 725
VOI-309247	05-09-13	LUMI05	60.37	Baillargeon, Maxim		spot 50W. 1 boîte 15 pour club naut.	02 70144 640

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309248	05-09-13	PRAX05	478.24	Baillargeon, Maxim		renouv. bail bonbonne oxyg acétyl	02 32200 516
VOI-309249	05-09-13	CANA05	30.34	Thibault, Sébastien	2013-03-078	corde pour luminaires Fougeroles	23 04136 725
VOI-309250	05-09-13	CANA05	32.13	Blackburn, Mathieu		pile AA pour appareil détecteur voirie et souris bureau	02 32200 640
VOI-309251	05-09-13	LUME05	108.09	Giroux, Nancy		boîte femelle 30 amp. pour mairie	02 19300 640
VOI-309252	05-09-13	LUME05	301.39	Giroux, Nancy	2013-03-078	4 rouleaux tape rouge et 50 m tuyau 1 po.	23 04136 725
VOI-309253	05-09-13	INDU10	64.01	Giroux, Nancy		protèges casque construction	02 32200 650
VOI-309254	05-09-13	BETO30	379.42	Baillargeon, Maxim	2013-03-078	1 m cube béton 25 MPA (Fougeroles)	23 04136 725
VOI-309256	09-09-13	RICH15	505.89	Giroux, Nancy		2 palettes de tourbe pour réparation fougerole	23 04136 725
VOI-309257	09-09-13	LUME05	45.99	Giroux, Nancy		Fusible pour luminaire 14x	23 04136 725
VOI-309258	09-09-13	CSLL05	1149.75	Giroux, Nancy		Pavage réparation fougerole	23 04136 725
VOI-309259	09-09-13	OPTI05	86.23	Giroux, Nancy		Savonnier pour laver main garage	02 32200 640
VOI-309260	09-09-13	HEWI10	123.14	Giroux, Nancy		Pièce d'attache pour pelle caterpillar	02 32313 525
VOI-309261	09-09-13	QUAL50	4024.13	Giroux, Nancy		Récurage réseau pluvial du 365, ch. Tour-du-Lac	02 23100 640
VOI-309262	09-09-13	LIND05	26.67	Gélinas, Éric		Argoshield 25ct	02 32200 516
VOI-309263	09-09-13	MAXX05	393.21	Gélinas, Éric		Analyse d'eau	02 41300 453
VOI-309264	09-09-13	GROU50	2006.17	Gélinas, Éric		Carburant diesel	02 32300 631
VOI-309265	09-09-13		14371.88	Blackburn, Mathieu	255-2013	piste multifonctionnelle pointe du Relais	23 04137 721
VOI-309266	09-09-13	CANA05	229.95	O'Brien Shawn		peinture bureau 2è et 3è étage	02 19300 640
VOI-309267	09-09-13	ALLE05	1149.75	Giroux, Nancy		inst. vanne rég. Passereaux et maintenance autre valve	02 41300 521
VOI-309268	11-09-13	PURI50	229.95	Giroux, Nancy		bouteille DPD analyse chlore	02 41300 635
VOI-309269	11-09-13	MULT10	574.88	Baillargeon, Maxim		2 palettes pierres choisies répar.entrée Vallée	02 32401 521
VOI-309270	11-09-13	DEVE45	574.88	Blackburn, Mathieu	255-2013	balises cyclozone et ancrages	23 04137 721
VOI-309271	11-09-13	CANA05	17.25	Giroux, Nancy		4 unions big O	02 32401 521
VOI-309272	11-09-13	GROU18	76.17	Gélinas, Éric		250 étiquettes stationne. hiver 2014 Éperon	02 19000 670
VOI-309273	11-09-13	OPTI05	143.72	Giroux, Nancy		4 x sacs de poubelles pour bât. loisirs	02 70106 640
VOI-309274	11-09-13	BATT03	172.46	Giroux, Nancy		batterie génératrice aqueduc	02 41300 521
VOI-309275	11-09-13	COMP50	574.88	Baillargeon, Maxim		compteur d'eau centre ski Relais 1po 1/2 (perforé)	02 41300 521
VOI-309276	12-09-13	JPPR05	2069.55	Baillargeon, Maxim		location pelle mécanique et camion rép. 431 TDL	02 32401 521
VOI-309277	12-09-13	ENTR23	2874.38	Blackburn, Mathieu	2013-04-104	Gravier MG-20 et CG-14 + livraison	02 32401 521

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309278	12-09-13	DICO10	26.16	Giroux, Nancy		envoi échantillon vêtement	02 32200 650
VOI-309279	12-09-13	MINI60	574.88	Giroux, Nancy		rép scie à béton	02 32001 526
VOI-309280	16-09-13	CSLL05	1724.63	Blackburn, Mathieu	2013-03-078	pavage luminaire Fougeroles	23 04136 725
VOI-309281	16-09-13	DICO10	57.49	Anderson Marie		envoi doc. appel d'offres 13-262 pour serv. loisirs	02 19000 321
VOI-309282	16-09-13	CANA05	3.68	Thibault, Sébastien		clanche toilette Club nautique	02 70144 640
VOI-309283	16-09-13	POMP60	45.99	Giroux, Nancy		4 gaskets pour le puits	02 41300 642
VOI-309284	16-09-13	CSLL05	1379.70	Baillargeon, Maxim		réparation de pavage	02 32401 521
VOI-309285	16-09-13	DICO10	45.07	Gélinas, Éric		envoi de soumission (A.O. 13-257 colonne puits)	02 32000 419
VOI-309286	17-09-13	ALLE05	36010.17	Gélinas, Éric	254-2013	remplac. colonne puits A.O.13-257	23 05134 721
VOI-309287	17-09-13	CANA05	45.99	Patrick pépin		2 cannes de mousse	02 41300 641
VOI-309288	17-09-13	PNEU10	53.98	Darveau, Paul-René		crevaison camion 10 roues	02 32304 525
VOI-309289	17-09-13	SCIA10	689.85	Blackburn, Mathieu		coupe de chaîne de rue à charger	02 32405 521
VOI-309290	19-09-13	JOLI05	919.80	Baillargeon, Maxim		transport gravier 0 - 3/4 piste cyclable	23 04137 721
VOI-309291	19-09-13	ENTR23	1149.75	Baillargeon, Maxim	255-2013	gravier 0 - 3/4 piste cyclable	23 04137 721
VOI-309292	19-09-13	CENT08	68.99	Baillargeon, Maxim		bouchon, réservoir, compacteur et scie à pavage	02 32200 640
VOI-309293	19-09-13	BENJ50	28.74	Giroux, Nancy		peinture Rampe club nautique	02 70144 640
VOI-309294	19-09-13	RICH15	1149.75	Blackburn, Mathieu		tapis anti-érosion, graines, et broches	23 04137 721
VOI-309295	19-09-13	CANA05	172.46	Bergeron, Charles	255-2013	ligne (corde), bois,etc	23 04137 721
VOI-309296	19-09-13	SOLU30	580.62	Gélinas, Éric		support clavier	02 19300 640
VOI-309297	20-09-13	JOLI05	919.80	Baillargeon, Maxim		Location de camion piste cyclable	23 04137 721
VOI-309298	20-09-13	CARR30	172.46	Baillargeon, Maxim		Poussière de pierre piste cyclable	23 04137 721
VOI-309299	20-09-13	TRAF05	829.89	Gélinas, Éric		lampe lentille nacelle	02 34001 521
VOI-309300	23-09-13	CANA05	184.45	Giroux, Nancy	255-2013	drain perforé, union, mousse (piste cyclable)	23 04137 721
VOI-309301	23-09-13	CANA05	51.74	Giroux, Nancy		peinture rampe Club nautique	02 70144 640
VOI-309302	23-09-13	EMCO05	143.72	Giroux, Nancy		rallonge 4 pied pour entrée d'eau	02 41300 521
VOI-309303	23-09-13	CARR30	344.93	Darveau, Paul-René	255-2013	Pierre net 0- 3/4	23 04137 721



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE POLYVALENTE DU
CHALET DES LOISIRS LE LUNDI 18 NOVEMBRE 2013 À 19H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, mairesse
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier
Annie Laplante, greffière adjointe

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, mairesse

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.3 Dépôt des états et revenus et dépenses semestriels

3. Direction générale

- 3.1 Nomination - Comité des ressources humaines
- 3.2 Nomination - Centre plein air Lasallien inc.
- 3.3 Nomination - Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc.
- 3.4 Autorisation - Signature de chèques, paiements directs et effets bancaires
- 3.5 Adoption - Nomination - Mairesse suppléante
- 3.6 Adoption - Calendrier des séances du conseil municipal de l'année 2014

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de dépenses - Élaboration d'un programme de rinçage unidirectionnel
- 4.2 Autorisation de mandat - Entrée d'eau et sortie d'égout au 1025 boul. du Lac
- 4.3 Autorisation de mandat - Mandat d'ingénierie pour l'installation de la conduite sanitaire du 131, ch. de l'Éperon
- 4.4 Autorisation - Prolongement de l'engagement de Sébastien Thibault

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-194-04 - Règlement modification le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones

7. Protection contre l'incendie



7.1 Aucun

8. Permis et inspections

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

9. Varia

9.1 Aucun

10. Période de questions

10.1 Aucun

11. Levée de l'assemblée

11.1 Aucun

01.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 19h00.

293-2013

01.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

294-2013

01.3 Adoption des procès-verbaux

Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 03 octobre 2013

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Aucun

Information

Aucune



01.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19h03, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- Le déplacement de l'école primaire.
- 2- La présence d'un deuxième terrain de soccer dans la municipalité.
- 3- Les dates de livraison de la nouvelle école primaire.
- 4- La liste des sites potentiels pour l'emplacement de la nouvelle école.
- 5- Les problèmes potentiels de circulation sur le chemin du Brulé.
- 6- Les dates de consultations pour le projet de l'école.
- 7- Les coûts de l'étude sur la localisation de l'école.
- 8- Les coûts d'acquisition du nouveau site de l'école.
- 9- La terminologie du plan de zonage pour les façades.
- 10- La date de la consultation publique sur la localisation de l'école.
- 11- L'aménagement de l'aqueduc et l'égout sur le chemin du Brulé.
- 12- L'inclusion des coûts indirects à l'étude de localisation de l'école.
- 13- L'étude de circulation sur le chemin de la Cornière à refaire.
- 14- L'écoulement d'eau sur le chemin de la Futaie suite au projet Silva.
- 15- Bris d'asphalte sur le chemin des Feuillus pas réparé depuis le printemps.
- 16- La présence d'un futur parc dans le chemin des Grillons.
- 17- Le bris de solage potentiel avec le projet Silva.
- 18- Le suivi du dynamitage par un ingénieur de la municipalité.
- 19- Les ennuis causés par la génératrice 24 heures par jour pour la fuite d'eau du chemin de la Futaie.

Fin de la période de questions à 19h40.

295-2013

02.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois d'octobre 2013, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois d'octobre 2013 totalisant une somme de 1 404 792,91 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

02.2 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois d'octobre 2013 et les invite à le consulter.

02.3 Dépôt des états et revenus et dépenses semestriels

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses semestriels au 30 septembre 2013 et les invite à le consulter.



296-2013

03.1 Nomination - Comité des ressources humaines

ATTENDU QUE conformément au Règlement constituant le Comité des ressources humaines, le conseil municipal doit procéder annuellement à la nomination des membres;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

De nommer Andy Groskaufmanis, conseiller, à titre de membre pour l'année 2014.

Que cette personne représente les intérêts de la municipalité en tant que membre et fasse rapport au conseil municipal de leurs activités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

297-2013

03.2 Nomination - Centre plein air Lasallien inc.

ATTENDU QUE conformément au Règlement constituant le Centre plein air Lasallien inc., le conseil municipal doit procéder annuellement à la nomination des membres;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

De nommer Guy Gilbert, conseiller, à titre de président pour l'année 2014.

De nommer François-Bernard Saillant, conseiller, à titre de membre du CA pour l'année 2014.

Que ces personnes représentent les intérêts de la municipalité en tant que membre et fassent rapport au conseil municipal de leurs activités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

298-2013

03.3 Nomination - Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc.

ATTENDU QUE conformément au Règlement constituant le Les Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc., le conseil municipal doit procéder annuellement à la nomination des membres;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

De nommer Guy Gilbert, conseiller, à titre de président pour l'année 2014.

De nommer Marc Bertrand, conseiller, à titre de membre du CA pour l'année 2014.

Que ces personnes représentent les intérêts de la municipalité en tant que membre et fassent rapport au conseil municipal de leurs activités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

299-2013

03.4 Autorisation - Signature de chèques, paiements directs et effets bancaires

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :



Que tout chèque, paiement direct et effet bancaire soient signés par deux signataires, dont un membre du personnel administratif et un élu.

Que le directeur du Service des finances et de l'administration monsieur Jean Blais soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité en sa qualité de personnel administratif et qu'en son absence ou incapacité, l'agente de gestion financière, madame Catherine Jobin puisse signer.

Que la mairesse madame Louise Brunet et le conseiller Andy Groskaufmanis soient autorisés à signer en leur qualité d'élu.

Cette autorisation de signature est également consentie pour :

- Émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la Municipalité;
- Demander l'ouverture par une institution financière de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la Municipalité.

D'abroger les résolutions 2009-11-02 et 2011-05-129.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

300-2013

03.5 Adoption - Nomination - Mairesse suppléante

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

De nommer madame Sylvie Chartier, conseillère au siège no 3 à titre de mairesse suppléante jusqu'à la fin de l'année 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

301-2013

03.6 Adoption - Calendrier des séances du conseil municipal de l'année 2014

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la Loi, le conseil municipal doit établir un calendrier de ses séances avant le début de chaque année;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter le calendrier des séances du conseil pour l'année 2014 comme suit :
Les lundis 13 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 8 septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1er décembre 2014.

Qu'une séance extraordinaire consacrée exclusivement aux prévisions budgétaires des exercices financiers 2015 soit tenue le lundi 15 décembre 2014 au lieu habituel des séances du conseil.

Que toutes les séances se tiendront dans la salle polyvalente du chalet des loisirs Desjardins à 19h00, conformément au Règlement no 608 concernant les séances du conseil municipal.

Que la séance extraordinaire du 16 décembre 2013 prévue pour l'adoption du budget 2014 soit annulée et remise au lundi 27 janvier 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

302-2013

04.1 Autorisation de dépenses - Élaboration d'un programme de rinçage unidirectionnel

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;



IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « élaboration d'un programme de rinçage unidirectionnel » pour un montant maximum de 10 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

303-2013

04.2 Autorisation de mandat - Entrée d'eau et sortie d'égout au 1025 boul. du Lac

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater Kébec excavation inc. pour « entrée d'eau et sortie d'égout au 1025 boul. du lac » pour un montant maximum de 21 650,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

304-2013

04.3 Autorisation de mandat - Mandat d'ingénierie pour l'installation de la conduite sanitaire du 131, ch. de l'Éperon

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater SNC-Lavalin pour « mandat d'ingénierie pour l'installation de la conduite sanitaire du 131, ch. de l'éperon » pour un montant maximum de 5 200,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

305-2013

04.4 Autorisation - Prolongement de l'engagement de Sébastien Thibault

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport a besoin de soutenir son Service des travaux publics par le maintien d'une personne temporaire en poste pour le bien de ses opérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

Autoriser le directeur du Service des travaux publics à maintenir en poste M. Sébastien Thibault jusqu'au 14 janvier 2014.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des



années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

306-2013

06.1 Adoption - Règlement d'urbanisme 09-194-04 - Règlement modification le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 09-194-04 Règlement modification le Règlement de lotissement numéro 09-194 afin de corriger des erreurs d'écriture, d'apporter des précisions sur plusieurs aspects réglementaires et d'ajuster les normes de lotissement dans certaines zones.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

307-2013

08.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2013-00829	Agrandissement d'une résidence unifamiliale à l'intérieur d'un secteur de forte pente et des bandes de protection (RCI, art. 5.1.13)– 214, chemin Tour-du-Lac Lot 5 207 975	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du Règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



10.1 Période de questions

À 19h55, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- La portée de la voix au conseil municipal.
- 2- La pertinence de la salle du conseil en fonction de sa grandeur.
- 3- Le coût du déneigement.
- 4- Les aménagements routiers suite au projet Silva.
- 5- La possibilité d'avoir un comité de citoyens pour aider le conseil dans ses choix.
- 6- Le problème de la sécurité des piétons sur l'ensemble du territoire de la municipalité.
- 7- La présence d'arpenteurs sur le chemin des Lacs.
- 8- La localisation de l'école primaire.
- 9- Le changement de la salle du conseil pour la prochaine séance.
- 10- La participation de la jeunesse aux séances du conseil.
- 11- La date d'ouverture des Sentiers du Moulin.
- 12- Les responsabilités des différents élus au sein du conseil.

Fin de la période de questions à 20h25.

11.1 Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 20h28.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des comptes à payer – Octobre 2013

LISTE DES DÉBOURSÉS			
31 OCTOBRE 2013			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
COMMUNAUTE METROPOLITAINE DE QC	2013-10-01	19293	13 430.67 \$
MINISTRE DES FINANCES	2013-10-31	19294	805 055.00 \$
CARRIER NATHALIE	2013-10-04	19296	2 183.32 \$
RIOPELLE CHRISTINE	2013-10-04	19297	1 070.00 \$
MAURICE VERONIQUE, LAVOIE CARL	2013-10-04	19298	1 032.49 \$
BEAULIEU LUC, GOSELIN NATHALIE	2013-10-04	19299	974.96 \$
DUSSAULT FRANCOIS, SIMARD NATHALIE	2013-10-04	19300	544.33 \$
CURODEAU FREDERIC, GILBERT SANDRA	2013-10-04	19301	959.67 \$
GAGNON MARIO	2013-10-04	19302	1 285.79 \$
GAGNON MARIO	2013-10-04	19303	1 285.79 \$
CLUB CANOE-KAYAK LAC-BEAUPORT	2013-10-04	19304	10 000.00 \$
ASS.DE SOCCER LAC-BEAUPORT	2013-10-08	19305	10 000.00 \$
BERTRAND, MARTIN	2013-10-31	19306	19.78 \$
BELANGER ERIC	2013-10-31	19308	472.13 \$
BERGERON GUILLAUME	2013-10-31	19309	923.55 \$
BLACKBURN ERIC, TERREAU PAULE	2013-10-31	19310	689.11 \$
BOILARD MARC	2013-10-31	19311	26.53 \$
CHALET DES SKIEURS LAC-BEAUPORT INC.	2013-10-31	19312	944.11 \$
BRINDAMOUR MARTIN, KELLY CHANTAL	2013-10-31	19313	280.00 \$
DESAUTELS ROBERT, HERNSKOG CECILIA	2013-10-31	19314	1 728.11 \$
DESCHENES MARC	2013-10-31	19315	200.00 \$
GAGNON ANDREANNE, PROVENCHER	2013-10-31	19316	55.36 \$
GOSELIN OLIVIER, PAQUET DOMINIQUE	2013-10-31	19317	9.31 \$
GROULX ERIC, FORGET GENEVIEVE	2013-10-31	19318	265.34 \$
GUIN CATHERINE	2013-10-31	19319	50.00 \$
JACQUES-GAGNON FELIX-ALEXIS,	2013-10-31	19320	658.39 \$
LANGLOIS STEVE	2013-10-31	19321	211.26 \$
LAPIERRE LISE, HOUDE RICHARD	2013-10-31	19322	746.43 \$
LEMIEUX RICHARD	2013-10-31	19323	400.00 \$
LETOURNEAU MICHEL, DESPRES	2013-10-31	19324	260.00 \$
LINTEAU LAPIERRE MARIE-ANDREE	2013-10-31	19325	268.20 \$
LINTEAU LAPIERRE MARIE-ANDREE	2013-10-31	19326	272.62 \$
MONT ST-CASTIN LES NEIGES INC.	2013-10-31	19328	537.07 \$
MOREAU FRANCIS, GAGNE ISABELLE	2013-10-31	19329	76.30 \$
MORIN ERIC, BEAUDOIN ISABELLE	2013-10-31	19330	75.47 \$
ROBITAILLE STEVE, POTVIN NANCY	2013-10-31	19331	939.62 \$
THERIAULT JOANE, BOULIANNE CAROL	2013-10-31	19332	445.51 \$
TREMBLAY JEAN-PIERRE, GUERIN LYNDA	2013-10-31	19333	783.50 \$
TREMBLAY BRUNO, POWER CATHERINE	2013-10-31	19334	699.06 \$
VERRET MAXIME, ROUSSEL MELISSA	2013-10-31	19335	845.84 \$
ACKLANDS-GRAINGER INC.	2013-10-31	19336	205.26 \$
AGENCE TREIZE51	2013-10-31	19337	1 310.98 \$
AGRITEX	2013-10-31	19338	2 073.74 \$
ALLEN ENTRE. GÉNÉRAL INC.-CWA	2013-10-31	19339	6 705.69 \$
ALTUS HELYAR	2013-10-31	19340	68.99 \$
AMEUBLEMENT DE BUREAU DE LA CAPITALE INC.	2013-10-31	19341	2 537.50 \$
ARBROMAX	2013-10-31	19342	200.00 \$
AREO-FEU LTEE	2013-10-31	19343	1 144.41 \$
ARSENO	2013-10-31	19344	258.69 \$
AUTOMATISATION JRT INC.	2013-10-31	19345	4 252.06 \$
BATTERIES DU QC INC.	2013-10-31	19346	441.86 \$
BELL CANADA	2013-10-31	19347	689.85 \$
BETON SUR MESURE INC.	2013-10-31	19348	411.61 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	2013-10-31	19349	1 613.32 \$
BON-AIR REFRIGERATION INC.	2013-10-31	19350	1 140.56 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
BOUCHARD MARTIN	2013-10-31	19351	54.23 \$
BRASSARDBURO	2013-10-31	19352	963.84 \$
BRENNTAG CANADA INC.	2013-10-31	19353	1 053.63 \$
BRODERIE SPECTRA	2013-10-31	19354	517.39 \$
BUANDERIE VICTORIA	2013-10-31	19355	162.02 \$
BUDGETCAR INC.	2013-10-31	19356	1 542.35 \$
BUREAUTIQUE LACOULINE INC.	2013-10-31	19357	524.90 \$
CAMIONS CARL THIBAULT INC.	2013-10-31	19358	1 817.31 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2013-10-31	19360	496.42 \$
CARRIERES QUEBEC INC.	2013-10-31	19361	375.47 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2013-10-31	19362	1 813.39 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2013-10-31	19363	3 647.11 \$
CHABOT CECILIA	2013-10-31	19364	92.00 \$
CIMA	2013-10-31	19365	5 288.85 \$
CLAVET, PIERRE	2013-10-31	19366	675.00 \$
COMAQ	2013-10-31	19368	44.84 \$
COMPTEURS LECOMTE LTEE	2013-10-31	19369	554.45 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	2013-10-31	19370	1 917.45 \$
CORPORATE EXPRESS (358386)	2013-10-31	19371	1 015.45 \$
COTE FLEURY INC.	2013-10-31	19372	57.88 \$
COUTURE NICOLAS	2013-10-31	19373	38.74 \$
CSL - LOMA INC.	2013-10-31	19374	3 144.17 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2013-10-31	19375	592.43 \$
DALLES PARKO INC. (LES)	2013-10-31	19376	115 788.26 \$
DECAM	2013-10-31	19377	1 057.77 \$
DESCHÊNES & FILS LTÉE	2013-10-31	19378	1 506.16 \$
DESJARDINS AUTO COLLECTION	2013-10-31	19379	98.00 \$
DESSAU	2013-10-31	19380	14 366.13 \$
DICOM EXPRESS INC.(#878104)	2013-10-31	19381	58.08 \$
DU-SO PIECES D'AUTO.	2013-10-31	19382	56.27 \$
EDITIONS JURIDIQUES FD (LES)	2013-10-31	19383	1 914.33 \$
EMCO CORPORATION	2013-10-31	19384	512.82 \$
ENTR. BOUCHER & LORTIE (LES)	2013-10-31	19385	641.56 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2013-10-31	19386	19 710.89 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2013-10-31	19387	896.81 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2013-10-31	19388	3 379.72 \$
ENTRETIENS PERSONNALISÉS SM INC. (LES)	2013-10-31	19389	2 096.48 \$
ENVIROVAL INC.	2013-10-31	19390	4 690.75 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	2013-10-31	19391	2 737.55 \$
FERTI-SOL ENR.	2013-10-31	19392	11 361.44 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2013-10-31	19393	80.00 \$
FORMULES MUNICIPALES (FM)	2013-10-31	19394	125.57 \$
FORTIN JULIE	2013-10-31	19395	1 000.00 \$
FOURNIER CHEVROLET INC.	2013-10-31	19396	15.93 \$
GAGNON,SENECHAL,COULOMBE,LEGARE	2013-10-31	19397	144.18 \$
GARAGE DANIEL BLANCHET INC.	2013-10-31	19398	316.18 \$
GARON, VALERIE	2013-10-31	19399	1 862.60 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2013-10-31	19400	48 953.60 \$
GDG ENVIRONNEMENT LTEE	2013-10-31	19401	905.08 \$
GEOSHACK CANADA (ERNEST JOUBERT)	2013-10-31	19402	283.99 \$
GIGUERE FREDERIC	2013-10-31	19403	121.69 \$
GOSELIN, DENIS	2013-10-31	19404	187.19 \$
GRAPHICA IMPRESSSION LTEE	2013-10-31	19405	2 552.45 \$
GRAYMONT (PORTNEUF) INC.	2013-10-31	19406	14 171.82 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2013-10-31	19407	25.73 \$
GROUPE SECURI-SPORT ET	2013-10-31	19408	76.17 \$
GROUPE ULTIMA INC.	2013-10-31	19409	598.00 \$
GROUPE SSB INC.	2013-10-31	19410	3 386.20 \$
GROUPE HARNOIS (LE)	2013-10-31	19411	5 905.95 \$
GROUPE TRESK INC.	2013-10-31	19412	266.74 \$
HEENAN BLAIKIE AUBUT	2013-10-31	19413	1 043.00 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE	2013-10-31	19414	2 081.93 \$
HORIZON 5 PLEIN AIR INC.	2013-10-31	19415	167.86 \$
HYDRAULIQUE CHAUVEAU INC.	2013-10-31	19416	106.36 \$
IMPRIM. TRANSCONTINENTAL INC.	2013-10-31	19418	5 411.88 \$
INDUSTRIES LAM-E	2013-10-31	19419	49.17 \$
INTER-CITE USINAGE	2013-10-31	19420	2 100.18 \$
J.-P. PROTEAU & FILS LTEE	2013-10-31	19421	4 634.07 \$
JUNEAU & FRERES INC.	2013-10-31	19422	21.83 \$
LACASSE JOCELYN	2013-10-31	19423	1 000.00 \$
LAJOIE & COTÉ INC.	2013-10-31	19424	293.18 \$
LAPLANTE CONSTRUCTION (2006) INC.	2013-10-31	19425	2 717.14 \$
LAVOIE SERVICES TECHNIQUES ENR.	2013-10-31	19426	136.25 \$
LEBLANC DANY	2013-10-31	19427	1 000.00 \$
LECLERC LINE	2013-10-31	19428	26.49 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2013-10-31	19429	5 693.67 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	2013-10-31	19430	1 685.37 \$
LINDE CANADA LIMITEE M2193	2013-10-31	19431	26.67 \$
LOBLAW (A/R) #36760 (PRESTO)	2013-10-31	19432	80.42 \$
LORENZO CHARLEY	2013-10-31	19433	45.00 \$
LUMEN INC.	2013-10-31	19434	123.93 \$
LUMISOLUTION INC.	2013-10-31	19435	400.92 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	2013-10-31	19436	404.14 \$
MECANO RICHARD INC.	2013-10-31	19437	6 302.82 \$
MEDIC	2013-10-31	19438	1 225.03 \$
MÉTABOLISME	2013-10-31	19439	4 683.16 \$
MICROTEC (ALARME SSB)	2013-10-31	19440	206.96 \$
MINISTRE DES FINANCES	2013-10-31	19441	218.00 \$
MISSION HGE INC.	2013-10-31	19442	1 759.12 \$
MOBILIER DE BUREAU MBH	2013-10-31	19443	689.85 \$
MOISAN INC.	2013-10-31	19444	155.22 \$
MORNEAU, MELANIE	2013-10-31	19445	344.43 \$
OPTI-MAX INC.	2013-10-31	19446	35.69 \$
PASCAL, ISABELLE	2013-10-31	19447	9.89 \$
PG SOLUTIONS INC.	2013-10-31	19448	925.55 \$
PILOTE MELANIE	2013-10-31	19449	22.00 \$
PLONGEE CAPITALE OCEAN FABRIK	2013-10-31	19450	112.71 \$
POULIOT PETITS MOTEURS	2013-10-31	19451	90.78 \$
PRAXAIR DISTRIBUTION	2013-10-31	19452	364.41 \$
PREMIER TECH AQUA	2013-10-31	19453	911.18 \$
PROD. INDUSTRIELS J.-P. COTE INC.	2013-10-31	19454	545.73 \$
PRODUITS SANY INC.	2013-10-31	19455	67.38 \$
PROTECTION INCENDIE PC	2013-10-31	19456	1 698.76 \$
PUBLICATIONS CCH LTEE	2013-10-31	19457	756.00 \$
PURIBEC INC.	2013-10-31	19458	201.21 \$
QUALINET ENVIRONNEMENT INC.	2013-10-31	19459	10 645.53 \$
REAL HUOT INC.	2013-10-31	19460	2 030.27 \$
RÉGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2013-10-31	19462	12 096.10 \$
RES. BIBLIO. CAPITALE NATIONALE	2013-10-31	19463	527.86 \$
RICHARD, DIANE	2013-10-31	19464	735.00 \$
RICHER BOULET INC.	2013-10-31	19465	2 378.87 \$
R.M. LEDUC & CIE	2013-10-31	19466	1 152.00 \$
R. NICHOLLS DISTRIBUTORS INC.	2013-10-31	19467	103.48 \$
ROBILLARD CLAUDETTE	2013-10-31	19468	35.74 \$
SAISONNIER (LE)	2013-10-31	19469	4 312.62 \$
SANI ORLEANS	2013-10-31	19471	24 523.79 \$
SCIAGE & FORAGE QC (1984) INC.	2013-10-31	19472	1 077.77 \$
SEAO-MEDIAS TRANSC. S.E.N.C.	2013-10-31	19473	85.64 \$
SECURITE SIROIS ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC.	2013-10-31	19474	4 553.04 \$
SERIGRAPHIE CLAUDE ROUSSEAU	2013-10-31	19475	638.11 \$
SERR. L&S BLANCHET INC.	2013-10-31	19476	10.81 \$
SERVICE D'ARBRES BRUNO DION	2013-10-31	19477	275.94 \$

Initiales du maire

3240

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
SERV. DEPRÉD. LAURENTIDES-APPAL.	2013-10-31	19478	172.46 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL	2013-10-31	19479	137.03 \$
SIGNALISATION LEVIS INC.	2013-10-31	19480	355.27 \$
SIMMS KELLIE	2013-10-31	19481	150.00 \$
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	2013-10-31	19482	974.51 \$
SOCIÉTÉ PROTECT. DES ANIMAUX	2013-10-31	19483	1 061.82 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2013-10-31	19484	274.34 \$
SOLUTIONS M3	2013-10-31	19485	649.61 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTÉE	2013-10-31	19486	146.74 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2013-10-31	19487	1 913.84 \$
SPECIALITES INDUST. HARVEY INC	2013-10-31	19488	35.53 \$
STGM ARCHITECTES ASS.	2013-10-31	19489	6 841.01 \$
TANGUAY GUY	2013-10-31	19490	1 000.00 \$
TBL TELECOM INC.	2013-10-31	19491	684.11 \$
TECHNI-GENI ENVIRONNEMENT	2013-10-31	19492	2 874.38 \$
TRAFFIC CONTRÔLE F.M. INC.	2013-10-31	19493	2 414.48 \$
TRAITEUR DES ANGES (LE)	2013-10-31	19494	400.70 \$
TREMBLAY, GINETTE	2013-10-31	19495	735.00 \$
UMEN	2013-10-31	19496	155.22 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	2013-10-31	19497	52.32 \$
VERDURE OPTIONS	2013-10-31	19498	3 184.85 \$
VOLTEC	2013-10-31	19500	1 229.25 \$
BINDELLE GÉRALDINE	2013-10-31	19501	1 940.26 \$
BANQUE DE MONTREAL	2013-10-31	19502	1 009.63 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2013-10-01	820	7 861.88 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2013-10-01	821	7 400.36 \$
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASS. VIE INC (RETRAITE)	2013-10-01	823	1 100.14 \$
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASS. VIE INC (RETRAITE)	2013-10-01	824	18.68 \$
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASS. VIE INC (RETRAITE)	2013-10-01	825	50 424.01 \$
BELL CANADA	2013-10-22	826	49.88 \$
BELL CANADA	2013-10-22	827	63.95 \$
BELL CANADA	2013-10-22	828	110.29 \$
BELL CANADA	2013-10-22	829	31.45 \$
BELL CANADA	2013-10-22	830	552.56 \$
BELL CANADA	2013-10-22	831	126.29 \$
BELL CANADA	2013-10-22	832	1 086.89 \$
BELL CANADA	2013-10-22	833	76.37 \$
BELL CANADA	2013-10-22	834	63.95 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-10-22	835	993.62 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-10-22	836	835.95 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-10-22	837	1 809.65 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-10-22	838	1 481.05 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-10-22	839	2 580.12 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-10-22	840	176.98 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-10-22	841	768.58 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-10-22	842	666.45 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-10-22	843	1 872.52 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-10-22	844	1 706.68 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-10-22	845	1 831.75 \$
BELL MOBILITE CELLULAIRE	2013-10-22	846	1 382.11 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2013-10-22	847	2 578.61 \$
VISA-ERIC GELINAS	2013-10-22	848	25.00 \$
VISA MARIE-ANDERSON	2013-10-22	849	63.96 \$
VISA-MICHEL MERLIN	2013-10-22	850	549.42 \$
VISA-NANCY GIROUX	2013-10-22	851	87.42 \$
VISA-RICHARD LABRECQUE	2013-10-22	852	235.39 \$
VISA-RICHARD FORTIN	2013-10-22	853	30.13 \$
GRAND TOTAL:			1 404 792.91 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Octobre 2013

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
OCTOBRE 2013							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ADM-103202	01-10-13	PUBL05	344.93	Labrecque, Richard		Lois municipales pour Mélanie Pilote	02 19000 670
ADM-103203	01-10-13	HEEN50	1149.75	Labrecque, Richard		Serv.juridique - Réclamation assurance 17 juillet - Déluge	02 12000 412
ADM-103204	02-10-13	SPEC05	424.88	Descoteaux Cyndia		Commande de papeterie	02 19000 670
ADM-103205	02-10-13	COMA10	44.84			Conférence Michel Pinault	02 19000 670
ADM-103206	02-10-13	COPI05	49.38	Delasrobil, Karine		Carte d'affaires Mélanie Pilote	02 19000 670
ADM-103207	03-10-13	TBLT05	333.43	Descoteaux Cyndia		extension console téléphonique	02 19300 640
ADM-103208	04-10-13	SERI02	327.68	Delasrobil, Karine		Coroplaste pour la semaine de la prévention des incendies	02 22100 640
ADM-103209	07-10-13	SPEC05	1029.86	Descoteaux Cyndia		Commande de papeterie	02 19000 670
ADM-103210	03-10-13	ALIM05	157.79	Labrecque, Richard		Alimentation conseil - 3 octobre 2013	02 11000 610
ADM-103211	03-10-13	POUL10	2299.50	Laplante Annie	272-2013	Serv.prof. Nancy Lavoie - Acte/publication cession terrain CSPremières-Seigneuries	02 12000 410
ADM-103212	03-10-13	POUL10	2299.50	Labrecque, Richard	292-2013	Serv.prof. Nancy Lavoie - Acte/publication cession terrain CPEJolicoeur	02 12000 410
ADM-103213	07-10-13	TBLT05	241.45	Blais, Jean		FORMATION TÉLÉPHONE	02 16000 454
ADM-103214	03-10-13	VRSB70	6898.50	Labrecque, Richard	272-2013 / 292-2013	Serv.prof. architectes-Descrip.tech.+cadastre a)Lot CSPA b)Lot CPEJolicoeur c)Lot résiduel	02 12000 410
ADM-103215	08-10-13	GRAP05	2457.02	Blais, Jean		impression bulletins de vote -élection 2013	02 14001 670
ADM-103216	09-10-13	GROU40	689.85	Blais, Jean		Réparation fil salle conférence	02 19300 522
ADM-103217	15-10-13	FORM10	124.87	Blais, Jean		Matériel électorale	02 14001 670
ADM-103219	15-10-13	SERI02	310.43	Delasrobil, Karine		3 Coroplasts 4X8	02 14001 670
ADM-103220	15-10-13	IMPR17	2538.65	Delasrobil, Karine		Impression Chronique 8 pages	02 19100 349
ADM-103221	15-10-13	GARO05	551.88	Delasrobil, Karine		Montage graphique La Chronique Octobre 2013 8 pages	02 19100 349
ADM-103222	15-10-13	COPI05	271.70	Delasrobil, Karine		Carton rappel Élection municipal 2013	02 14001 670

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ADM-103223	15-10-13	SOCI15	2098.42	Blais, Jean		envoi avis inscription	02 14100 340
ADM-103224	16-10-13	GROU20	598.00	Blais, Jean		ass.usine traitement eaux usées ch.Brumes	02 19000 420
ADM-103225	17-10-13	SPEC05	224.42	Descoteaux Cyndia		Commande de Papeterie	02 19000 670
ADM-103226	18-10-13	SOLU40	146.74	Blais, Jean		COPIE NOIR & COULEURS	02 19000 670
ADM-103227	18-10-13	SERI02	1310.72	Delasrobil, Karine		Coroplaste divers 4 X 8	02 19000 670
ADM-103228	21-10-13	PGGO05	465.65	Blais, Jean		APPEL 13-10025 CORR. UEL	02 13200 414
ADM-103229	22-10-13	TRAI05	1078.47	Blais, Jean		jour vote (55 repas) et bva (17 repas)	02 14001 670
ADM-103230	22-10-13	SERI02	287.44	Delasrobil, Karine		3 coroplastes dont 2 de 4X8 et 1 de 2X3 pour les élections	02 14001 670
ADM-103231	23-10-13	BURE10	170.00	Blais, Jean		réparation timbreuse (encreur)	02 19000 527
ADM-103232	24-10-13	CANA05	57.49	Blais, Jean		peinture boite election	02 14001 670
ADM-103233	24-10-13	POUL10	1724.63	Labrecque, Richard	291-2013	Servitude Tardif-Courmoyer 379, chemin du Tour-du-Lac	02 32000 419
ADM-103234	24-10-13	VRSB70	1724.63	Labrecque, Richard	291-2013	Servitude Tardif-Courmoyer 379, chemin du Tour-du-Lac	02 32000 419
ADM-103235	24-10-13	SPEC05	306.07	Descoteaux Cyndia		Commande de Papeterie	02 19000 670
ADM-103236	25-10-13	EDIT10	127.57	Labrecque, Richard		Livre - Contrats municipaux par demandes de soumissions, 3e édition Mélanie Pilote	02 19000 670
ADM-103237	29-10-13	DECA05	149.47	Blais, Jean		Nitro pour les pompiers	02 22000 640
ADM-103238	29-10-13	CORP25	694.20	Descoteaux Cyndia		Cartouches d'imprimante (Line Leclerc)	02 19000 670
ADM-103239	30-10-13	SECU60	287.44	Labrecque, Richard		Sécurité élection	02 14001 670
ADM-103240	30-10-13	PGGO05	172.46	Blais, Jean		formation-gestion des immobilisations	02 13000 454
ADM-103241	31-10-13	DIFF05	749.81	Descoteaux Cyndia		Licences de chien 2014	02 29001 699
ENV-470688	04-10-13	HEEN50	574.88	Gendron Yves		Développement domiciliaire Silva	02 12000 412
ENV-470689	17-10-13	SERV30	4943.93	Hubert Karine		Disposition des encombrants	02 45123 446
ENV-470690	17-10-13	GAUD10	48953.60	Hubert Karine	2011-06-171	Collecte des matières résiduelles	02 45110 446
ENV-470691	23-10-13	SERV05	172.46	Hubert Karine		Capture de 2 castors	02 47000 419
ENV-470692	25-10-13	CANA05	23.00	Hubert Karine		achat de clés supplémentaires pour conteneurs RDD	02 45115 446
ENV-470693	30-10-13	TRAI05	128.49	Hubert Karine		Lunchs - Collecte des RDD	02 45115 446

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
REC-704727	01-10-13	LOBL05	80.42	Giguère, Frédéric		Alimentation - club nautique	02 70144 610
REC-704728	04-10-13	LIBR05	9397.50	Morneau Mélanie	285-2013	Achat de livres	02 70233 641
REC-704729	04-10-13	GROU16	8219.18	Anderson Marie	285-2013	Achat de livres	02 70233 641
REC-704730	04-10-13	LIBR20	7899.54	Anderson Marie	285-2013	Achat de livres	02 70233 641
REC-704731	07-10-13	ENTR04	641.56	Anderson Marie		ASSECHER CHAMBRE ÉLECTRIQUE	02 70156 522
REC-704732	07-10-13	LAPL20	2717.14	Anderson Marie		TRAVAUX DE MENUISERIE SAISONNIER 19 JUIL 2013	02 70156 522
REC-704733	07-10-13	SAIS05	4312.62	Anderson Marie	282-2013	CHANGEMENT SYTEME CHAUFFAGE SAISONNIER	02 70156 526
REC-704734	07-10-13	TOIT60	12375.00	Anderson Marie	284-2013	TOITURE SAISONNIER A.O. 13-262	23 08135 722
REC-704735	15-10-13	RESE05	528.89	Morneau Mélanie		Entretien de livres	02 70233 529
REC-704736	15-10-13	RMLE	1152.05	Morneau Mélanie		Entretien de livres	02 70233 529
REC-704737	15-10-13	MICH85	3300.00	Morneau Mélanie		Entretien de livres	02 70233 529
REC-704738	16-10-13	BOUC70	57.75	Morneau Mélanie		Achat d'un livre	02 70233 641
REC-704739	17-10-13	VERD05	85.08	Giguère, Frédéric		Conciergerie Chalet loisir	02 70124 499
REC-704740	17-10-13	VERD05	123.59	Giguère, Frédéric		Conciergerie Club nautique	02 70144 499
REC-704741	17-10-13	MEDI10	1225.03	Giguère, Frédéric		Formation gardiens avertis	02 70205 447
REC-704742	17-10-13	HORI70	183.96	Morneau Mélanie		Cônes pour Défi Tour du lac	02 70106 640
REC-704743	18-10-13	CANA05	11.50	Giguère, Frédéric		Clés pour école Montagnac	02 70130 640
REC-704744	18-10-13	SERI02	344.93	Morneau Mélanie		Coroplastes Fée de Noël	02 70200 340
REC-704745	18-10-13	SERI02	574.88	Morneau Mélanie		Panneaux «Evenements en cours»	02 70100 340
REC-704746	21-10-13	*BMV 001	896.81	Giguère, Frédéric		Chaises, tables, parasols	02 70144 649
REC-704747	24-10-13	GARO05	45.99	Morneau Mélanie		Graphisme	02 70100 340
REC-704748	24-10-13	ANNU50	165.32	Morneau Mélanie		Achat livre	02 70233 641
REC-704749	24-10-13	ANIM08	747.34	Morneau Mélanie		Théâtre jeunesse - Fée de Noël	02 70150 419
REC-704750	24-10-13	ARSE60	209.20	Giguère, Frédéric		Manteaux	02 70100 340
REC-704751	25-10-13	CANA05	51.74	Giguère, Frédéric		Couvercle à thermostat	02 70124 640
REC-704752	25-10-13	PICO50	459.90	Morneau Mélanie		Tatouages temporaires - Fée de Noël	02 70203 640

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
REC-704753	29-10-13	GROU18	186.84	Giguère, Frédéric		Collants pour panneaux affichage activités loisirs	02 70100 340
SEC-201568	02-10-13	LAVO10	136.25	Merlin Michel		Entretien machine à laver	02 22302 526
SEC-201569	02-10-13	PROT10	1698.76	Merlin Michel		Remplissage de bouteilles	02 22302 526
SEC-201570	02-10-13	CTMQ05	14.89	Merlin Michel		Attache pagette	02 22000 640
SEC-201571	02-10-13	PLON05	58.27	Merlin Michel		Remplissage bouteilles	02 22302 526
SEC-201572	02-10-13	PARA70	500.00	Merlin Michel		6 paires gants	02 22400 650
SEC-201573	09-10-13	BOIV05	971.00	Merlin Michel		1 casque (Philippe) 3 bavettes	02 22400 650
SEC-201574	09-10-13	CTMQ05	19.55	Merlin Michel		Batterie m (Stéphane)	02 22000 640
SEC-201575	09-10-13	SERR05	10.00	Merlin Michel		1 clef porte	02 22000 640
SEC-201576	09-10-13	PLON05	58.27	Merlin Michel		Inspection visuelle, remplissage	02 22302 526
SEC-201577	10-10-13	FPSI05	750.00	Merlin Michel		Électrode, gants ,trousse 951	02 22400 691
SEC-201578	17-10-13	MART05	120.00	Merlin Michel		Pantalon chaud (Fred)	02 22400 650
SEC-201579	17-10-13	AREO05	40.00	Merlin Michel		Visière casque (E Drolet)	02 22400 650
SEC-201580	17-10-13	POUL15	289.20	Merlin Michel		réparation scie	02 22302 526
SEC-201581	17-10-13	ECHE05	323.08	Merlin Michel		inspection et réparation d'échelles	02 22302 526
SEC-201582	23-10-13	CTMQ05	39.09	Merlin Michel		Batterie min.V	02 22000 640
SEC-201583	23-10-13	AREO05	1144.41	Merlin Michel		inspection appareils respiratoire	02 22302 526
SEC-201584	23-10-13	CTMQ05	1440.64	Merlin Michel		Radio mesure d'urgence	02 23000 640
SEC-201585	30-10-13		1787.86	Couture Nicolas		formation sauvetage	02 22000 454
URB-600195	02-10-13	GARA05	332.44	Fortin, Richard		Yaris FEH1723, disques,ch. huile, tôle de protection	02 61000 525
URB-600196	07-10-13		546.13	Fortin, Richard		impression carte de zonage + carte topo 1/20000	02 19000 670
URB-600197	23-10-13	HEEN50	977.29	Fortin, Richard		Réponse au procureur du résident-92,Godendard	02 12000 412
URB-600198	28-10-13	GARA05	68.99	Fortin, Richard		Changement pneus Yaris	02 61000 525
URB-600199	28-10-13	INDU10	86.23	Fortin, Richard		gants	02 61000 640
VOI-309324	01-10-13	MOIS05	155.22	Giroux, Nancy		rép. porte garage Club nautique	02 70144 522
VOI-309325	01-10-13	COMP40	172.46	Giroux, Nancy		2 diaphragmes pompe doseuse surp. Pied-de-Roi	02 41300 641
VOI-309326	01-10-13	AGRI05	2073.70	Baillargeon, Maxim		répar. tracteur. 4720 bris moteur	02 32314 525
VOI-309327	01-10-13	PRAX05	364.41	Baillargeon, Maxim		renouv. de bail,location bouteille	02 32200 516

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309328	01-10-13	ENTR45	28743.75	Baillargeon, Maxim	255-2013	pavage et planage	23 04137 721
VOI-309329	01-10-13	ENTR23	3449.25	Blackburn, Mathieu	255-2013	Gravier MG-20 + terre	23 04137 721
VOI-309330	01-10-13	SPEC10	35.53	Giroux, Nancy		bearing (répar. jeux)	02 70122 640
VOI-309331	01-10-13	LAJO10	143.72	Giroux, Nancy		tubing pour rallonge entrée de service	02 41300 641
VOI-309332	01-10-13	LUME05	123.02	Giroux, Nancy		néon mairie	02 19300 640
VOI-309333	01-10-13	SCIA10	373.67	Blackburn, Mathieu	255-2013	sciage de 4 m. chaîne rue pointe du Relais	23 04137 721
VOI-309334	01-10-13	CSLL05	229.95	Blackburn, Mathieu		pavage 1.5 t. rép. ch. des Granites	02 32401 521
VOI-309335	01-10-13	REAL05	28.74	Giroux, Nancy		cap pour tuyaux de cuivre aqueduc	02 41300 641
VOI-309336	01-10-13	BATT03	167.81	Giroux, Nancy		batterie de génératrice	02 41300 521
VOI-309337	01-10-13	ENTR23	2299.50	Blackburn, Mathieu	255-2013	gravier et sable piste cyclable	23 04137 721
VOI-309338	01-10-13	SOLU15	197.14	O'Brien Shawn		visserie- boulonnerie signalisation	02 35501 649
VOI-309339	01-10-13	LUMI05	381.38	O'Brien Shawn		néons et spot mairie - club nautique	02 19300 640
VOI-309340	01-10-13	LIND05	24.60	Baillargeon, Maxim		argoshield	02 32200 516
VOI-309341	01-10-13	HEWI10	251.93	Baillargeon, Maxim		filtre à air pelle sur roues	02 32313 525
VOI-309342	08-10-13	ENTR70	11497.50	Blackburn, Mathieu	277-2013	contrat de débroussaillage des chemins publics	02 32401 521
VOI-309343	08-10-13	ENTR23	1149.75	Blackburn, Mathieu	2013-04-104	3 voyages gravier MG-20	02 32401 521
VOI-309344	08-10-13	MAXX05	404.14	Giroux, Nancy		analyses d'eau	02 41300 453
VOI-309345	08-10-13	CANA05	8.98	O'Brien Shawn		rallonge bureau Karine Hubert	02 19300 640
VOI-309346	08-10-13	SERR20	114.98	Giroux, Nancy		cadenas club nautique	02 70144 640
VOI-309347	09-10-13	CENT08	689.85	Baillargeon, Maxim		location de nacelle	02 70150 522
VOI-309348	09-10-13	ENTR23	4538.35	Fournier, Alain	2013-04-104	dépôt béton et rapp. terre + gravier 0-3/4	23 04137 721
VOI-309349	09-10-13	GENI05	143500.30	Gélinas, Éric	278-2013	chargé projet et surv. trav. réf chaussée ch.Lacs	23 04132 721
VOI-309350	09-10-13	GENI05	72146.81	Gélinas, Éric	279-2013	chargé projet et surv. trav. réf chaussée Trav.Laval	23 04132 721
VOI-309351	10-10-13	ALLE05	19528.50	Gélinas, Éric	274-2013	trav. rempl. pompe Club nautique	23 08131 722
VOI-309352	10-10-13	CENT08	63.24	Baillargeon, Maxim		rép. scie à pavage	02 32001 526
VOI-309353	10-10-13	CENT08	114.98	Baillargeon, Maxim		rép. débroussailleuse et achat lame	02 32001 526
VOI-309354	10-10-13	DESC40	1506.16	Gélinas, Éric	273-2013	rempl. toilettes au club nautique	23 08131 722
VOI-309355	10-10-13	CSLL05	1149.75	Fournier, Alain		asphalte EB 10S 10 tonnes- Fougeroles	02 32401 521

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309356	10-10-13	CANA05	45.99	Thibault, Sébastien		planches 2 x 6 club nautique, rallonge 4pieds	02 70144 640
VOI-309357	10-10-13	EMCO05	449.21	Giroux, Nancy		pinces, tête entrée service, unions 3/4	02 41300 521
VOI-309358	10-10-13	SIGN12	367.92	Blackburn, Mathieu	255-2013	rondelles pré-marquage	23 04137 721
VOI-309359	09-10-13	INTE05	900.00	Baillargeon, Maxim		ASPHALTE POUR RÉPARATION FOUGEROLES	02 32401 521
VOI-309360	09-10-13	CANA05	3.72	Thibault, Sébastien		CHAINES POUR ATTACHER TABLES PIC-NIC C LUB NAUTIQUE	02 70144 640
VOI-309361	15-10-13	INTE05	1034.78	Baillargeon, Maxim		pavage pour rép. ch. des Fougeroles	02 32401 521
VOI-309362	15-10-13	PROD10	574.88	Giroux, Nancy		chlore liquide 785 litres	02 41300 635
VOI-309363	15-10-13	GEOS05	124.17	Giroux, Nancy		2 caisses peinture orange	02 32401 521
VOI-309364	15-10-13	RICH15	143.72	Giroux, Nancy		sac graines gazon MTQ	02 32401 521
VOI-309366	15-10-13	RICH15	800.58	Baillargeon, Maxim	255-2013	4 palettes tourbe pour piste cyclable	23 04137 721
VOI-309367	15-10-13	JPPR05	1236.56	Baillargeon, Maxim	255-2013	location de pelle piste multifonct	23 04137 721
VOI-309368	16-10-13	SIGN12	45.99	Blackburn, Mathieu		panneau -cul-de-sac-Pied-de-Roi	02 35501 649
VOI-309369	16-10-13	ENTR23	1149.75	Blackburn, Mathieu		3 voyages de terre	02 32401 521
VOI-309370	16-10-13	RICH15	400.28	Baillargeon, Maxim		2 palettes pelouse- ch. des Mélèzes	02 32401 521
VOI-309371	16-10-13	DESS05	1839.60	Gélinas, Éric	2013-04-103	174, Granites- balance d'honoraire	22 31205 721
VOI-309372	16-10-13	GROU50	4060.38	Baillargeon, Maxim	2011-12-350	remplir réservoir diesel	02 32300 631
VOI-309373	17-10-13	RICH15	400.28	Baillargeon, Maxim		2 palettes de tourbe - répar. ch. Mélèzes	02 32401 521
VOI-309374	17-10-13	BUAN30	17.20	Baillargeon, Maxim		nettoyage guenilles garage	02 32001 526
VOI-309375	21-10-13	ENTR23	17.20	Baillargeon, Maxim		disposer rebuts	02 32401 521
VOI-309376	21-10-13	CENT08	68.99	Baillargeon, Maxim		courroie de compacteur	02 32001 526
VOI-309377	21-10-13	REAL05	1954.58	Blackburn, Mathieu		36 m. de conduite PEHD 18 po.	02 32401 521
VOI-309378	21-10-13	COTE05	57.49	Giroux, Nancy		4 clés master	02 32200 640
VOI-309380	21-10-13	CANA05	172.46	Baillargeon, Maxim		2 feuilles veneer 3/4 et 4 cannes mousse	02 32401 521
VOI-309381	21-10-13	VOLT50	287.44	Baillargeon, Maxim		rép. luminaire 89 Godendard (contrôle)	02 34000 521
VOI-309382	21-10-13	ENTR35	459.90	Baillargeon, Maxim		transport tuyaux -job 379 Tour-du-Lac	02 32401 521
VOI-309383	21-10-13	BETO30	574.88	Blackburn, Mathieu		job 379 Tour-du-Lac 1 mètre cube	02 32401 521
VOI-309384	21-10-13	CANA05	20.18	Patrick pépin		colle et gougeons	02 19300 640
VOI-309385	21-10-13	TRAF05	2414.48	Gélinas, Éric	2013-03-078	fourn. et inst. entrée élect. Fougeroles	23 04136 725

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309386	21-10-13	MICR30	206.96	Gélinas, Éric		cont. surveil. chalet loisirs	02 70124 339
VOI-309387	23-10-13	INTE05	900.00	Baillargeon, Maxim		PAVAGE RÉPARATION MÉLÈZES	02 32401 521
VOI-309388	23-10-13	SIGN12	150.00	Blackburn, Mathieu		PANNEAU CH DE L'ÉRABLIÈRE (avis retrait stop)	02 35501 649
VOI-309389	23-10-13	ACKL05	30.00	O'Brien Shawn		GANTS BLEUS	02 41300 640
VOI-309390	23-10-13	EMCO05	91.98	O'Brien Shawn		20 LITRES ANTIGEL	02 22000 521
VOI-309391	23-10-13	LAJO10	200.00	Baillargeon, Maxim		PIÈCE APPROCHE PONT CH DES MÉLÈZES	02 32401 521
VOI-309392	23-10-13	ENTR35	3000.00	Blackburn, Mathieu		NIVELEUSE + COMPATEUR CH GRAVIER	02 32401 521
VOI-309393	24-10-13	CSLL05	1000.00	Baillargeon, Maxim		ASPHALTE RÉPARATION CH MÉLÈZES	02 32401 521
VOI-309394	24-10-13	ENTR23	400.00	Baillargeon, Maxim		Mat. gran. réserve Éperon + dépôt asphalte	02 32401 521
VOI-309395	24-10-13	SOLU15	77.19	Baillargeon, Maxim		PIECE POUR RÉPARER POMPE RÉSERVOIR	02 41300 521
VOI-309396	24-10-13	UNIO05	52.32	Gélinas, Éric		FRAIS DE GESTION REGROUPEMENT D'ACHAT UMQ CARBURANT EN VRAC	02 32300 631
VOI-309397	24-10-13	BONA05	316.18	Gélinas, Éric		BOUEILLE AZOTE PR NETTOYER CONDENSEUR DE L'UNITÉ	02 70122 522
VOI-309398	28-10-13	COMP40	344.93	Giroux, Nancy		pièces pompe doseuse	02 41300 522
VOI-309399	28-10-13	CANA05	17.25	Giroux, Nancy		10 clés TP, et Bâtiment Éperon	02 32200 640
VOI-309400	28-10-13	CSLL05	1149.75	Gagnon Pierre		asphalte	02 32401 521
VOI-309401	28-10-13	CANA05	45.99	Giroux, Nancy		4 tubes colle à béton	02 70150 522
VOI-309402	28-10-13	ENTR23	344.93	Fournier, Alain		dépôt de béton 0-3/4	02 32401 521
VOI-309403	28-10-13	ALLE05	1350.96	Gélinas, Éric		CÂBLE DE POMPE	02 41300 521
VOI-309404	28-10-13	SCIA10	350.88	Blackburn, Mathieu		sciage chaîne de rue	02 32405 521
VOI-309405	28-10-13	UNIV05	11497.50	Giroux, Nancy	2012-11-354	soude caustique	02 41300 635
VOI-309406	29-10-13	PNEU10	2874.38	Gélinas, Éric		pneus F-550	02 32318 525
VOI-309407	29-10-13	LATU10	28.74	Giroux, Nancy		gants d'hiver	02 32200 650
VOI-309408	29-10-13	FOUR15	23.00	Giroux, Nancy		lumière GMC Sierra 2007	02 32312 525
VOI-309409	29-10-13	ATLA05	603.62	Giroux, Nancy		4 lampes UV plus fusibles stat pomp Mt Écho	02 41510 642

Initiales du maire

3248

Initiales du
secrétaire-trésorier

No. de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309410	29-10-13	CANA05	28.74	Giroux, Nancy		antigel toilette tennis	02 70153 521
VOI-309411	29-10-13	ENTR23	287.44	Darveau, Paul-René		disposer asphalte	02 32401 521
VOI-309412	29-10-13	DESJ05	97.73	O'Brien Shawn		réparation camion 6 roues	02 32318 525
VOI-309413	30-10-13	RICH15	1149.75	Gagnon Pierre		pelouse 1200 pi ca	02 32401 521
VOI-309414	30-10-13	ENTR23	919.80	Darveau, Paul-René		disposer résidus pavage	02 32401 521
VOI-309415	30-10-13	HYDR05	114.98	Patrick pépin		rép. tracteur Kubota B3030	02 32306 525
VOI-309416	30-10-13	CSLL05	229.95	Darveau, Paul-René		asphalte	02 32401 521
VOI-309417	30-10-13	ENTR23	804.83	Darveau, Paul-René		disposer matériaux	02 32401 521
VOI-309418	30-10-13	PURO05	34.49	Giroux, Nancy			02 32200 650
VOI-309419	30-10-13	BREN05	1034.78	O'Brien Shawn	2012-11-354	4 barils silicate sodium (type N)- 4 barils retour	02 41300 635
VOI-309420	30-10-13	CENT08	1133.28	Baillargeon, Maxim	255-2013	loc rouleau, plaque vibrante piste cyclable	23 04137 721



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE POLYVALENTE DU
CHALET DES LOISIRS LE 2 DÉCEMBRE 2013 À 19H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, mairesse
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, mairesse.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)

2. Finances et Administration

- 2.1 Dépôt - Rapport sur la situation financière 2013
- 2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.3 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.4 Adoption - Assurance-collective
- 2.5 Adoption - Don dirigé - reçu pour don de charité

3. Direction générale

- 3.1 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- 3.2 Autorisation - Formation des élus municipaux
- 3.3 Autorisation de mandat - Représentations de la Municipalité à la Commission d'accès à l'information (dossiers Gosselin et De Surmont)
- 3.4 Autorisation de dépenses - Services professionnels - Évaluation du site de l'Éperon
- 3.5 Dénomination de noms officiels - Prolongement des chemins de la Cornière et du Boisé
- 3.6 Dénomination de noms officiels - Développement Silva

4. Travaux publics

- 4.1 Autorisation de dépenses - Mandat pour la fourniture et le transport de soude caustique en solution liquide à 50% et de silicate de sodium (type N) pour la période du 1er janv. au 31 déc. 2014

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Engagement - Personnel étudiant saisonnier - Hiver 2013-2014 - préposés et surveillants des patinoires
- 5.2 Autorisation de dépenses - Fête de Noël, édition 2013
- 5.3 Autorisation de signature - Contrat avec le Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches - Année 2014

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Autorisation - de signature - Convention concernant le prolongement du chemin des Parulines
- 6.2 Adoption - Acceptation des plans et devis du prolongement du chemin des Parulines



- 6.3 Autorisation - Résolution d'engagement de la Municipalité auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT), relativement à l'entretien des ouvrages de gestion des eaux – Prolongement du chemin des Parulines
- 6.4 Autorisation - Participation au service de transport adapté de la MRC pour 2013

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Autorisation de signature - Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie des municipalités de Lac-Beauport et des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury

8. Permis et inspections

- 8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 8.2 Autorisation de paiement - Demande de remboursement - 17, montée de l'Érablière
- 8.3 Dérogation mineure - 2013-20038 - 21, chemin du Bord-de-l'Eau

9. Varia

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

1.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 00.

308-2013

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- 5.4 Autorisation - Avance de fonds aux Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc.
- 9.1 Ajournement au 16 décembre 2013 à 19 h 00
- 9.2 Reprise de la séance
- 9.3 Autorisation de mandat - Analyse comparative de sites pour l'implantation de la nouvelle école primaire de Lac-Beauport

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

309-2013

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 18 novembre 2013

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Aucune

Dépôt

Aucun

Information

Aucune

1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 03, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- Q1 M. Charles Brochu demande, compte tenu du jugement sur le bruit au Saisonnier, le conseil pourrait-il changer le règlement de nuisance pour permettre des exceptions pour les organismes de la municipalité ?
RP: Le conseil se penchera sur ce dossier éventuellement.
- Q2 M. Robert Drolet demande s'il y aura une roulotte au Manoir St-Castin pour les patineurs cet hiver ?
RP : Non, pour question de sécurité.
- Q3 M. Robert Drolet demande si le trottoir sur le chemin du Tour-du-Lac Sud n'est pas encore déblayé, le sera-t-il ?
RP: Non, car le budget ne le permet pas.
- Q4 Une personne demande de déneiger le trottoir entre le club nautique et le Manoir St-Castin et c'est une question de sécurité et de vie ou de mort pour les gens.
RP: On ne pourra pas, car dans cette section il faudrait ramasser la neige ce qui est très dispendieux.
- Q5 Une personne demande si la Municipalité va assouplir la réglementation sur l'affichage pour aider la publicité des commerçants ?
RP : La question sera étudiée au conseil prochainement.
- Q6 M. Cliche demande pourquoi le dynamitage a diminué au projet Silva depuis une semaine ?
RP: Parce que le promoteur a accepté de réduire la baisse des charges à la demande du nouveau conseil.
- Q7 M. Sébastien Giroux demande où en est rendu le projet de réfection du chemin des Lacs ?
RP : On reviendra sur le dossier à une séance ultérieure, car le projet est évalué à plus de 4 M\$.
- Q8 Une personne demande si c'est possible de réduire l'éclairage du terrain de soccer, car c'est une pollution lumineuse.
RP: Oui, on les fermera vers 20h30 le soir.

Fin de la période de questions à 19 h 25.

2.1 Dépôt - Rapport sur la situation financière 2013

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil le document « Rapport sur la situation financière 2013 » et les invite à le consulter.



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

La mairesse prononce son discours sur la situation financière et mentionne que le texte de ce discours et son annexe sur la liste des fournisseurs de plus de 25 k\$ seront disponibles à la réception de la mairie et sur le site Internet de la Municipalité.

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En vertu des dispositions du Code municipal, la mairesse doit, au moins quatre (4) semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, faire rapport sur la situation financière de la Municipalité. Dans ce rapport, la mairesse traite des états financiers de l'exercice précédent et du rapport du vérificateur. Il donne des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours et définit les orientations générales du prochain budget.

J'ai donc le plaisir de vous présenter le rapport suivant.

DERNIERS ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2012, les revenus de la Municipalité se sont élevés à 11 668 479 \$ et les dépenses de fonctionnement à 11 572 046 \$ en incluant les remboursements de la dette.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2012

Le rapport financier mentionne que les vérificateurs sont d'avis que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2012.

DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le rapport triennal d'immobilisations contenait 11 489 700 \$ de dépenses dont 7 345 000 \$ était prévu en 2013. Parmi ces investissements, notons la réalisation du projet de réfection du chemin du Tour-du-Lac Sud.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2013

L'année 2013 comporte des défis financiers importants pour notre municipalité dus entre autres aux dépenses additionnelles pour le service juridique, le coût du déluge de juillet, les provisions pour mauvaises créances et l'augmentation des coûts de main-d'œuvre.

Le coût des services juridiques devrait atteindre un sommet sans précédent à plus de 170 000 \$.

Le coût net des dommages engendrés par le déluge de juillet 2013 devrait dépasser 80 000 \$.

En ce qui concerne les montants dus à la Municipalité par les organismes, Le Saisonnier et Les sentiers du Moulin, ils atteindront 445 987 \$ au 31 décembre 2013.

Les coûts de main-d'œuvre ont augmenté en raison de l'actualisation des conditions de travail et de l'augmentation des effectifs des dernières années.

Résultat de l'année 2013

Conformément aux prévisions de résultats 2013, la Municipalité devrait connaître un déficit de près de 200 000 \$ en 2013.

Les revenus budgétés à 11 933 000 \$ (révisé à 12 175 000 \$) devraient atteindre près de 12 200 000 \$.

Les dépenses budgétées à 10 525 000 \$ (révisé à 10 800 000 \$) devraient atteindre près de 11 100 000 \$.

Les affectations budgétées à 1 408 000 (révisé à 1 338 000 \$) devraient atteindre 1 300 000 \$.

Trois postes de dépenses expliquent en grande partie le déficit appréhendé :

1. Les frais juridiques budgétés à 90 000 \$ devraient s'élever à près de 174 000 \$ soit 84 000 \$ de plus que le budget;
2. Le déluge de juillet 2013 devrait avoir un coût net d'environ 80 000 \$;
3. Les provisions pour mauvaises créances budgétées à 47 000 \$ (révisées à 27 000 \$) devraient s'élever à 246 000 \$;
4. Les frais de main-d'œuvre budgétés à 2 469 000\$ devraient atteindre 2 649 000 \$.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ANNÉE 2013 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
	Budget initial	Budget révisé	Résultat prévu
Revenus	11 933 112 \$	12 174 846 \$	12 197 602 \$
Moins: Dépenses	(10 525 245) \$	(10 836 693) \$	(11 131 278) \$
Moins: Affectations	(1 407 867) \$	(1 338 153) \$	(1 300 039) \$
Surplus (Déficit):	- \$	- \$	(233 715) \$



LES FONDS RÉSERVÉS

Les fonds réservés sont notamment constitués des surplus accumulés, du fonds de roulement et du fonds de parc et terrain de jeux.

Surplus accumulé

À la fin de 2012, la Municipalité avait un surplus accumulé de 147 000 \$. Trois appropriations au surplus ont été votées en 2013 pour un total de 72 500 \$. Le déficit d'opération de 2013, environ 233 700 \$, fera en sorte que le déficit accumulé à la fin de 2013 se situera autour de 159 300 \$. Étant donné que le déficit accumulé constitue la première dépense de l'année suivante, le budget 2014 devra prévoir le remboursement du déficit accumulé à la fin de 2013, soit environ 159 300 \$.

Fonds de parc et terrain de jeux

Ce fonds est constitué des revenus provenant de la contribution de 10% sous forme monétaire lors d'opérations de lotissement. À la fin de 2012, la Municipalité avait un fonds de parc et terrain de jeux accumulé de 169 800 \$.

Les revenus de 2013 devraient s'élever à près de 104 000 \$. L'utilisation de 2013 se monte à 46 400 \$. Le solde à la fin de 2013 devrait être d'environ 227 000 \$.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement autorisé est de 700 000 \$. Au 31 décembre 2012, le solde non utilisé était de 110 500 \$. Le remboursement de 2013 s'est élevé à 153 600 \$ tandis qu'une somme de 177 000 \$ a été appropriée pour des achats. Le solde à la fin de 2013 se monte à 87 000 \$. Deux appropriations ont été faites pour des sommes en surplus des règlements d'emprunt. Ces appropriations ont été estimées, le montant final pourrait donc être différent. Il s'agit notamment de l'appropriation pour les travaux du chemin du Montagnard, concernés par le règlement 12-610. D'ici quelques mois, les coûts finaux encourus seront connus.

Le solde disponible pour utilisation en 2014 devrait se situer à près de 255 000 \$.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ (59 11000 000)			
ANNÉE 2013			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
	Surplus affecté (55 99100 000)	Surplus non affecté (55 99200 000)	Total
Surplus au 31 décembre 2012	-	146 938 \$	146 938 \$
Appropriations de 2013			-
Droits de passage -Sentiers du Moulin (180-2013)		(7 563) \$	
Acquisition de terrain (121-2013) (immo.)		(10 000) \$	
Inondations (226-2013)		(55 000) \$	(72 563) \$
Solde avant résultat de 2013			74 375 \$
Surplus ou déficit d'opérations de 2013		(233 715) \$	(233 715) \$
Solde au 31 décembre 2013	-	(159 340) \$	(159 340) \$
FONDS DE PARC (59 15200 000)			
ANNÉE 2013			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
	Solde de début d'année		Total 169 829 \$
Revenus de 2013			
01 27600 000		103 585 \$	
03 80000 000			
		103 585 \$	
Revenus à venir d'ici la fin de l'année		-	
Revenus totaux			103 585 \$
Piquetage d'un lot - résolution 138-2013		1 349.70 \$	
Dépenses de 2013			
Intersection Tour-du-Lac (piste cyclable)		45 000.00 \$	(46 350) \$
22 31211 721			-
Solde au 31 décembre 2013			227 064 \$
FONDS DE ROULEMENT (59 15100 000)			
ANNÉE 2013			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
Solde au 31 décembre 2012			110 525 \$
			-
Remboursement de 2013			153 576 \$
			264 101 \$
Appropriations prévues en 2013			
Sentier du Moulin (2013-05-157)		100 000 \$	
Servitude Terrasse du Domaine lot 1 821 693 (2013-03-073)		12 000 \$	
Extra régl.12-226 - servitude d'aggravation des eaux au 10, ch. des Ombres (232-2013)		11 925 \$	
Étude SNC Lavalin -résolution (2013-01-032)		3 032 \$	
Extra du régl. 12-610 - Montagnard		50 000 \$	
		176 957 \$	
		176 957 \$	(176 957) \$
Solde au 31 décembre 2013			87 144 \$
Remboursement de 2014 prévu			168 433 \$
			Solde disponible pour utilisation en 2014
			255 577 \$



DETTE À LONG TERME ÉVOLUTION ET PERSPECTIVE

Au 31 décembre 2013, la Municipalité comptera un endettement à long terme de 14 523 703 \$ à laquelle il faut ajouter les financements à être effectués en 2014 :

Dettes à long terme au 31 décembre 2012 (l61,s22-6)	15 114 803 \$
Plus : nouveau financement de 2013	652 300 \$
Moins : remboursement en capital de 2013	(1 243 400 \$)
Solde aux livres au 31 décembre 2013	14 523 703 \$
Règlements en attente de financement	3 250 300 \$
Endettement total (31 décembre 2013) :	17 774 003 \$

Dans les règlements en attente de financement, il y a un règlement de secteur (Montagnard) où les propriétaires pourraient décider de payer comptant leur part des travaux (400 000 \$). Ce règlement de 800 000 \$ est payable à 50% par l'ensemble des utilisateurs des réseaux d'aqueduc et d'égout de Lac-Beauport.

Lors des opérations de financement, la Municipalité regroupe les financements afin que le montant financé soit supérieur à 2 000 000 \$, seuil établi pour l'émission d'obligations plutôt que le financement par billet. Le taux est plus avantageux, généralement d'un demi-point de pourcentage (0,5 %).

L'année 2014 marque le remboursement final des importants emprunts d'acquisition du réseau d'aqueduc. Ainsi, en 2015, près de 205 000 \$ seront retranchés du service de la dette payé par les utilisateurs du réseau d'aqueduc (le règlement 422).

En 2014, le budget des intérêts sur la dette à long terme devrait s'élever à près de 500 000 \$ et celui des remboursements de capital à 1 300 000 \$.

LES ORGANISMES LE SAISONNIER ET LES SENTIERS DU MOULIN

La Municipalité a acquis Le Saisonnier en 2011 et Les Sentiers du Moulin en 2012.

La Municipalité a chargé des loyers et a fait des avances de fonds (Sentiers du Moulin seulement) au cours des deux dernières années.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, aucun des organismes n'était rentable. Le déficit total d'opérations de 2012 des organismes s'élève à 287 700 \$. Le Saisonnier avait un déficit de 172 300 \$, tandis que le déficit de Les Sentiers du Moulin atteignait 115 400 \$ (environ 6 mois d'opérations).

À l'heure actuelle, une somme globale de 470 987 \$ est recevable des deux organismes, 208 528 \$ du Saisonnier et 262 459 \$ de Les Sentiers du Moulin.

En date d'aujourd'hui, les sommes suivantes sont recevables par la Municipalité :

	Loyers	Avances de fonds	Montant total
Saisonnier	208 528 \$		208 528 \$
Les Sentiers du Moulin	132 459 \$	130 000 \$	262 459 \$
Total :	340 987 \$	130 000 \$	470 987 \$

Malgré une recommandation de la firme de vérification, aucune provision pour mauvaise créance n'avait été inscrite (« acceptée ») avant le 3 novembre 2013.

Cependant, les résultats prévus de 2013 de la Municipalité, tels que présentés, tiennent compte d'une provision pour mauvaise créance de 246 254 \$ qui correspond au solde recevable des organismes en date du 31 décembre 2012.

La Municipalité n'a pas eu accès aux prévisions budgétaires des organismes pour l'année 2013. Il semble que les résultats de 2013 seront meilleurs en comparaison avec ceux de 2012. Toutefois, il est fort probable que les organismes soient toujours non rentables. Nous prévoyons qu'il faudra effectuer d'autres avances de fonds d'ici le 31 décembre 2013. Ces résultats auront un impact sur le compte de taxes, et ce, dès 2014.

PROFIL FINANCIER 2013

Le gouvernement du Québec établit le profil financier chaque année pour chacune des Municipalités du Québec.

La richesse foncière de la Municipalité est d'un peu plus de 1 milliard de dollars.

Étant donné que la richesse foncière per capita de Lac-Beauport est relativement plus élevée que la moyenne provinciale, tous les indicateurs intégrant cette donnée sont plutôt favorables (positifs). Voici les faits saillants du profil financier de Lac-Beauport en comparaison avec la moyenne provinciale :

1. Taux global de taxation (total des taxes divisé par l'évaluation totale) : moins élevé
2. Endettement par unité d'évaluation : moins élevé
3. Dépenses (charges nettes) par unité d'évaluation : moins élevés



	Municipalité de Lac-Beauport	Ensemble des municipalités du Québec
Taux global de taxation	0.8069 \$	1.0494 \$
Endettement par unité d'évaluation	4 054 \$	5 592 \$
Dépenses (charges nettes) par unité d'évaluation	3 468 \$	5 040 \$

Le profil complet apparaît sur le site internet de la Municipalité et peut être également consulté à l'adresse suivante :

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/#c665>

Vous pouvez également aller sur le site du Ministère des affaires municipal et allez dans la section Finances, indicateurs de gestion et fiscalité. <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/accueil/>

RÉFORME DE LA TVQ

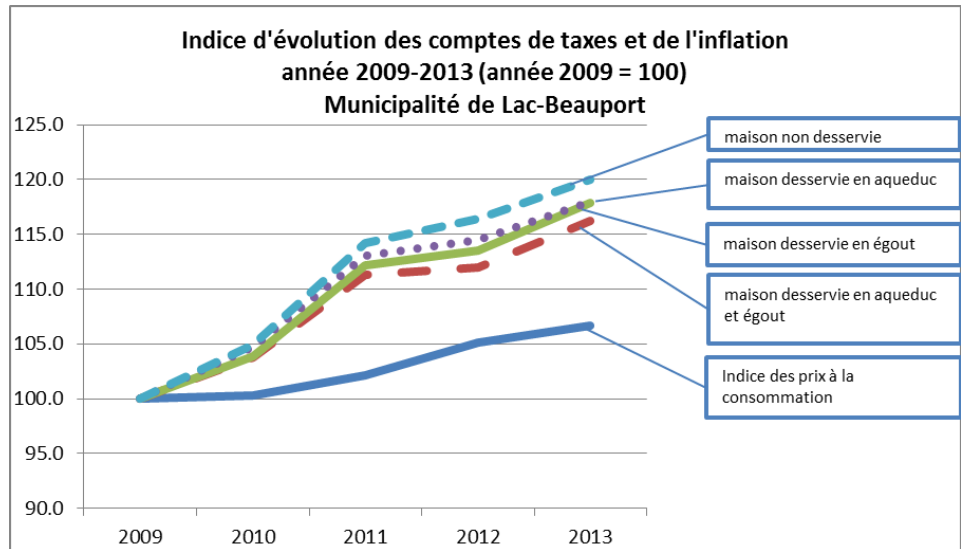
Jusqu'en 2013 inclusivement, la Municipalité recevait du gouvernement du Québec une subvention au titre de remboursement de tvq (taxe de vente du Québec). En 2013, cette somme s'élève à 547 400 \$. Le gouvernement a aboli cette subvention pour 2014. Par contre, elle permettra aux Municipalités de récupérer une partie (62.8%) de la tvq qu'elle paie sur les dépenses. Nous estimons qu'en 2014, la Municipalité récupérera environ 260 000 \$. Pour Lac-Beauport, il s'agit d'un manque à gagner de 287 400 \$.

	2013	2014
Subvention du pacte fiscal au titre de remboursement de tvq:	547 400 \$	- \$
Remboursement de 62,8% de la tvq payée sur les dépenses d'opération (prévision):	- \$	260 000 \$
Manque à gagner:		287 400 \$

ÉVOLUTION DES COMPTES DE TAXES ET TARIFICATIONS

Depuis 2009, les comptes de taxes ont augmenté entre 16% et 20% selon que les propriétés soient desservies ou pas, par les réseaux d'aqueduc et d'égout.

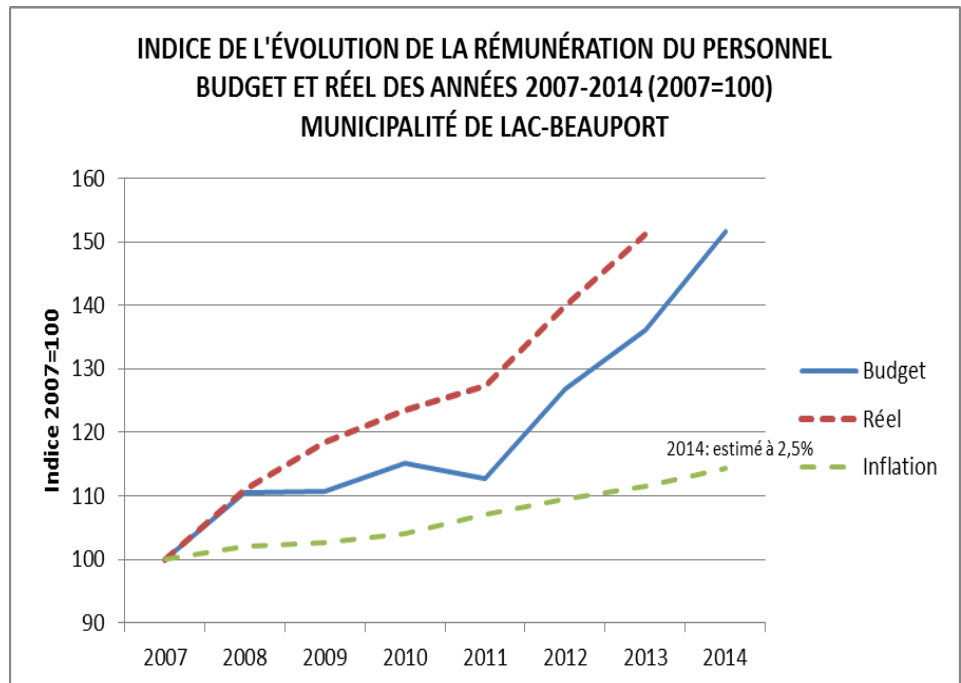
	Maison d'une valeur de 300 000\$ - total des taxes et tarifications	2009	2010	2011	2012	2013	Hausse 2009-2013
Aqueduc égout	Maison desservie en aqueduc et égout	2 667 \$	2 767 \$	2 969 \$	2 986 \$	3 100 \$	16.2%
Aqueduc	Maison desservie en aqueduc	2 581 \$	2 681 \$	2 895 \$	2 931 \$	3 043 \$	17.9%
Égout	Maison desservie en égout	2 229 \$	2 334 \$	2 520 \$	2 551 \$	2 628 \$	17.9%
Non desservi	Maison non desservie	2 143 \$	2 248 \$	2 446 \$	2 496 \$	2 571 \$	20.0%



Environ 2% de hausse est expliqué par la décision prise par la Municipalité en 2010 de confier à l'entrepreneur en déneigement les achats d'abrasifs (sable et sel). Cette décision aura coûté à chacune des propriétés payant le tarif de déneigement près de 50 \$ par année, soit un total de 250 \$ pour la durée du contrat de 5 ans.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ANNÉES 2007-2014

De 2007 à 2014, le budget de rémunération du personnel a augmenté de 40%. Au cours de cette période, l'inflation s'est élevée à 14%.



Pendant la période, la Municipalité a procédé notamment à l'actualisation des conditions de travail du personnel et des pompiers.

LA SITUATION DES HÔTELS

Depuis quelque temps, la situation financière des hôtels situés à Lac-Beauport se détériore. Le Château du Lac a été démoli en 2006; ce fut le cas de l'Auberge 4-Temps en 2013. En octobre 2013, le Manoir St-Castin a fermé ses portes. Tous ces changements ont des répercussions sur les revenus de la Municipalité. Ainsi, en 2014, la Municipalité aura près de 75 000 \$ de moins en revenus de la part des deux immeubles abritant les deux derniers hôtels de Lac-Beauport. Il y a donc là un impact important sur les revenus de la Municipalité.

LES DÉVELOPPEMENTS RÉSIDENIELS

Il y a actuellement quelques développements résidentiels en cours de réalisation. Si ces développements procurent de nouvelles sources de richesses foncières à la Municipalité, il est essentiel de prendre toutes les dispositions pour éviter que ces développements soient une source de frais importants pour la Municipalité. On parle de frais d'avocats, d'urbanistes et autres professionnels.



Les développements résidentiels en cours d'exécution ont nécessité de la part de la Municipalité des dépenses importantes, notamment en frais juridiques. Les propriétaires actuels de Lac-Beauport subventionnent en quelque sorte les nouveaux développements. Cette situation est inacceptable. Le conseil municipal entend prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter à l'avenir ce genre de situation. Il faut que les nouveaux développements résidentiels procurent des revenus nets positifs à la Municipalité, et ce dès les premières années. Le conseil municipal entend mettre en vigueur des nouvelles dispositions concernant les nouveaux développements.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

La confection du budget 2014 s'annonce très difficile.

Nous travaillerons avec beaucoup de rigueur dans les prochaines semaines à la préparation du budget 2014 afin de contrôler les dépenses et ainsi limiter le plus possible l'augmentation des taxes. Il semble inévitable que le budget comprenne des mesures de contrôle des dépenses, des ajustements de service, de même que des hausses de taxes pour tenir compte de la réalité vécue depuis quelques années. Toutefois, nous limiterons l'impact global sur le compte de taxes. Le budget devrait être adopté en janvier 2014.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le monde municipal est présentement en attente d'un nouveau programme de transfert de la taxe d'accise. La Municipalité pourrait recevoir une somme avoisinant le 1 500 000 \$.

Si tel est le cas, la Municipalité pourrait procéder à plusieurs réfections de chemins tout en consacrant une partie de la subvention comme incitatif à la réalisation de projet de municipalisation.

Une profonde réflexion est également amorcée concernant l'avenir des deux propriétés municipales que sont Le Saisonnier et Les Sentiers du Moulin.

CONTRAT DE PLUS DE 25 000 \$

En vertu des dispositions du Code municipal, je dois déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ de même que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ que la Municipalité a octroyés depuis le dépôt du dernier rapport sur la situation financière, pour l'exercice 2013. Cette liste est déposée à l'accueil de la Municipalité et pourra être consultée sur place.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la mairesse doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du Conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

C'est ainsi que la soussignée reçoit, sur une base annuelle, en tant que mairesse de la Municipalité, une rémunération de 30 683 \$ et une allocation de dépenses de 15 341 \$. Par ailleurs, chaque conseiller municipal reçoit dans le cadre de ses fonctions une rémunération annuelle de 10 228 \$ et une allocation de dépenses de 5 114 \$.

À ces montants, une rémunération additionnelle de 28 565,33 \$ et une allocation de dépenses de 321,00 \$ ont été versées au maire par les organismes régionaux à titre de préfet de la MRC de La Jacques-Cartier au cours de l'année 2013.

Louise Brunet, mairesse

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ ET DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 2 000 \$ LORSQUE LE TOTAL DE CES CONTRATS POUR UN MÊME CONTRACTANT DÉPASSE 25 000 \$ ANNÉE 2012-2013 (1^{er} oct.au 30 sept.)

(Depuis le dernier dépôt du rapport du maire de 2012)

Contrats divers :

Areo-feu Itée (produits de protection incendie)	39 703 \$
Bleau terrassement et pavage Itée (Pavage)	72 776 \$
Centre de gestion équipement roulant (CEGER) (location de véhicules moteurs)	35 514 \$
CIMA (Travaux d'ingénierie)	69 000 \$
Cliche auto Ford inc. (Achat d'un camion F-350)	43 449 \$
Communauté métropolitaine de Québec (Services publics)	40 292 \$
Cummins est du Canada (Acquisition groupe électrogène)	114 773 \$
Dessau (Ingénierie)	183 154 \$
Dura-Ligne (Lignage de chaussée)	26 945 \$
Entreprises B.L.C. (Sable, terre, pierre, etc.)	40 827 \$
Entreprises Lou-Vil inc. (Location de niveleuse et camions)	50 428 \$



<i>Entreprises P.E.B. Itée (Pavage)</i>	77 740 \$
<i>Entreprises TREMA (Nettoyage, balayage)</i>	43 570 \$
<i>Giguère Karine (Formation en loisir)</i>	32 041 \$
<i>Groupe Ultima Inc. (Assurances générales 2013)</i>	81 419 \$
<i>Heenan Blaikie Aubut (Honoraires d'avocats)</i>	162 237 \$
<i>Hydro-Québec (Électricité)</i>	116 596 \$
<i>Imprimerie Transcontinental (Impression du journal La Chronique)- pas de soumissions</i>	33 156 \$
<i>Laplante Construction (Mise aux normes de bâtiments)</i>	61 795 \$
<i>Paradis aménagement urbain (Réfection de chemins)</i>	76 923 \$
<i>P.E. Pageau (Réfection de chaussées)</i>	938 897 \$
<i>Pétroles Irving (Carburant)</i>	37 230 \$
<i>PG Govern (Logiciels de gestion et contrat de service)</i>	40 241 \$
<i>Qualinet environnement (Nettoyage et vidange)</i>	31 536 \$
<i>Raymond Chabot Grant Thornton (Vérification comptable)</i>	27 594 \$
<i>Réseau Bibliothèque – Capitale nationale (Service de prêt de documents)</i>	29 911 \$
<i>Le Saisonnier (Camps de jour et service de piscine)</i>	170 856 \$
<i>SNC-Lavalin inc. (Surveillance de travaux d'ingénierie)</i>	85 714 \$
<i>S.S.Q. (Assurances collectives)</i>	89 336 \$
<i>S.S.Q. (Fonds de retraite)</i>	314 092 \$
<i>Stéphane Galibois avocat inc. (Frais d'avocats)</i>	31 213 \$

310-2013

2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de novembre 2013, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de novembre 2013 totalisant une somme de 1 391 735 04 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.3 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de novembre 2013 et les invite à le consulter.



311-2013

2.4 Adoption - Assurance-collective

ATTENDU QUE conformément à l'article 14.7.1 du Code municipal, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé au mois de juillet 2013 un appel d'offres public pour obtenir des services d'assurances collectives pour les employés d'un regroupement de municipalités (MRC, régies intermunicipales ou organismes municipaux) Québec/Beauce/Portneuf/Mauricie/Laurentides;

ATTENDU qu'au jour où la présente résolution est soumise aux membres du conseil municipal, les soumissions reçues d'assureurs ont fait l'objet d'une analyse par le consultant Groupe Mallette, laquelle fut ensuite présentée au comité de gestion formé de représentants du regroupement;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec a, conformément à la loi, suivi la recommandation du comité;

ATTENDU QUE lors de sa réunion du 20 septembre 2013, le conseil d'administration de l'UMQ a effectivement octroyé le contrat regroupé à SSQ Groupe financier, conformément au cahier des charges et à la soumission déposée, pour des services d'assurances collectives pour les employés des municipalités (MRC, régies intermunicipales ou organismes municipaux) du regroupement;

ATTENDU QUE le consultant de l'UMQ communiquera avec la personne représentant chaque municipalité du regroupement à la mi-octobre afin de l'informer de la valeur du contrat octroyé pour la municipalité et des taux personnalisés, notamment pour la préparation des budgets;

ATTENDU QU' en vertu de la Loi, la Municipalité de Lac-Beauport est réputée s'être jointe au regroupement et au contrat;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la municipalité de Lac-Beauport confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour requérir des services d'assurances collectives pour ses employés et au contrat qui a été octroyé à SSQ Groupe financier, à la suite d'un appel d'offres public;

QUE le contrat octroyé sera d'une durée maximale de cinq (5) ans, à compter du 1er janvier 2014.

QUE la Municipalité de Lac-Beauport s'engage à fournir à l'UMQ ou au consultant Mallette actuaires, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'exécution du contrat;

QUE la Municipalité de Lac-Beauport s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat a été adjudgé par l'UMQ;

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



312-2013

2.5 Adoption - Don dirigé - reçu pour don de charité

ATTENDU QUE M. Gilles Bernier désire faire un don de 1 500 \$ à l'association du lac Bleu;

ATTENDU QUE M. Bernier désire obtenir un reçu pour don de charité;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

Il est proposé que la Municipalité accorde une subvention de 1 500 \$ à l'association nautique du lac Bleu sur réception du don de M. Gilles Bernier.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

313-2013

2.6 Adoption - Rapport sur la situation financière 2013

ATTENDU QUE le 6e alinéa de l'article 955 du code municipal;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

Que le conseil décrète que le texte du rapport de la mairesse sur la situation financière 2013 sera publié dans le journal municipal "La Chronique" diffusé sur le territoire de la municipalité en lieu et place d'être distribué à chaque adresse civique sur le territoire.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.1 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil le document « Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil » et les invite à le consulter.

314-2013

3.2 Autorisation - Formation des élus municipaux

ATTENDU les formations offertes par la Fédération québécoise des municipalités, dont la formation obligatoire sur l'éthique.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser l'inscription des 7 élus municipaux aux deux cours de formation sur "Rôles et responsabilités des élus" et " Le comportement éthique" donnés par la Fédération québécoise des municipalités;

D'autoriser le remboursement des dépenses de formation et de déplacement des 7 élus municipaux conformément au Règlement sur les frais de représentation et frais de déplacement des élus municipaux no 10-211.



Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

315-2013

3.3 Autorisation de mandat - Représentations de la Municipalité à la Commission d'accès à l'information (dossiers Gosselin et De Surmont)

ATTENDU les recommandations du directeur général et secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à mandater Heenan Blaikie Aubut pour « représentations de la Municipalité à la Commission d'accès à l'information (dossiers Gosselin et De Surmont) » pour un montant maximum de 5 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

316-2013

3.4 Autorisation de dépenses - Services professionnels - Évaluation du site de l'Éperon

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à engager des dépenses pour réaliser le projet de « évaluation du site de l'éperon » pour un montant maximum de 4 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

317-2013

3.5 Dénomination de noms officiels - Prolongement des chemins de la Cornière et du Boisé

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

Que le conseil désigne officiellement le(s) chemin(s) / parc(s) suivant(s) :

NOMS OFFICIELS	LOTS
Chemin du Boisé (prolongement)	5 399 526
Chemin de la Cornière (prolongement)	5 399 527

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à transmettre cette nouvelle dénomination à la Commission de toponymie pour officialiser cette appellation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



318-2013

3.6 Dénomination de noms officiels - Développement Silva

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

Que le conseil désigne officiellement le(s) chemin(s) / parc(s)
suivant(s) :

NOMS OFFICIELS	LOTS
chemin des Taillis	5 364 431 partie
chemin des Ramures	5 364 430 partie
chemin des Arbrisseaux	5 364 430 partie
chemin de la Promenade	5 364 431 partie

Que le secrétaire-trésorier soit autorisé à transmettre cette nouvelle
dénomination à la Commission de toponymie pour officialiser cette
appellation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

319-2013

4.1 Autorisation de dépenses - Mandat pour la fourniture et le transport de soude caustique en solution liquide à 50% et de silicate de sodium (type N) pour la période du 1er janv. au 31 déc. 2014

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des
travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à engager des
dépenses pour réaliser le projet de « mandat pour la fourniture et le
transport de soude caustique en solution liquide à 50% et de silicate
de sodium (type n) pour la période du 1er janv. au 31 déc. 2014 »
pour un montant maximum de 30 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération
des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

320-2013

5.1 Autorisation de dépenses - Fête de Noël, édition 2013

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des
loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie
communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de
« Fête de Noël, édition 2013 » pour un montant maximum de
5 938,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération
des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



321-2013

5.2 Autorisation de signature - Contrat avec le Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches - Année 2014

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Contrat avec le Réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches - Année 2014 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

322-2013

5.3 Adoption - Avance de fonds aux Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc.

ATTENDU les recommandations de M. Guy Gilbert, président des Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'accorder une avance de fonds de 20 000,00 \$ aux Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc. remboursable au 31 mars 2014.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

323-2013

5.4 Engagement – Personnel étudiant saisonnier - Hiver 2013-2014 0 préposés et surveillants des patinoires

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par monsieur Even Mc Hugh
 ET RÉSOLU :

De procéder à l'engagement des étudiants suivants pour la saison Hiver 2013-2014 - préposés et surveillants des patinoires aux postes et échelons décrits ci-après.

Noms	Postes étudiants		Horaire	Échelon
Christophe Bilodeau	Préposé aux patinoires	T-partiel	Variable	5
Martin Bertrand	Préposé aux patinoires	T-partiel	Variable	3
Ariane Fortin	Préposée aux patinoires	T-partiel	Variable	2
Vincent Bergeron	Préposé aux patinoires	T-partiel	Variable	2
Anouk Larochele	Préposée aux patinoires	T-partiel	Variable	2
Félix Lebeau	Préposé aux patinoires	T-partiel	Variable	2
Simon Brousseau	Préposé aux patinoires	T-partiel	Variable	1
Hugo Marcoux	Préposé aux patinoires	T-partiel	Variable	1
Serge Viau	Surveillant à la patinoire sur le lac	T-partiel	Variable	10
Charles Domingue	Substitut - Préposé aux patinoires	T-partiel	Variable	1
Charlotte Desrochers	Substitut - Préposée aux patinoires	T-partiel	Variable	1

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



324-2013

6.1 Autorisation - de signature - Convention concernant le prolongement du chemin des Parulines

ATTENDU QUE M. Armand Leblond entend développer des terrains résidentiels en lien avec le prolongement du chemin des Parulines;

ATTENDU QUE le secteur domiciliaire auquel réfère la convention correspond au plan projet de lotissement préparé par M. Pierre Clavet, arpenteur-géomètre, daté du 5 avril 2013 sous sa minute 7462 déposé et approuvé le 6 mai 2013 (résolution numéro 159-2013);

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la convention;

ATTENDU QUE le conseil est favorable à autoriser ce développement aux conditions énumérées dans la convention;

ATTENDU QU' en vertu de cette convention, le promoteur s'engage à respecter toutes les conditions énumérées dans la convention et à respecter toutes réglementations municipales et provinciales lors de la construction des rues et des infrastructures ainsi qu'au moment de chaque demande de permis;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la convention concernant le prolongement du chemin des Parulines daté du 2 décembre 2013, tel que déposé.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

325-2013

6.2 Adoption - Acceptation des plans et devis du prolongement du chemin des Parulines

ATTENDU QUE la Municipalité entend conclure un protocole d'entente avec un promoteur pour le développement domiciliaire du prolongement du chemin des Parulines;

ATTENDU QUE la firme Génivar Inc. a été mandatée par le promoteur (M. Armand Leblond) pour la réalisation des plans et devis de construction de la rue, du rond-point ainsi que des infrastructures d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial et des utilités publiques;

ATTENDU QUE le projet de développement a obtenu une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme à l'égard du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ;

ATTENDU QUE les plans et devis ont été soumis au directeur des Travaux publics et qu'ils sont conformes aux normes municipales ainsi qu'à la réglementation;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'accepter conditionnellement à la signature d'un protocole d'entente



et au dépôt à la Municipalité du certificat d'autorisation (CA) du MDDEFP dans le cadre de la convention concernant le projet de prolongement du chemin des Parulines, les plans et devis préparés par la firme Génivar Inc. portant le numéro de projet 131-18223-00 datés 20 septembre 2013 et 29 octobre 2103 sous la signature de M. Jean Smith, ingénieur en règle de l'Ordre des ingénieurs.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

326-2013

6.3 Autorisation - Résolution d'engagement de la Municipalité auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT), relativement à l'entretien des ouvrages de gestion des eaux – Prolongement du chemin des Parulines

ATTENDU QUE la Municipalité entend conclure une convention de développement (protocole d'entente) concernant le projet de prolongement du chemin des Parulines;

ATTENDU QUE ce projet est assujéti aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement et qu'en conséquence, le promoteur doit obtenir un certificat d'autorisation pour le projet mentionné précédemment;

ATTENDU QUE ce certificat d'autorisation sera émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et que ce dernier souhaite obtenir un engagement de la part de la Municipalité relativement à l'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

Que conditionnellement à la signature d'un protocole d'entente avec le promoteur, la Municipalité de Lac-Beauport s'engage auprès du MDDEFP à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales lesquels respectent les pratiques de gestions optimales (PGO) et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien à cet effet après leur cession à la Municipalité.

Que la Municipalité de Lac-Beauport s'engage à entretenir les ouvrages de réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire auprès du MAMROT et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien à cet effet après leur cession à la Municipalité.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

327-2013

6.4 Autorisation - Participation au service de transport adapté de la MRC pour 2013

ATTENDU QUE la MRC de La Jacques-Cartier demande à la Municipalité de fournir un engagement à payer la quote-part du service de transport adapté pour 2013;

ATTENDU QUE la Municipalité a délégué la responsabilité d'organisation et de planification du transport adapté sur son territoire à la MRC.

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier



APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

De s'engager auprès de la MRC de La Jacques-Cartier à acquitter la quote-part 2013 pour le service de transport adapté, tel que déposé par la MRC de La Jacques-Cartier.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

328-2013

7.1 Autorisation de signature - Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie des municipalités de Lac-Beauport et des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par : Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie des municipalités de Lac-Beauport et des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

329-2013

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2013-10003	Projet de construction du cul-de-sac, à l'extrémité du chemin des Parulines Lot 4 110 380	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



330-2013

8.2 Autorisation de paiement - Demande de remboursement - 17, montée de l'Érablière

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des permis et inspections;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement au montant de 3581,48 \$ pour les propriétaires du 17, montée de l'Érablière pour « Demande de remboursement - 17, montée de l'Érablière ».

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

331-2013

8.3 Dérogation mineure - 2013-20038 - 21, chemin du Bord-de-l'Eau

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 21, chemin du Bord-de-l'Eau portant le numéro de lot 1 496 454 a adressé une demande de dérogation 2013-20038;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

Accepté la demande de dérogation mineure 2013-20038 afin de permettre uniquement l'implantation de la résidence, tel que construite en 1968 avec une marge de recul arrière est à 6,5 m au lieu de 7,62 m, contrairement aux normes prévus au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par Patrick Bédard en date du 20 août 2013.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

332-2013

9.1 Ajournement de la séance pour la poursuite de l'ordre du jour au 16 décembre 2013 19 h 00 à la salle du conseil

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'ajourner la séance du conseil pour la poursuite de l'ordre du jour au 16 décembre 2013 19 h 00 à la salle du conseil.

Ajourner à 20 h 30.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

333-2013

9.2 Reprise de la séance

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

De reprendre la séance du conseil du 2 décembre 2013 au point 9.3 de l'ordre du jour et en ajoutant à cet ordre du jour les points suivants :

- 9.4 Autorisation de permis - Conformité au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198 (PIIA)
- 9.5 Autorisation - Avance de fonds au Centre plein air Lasallien inc.
- 9.6 Autorisation - Travaux au bâtiment principal du Saisonnier suite au sinistre du 17 juillet 2013.

Reprise de la séance à 19 h 00.

Sont présents :

Mme Louise Brunet, présidente
M. Marc Bertrand
M. François-Bernard Saillant
Mme Sylvie Chartier
M. Andy Groskaufmanis
M. Even Mc Hugh
M. Guy Gilbert

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

334-2013

9.3 Autorisation - Mandat - Analyse comparative de sites pour l'implantation de la nouvelle école primaire de Lac-Beauport

ATTENDU QUE le conseil municipal désire donner un contrat de gré à gré à une firme externe pour réaliser une analyse comparative de sites pour l'implantation de la nouvelle école primaire de Lac-Beauport.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

De mandater la firme Urbanex pour réaliser le mandat d'analyse comparative de sites pour l'implantation de la nouvelle école primaire de Lac-Beauport pour un montant forfaitaire de 12 888,00 \$ plus taxes et un mandat de 2 000,00 \$ plus taxes pour un complément d'étude.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

335-2013

9.4 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les



plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2013-20046	Usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée – Logement d'appoint – 33, chemin du Moulin Lot 1 497 266	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du Règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

336-2013

9.5 Autorisation - Avance de fonds aux Centre Plein Air Lasallien inc.

ATTENDU les recommandations de M. Guy Gilbert, président du Centre plein air Lasallien inc.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

D'accorder une avance de fonds de 25 000,00 \$ au Centre plein air Lasallien inc. remboursable au 31 mars 2014.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

337-2013

9.6 Autorisation - Travaux au bâtiment principal du Saisonnier suite au sinistre du 17 juillet 2013

ATTENDU la recommandation de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater Construction Laplante (2006) inc. pour exécuter les travaux au bâtiment principal du Saisonnier suite au déluge du 17 juillet 2013 pour un montant maximal de 14 995,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de parcs.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 Période de questions

À 19 h 15, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- Q1 Une personne demande quand le conseil va enfin parler de réfection de rues plutôt que de loisirs et nouveaux développements ?
RP : Il y avait des sujets de sport urgents et nécessaires dû à la période de l'année (début hiver) et la voirie sera à l'ordre du jour d'ici le printemps.
- Q2 M. Olivier Frédéric Bérard demande de valider si le développement de M. Armand Leblond a réellement été accepté en mai 2013 ?
RP : Oui, le plan projet a été accepté par la résolution 159-2013 en mai 2013 par le conseil précédant.
- Q3 M. Jean-Paul Beaulieu demande que le conseil dépose à la population lors de l'adoption du budget 2014 des comparatifs avec des municipalités similaires ?
RP : Le conseil accepte de déposer des comparatifs le 27 janvier 2014 lors de l'adoption du budget.
- Q4 M. Charles Brochu demande si les données du Saisonnier présentées dans le discours sur la situation financière comprennent la TPS et TVQ ?
RP : La question sera analysée et la réponse sera présentée à la prochaine séance du conseil de janvier 2014.
- Q5 Une personne demande de faire corriger le discours sur la situation financière 2013 qui comporte nombre d'erreur entre le mot maire et mairesse portant à confusion ?
RP : Le conseil en prend note et fera les corrections nécessaires.
- Q6 Une personne demande s'il est légal d'avoir donné pour 33 000 \$ de contrat à « Transcontinental » sans appel d'offres ?
RP : Le conseil mentionne que la situation est litigieuse et qu'elle sera corrigée rapidement. À cet effet, le conseiller M. Andy Groskaufmanis sera responsable de superviser personnellement tous les appels d'offres de plus de 25 000 \$ à la Municipalité.
- Q7 Une personne demande s'il est légal d'avoir donné pour 27 000 \$ de contrat à « RCGT » sans appel d'offres ?
RP : Le conseil mentionne que la situation est également litigieuse et qu'elle sera corrigée rapidement.
- Q8 Une personne demande qu'est-ce que le don dirigé pour l'Association du lac Bleu ?
RP : On mentionne qu'il s'agit d'une façon d'utiliser la Municipalité pour obtenir un reçu d'impôt pour un don à un organisme qu'il ne peut en faire.
- Q9 Une personne demande le nom des firmes invitées pour l'étude sur la localisation de l'école primaire ?
RP : On mentionne que les firmes Urbanex et Enviroconseil seront invitées.
- Q10 Une personne demande si la Municipalité va en appel d'offres pour les frais d'avocats ?
RP : On mentionne que non, mais que dorénavant le nouveau conseil ira toujours en appel d'offres même pour les services d'avocats avant de donner un contrat.



- Q11 Une personne demande si dans le tableau d'augmentation de taxes P8 du discours de la mairesse on a tenu compte de l'augmentation de la valeur des propriétés ?
RP : Non pour faciliter la comparaison, on a exclu les variations au rôle.
- Q12 M. Michel Grenier demande des explications sur l'avance de fonds aux Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc. et si la Municipalité va continuer à injecter à perte de l'argent dans cet organisme ?
RP : On mentionne que les Sentiers du Moulin ne seront pas rentables, mais que la Municipalité a un plan d'investissement majeur dès 2014 pour cet organisme qui lui permettra de devenir rentable.
- Q13 M. Sylvain Auclair demande pourquoi les droits de passage des Sentiers du Moulin Lac-Beauport inc. ne sont-ils pas tous signés comme on l'a affirmé par le passé ?
RP : Ils ne le sont pas tous et on les négocie à la pièce chaque année.
- Q14 M. Charles Brochu demande combien de droits de passage par acte notarié sont déjà signés pour les Sentiers du Moulin, car il affirme que la majorité le sont ?
RP : C'est faux, la majorité ne sont pas signés.
- Q15 Une personne demande quels sont les litiges qui ont coûté si cher cette année à la Municipalité ?
RP : On mentionne que le dossier des pompiers et le développement Silva sont les principaux dossiers.
- Q16 Une personne demande pourquoi certaines personnes dans la salle peuvent s'exprimer librement et que pour d'autres on leur demande de poser des questions et refuse leurs commentaires ?
RP : On sera plus vigilant à l'avenir pour rester juste envers tous les citoyens.
- Q17 M. Michel Grenier demande pendant combien de temps la Municipalité va endosser le gouffre financier des Sentiers du Moulin ?
RP : Le conseil se donne un maximum de 6 mois avant de décider ce qu'il adviendra de cet organisme, soit jusqu'au printemps.
- Q18 Une personne demande si l'on veut poser des questions sur la localisation de l'école doit-on revenir le 16 décembre ?
RP : On mentionne que non, pas avant les résultats, soit début février.
- Q19 M. André Dussault demande, dans le cadre du projet Silva, si la Municipalité a évalué ce que la Municipalité allait faire du terrain si l'école ne va pas à cet endroit et si elle a entrepris des discussions avec le promoteur pour déplacer l'école, si on la déplace ?
RP : Le terrain appartient déjà à la Commission scolaire et il y aura discussion sur le sujet en temps et lieu avec le promoteur, s'il y a lieu.
- Q20 M. Duchêne demande, dans le cadre du projet Silva, qu'advierait-il de la garderie Jolicoeur si l'école ne va pas à cet endroit ?
RP : On ne le sait pas, mais on reviendra sur le sujet à la prochaine séance.
- Q21 M. Jérôme Thibodeau demande, quelle est l'échéance du conseil municipal pour autoriser l'école sur un site en vue de sa construction pour juin 2014 ?
RP : L'échéancier est respecté, soit mandater l'étude de localisation avant Noël et rapport final pour la fin février 2014. Donc, on respectera de livrer un terrain prêt à la construction pour juin 2014.



Q22 M. Lapière demande si les autres sites analysés sont déjà zonés institutionnels ?

RP : Non, seul le terrain de l'école Montagnac est actuellement zoné institutionnel.

Q23 M. Jean-Marc Giroux demande si le prolongement du chemin de la Cornière dans le projet Silva aura une zone tampon entre ce prolongement et le chemin des Tisons ?

R.P. : Non, il n'y a pas de zone tampon, mais c'est la zone HU205 et actuellement aucun développement n'a été autorisé dans cette zone.

Q24 Une personne demande que la Municipalité garde des permis de construction pour d'autres promoteurs et limite les permis du projet Silva ?

RP : Il y a une limite de 30 permis par année pour le projet Silva.

Q25 M. Claude Duchesne demande si la consultation sur la localisation de l'école sera ouverte au public ?

RP : Oui, la consultation sera publique.

Q26 Une personne demande quels sont les quatre sites à l'étude pour l'école primaire ?

RP : L'école Montagnac actuelle, le Saisonnier, Silva et l'Éperon.

Q27 Une personne demande si l'étude sur l'école primaire porte également sur la taille de l'école ou seulement sur la localisation ?

RP : Non, seulement sur la localisation.

Q28 Une personne demande le nom du citoyen choisi par le conseil pour représenter la population sur l'étude de localisation ?

RP : Il sera présenté à une prochaine séance.

Fin de la période de questions à 19 h 40.

11 Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 19 h 40.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des comptes   payer – Novembre 2013

LISTE DES D�BOURSE�S			
30 NOVEMBRE 2013			
MUNICIPALIT� DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
GAGNE ISABELLE	2013-11-06	19503	540.00 \$
BELANGER �VE-LINE	2013-11-06	19504	360.00 \$
BRONSARD, DIANE	2013-11-06	19505	440.00 \$
AUBRY, ISABELLE	2013-11-06	19506	400.00 \$
DELAGE ROSE-MARIE	2013-11-06	19507	250.11 \$
PAQUET, REJEAN	2013-11-06	19508	532.05 \$
BRASSET ROSE-LINE	2013-11-06	19509	360.00 \$
GIGUERE PAULINE	2013-11-06	19510	255.00 \$
BOUTIQUE DU LAC	2013-11-06	19511	819.00 \$
AUBRY, ISABELLE	2013-11-30	19512	400.00 \$
BELANGER �VE-LINE	2013-11-30	19513	115.59 \$
BINDELLE G�RALDINE	2013-11-30	19514	1 142.73 \$
BRONSARD, DIANE	2013-11-30	19515	440.00 \$
BROWN CHARLOTTE	2013-11-30	19516	560.00 \$
DELAGE ROSE-MARIE	2013-11-30	19517	250.13 \$
GAGNE ISABELLE	2013-11-30	19518	540.00 \$
GIGUERE PAULINE	2013-11-30	19519	510.11 \$
GRENIER MELANIE	2013-11-30	19520	486.50 \$
HANDFIELD FLORA	2013-11-30	19521	1 700.00 \$
L'HEUREUX, FRANCOIS	2013-11-30	19522	3 982.41 \$
PAQUET, JEAN-PHILIP	2013-11-30	19523	960.00 \$
PAQUET, REJEAN	2013-11-30	19524	532.05 \$
ROUSSEAU GABRIELLE	2013-11-30	19525	240.00 \$
BLOUIN GERMAIN, CARON CHANTAL	2013-11-30	19526	98.01 \$
BMV HOTEL S.E.C.	2013-11-30	19527	896.81 \$
BMV HOTEL S.E.C.	2013-11-30	19528	4 004.21 \$
HUOT PATRICK	2013-11-30	19529	118.62 \$
LAFLAMME FRANCOIS, PICHERIE	2013-11-30	19530	725.43 \$
MORNEAU-RICARD EVE,	2013-11-30	19531	275.28 \$
RINFRET STEPHANE, AUDELIN	2013-11-30	19532	3 878.27 \$
ACKLANDS-GRAINGER INC.	2013-11-30	19533	1 000.28 \$
ADAM, DONALD	2013-11-30	19534	70.89 \$
AGENCE TREIZES1	2013-11-30	19535	1 429.99 \$
AGRITEX	2013-11-30	19536	157.93 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2013-11-30	19537	234.67 \$
ANDERSON MARIE	2013-11-30	19538	149.01 \$
ANIMAGINATION	2013-11-30	19539	747.34 \$
ANNUAIRE DES SUBVENTIONS AU QU�BEC	2013-11-30	19540	157.45 \$
ARSENO	2013-11-30	19541	209.20 \$
ASS. BASEBALL MIN. CHARLESBOURG	2013-11-30	19542	1 000.00 \$
DBL BALL	2013-11-30	19543	820.00 \$
ATELIER MECAN. DAVID BOIVIN	2013-11-30	19544	616.16 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	2013-11-30	19545	684.70 \$
AUCLAIR SYLVAIN	2013-11-30	19546	200.00 \$
AUDET GENEVI�VE	2013-11-30	19547	200.00 \$
BEGIN LOUIS	2013-11-30	19548	200.00 \$
BELL CANADA	2013-11-30	19549	689.85 \$
BERGERON MARIE-CLAUDE	2013-11-30	19550	400.00 \$
BILODEAU JEAN-PHILIPPE	2013-11-30	19551	200.00 \$
BLAIS, JEAN	2013-11-30	19552	105.17 \$
BOIVIN & GAUVIN INC.	2013-11-30	19553	42.54 \$
BOUCHARD CLAUDE	2013-11-30	19554	200.00 \$
BOURGET MARTIN	2013-11-30	19555	200.00 \$
BOUSQUET FRANCOIS	2013-11-30	19556	200.00 \$
BRENNTAG CANADA INC.	2013-11-30	19557	1 139.86 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
BUANDERIE VICTORIA	2013-11-30	19558	59.74 \$
CAM-TRAC BERNIERES INC.	2013-11-30	19559	159.40 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2013-11-30	19560	544.32 \$
CARON-B�RUB� S�BASTIEN	2013-11-30	19561	200.00 \$
C.C.A.P.	2013-11-30	19562	334.37 \$
CEGEP DE RIMOUSKI, SERV.FINANCIERS	2013-11-30	19563	340.00 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	2013-11-30	19564	135.35 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2013-11-30	19565	3 647.11 \$
CHABOT PAULE	2013-11-30	19566	200.00 \$
CHELLI CORINNE	2013-11-30	19567	400.00 \$
CIMA	2013-11-30	19568	38 631.60 \$
CLUB LUDO	2013-11-30	19569	800.00 \$
COMPOSANTS INDUSTRIELS WAJAX SC	2013-11-30	19570	621.52 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	2013-11-30	19571	341.94 \$
CSL - LOMA INC.	2013-11-30	19572	2 954.21 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	2013-11-30	19573	1 038.74 \$
CUMMINS EST DU CANADA SEC	2013-11-30	19574	32 786.45 \$
DECAM	2013-11-30	19575	1 241.73 \$
DELAROSBIL KARINE	2013-11-30	19576	121.26 \$
DEMERS CATHERINE, DUMAIS WILLIAM	2013-11-30	19577	1 000.00 \$
DESCH�NES & FILS LT�E	2013-11-30	19578	217.76 \$
DESSAU	2013-11-30	19579	26 048.97 \$
DICOM EXPRESS INC.(#878104)	2013-11-30	19580	25.23 \$
DIMENSION SPORTIVE & CULTURELLE	2013-11-30	19581	1 176.00 \$
DION ISABELLE	2013-11-30	19582	200.00 \$
DOR� DENIS	2013-11-30	19583	400.00 \$
DROLET RESSORTS INC.	2013-11-30	19584	584.81 \$
DROUIN PIERRE-OLIVIER	2013-11-30	19585	60.00 \$
DUPOIS SIMON	2013-11-30	19586	200.00 \$
ECHELLES C.E. THIBAULT	2013-11-30	19587	323.08 \$
EDITIONS YVON BLAIS	2013-11-30	19588	125.37 \$
EMCO CORPORATION	2013-11-30	19589	91.98 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	2013-11-30	19591	503.02 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	2013-11-30	19592	4 155.20 \$
ENTREPRISES TREMA (LES)	2013-11-30	19593	1 092.26 \$
ENTRETIENS PERSONNALIS�S SM INC. (LES)	2013-11-30	19594	2 096.48 \$
ENVIROVAL INC.	2013-11-30	19595	7 939.58 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	2013-11-30	19596	3 937.89 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	2013-11-30	19597	2 132.76 \$
FERLAND-TURBIS XAVIER	2013-11-30	19598	75.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	2013-11-30	19599	76.00 \$
F.P.S. INC.	2013-11-30	19600	737.84 \$
GAGNE FRANCOIS	2013-11-30	19601	200.00 \$
GAGNON KATIA	2013-11-30	19602	1 000.00 \$
GALLANT MICHEL	2013-11-30	19603	200.00 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	2013-11-30	19604	49 375.41 \$
GAUTHIER H�L�NE	2013-11-30	19605	200.00 \$
GERVAIS JULIE	2013-11-30	19606	400.00 \$
GIRARD PHILIPPE	2013-11-30	19607	400.00 \$
GOSELIN JOS�E	2013-11-30	19608	200.00 \$
GOSELIN DENIS	2013-11-30	19609	200.00 \$
GRAVEL ANNE-MARIE	2013-11-30	19610	200.00 \$
GRENIER VAL�RIE, LABONT� CHRISTIAN	2013-11-30	19611	400.00 \$
GRENIER ALAIN	2013-11-30	19612	200.00 \$
GROUPE ARCHAMBAULT INC.	2013-11-30	19614	4 407.30 \$
GROUPE SECURI-SPORT ET	2013-11-30	19615	373.68 \$
GROUPE HARNOIS (LE)	2013-11-30	19616	5 672.05 \$
GROULX ERIC	2013-11-30	19617	400.00 \$
GUAY VAC	2013-11-30	19618	205.82 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	2013-11-30	19619	7 046.70 \$
HARVEY ST�PHANE	2013-11-30	19620	400.00 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
HUDON ANDR�	2013-11-30	19621	200.00 \$
ID�ALI	2013-11-30	19623	212.71 \$
IMPRIM. TRANSCONTINENTAL INC.	2013-11-30	19624	5 077.30 \$
INDUSTRIES LAM-E	2013-11-30	19625	89.68 \$
INTER-CITE USINAGE	2013-11-30	19626	1 388.32 \$
JOUSSELME ANNE-LAURE	2013-11-30	19627	400.00 \$
JUNG DANIEL	2013-11-30	19628	200.00 \$
LABRECQUE RICHARD	2013-11-30	19629	19.78 \$
LAFLAMME CHRISTIAN	2013-11-30	19630	400.00 \$
LALANCETTE KARINE	2013-11-30	19631	200.00 \$
LAMONDE MARC	2013-11-30	19632	200.00 \$
LARIVI�RE YAN	2013-11-30	19633	200.00 \$
LATULIPPE (30300)	2013-11-30	19634	245.62 \$
LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	2013-11-30	19635	1 043.60 \$
LAVERY, DE BILLY, AVOCATS	2013-11-30	19636	286.98 \$
LEFRANCOIS MADELEINE	2013-11-30	19637	75.00 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2013-11-30	19639	3 330.85 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	2013-11-30	19640	1 871.49 \$
LINDE CANADA LIMITEE M2193	2013-11-30	19641	26.67 \$
LUBRIWIN INC.	2013-11-30	19642	91.98 \$
LUMEN INC.	2013-11-30	19643	3 568.72 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	2013-11-30	19644	756.77 \$
MARTEL ERIC	2013-11-30	19645	200.00 \$
MARVIN JILL	2013-11-30	19646	200.00 \$
MECANO RICHARD INC.	2013-11-30	19647	3 482.67 \$
MEDIAPRIM	2013-11-30	19648	488.64 \$
MERLIN, MICHEL	2013-11-30	19649	30.00 \$
M�TABOLISME	2013-11-30	19650	5 010.41 \$
MICHAUD DANNY	2013-11-30	19651	200.00 \$
MICHEL FILION RELIEUR	2013-11-30	19652	1 665.47 \$
MK2 EXCAVATION INC.	2013-11-30	19653	207 608.77 \$
NADEAU HUBERT	2013-11-30	19654	1 000.00 \$
NOLIN MARYSE	2013-11-30	19655	400.00 \$
PAQUET JEAN-S�BASTIEN	2013-11-30	19656	200.00 \$
PARAFIAMMA SOLUTIONS INC.	2013-11-30	19657	733.54 \$
PELLETIER JOELLE	2013-11-30	19658	200.00 \$
PELLETIER GINO	2013-11-30	19659	300.00 \$
P.E. PAGEAU INC.	2013-11-30	19660	755 561.14 \$
PERRON JONATHAN	2013-11-30	19661	200.00 \$
PETITE CAISSE	2013-11-30	19662	285.82 \$
PG SOLUTIONS INC.	2013-11-30	19663	189.71 \$
PICO TATOUAGES TEMPORAIRES	2013-11-30	19664	459.90 \$
PILOTE MELANIE	2013-11-30	19665	21.72 \$
PLOMTEUX ALIX	2013-11-30	19666	75.00 \$
PLONGEE CAPITALE OCEAN FABRIK	2013-11-30	19667	8.25 \$
PNEUS R.Q.M. INC.	2013-11-30	19668	3 107.61 \$
POULIOT PETITS MOTEURS	2013-11-30	19669	331.86 \$
POULIN & PUIZE INC.	2013-11-30	19670	3 046.84 \$
PUBLICATIONS CCH LTEE	2013-11-30	19671	877.80 \$
PUBLICATIONS DU QUEBEC (LES)	2013-11-30	19672	36.89 \$
PUROLATOR COURRIER LTD	2013-11-30	19673	78.01 \$
RABAIS CAMPUS	2013-11-30	19674	117.03 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2013-11-30	19677	17 281.98 \$
RESTAURANT LE BATIFOL INC.	2013-11-30	19678	604.38 \$
RICHER BOULET INC.	2013-11-30	19679	625.72 \$
ROBERGE BENOIT	2013-11-30	19680	200.00 \$
ROBILLARD CLAUDETTE	2013-11-30	19681	17.20 \$
ROMPR� LOUIS-DAVID	2013-11-30	19682	60.00 \$
ROSE ST�PHANE	2013-11-30	19683	200.00 \$
ROUTHIER SOPHIE	2013-11-30	19684	200.00 \$
SAISONNIER (LE)	2013-11-30	19685	2 730.66 \$

NOM	DATE	NUMERO	MONTANT
SAMSON PIERRE	2013-11-30	19686	200.00 \$
SANI ORLEANS	2013-11-30	19687	5 591.29 \$
SECURITE SIROIS EVÉNEMENTS SPÉCIAUX INC.	2013-11-30	19688	1 000.29 \$
SERIGRAPHIE CLAUDE ROUSSEAU	2013-11-30	19689	1 914.34 \$
SERV. DEPRÉD. LAURENTIDES-APPAL.	2013-11-30	19690	195.46 \$
SERVICES MATREC INC.	2013-11-30	19691	6 351.57 \$
SHRED-IT INTERNATIONAL	2013-11-30	19692	137.03 \$
SIGNALISATION LEVIS INC.	2013-11-30	19693	509.07 \$
SINISCO QUÉBEC	2013-11-30	19694	2 067.37 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	2013-11-30	19695	1 061.82 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2013-11-30	19696	166.42 \$
SOLUTIONS M3	2013-11-30	19697	438.05 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	2013-11-30	19698	464.35 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	2013-11-30	19699	425.67 \$
SPECIALITES INDUST. HARVEY INC	2013-11-30	19700	130.85 \$
ST-LAURENT MARK	2013-11-30	19701	400.00 \$
THÉRIAULT YANICK	2013-11-30	19702	200.00 \$
TRAITEUR DES ANGES (LE)	2013-11-30	19703	992.81 \$
TREMBLAY MARIE-PIER	2013-11-30	19704	200.00 \$
TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT & LEMAY	2013-11-30	19705	2 947.54 \$
TURMEL KARINE	2013-11-30	19706	300.00 \$
VERDURE OPTIONS	2013-11-30	19708	2 941.85 \$
VOLTEC	2013-11-30	19709	1 229.25 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2013-11-30	19710	4 360.36 \$
VERDURE OPTIONS	2013-11-30	19711	208.67 \$
LECLERC LINE	2013-11-30	19712	27.26 \$
BELL CANADA	2013-11-06	854	49.88 \$
BELL CANADA	2013-11-06	855	63.95 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-11-06	856	1 072.15 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-11-06	857	293.62 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-11-06	858	1 784.05 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-11-06	859	131.03 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-11-06	860	1 825.27 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-11-06	861	1 749.13 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-11-06	862	1 871.80 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-11-06	863	552.46 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-11-06	864	959.04 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-11-06	865	1 788.58 \$
SSQ, SOCIETE D'ASS. VIE INC (RETRAITE)	2013-11-07	866	3 192.24 \$
SSQ, SOCIETE D'ASS. VIE INC (RETRAITE)	2013-11-07	867	29 987.52 \$
BELL CANADA	2013-11-19	868	112.05 \$
BELL CANADA	2013-11-19	869	31.45 \$
BELL CANADA	2013-11-19	870	552.56 \$
BELL CANADA	2013-11-19	871	126.29 \$
BELL CANADA	2013-11-19	872	1 077.85 \$
BELL CANADA	2013-11-19	873	76.37 \$
BELL CANADA	2013-11-19	874	63.95 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-11-18	875	1 908.73 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-11-19	876	467.63 \$
HYDRO-QUEBEC	2013-11-19	878	112.88 \$
VILLE DE QUEBEC	2013-11-19	879	2 234.40 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2013-11-19	884	1 837.89 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2013-11-19	885	673.90 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2013-11-19	886	1 837.91 \$
COM. ADM. REG. RETRAITE & D'ASS.	2013-11-19	887	1 837.91 \$
VILLE DE QUEBEC	2013-11-19	888	7 550.40 \$
SSQ VIE (ASS. COLL.)	2013-11-19	889	7 828.18 \$
NEOPOST CANADA LTEE.	2013-11-21	890	4 599.00 \$
PETROLES IRVING MARKETING S.E.N.C.	2013-11-21	891	3 824.16 \$
SSQ, SOCIETE D'ASS. VIE INC (RETRAITE)	2013-11-21	892	1 171.72 \$
GRAND TOTAL:			1 391 735.04 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Novembre 2013

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
NOVEMBRE 2013							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
ADM-103242	04-11-13	PUBL05	910.60	Labrecque, Richard		Manuel de l'élu municipal 6e édition	02 19000 670
ADM-103243	05-11-13	GARO05	551.88	Delasrobil, Karine		Montage graphique journal la Chronique (8 pages) novembre 2013	02 19100 349
ADM-103244	05-11-13	IMPR17	2538.65	Delasrobil, Karine		Montage graphique journal La Chronique (8pages) Novembre 2013	02 19100 349
ADM-103245	11-11-13	COPI05	226.36	Delasrobil, Karine		7X500 cartes d'affaires pour les Élus	02 19000 670
ADM-103247	12-11-13	SPEC05	225.19	Descoteaux Cyndia		Commande de papeterie	02 19000 670
ADM-103248	15-11-13	SOLU20	367.92	Laplante Annie		Installation + câble alimentation tél. conseil	02 11000 640
ADM-103249	15-11-13	SOLU40	464.35	Blais, Jean		COPIE NOIR & COULEUR	02 19000 670
ADM-103250	18-11-13	GRAP05	229.95	Labrecque, Richard		2 copies documents - Confidentiels	02 19000 670
ADM-103251	18-11-13	CROI80	1118.40	Labrecque, Richard		Entente - Contribution annuelle - Services aux sinistrés	02 23000 490
ADM-103252	19-11-13	IDEA05	57.49	Blais, Jean		RENOUVELLEMENT NOM DOMAINE 2013	02 13200 335
ADM-103253	21-11-13	DECA05	367.92	Labrecque, Richard		Firewall (Forticloud)	02 13200 414
ADM-103254	21-11-13	PUBL85	68.30	Delasrobil, Karine		Soirée de reconnaissance des employés	02 16000 640
ADM-103255	22-11-13	PGGO05	764.58	Labrecque, Richard		Formation SYGED 1/2 journée	02 16000 454
ADM-103256	22-11-13	HEEN50	1149.75	Labrecque, Richard		Représenter Mun.-CAI dossier G. Gosselin	02 12000 412
ADM-103257	22-11-13	HEEN50	1149.75	Labrecque, Richard		Repréter Mun.-CAI dossier M. DeSurmont	02 12000 412
ADM-103258	22-11-13	HEEN50	1149.75	Labrecque, Richard		Requête dommages et intérêts ch.des Passes	02 12000 412
ADM-103259	25-11-13	COPI05	57.49	Delasrobil, Karine		Photocopie de plans	02 19000 670
ADM-103260	25-11-13	ALIM05	76.88	Labrecque, Richard		Lunch conseil - Plénière 25 nov. 2013	02 11000 610
ADM-103261	26-11-13	PGGO05	1017.53	Trudel Lise		FORM. TAXES 2014	02 19000 670
ADM-103262	26-11-13	FEDQ05	2132.76	Labrecque, Richard	à venir conseil du 2 déc.13	Formation élus - FQM - Rôles et responsabilités des élus	02 11000 454
ENV-470694	01-11-13	SERV05	195.46	Hubert Karine		Vérification automnale pour les castors	02 47000 419
ENV-470695	12-11-13	GAUD10	140.52	Hubert Karine		Location de conteneurs SQ	02 45110 446
ENV-470696	13-11-13	GAUD10	281.29	Hubert Karine	2011-06-171	Roll-off Le Relais	02 45110 446
ENV-470697	13-11-13	GAUD10	48953.60	Hubert Karine	2011-06-171	collecte des matières résiduelle	02 45110 446
ENV-470698	13-11-13	LAUR10	1043.60	Hubert Karine		collecte des RDD	02 45115 446
REC-704754	04-11-13	COPI05	324.40	Morneau Mélanie		carton féerie de Noël (flyers)	02 70200 340

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
REC-704755	04-11-13	MARQ70	574.88	Morneau Mélanie		Animation musicale, chanson et percussion/Reconnaissance bénévole	02 70204 493
REC-704756	04-11-13	GROU18	186.84	Morneau Mélanie		Auto-collant programmation des loisirs	02 70200 340
REC-704757	06-11-13	ACKL05	1000.28	Giguère, Frédéric		Armoire de sureté pour club nautique	02 70144 640
REC-704758	06-11-13	CLUB65	800.00	Giguère, Frédéric		Activité création de bijoux - session automne 2013	02 70205 447
REC-704759	06-11-13	ASSO25	820.00	Giguère, Frédéric		Activité de plein air - session automne 2013	02 70105 447
REC-704760	06-11-13	LUME05	400.00	Morneau Mélanie		Fils électriques - Fête	02 70205 699
REC-704761	07-11-13	HORI70	715.14	Morneau Mélanie		Mini-curling et parcours d'habileté	02 70150 419
REC-704762	12-11-13	COPI05	35.07	Morneau Mélanie		Coupon-brunch Fête	02 70200 340
REC-704763	14-11-13	CANA05	40.00	Morneau Mélanie		2 clés pour école Montagnac	02 70130 640
REC-704764	14-11-13	RABA60	117.03	Morneau Mélanie		Renouvellement de revues	02 70233 641
REC-704765	14-11-13	VILL57	66398.07	Anderson Marie	voir règlement #622	Sports de glace pratiqués à la Ville de Québec	02 70132 970
REC-704766	15-11-13	SOLU30	256.40	Giguère, Frédéric		Pièces pour réparation des pattes bureaux salle du conseil	02 70124 522
REC-704769	15-11-13	COPI05	229.95	Morneau Mélanie		Carton d'invitation pour Fête de Noël	02 70200 340
REC-704770	15-11-13	LIBR20	500.00	Morneau Mélanie		Achat de livres	02 70234 643
REC-704771	15-11-13	GROU16	4750.00	Morneau Mélanie		Achat de livres	02 70234 643
REC-704772	15-11-13	LIBR05	4750.00	Morneau Mélanie		Achat de livres	02 70234 643
REC-704773	19-11-13	MONT10	10347.76	Anderson Marie	à venir conseil du 2 déc.13	Soupers soirée des bénévoles	02 70104 493
REC-704774	20-11-13	LOCA15	1747.62	Giguère, Frédéric		Roulotte pour patinoire	02 70131 516
REC-704775	20-11-13	PROD12	402.41	Morneau Mélanie		Service d'un père Noël - Fête de Noël	02 70203 447
REC-704776	22-11-13	SAIS05	2730.66	Anderson Marie		Isolation système de chloration piscine Saisonnier	02 70144 526
REC-704777	22-11-13	ASSB05	1000.00	Anderson Marie	2013-01-026	Service pour joueurs de baseball	02 70106 993
REC-704778	22-11-13	VERD05	85.08	Giguère, Frédéric		Conciergerie Chalet des loisirs	02 70144 499
REC-704779	22-11-13	VERD05	371.36	Giguère, Frédéric		Conciergerie club nautique	02 70144 499
REC-704780	26-11-13	DIME30	1176.00	Giguère, Frédéric		Cours - Ecole d'espionnage	02 70205 447
SEC-201586	07-11-13	CTMQ05	23.00	Couture Nicolas		réparation micro	02 22000 640
SEC-201587	07-11-13	CEGE70	340.00	Adam Donald		Inscription cours Gestion de l'intervention	02 22000 454
SEC-201588	14-11-13	MECA05	1349.73	Merlin Michel		Réparation - maintenance 451	02 22201 525
SEC-201589	14-11-13	MECA05	2132.94	Merlin Michel		Réparation - Maintenance 751	02 22202 525

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
SEC-201591	04-11-13	POUL15	42.66	Merlin Michel		Réparation de scie à béton	02 22302 526
SEC-201592	20-11-13	PARA70	279.39	Merlin Michel		Achat d'un casque	02 22400 650
SEC-201593	20-11-13	MART05	550.33	Merlin Michel		Achat de vêtements protection	02 22400 650
SEC-201594	21-11-13	POUL75	3046.84	Merlin Michel	145-2013	Aménagement 951	23 03131 724
SEC-201596	21-11-13	MART05	42.42	Merlin Michel		Pantalon Michel	02 22400 650
SEC-201597	21-11-13		30.00	Merlin Michel		Remboursement frais médicaux	02 22000 411
SEC-201598	22-11-13	PLON05	8.25	Merlin Michel		Bouteille d'air	02 22302 526
SEC-201599	25-11-13	ACKL05	194.47	Merlin Michel		Bottes Louis-Rémi	02 22400 650
URB-600201	05-11-13	ORDR20	475.00	Fortin, Richard		Formation gestion eaux pluv. R.Fortin	02 61000 454
URB-600202	08-11-13	COMB05	436.91	Fortin, Richard		ATELIER DE PERFECTIONNEMENT Q2R22 (V.ALLAIRE)	02 61000 454
VOI-309421	04-11-13	ENTR23	114.98	Darveau, Paul-René		disposition matériel Éperon	02 32401 521
VOI-309422	04-11-13	BOIV05	57.49	Patrick pépin		rép. de pompe entret.B-F	02 22000 521
VOI-309423	04-11-13	SPEC10	172.46	Patrick pépin		rép. tracteur John Deere 4720	02 32314 525
VOI-309424	04-11-13	CAMT05	159.40	Patrick pépin		réparation Kubota	02 32306 525
VOI-309425	04-11-13	AGRI05	172.46	Patrick pépin		rép. tracteur J-D 2007 - 4320	02 32310 525
VOI-309426	04-11-13	SOLU30	40.24	Gélinas, Eric		repose-poignet bur. Priscille	02 19300 640
VOI-309427	04-11-13	CANA05	57.49	Thibault, Sébastien	273-2013	pièces toilette club nautique	23 08131 722
VOI-309428	04-11-13	SOLU15	183.96	Giroux, Nancy		vis et écrous stainless	02 41300 522
VOI-309429	06-11-13	SIGN12	68.99	Giroux, Nancy		pastilles couleur ident.bornes-fontaine	02 22000 521
VOI-309430	06-11-13	QUAL50	4599.00	Blackburn, Mathieu	126-2013	récurer ponceau inters. Corniche-TDL	02 32401 521
VOI-309431	06-11-13	INDU10	86.23	O'Brien Shawn		gants 24 paires	02 32200 650
VOI-309432	06-11-13		260.94	Patrick pépin		changer pneus (forfait) + chang huile F250A 2010	02 32315 525
VOI-309433	06-11-13	ATLA05	34.49	O'Brien Shawn		union - collier - tuyaux gicleurs pour trav. Patrick Roy	02 32401 521
VOI-309435	07-11-13	SIGN12	298.94	Blackburn, Mathieu		panneau chantier pour zone signaleur	02 35501 649
VOI-309436	07-11-13	GROU40	114.98	Blackburn, Mathieu		clés magnétiques	02 19300 331
VOI-309437	07-11-13	CENT08	172.46	Baillargeon, Maxim		perceuse ciment (rép. pluvial centre comm)	02 32401 521
VOI-309438	07-11-13	BPRI05	862.31	Giroux, Nancy		serv. technicien stat ég. Mt Echo	02 41510 522
VOI-309439	07-11-13	PNEU10	68.99	Giroux, Nancy		installer pneus mobile 6	02 32318 525
VOI-309440	07-11-13	ENTR23	344.93	Fournier, Alain		disposer mat. et voyage terre	02 32401 521

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309441	07-11-13	COTE05	287.44	Baillargeon, Maxim		rép. porte centre comm salle Phil.Laroche	02 70122 522
VOI-309442	07-11-13	GROU50	2895.63	Baillargeon, Maxim	2011-12-350	essence diesel rempl. réservoir mairie	02 32300 631
VOI-309443	07-11-13	LIND05	26.67	Baillargeon, Maxim		argoshield	02 32200 516
VOI-309444	07-11-13	CANA05	28.74	Darveau, Paul-René		morceaux de patinoire - ancrages	02 70130 640
VOI-309445	07-11-13	ARSE60	1149.75	Giroux, Nancy		5 manteaux -voirie	02 32200 650
VOI-309446	08-11-13	INTE05	1088.35	Baillargeon, Maxim		Pavage réparation chemin	02 32401 521
VOI-309447	08-11-13	DESC40	172.46	Baillargeon, Maxim		Réparation toilette local de patin	02 70122 640
VOI-309448	08-11-13	ENTR56	919.80	Baillargeon, Maxim		Location de balai mécanique	02 32401 521
VOI-309449	08-11-13	PUBL15	36.89	Gélinas, Eric		Mise à jour normes ouvrage routier	02 32000 494
VOI-309450	11-11-13	CANA05	68.99	Baillargeon, Maxim		T-Rap pour filet patinoire	02 70130 640
VOI-309451	11-11-13	CANA05	229.95	Baillargeon, Maxim		barres en T identification des puisards	02 32401 521
VOI-309452	11-11-13	CLOT05	402.41	Baillargeon, Maxim		réparation clôture tennis	02 70153 521
VOI-309453	11-11-13	ENTR23	229.95	Baillargeon, Maxim		disposer matériel	02 32401 521
VOI-309454	11-11-13		584.82	Baillargeon, Maxim		inspecter camion F-550 mobile # 6	02 32318 525
VOI-309455	11-11-13	LUBR05	91.98	Fournier, Alain		dégraissage pour garage	02 32200 640
VOI-309456	11-11-13	FERT05	287.44	Baillargeon, Maxim		sapin de Noël	02 19300 522
VOI-309457	11-11-13	ENTR23	344.93	Baillargeon, Maxim		disposition de branches et rebuts de fossé	02 32401 521
VOI-309458	11-11-13	CANA05	50.74	Zicat, Alain		prise électrique / hôtel de ville	02 19300 640
VOI-309459	11-11-13	PREM05	548.43	Giroux, Nancy		ballast bât. chemin des Brumes	02 41510 642
VOI-309460	11-11-13	GROU50	2776.42	Baillargeon, Maxim	2011-12-350	remplir réservoir diesel mairie	02 32300 631
VOI-309461	14-11-13		356.42	Blackburn, Mathieu		réparation GMC	02 32312 525
VOI-309462	14-11-13	BUAN30	17.20	Baillargeon, Maxim		nettoyer guenilles du garage	02 32001 526
VOI-309463	14-11-13	LATU10	172.46	Bergeron, Charles		bottes d'hiver	02 32200 640
VOI-309464	18-11-13	ENTR23	287.44	Baillargeon, Maxim		disposer de branches	02 32401 521
VOI-309465	18-11-13	DICO10	12.63	Giroux, Nancy		envoi de pièces pour pompe doseuse	02 41300 522
VOI-309466	18-11-13	GUAY40	195.46	Giroux, Nancy		achat de boyau et balai rép balayeuse centrale	02 70122 640
VOI-309467	18-11-13	SCIA10	373.67	Blackburn, Mathieu		couper 6 m chaîne rue 34 Grillons	02 32405 521
VOI-309468	18-11-13	LUME05	143.72	Giroux, Nancy		timer terrain de soccer	02 70150 522
VOI-309469	18-11-13	ATLA05	86.23	Giroux, Nancy		réparer real steamer vert	02 32001 526

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	Numéro GL
VOI-309470	19-11-13	SPEC10	28.51	Baillargeon, Maxim		courroie rép. souffleuse loisirs	02 70130 526
VOI-309471	19-11-13	ATLA05	114.98	O'Brien Shawn		tuyaux et tubing de pompe doseuse	02 41510 642
VOI-309472	20-11-13	SNCL20	5978.70	Gélinas, Éric	304-2013	mandat pour l'inst. cond. san. 131 Éperon	02 32405 521
VOI-309473	20-11-13		2414.48	Gélinas, Éric	302-2013	élaborer prog. rinçage unidirectionnel	02 41300 411
VOI-309474	20-11-13	CANA05	40.24	O'Brien Shawn		gallon peinture mairie	02 19300 640
VOI-309475	20-11-13	COTE05	1149.75	Baillargeon, Maxim		rép. porte centre comm. salle PLaroché	02 70122 522
VOI-309476	21-11-13	CANA05	80.48	Baillargeon, Maxim		rép. de rallonge électrique	02 32200 640
VOI-309477	21-11-13	CSLL05	344.93	Baillargeon, Maxim		pavage réparation	02 32401 521
VOI-309478	21-11-13	ENTR23	229.95	Baillargeon, Maxim		disposer de rebuts de fossé	02 32401 521
VOI-309479	21-11-13	CANA05	60.71	Baillargeon, Maxim		8 X 2X6 traité réparation ch. Passerelle	02 70150 522
VOI-309480	25-11-13	SERV30	459.90	Darveau, Paul-René		disposer de matériaux secs	02 32401 521
VOI-309481	25-11-13	CANA05	229.95	Baillargeon, Maxim		barres en T	02 35501 649
VOI-309482	25-11-13	CANA05	32.17	Baillargeon, Maxim		lumière de Noël	02 19300 522
VOI-309483	25-11-13	FERT05	48.29	Baillargeon, Maxim		sapin pour le Club Nautique	02 70144 522
VOI-309484	25-11-13	CANA05	26.21	Gagnon Pierre		10 X 2 x 4 pour la patinoire	02 70130 640
VOI-309485	25-11-13	DESC40	34.49	Bergeron, Charles		2 unions IPEX (égout)	02 41500 643
VOI-309486	25-11-13	ENTR23	229.95	Darveau, Paul-René		résidus de pavage	02 32401 521
VOI-309487	25-11-13	DESC40	344.93	Thibault, Sébastien		tuyaux feeting pour drain Club naut.	02 70144 640
VOI-309488	26-11-13	DESC40	45.99	Thibault, Sébastien		fusibles	02 41300 642
VOI-309489	26-11-13	PNEU10	172.46	Zicat, Alain		poser pneus d'hiver pépîne	02 32301 525
VOI-309490	26-11-13	CANA05	114.98	O'Brien Shawn		ancrage	02 70144 640
VOI-309491	26-11-13	DICO10	12.60	Giroux, Nancy		envoi pièce pompe doseuse	02 41300 522
VOI-309492	26-11-13	ATLA05	436.91	Giroux, Nancy		ball valve drain Club naut.	02 70144 640